



Société Rue du Commerce
Société anonyme au capital de 2.772.437 euros
Siège social : 44/50, avenue du Capitaine Glarner – 93400 Saint-Ouen
422 797 720 R.C.S. Bobigny

DOCUMENT DE REFERENCE 2009 / 10



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 19 juillet 2010, conformément à l'article 212-13 de son règlement général.

Ce document ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété d'une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers. Il a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

En application de l'article 28 du Règlement européen (CE) n° 809/2004 pris en application de la Directive 2003/71/CE dite "Directive Prospectus", les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2009 établis en application des normes IFRS et le rapport des commissaires aux comptes afférent présentés aux pages 134 à 168 du Document de Référence 2008 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 29 juillet 2009 et répertorié sous le numéro D.09-594 ;
- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2008 établis en application des normes IFRS et le rapport des commissaires aux comptes afférent présentés aux pages 131 à 165 du Document de Référence 2007 enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers le 31 juillet 2008 sous le numéro R.08-094.

Les parties non incluses des documents visés ci-dessus sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes à un autre endroit du présent document de référence.

Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sans frais auprès de la société Rue du Commerce, 44/50, avenue du Capitaine Glarner à Saint-Ouen (93400) et sur son site Internet (<http://www.rueducommerce.com>) ainsi que sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (<http://www.amf-france.org>).

REMARQUES GENERALES

Dans le présent document de référence (le « **Document de Référence** »), la société Rue du Commerce est dénommée « **Rue du Commerce** » ou la « **Société** ». Le « **Groupe** » ou le « **Groupe Rue du Commerce** » désigne Rue du Commerce et sa filiale Maxidome détenue directement, telle que définie au chapitre 7 du Document de Référence.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1	PERSONNE RESPONSABLE	1
1.1	PERSONNE RESPONSABLE DES INFORMATIONS CONTENUES DANS LE DOCUMENT DE REFERENCE.....	1
1.2	ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE	1
1.3	RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE	1
CHAPITRE 2	CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	2
2.1	IDENTITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR LA PERIODE COUVERTE PAR LES INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES	2
2.1.1	COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES	2
2.1.2	COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS	2
2.1.3	DUREE DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	3
2.2	INFORMATIONS SUR LES CONTROLEURS LEGAUX AYANT DEMISSIONNE, AYANT ETE ECARTES OU N' AYANT PAS ETE RENOUVELES	3
CHAPITRE 3	INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES	4
CHAPITRE 4	FACTEURS DE RISQUE	5
4.1	RISQUES RELATIFS A L' ACTIVITE DE LA SOCIETE ET A SA STRATEGIE.....	5
4.1.1	RISQUES LIES AUX STOCKS.....	5
4.1.2	RISQUES LIES A LA GESTION DES STOCKS.....	5
4.1.3	RISQUES LIES A UNE DEFAILLANCE D'INTERNET OU DE LA PLATE FORME TECHNIQUE DE LA SOCIETE	6
4.1.4	RISQUES LIES AUX VIRUS ET AU PIRATAGE INFORMATIQUES.....	6
4.1.5	RISQUES LIES A LA CONCURRENCE.....	7
4.1.6	RISQUES LIES AU DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ELECTRONIQUE	8
4.1.7	DEPENDANCE VIS-A-VIS DES COMPARATEURS DE PRIX.....	8
4.1.8	DEPENDANCE VIS-A-VIS DE PRESTATAIRES DE SERVICES	8
4.1.9	RISQUES LIES A L' APPROVISIONNEMENT ET AUX FOURNISSEURS	9
4.1.10	RISQUES LIES AUX INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES	9
4.1.11	RISQUES LIES A LA BAISSSE DES PRIX DES PRODUITS INFORMATIQUES ET ELECTRONIQUES GRAND PUBLIC	9
4.1.12	RISQUES LIES AUX CLIENTS	10
4.1.13	RISQUES LIES AUX GREVES DES TRANSPORTS OU DES SERVICES POSTAUX	10
4.1.14	RISQUES LIES AUX ACQUISITIONS OU INVESTISSEMENTS.....	10
4.1.15	RISQUES LIES A UNE CAPACITE A GERER UNE CROISSANCE RAPIDE.....	11
4.1.16	RISQUES LIES AU DEVELOPPEMENT DE LA NOUVELLE PLATE-FORME DE E-COMMERCE DE LA SOCIETE	12
4.2	RISQUES LIES A L'ORGANISATION DE LA SOCIETE	12

4.2.1	DEPENDANCE A L'EGARD DES DIRIGEANTS ET DES COLLABORATEURS-CLES	12
4.2.2	DEPENDANCE A L'EGARD DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	13
4.3	RISQUES DE MARCHE	13
4.3.1	RISQUE DE TAUX DE CHANGE	13
4.3.2	RISQUE SUR ACTIONS	13
4.3.3	RISQUE DE TAUX D'INTERET ET DE LIQUIDITE	14
4.4	RISQUES JURIDIQUES	15
4.4.1	FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES	15
4.4.2	DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE ET INDUSTRIELLE.....	16
4.4.3	REGLEMENTATION ET RISQUES LIES A SON EVOLUTION	20
4.5	ASSURANCE ET COUVERTURE DES RISQUES	22
4.6	RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX	24
CHAPITRE 5 INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR.....		25
5.1	HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE	25
5.1.1	RAISON SOCIALE ET NOM COMMERCIAL DE LA SOCIETE	25
5.1.2	LIEU ET NUMERO D'ENREGISTREMENT DE LA SOCIETE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES, CODE APE, NUMERO SIRET	25
5.1.3	DATE DE CONSTITUTION ET DUREE DE LA SOCIETE	25
5.1.4	SIEGE SOCIAL, FORME JURIDIQUE DE LA SOCIETE ET LEGISLATION REGISSANT SES ACTIVITES	25
5.1.5	HISTORIQUE.....	25
5.2	INVESTISSEMENTS	28
5.2.1	PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS REALISES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES	28
5.2.2	PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN COURS	28
5.2.3	PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS AYANT FAIT L'OBJET D'ENGAGEMENTS FERMES DE LA PART DES ORGANES DE DIRECTION	28
CHAPITRE 6 APERÇU DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ.....		29
6.1	PRINCIPALES ACTIVITES DE LA SOCIETE	29
6.1.1	OFFRE DE PRODUITS ET SERVICES	29
6.1.2	COMMERCIALISATION ET MARKETING	32
6.1.3	CLIENTS	34
6.1.4	ORGANISATION DE LA SOCIETE.....	34
6.1.5	MOYENS TECHNIQUES	38
6.2	LE MARCHE DE LA SOCIETE.....	40
6.2.1	LE MARCHE FRANÇAIS DES PRODUITS INFORMATIQUES ET ELECTRONIQUES GRAND PUBLIC.....	40
6.2.2	LE MARCHE DU COMMERCE ELECTRONIQUE EN FRANCE.....	40

6.2.3	LA VENTE DE PRODUITS INFORMATIQUES ET ELECTRONIQUES GRAND PUBLIC SUR INTERNET	45
6.3	ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL	46
6.3.1	LES CONCURRENTS INTERNET	46
6.3.2	DISTRIBUTEURS TRADITIONNELS	48
6.3.3	LES FABRICANTS	49
6.3.4	PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DU MARCHE ET DE LA CONCURRENCE	50
6.4	STRATEGIE ET DEVELOPPEMENT	50
6.4.1	STRATEGIE EN FRANCE	50
6.4.2	DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL	52
CHAPITRE 7	ORGANIGRAMME.....	53
CHAPITRE 8	PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS	55
8.1	TOUTE IMMOBILISATION CORPORELLE IMPORTANTE EXISTANTE OU PLANIFIEE, Y COMPRIS LES PROPRIETES IMMOBILIERES LOUEES, ET TOUTE CHARGE MAJEURE PESANT DESSUS.....	55
8.2	TOUTE QUESTION ENVIRONNEMENTALE POUVANT INFLUENCER L'UTILISATION FAITE PAR L'EMETTEUR DE SES IMMOBILISATIONS	55
CHAPITRE 9	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT	56
9.1	SITUATION FINANCIERE.....	56
9.1.1	PRESENTATION DE L'INFORMATION FINANCIERE.....	56
9.1.2	COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2010, 2009, ET 2008	57
9.2	ANALYSE COMPARATIVE DES RESULTATS DES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2009 ET 31 MARS 2008 (NORMES IFRS)	58
9.2.1	CHIFFRE D'AFFAIRES	58
9.2.2	CHARGES D'EXPLOITATION	59
9.2.3	RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	62
9.2.4	AUTRES CHARGES OPERATIONNELLES	62
9.2.5	RESULTAT FINANCIER	63
9.2.6	RESULTAT EXCEPTIONNEL	63
9.2.7	IMPOTS SUR LES RESULTATS	63
9.2.8	RESULTAT NET	63
9.3	ANALYSE COMPARATIVE DES RESULTATS DES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2010 ET 31 MARS 2009 (NORMES IFRS)	64
9.3.1	CHIFFRE D'AFFAIRES	64
9.3.2	CHARGES D'EXPLOITATION	65
9.3.3	RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	68
9.3.4	AUTRES CHARGES OPERATIONNELLES	68

9.3.5	RESULTAT FINANCIER	68
9.3.6	RESULTAT EXCEPTIONNEL	69
9.3.7	IMPOTS SUR LES RESULTATS	69
9.3.8	RESULTAT NET	69
CHAPITRE 10	TRESORERIE ET CAPITAUX.....	70
10.1	LES CAPITAUX DE LA SOCIETE	70
10.2	SOURCE, MONTANT ET DESCRIPTION DES FLUX DE TRESORERIE DE LA SOCIETE	70
10.3	LA STRUCTURE DE FINANCEMENT DE LA SOCIETE ET SES CONDITIONS D'EMPRUNT	71
10.4	LES RESTRICTIONS RELATIVES A L'UTILISATION DES CAPITAUX DE LA SOCIETE	71
10.5	LES SOURCES DE FINANCEMENTS RELATIVES AUX INVESTISSEMENTS FUTURS DE LA SOCIETE ET A SES IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	71
CHAPITRE 11	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	72
11.1	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	72
11.2	BREVETS ET LICENCES.....	72
CHAPITRE 12	INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	73
12.1	EVOLUTIONS RECENTES	73
12.2	PERSPECTIVES D'AVENIR.....	73
CHAPITRE 13	PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE	74
13.1	INFORMATIONS PREVISIONNELLES	74
13.2	OBJECTIFS ET PERSPECTIVES	74
13.3	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS PREVISIONNELLES	74
CHAPITRE 14	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE.....	75
14.1	MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE	75
14.2	CONFLITS D'INTERETS	79
CHAPITRE 15	REMUNERATIONS ET AVANTAGES.....	80
15.1	REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE ATTRIBUES POUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES CLOS AUX DIRIGEANTS DE LA SOCIETE.....	80
15.2	RETRAITES ET AUTRES AVANTAGE.....	84
CHAPITRE 16	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION.....	85
16.1	ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE LA SOCIETE.....	85
16.1.1	LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	85
16.1.2	DIRECTION GENERALE.....	88
16.2	CONTRATS DE SERVICE LIANT LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION OU DE SURVEILLANCE A LA SOCIETE OU SES FILIALES	89
16.3	LE COMITE D'AUDIT ET LE COMITE DE REMUNERATION	89

16.4	DECLARATION DE CONFORMITE AU REGIME DU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE APPLICABLE EN FRANCE.....	90
16.4.1	RAPPORT ETABLI PAR LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L. 225-37 DU CODE DE COMMERCE AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2010.....	91
16.4.2	RAPPORT ETABLI PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE POUR CE QUI CONCERNE LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE	111
CHAPITRE 17	SALARIES.....	113
17.1	EFFECTIF.....	113
17.2	PARTICIPATION ET OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU D'ACHAT D' ACTIONS	113
CHAPITRE 18	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES.....	118
18.1	ACTIONNARIAT DE LA SOCIETE.....	118
18.2	DECLARATION RELATIVE AUX DROITS DE VOTE DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	118
18.3	CONTROLE DE LA SOCIETE.....	119
18.4	ACCORDS POUVANT ENTRAINDER UN CHANGEMENT DE CONTROLE.....	119
CHAPITRE 19	OPERATIONS AVEC DES APPARENTES.....	120
CHAPITRE 20	INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ.....	121
20.1	INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES.....	121
20.1.1	COMPTES CONSOLIDES EN NORMES IFRS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2010 ET RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	121
20.2	HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LA SOCIETE	155
20.3	POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	155
20.4	PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE.....	157
20.5	CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIERE OU COMMERCIALE	157
CHAPITRE 21	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES.....	158
21.1	CAPITAL SOCIAL	158
21.1.1	MONTANT DU CAPITAL SOCIAL	158
21.1.2	TITRES NON REPRESENTATIFS DU CAPITAL	158
21.1.3	NOMBRE, VALEUR COMPTABLE ET VALEUR NOMINALE DES ACTIONS DETENUES PAR LA SOCIETE ELLE-MEME, EN SON NOM, OU PAR SES FILIALES	158
21.1.4	VALEURS MOBILIERES CONVERTIBLES, ECHANGEABLES OU ASSORTIES DE BONS DE SOUSCRIPTION	158
21.1.5	CAPITAL AUTORISE.....	159
21.1.6	OPTIONS OU ACCORDS PORTANT SUR LE CAPITAL DE LA SOCIETE	161
21.1.7	EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL.....	161

21.2	ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS	163
21.2.1	OBJET SOCIAL (ARTICLE 3 DES STATUTS).....	163
21.2.2	DISPOSITIONS STATUTAIRES OU AUTRES RELATIVES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE	163
21.2.3	CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	163
21.2.4	DROITS ET OBLIGATIONS ATTACHES AUX ACTIONS – CATEGORIE D' ACTIONS (ARTICLES 8, 32 ET 43 DES STATUTS).....	166
21.2.5	ASSEMBLEES GENERALES D' ACTIONNAIRES	167
21.2.6	CLAUSES SUSCEPTIBLES D' AVOIR UNE INCIDENCE SUR LE CONTROLE DE LA SOCIETE	171
21.2.7	FRANCHISSEMENT DE SEUILS	171
21.2.8	STIPULATIONS PARTICULIERES CONCERNANT LES MODIFICATIONS DU CAPITAL SOCIAL	171
21.2.9	ACQUISITION ET ANNULATION PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS.....	172
CHAPITRE 22	CONTRATS IMPORTANTS.....	175
CHAPITRE 23	INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS.....	176
CHAPITRE 24	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC.....	177
CHAPITRE 25	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	178
ANNEXE 1	RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES POUR LES EXERCICES CLOS AUX 31 MARS 2010, 31 MARS 2009 ET 31 MARS 2008.....	179
ANNEXE 2	COMMUNIQUE FINANCIERS PARUS DEPUIS LA CLOTURE DES COMPTES AU 31 MARS 2010	184
ANNEXE 3	EVOLUTION DU COURS DE BOURSE DE L' ACTION RUE DU COMMERCE	211
ANNEXE 4	DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL.....	212

CHAPITRE 1 PERSONNE RESPONSABLE

1.1 Personne responsable des informations contenues dans le Document de Référence

Monsieur Gauthier Picquart, président directeur général et administrateur de Rue du Commerce.

1.2 Attestation du responsable du Document de Référence

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de Référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent Document de Référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du Document de Référence.

Les informations financières historiques présentées dans le Document de Référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux des comptes sur les comptes consolidés au 31 mars 2008, 31 mars 2009 et 31 mars 2010.

Le rapport des contrôleurs légaux des comptes relatif aux comptes consolidés au 31 mars 2010 figurant à la section 20.1.1 du Document de Référence contient l'observation suivante : "Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés qui décrit les nouvelles normes et interprétations que votre société a appliquées sur l'exercice."

Fait à Saint Ouen, le 19 juillet 2010

Monsieur Gauthier Picquart
Président directeur général
et administrateur de Rue du Commerce

1.3 Responsable de l'information financière

Monsieur Laurent Bertin
Directeur financier
44/50, avenue du Capitaine Glarner
93400 Saint-Ouen
Téléphone : 01 41 66 18 00
Fax : 01 41 66 18 03
e-mail : investisseurs@rueducommerce.com

CHAPITRE 2 CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

2.1 Identité des commissaires aux comptes pour la période couverte par les informations financières historiques

2.1.1 Commissaires aux comptes titulaires

Monsieur Michel HAAS
83 avenue André Morizet
92100 Boulogne-Billancourt

Nommé lors de la constitution de la Société, dans les statuts constitutifs, et dont le mandat a été renouvelé lors de l'assemblée générale du 25 août 2005 statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2005. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2011.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

Ernst & Young Audit
Représenté par Monsieur Franck SEBAG
Tour Ernst & Young
Faubourg de l'arche
92037 Paris la Défense Cedex

Nommé par l'assemblée générale du 13 juin 2000 et dont le mandat a été renouvelé lors de l'assemblée générale du 28 septembre 2006 statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2006. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

2.1.2 Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur Denis Laristan
40, rue Pasteur
77680 Roissy-en-Brie

Nommé lors de la constitution de la Société, dans les statuts constitutifs, et dont le mandat a été renouvelé lors de l'assemblée générale du 25 août 2005 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2005. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2011.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris.

AUDITEX SA
Tour Ernst & Young
Faubourg de l'arche
92037 Paris la Défense Cedex

Nommé par l'assemblée générale du 28 septembre 2006 et dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

2.1.3 Durée des mandats des commissaires aux comptes

La durée des mandats des commissaires aux comptes est de six années.

2.2 Informations sur les contrôleurs légaux ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été renouvelés

Aucun des commissaires aux comptes de la Société n'a démissionné, n'a été écarté ou n'a pas été renouvelé durant la période couverte par les informations financières historiques.

CHAPITRE 3 INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

Le tableau ci-dessous présente les principales données comptables et opérationnelles de la Société pour les trois derniers exercices. Elles sont extraites des comptes consolidés de la Société pour les exercices clos les 31 mars 2008, 31 mars 2009 et 31 mars 2010.

Ce tableau doit être lu en parallèle avec les comptes consolidés et leurs annexes respectives pour les mêmes périodes (voir chapitre 20 du Document de Référence).

<i>en millions d'euros</i> (normes IFRS)	Exercice clos le 31 mars 2008	Exercice clos le 31 mars 2009	Exercice clos le 31 mars 2010
Chiffre d'affaires	309,1	319,7	352,6
Taux de croissance	14,8%	3,4%	10,3%
Résultat opérationnel courant	3,5	2,2	0,3
Résultat opérationnel	3,5	2,6	0,5
Résultat avant impôt	4,0	3,2	0,6
Résultat net	2,8	2,1	0,4

<i>en millions d'euros</i> (normes IFRS)	Exercice clos le 31 mars 2008	Exercice clos le 31 mars 2009	Exercice clos le 31 mars 2010
Immobilisations	1,2	1,9	2,7
Disponibilités	19,7	20,7	17,7
Situation nette	29,7	32,5	33,0

CHAPITRE 4 FACTEURS DE RISQUE

La Société a procédé à une revue de ses risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

4.1 Risques relatifs à l'activité de la Société et à sa stratégie

4.1.1 Risques liés aux stocks

Les produits en stock représentent en moyenne 33 jours du chiffre d'affaires de la Société sur l'exercice 2009/2010. Sur l'exercice 2008/2009, ils représentaient en moyenne 29 jours du chiffre d'affaires de la Société.

Les principaux risques relatifs aux stocks sont la destruction, le vol ou la détérioration des produits vendus par la Société.

Le risque de destruction des stocks, notamment par incendie, est un risque majeur auquel est confronté la Société car elle entraînerait une interruption des expéditions. La Société a en conséquence adopté une politique active de détection, de prévention et de traitement de ce risque.

Elle a par ailleurs souscrit une assurance Multirisques Pertes d'Exploitation couvrant la valeur maximale des produits en stocks. Malgré cette politique et cette police d'assurance, la survenance d'un incendie serait susceptible d'entraîner une interruption totale ou partielle des expéditions pendant une période qui pourrait selon la Société être de quelques semaines, ce qui pourrait entacher sa réputation auprès de sa clientèle et en conséquence avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

Le risque de vol ou de détérioration de produits durant la période de stockage ou de transport est significatif du fait de la nature même des produits vendus par la Société. En conséquence, cette dernière a pris ou fait prendre toutes les dispositions à son logisticien en vue de minimiser le risque : l'entrepôt est placé sous alarmes volumétriques, les accès (piétons et véhicules) sont équipés d'outils de protections (portiques électroniques notamment), un gardien est présent sur le site en permanence. En revanche, lorsque les produits quittent l'entrepôt, ils passent sous la responsabilité du transporteur lequel, dans le cadre de l'assurance conventionnelle du transport, ou d'une assurance complémentaire *ad valorem*, rembourse la Société en cas de détérioration ou de vol de produit pendant le transport.

Malgré la mise en place de toutes ces précautions, la Société ne peut toutefois garantir que de tels destructions, vols ou détériorations n'interviendront pas.

4.1.2 Risques liés à la gestion des stocks

Malgré une politique d'approvisionnement éprouvée grâce à un savoir-faire acquis depuis la création de la Société, deux types de risques subsistent quant à la gestion des stocks.

La rupture de stock, notamment lors de la période de Noël, pourrait créer un manque à gagner pour la Société et une insatisfaction des clients. De tels événements pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

Inversement, des approvisionnements trop importants et une demande insuffisante pourraient augmenter le niveau des stocks qui, s'il n'était pas réduit rapidement, pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1.3 Risques liés à une défaillance d'Internet ou de la plate forme technique de la Société

La performance et la fiabilité d'Internet sont des facteurs cruciaux pour attirer et fidéliser les clients. La Société pourrait ainsi être affectée par des événements échappant à son contrôle et susceptibles d'entraîner une interruption prolongée d'une part importante (voire de l'intégralité) du réseau Internet ou des serveurs sur lesquels est hébergé son site. Plus particulièrement, les interruptions de service et retards affectant Internet pourraient réduire leur niveau d'utilisation et donc celui des services de la Société.

L'activité de la Société et sa réputation reposent en outre sur son aptitude à assurer un niveau satisfaisant de performance, de fiabilité et de disponibilité de sa plate-forme technique. Les systèmes d'information de la Société, qui constituent à la fois son élément de génération de chiffre d'affaires, son outil de gestion logistique et de contrôle de gestion, doivent toujours être disponibles, sécurisés, et à même d'accompagner une éventuelle croissance de l'activité.

A ce titre, la Société travaille en collaboration avec son hébergeur technique pour minimiser le risque de défaillance de sa plate-forme, en multipliant les points d'accès au réseau, en prévoyant des sauvegardes régulières et en mettant en place des systèmes de *back-up* appropriés. Néanmoins, des problèmes affectant la plate-forme technique de la Société seraient susceptibles d'entacher sa réputation auprès de la clientèle.

Une défaillance totale ou partielle du réseau Internet ou de la plate-forme technique de la Société pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1.4 Risques liés aux virus et au piratage informatiques

Malgré les efforts déployés par la Société pour protéger ses systèmes informatiques grâce à des logiciels spécifiques du type *firewalls* (pare-feux) régulièrement testés et mis à jour, les virus et le piratage informatiques pourraient entraîner des retards ou des interruptions de service sur ses systèmes informatiques.

Le piratage informatique désigne notamment les tentatives visant à accéder sans autorisation aux informations ou aux systèmes, à provoquer des dysfonctionnements intentionnels ainsi que la perte ou la corruption de données, logiciels, matériels ou autres équipements informatiques.

Le piratage informatique pourrait également porter sur les tentatives d'accès et de substitution des numéros de cartes bancaires ou des données personnelles relatives aux clients de la

Société, ce qui pourrait entraîner un risque de mise en cause de la responsabilité de la Société. A cet égard, la Société sous-traite l'exécution des transactions financières par Internet auprès d'une société spécialisée de renom en matière de sécurité informatique, ce qui lui permet de ne pas accéder, ni de conserver, à aucun moment, le numéro de carte bancaire de ses clients et diminue d'autant les risques y afférents.

La Société a mis en place des techniques de sécurité importantes (*firewall*, anti-virus, anti-spams, etc.) mises à jour régulièrement afin de se prémunir contre ce type de risques.

Les virus et le piratage informatiques pourraient néanmoins exposer la Société à un risque de mise en jeu de sa responsabilité, d'atteinte importante à son image de marque et à la confiance de ses clients, ce qui pourrait la conduire à procéder à des investissements complémentaires pour protéger ses systèmes informatiques, et pour remédier aux dommages éventuellement causés.

4.1.5 Risques liés à la concurrence

S'agissant de son activité de distribution de produits *high-tech* sur Internet, la Société connaît une concurrence croissante. A ce titre, divers acteurs déjà présents sur le marché ou de nouveaux entrants pourraient compromettre les perspectives de croissance de la Société.

La Société est l'un des leaders sur le marché français de la vente en ligne de produits informatiques et électroniques grand public. Son positionnement stratégique de multi-spécialiste devrait lui permettre d'être mieux à même que certains de ses concurrents spécialisés de profiter des opportunités de croissance des différents marchés de produits *high-tech* (informatique, photo et vidéo numériques, hi-fi, son numérique) sur lesquels elle est présente. De même, le développement d'une marque serait un processus long et coûteux constituant ainsi une barrière à l'entrée pour tout nouvel entrant sur ce marché.

Toutefois, des distributeurs traditionnels, tels que la FNAC, Darty, Casino ou Auchan se sont déjà positionnés sur le marché de la distribution en ligne en développant des sites Internet dédiés à la vente de leurs produits (voir chapitre 6 du Document de Référence) ou en rachetant des sites *pure players*. D'autres acteurs de l'économie traditionnelle aux moyens financiers importants, conscients des parts de marché perdues au profit du commerce électronique, pourraient également chercher à s'y positionner.

En conséquence, et malgré sa position dans le cadre de son activité de distribution en ligne de produits *high-tech*, aucune assurance n'est donnée sur le fait que la Société sera en mesure de faire face à cette concurrence actuelle ou future. Une concurrence croissante pourrait résulter en des baisses de prix, une réduction de la croissance, une réduction des marges ou des pertes de part de marché, ces éléments pouvant chacun avoir des effets défavorables significatifs sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

Concernant sa nouvelle activité de *e-commerce* associant des partenaires marchands, développée dans le cadre de la création de sa plateforme « *Galerie* » (voir chapitre 6.1.1 du Document de Référence), la Société connaît aujourd'hui une nouvelle concurrence sur le plan national avec des acteurs tels que Pixmania et Amazon France. Au plan international, un tel concept a également été développé, notamment, par la société Amazon aux Etats-Unis d'Amérique ainsi que par la société Rakuten au Japon.

4.1.6 Risques liés au développement du commerce électronique

L'essor du commerce électronique a été plus lent en France qu'initialement prévu. Certains freins à l'achat sur Internet sont cependant en train d'être levés grâce au déploiement de l'Internet à haut débit et à la rapidité et au confort de connexion qui en découlent. La sécurisation des transactions, bien qu'acquise depuis l'origine, est maintenant perçue et comprise de la grande majorité des internautes. Par ailleurs, le taux de croissance du nombre d'internautes acheteurs est plus élevé que le taux de croissance du nombre d'internautes, les nouveaux internautes passant plus rapidement qu'auparavant à l'acte d'achat.

Toutefois, aucune assurance ne peut être donnée que le secteur du commerce électronique parvienne à représenter en France une part du commerce traditionnel comparable à celle que l'on peut constater dans d'autres pays, notamment aux Etats-Unis d'Amérique. Ceci pourrait limiter la croissance de la Société et sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1.7 Dépendance vis-à-vis des comparateurs de prix

Les sites de comparateurs de prix proposent aux internautes une liste de sites marchands partenaires proposant les produits recherchés. Le classement et la visibilité des réponses proposés aux internautes dépend à la fois des prix des produits proposés par les sites marchands mais aussi de la qualité des liens juridiques et commerciaux développés par ceux-ci avec le site comparateur de prix. A ce jour, la Société a passé des contrats avec plusieurs comparateurs de prix qui représentent, selon les périodes, 10 à 20% des commandes sur son site. La politique marketing développée par la Société vise à lui permettre de se prémunir contre un risque de dépendance excessive à l'égard des comparateurs de prix en ayant recours autant que possible à des campagnes promotionnelles directes favorisant la fidélisation de la clientèle.

Néanmoins, il ne peut être exclu que l'absence de produits vendus par la Société dans les classements des principaux sites de comparateurs de prix puisse avoir un effet défavorable significatif sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1.8 Dépendance vis-à-vis de prestataires de services

La Société travaille régulièrement avec un certain nombre de prestataires de services qui ont un rôle important dans l'activité de la Société (hébergement du site Internet, transport de colis, logistique et sécurisation des paiements).

Pour l'hébergement de son site Internet, la Société fait appel à deux prestataires de services qui travaillent en redondance, ce qui lui permet d'assurer une continuité de disponibilité du site Internet par la prise en charge immédiate des requêtes sur un serveur de secours, en cas de défaillance du site principal.

Pour le transport de ses colis, la Société utilise les services de cinq transporteurs et est donc capable de couvrir la défaillance de l'un d'eux dans un délai raisonnable.

En matière de logistique, la Société a recours à un seul prestataire de services. Toutefois, compte tenu de son expérience dans le changement de logisticien, la Société considère que la

défaillance du prestataire assurant la logistique ne serait pas susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur sa situation financière ou ses résultats.

En matière de sécurisation des paiements, la Société a également recours à un seul prestataire de services. Elle considère toutefois être en mesure de faire face à une défaillance momentanée par un stockage temporaire des données de paiement.

Néanmoins, la Société considère que la dégradation du service rendu par ces prestataires ou la rupture brutale des relations contractuelles avec ces prestataires de services pourrait limiter temporairement sa capacité à réaliser ses objectifs et pourrait avoir un effet négatif sur sa situation financière ou ses résultats.

4.1.9 Risques liés à l'approvisionnement et aux fournisseurs

La Société offre une large gamme de produits et s'approvisionne auprès de nombreux fournisseurs. Le montant des achats effectués auprès du premier fournisseur de la Société est inférieur à 10% du montant total des achats effectués auprès de l'ensemble des fournisseurs de marchandises de la Société. Il n'existe aucune dépendance vis-à-vis de l'un quelconque d'entre eux.

Cependant, le marché de la distribution en ligne sur lequel intervient la Société peut connaître des effets de mode sur certains produits phares, créant une dépendance passagère. La Société estime que le risque lié à des difficultés d'approvisionnement ou à l'absence de ces produits dans son offre, serait nécessairement limité dans le temps et, surtout, affecterait ses concurrents de la même façon. Néanmoins il ne peut être totalement exclu que cela puisse avoir un effet défavorable significatif sur l'image de la Société qui a fondée sa stratégie commerciale sur la meilleure offre de produits et, à terme, sur son activité, sa situation financière ou ses résultats ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1.10 Risques liés aux innovations technologiques

L'activité de la Société est principalement fondée sur la vente de produits informatiques et électroniques grand public. Un des succès de ce marché repose sur le renouvellement régulier des gammes de produits grâce aux innovations technologiques. Cette dépendance pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs si les industriels décidaient de réduire ou étaient limités dans le développement de nouveaux produits. En outre, et bien que la Société ait dans le passé su anticiper l'évolution du marché et les goûts des consommateurs, aucune assurance ne peut être donnée que tel sera le cas à l'avenir.

4.1.11 Risques liés à la baisse des prix des produits informatiques et électroniques grand public

La Société vend des produits informatiques et électroniques grand public dont les prix ont tendance à baisser en raison notamment de l'importance croissante des volumes de vente d'une technologie donnée et des évolutions rapides des innovations technologiques successives. Cette baisse continue des prix est compensée actuellement par une augmentation régulière des volumes et par l'innovation technologique qui renchérit les nouveaux produits offerts. Dans l'éventualité où les volumes ne compenseraient plus la baisse des prix, la Société pourrait connaître une baisse de son activité en valeur, susceptible d'avoir un effet

défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1.12 Risques liés aux clients

Par son positionnement sur un marché grand public, la Société a un portefeuille clients très important où aucun d'entre eux ne représente un pourcentage significatif de son chiffre d'affaires.

La Société n'est que très faiblement exposée au risque d'impayé des commandes client, dans la mesure où elles sont débitées au moment de l'expédition des produits pour l'activité High-Tech ou à la commande pour l'activité Galerie. Ainsi, l'expédition ne peut avoir lieu que si la transaction bancaire a été accomplie avec succès. Cependant, la Société propose à ses clients particuliers le paiement par carte bancaire en trois fois, s'exposant ainsi au risque d'impayé. La Société n'a pas jugé utile de souscrire un contrat d'assurance concernant les transactions en ligne. La Société ayant une activité très réduite dans le secteur de la vente aux entreprises et aux établissements publics, elle n'est que très peu exposée aux risques d'encours clients. Toutefois, la Société ne peut garantir que de telles modalités de paiement et que le taux d'impayés actuel de la Société pourraient être maintenus à des niveaux aussi bas, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa trésorerie, sa situation financière ou ses résultats ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

Afin de se prémunir contre le risque de fraude à la carte bancaire, la Société a mis en place une cellule de vérification des commandes. La Société étudie par ailleurs toutes les opportunités de réduire en amont ce risque d'utilisation frauduleuse de cartes. Grâce à la combinaison de ces actions, le taux de fraude est bas. Cependant, il ne peut être garanti que le taux de fraude pourra être maintenu à son niveau actuel, et une augmentation de ce même taux pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la trésorerie, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1.13 Risques liés aux grèves des transports ou des services postaux

Alors que le processus de passation de commandes se gère exclusivement en ligne, la livraison des biens commandés demeure pour sa part tout à fait traditionnelle. A ce titre, à la date de dépôt du Document de Référence, plus de 50% des colis provenant de la Société sont livrés par La Poste.

Dès lors, un mouvement de grève touchant le secteur des transports ou le service postal pourrait conduire à un allongement non maîtrisé des délais de livraison et affecter la réputation de la Société. Afin d'essayer de se prémunir contre ces risques, qui toucheraient également ses concurrents s'ils étaient avérés, la Société dispose de la possibilité de faire appel à différents transporteurs et peut, en cas de grèves localisées et du fait de son statut de grand compte à La Poste, bénéficier de plates-formes de contournement proposées par La Poste.

4.1.14 Risques liés aux acquisitions ou investissements

La Société a acquis en mars 2009 un fonds de commerce incluant les 2 sites www.topachat.com et www.clust.com, lui permettant de renforcer sa position de leader sur le marché High Tech. La Société a acquis le 1^{er} septembre 2009 certains actifs du site

Alapage.com (adresse internet - URL -, la marque et certains contrats et droits de propriété intellectuelle d'Alapage).

La Société pourrait être amenée à réaliser d'autres acquisitions ou investissements dans des secteurs connexes. Aucune garantie ne peut être donnée sur le fait que la Société parviendra à intégrer avec succès les sociétés acquises, à dégager les synergies escomptées, à maintenir les normes, contrôles, procédures et politiques uniformes, à maintenir de bonnes relations avec le personnel des entités acquises à la suite de changement de direction ni que les revenus supplémentaires générés par chaque acquisition pourront justifier le prix payé pour cette acquisition. Un échec de ces intégrations pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

Une partie de ces acquisitions et investissements pourrait faire l'objet d'une rémunération par remise d'actions de la Société, ce qui pourrait avoir un effet dilutif sur la situation de ses actionnaires. Ces acquisitions et investissements, qu'ils soient rémunérés en espèces ou en actions, pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1.15 Risques liés à une capacité à gérer une croissance rapide

La Société s'adressant à une clientèle principalement constituée de particuliers, la croissance de son chiffre d'affaires lui impose des efforts permanents de rationalisation des opérations afin que la qualité de service demeure irréprochable sans obérer sa rentabilité.

Ainsi, en cas de surcroît d'activité exceptionnel et imprévisible, le fonctionnement logistique de la Société pourrait être perturbé ce qui serait susceptible de porter atteinte à l'image de la Société.

Par ailleurs, les ressources disponibles de la Société pourraient s'avérer inappropriées au regard des objectifs de croissance qu'elle envisage. Au fur et à mesure que sa base de clients augmentera, la Société devra davantage investir dans ses ressources technologiques, ses infrastructures, ainsi que dans d'autres secteurs opérationnels, tout particulièrement en matière de services clientèle, ventes et marketing qui sont autant d'éléments essentiels à sa réussite future. Si la Société n'est pas en mesure de maîtriser sa croissance, la qualité de ses services et du support clients pourrait en être affectée, ainsi que son activité.

Le succès futur de la Société dépend donc, entre autres, de sa capacité à :

- réagir efficacement à une concurrence et une dynamique de marché qui évoluent rapidement et savoir maîtriser les effets de toute opération de croissance externe réalisée par ses concurrents ;
- accroître la notoriété de sa marque et la fidélisation de ses clients ;
- poursuivre son action en matière de formation, de motivation et de fidélisation de ses collaborateurs ;
- attirer et intégrer de nouveaux talents ;

- et développer et améliorer ses procédures opérationnelles, financières, comptables et autres systèmes et contrôles internes.

Dans ce cadre, afin d'accompagner la professionnalisation de ses métiers, Rue du Commerce a renforcé ses équipes marketing et informatique et financières.

4.1.16 Risques liés au développement de la nouvelle plate-forme de e-commerce de la Société

La Société a mis en place au mois de juillet 2007 sa nouvelle plateforme de e-commerce qui consiste à présenter et vendre les produits de milliers de sites marchands partenaires. Ce nouveau modèle économique a été développé dans le cadre d'une stratégie et d'un concept technique novateur.

A cet égard, la réussite de cette nouvelle activité est notamment liée à la capacité de la Société à identifier et associer des marchands partenaires disposant de produits susceptibles d'intéresser les consommateurs.

Ainsi, malgré le déroulement positif de ce nouveau concept depuis son lancement à l'été 2007 (voir paragraphe 6.1.1 du Document de Référence), aucune assurance ne peut être donnée quant à la capacité de la Société à développer de façon satisfaisante cette nouvelle activité.

4.2 Risques liés à l'organisation de la Société

4.2.1 Dépendance à l'égard des dirigeants et des collaborateurs-clés

Le succès de la Société repose notamment sur l'expérience et l'implication de ses principaux dirigeants.

La Société s'est, en particulier, largement appuyée jusqu'au 30 novembre 2008 sur ses deux fondateurs Gauthier Picquart (président du conseil d'administration et directeur général) et Patrick Jacquemin pour le développement de son activité ainsi que pour la définition et la mise en œuvre de sa stratégie.

Monsieur Patrick Jacquemin a quitté le 30 novembre 2008 ses fonctions de directeur général délégué pour réaliser des projets personnels notamment dans le domaine de l'écologie. Ce départ n'a donné lieu à aucun versement d'indemnités de quelque sorte. Monsieur Patrick Jacquemin demeure administrateur et l'un des principaux actionnaires de la Société.

Si la Société venait à perdre les services de son dirigeant, ou en cas d'indisponibilité prolongée de ce dernier, la Société pourrait rencontrer des difficultés pour le remplacer et ses activités pourraient s'en trouver ralenties, ou sa situation financière, ses résultats ou sa capacité à réaliser ses objectifs en être affectés.

Par ailleurs, les succès futurs de la Société dépendent de sa capacité à retenir et à motiver ses collaborateurs-clés et la Société pourrait ne pas être en mesure d'y parvenir pour maintenir sa compétitivité et sa rentabilité. Cette incapacité pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.2.2 Dépendance à l'égard des principaux actionnaires

Les deux fondateurs de la Société, Gauthier Picquart et Patrick Jacquemin, ainsi que les fonds d'investissement Apax Partners et Galiléo exercent une influence déterminante sur la plupart des décisions sociales et notamment celles requérant l'approbation des actionnaires (la distribution des dividendes, la modification des statuts et la décision d'engager des opérations importantes pour la Société). Tout désaccord important entre Gauthier Picquart et Patrick Jacquemin sur la stratégie de la Société pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

En outre, dans l'hypothèse où l'un de ces actionnaires venait à vendre sur le marché un nombre important d'actions de la Société, le cours de l'action pourrait être affecté selon les conditions du marché au moment de la vente, les modalités et le volume de celle-ci, ses motivations et la perception qu'en aurait le public.

4.3 Risques de marché

4.3.1 Risque de taux de change

La Société n'a aucune position nette dans une quelconque devise étrangère au 31 mars 2010.

La Société estime que le risque de change auquel elle est exposée dans le cadre de son activité n'est pas significatif, dans la mesure où elle réalise plus de 95% de ses achats en euros. En effet, les achats effectués par Rue du Commerce en dollars américains représentent un pourcentage inférieur à 4%. La Société répercute intégralement sur son prix de vente les variations éventuelles du dollar. Le chiffre d'affaires, les charges d'exploitation, les dépenses d'investissement, actifs et passifs de la Société sont libellés en euros.

Cependant, une hausse significative du dollar américain au détriment de l'euro pourrait avoir une incidence directe sur les prix des produits et donc sur l'activité de la Société. En effet, la plupart des produits vendus par la Société sont fabriqués en Asie et aux Etats-Unis d'Amérique et sont vendus à des importateurs européens sur la base du dollar américain.

Voir également le paragraphe intitulé "Risque de change" de la note 21 (Politique de gestion des risques financiers) de l'annexe aux comptes consolidés de la Société.

4.3.2 Risque sur actions

Il n'existe pas de risque significatif lié à une fluctuation du marché boursier dans la mesure où la trésorerie de la Société est placée en produits monétaires sans risques, pour les besoins d'une gestion prudente de sa trésorerie.

La Société n'a fait aucun placement en SICAV monétaire dynamique. La totalité des placements sont faits en SICAV régulières.

A l'exception des actions Rue du Commerce détenues au titre du contrat de liquidité signé avec la société Portzamparc et du contrat d'investissement mis en place le 1^{er} avril 2009, Rue du Commerce n'auto détient aucune de ses actions. Au 31 mai 2010, la Société était propriétaire de 59 035 actions en propre d'une valeur nominale de 0,25 euros chacune et d'une valeur nette comptable de 229.240,07 euros.

Voir également le paragraphe intitulé "Risque sur actions" de la note 21 (Politique de gestion des risques financiers) de l'annexe aux comptes consolidés de la Société.

4.3.3 Risque de taux d'intérêt et de liquidité

Historiquement, la Société a financé sa croissance grâce à ses actionnaires, la Société n'ayant recours à l'endettement que de manière ponctuelle et pour financer des projets précis.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2010, la Société disposait de facilités de trésorerie accordées à court terme qui n'ont été que partiellement utilisées. Ces facilités de trésorerie, décrites dans le tableau ci-dessous, ne font l'objet d'aucun *covenant*.

Nature de la dette	Taux d'Intérêt	Montant (euros)	Échéance	Couverture
Découvert autorisé LCL	Variable	2 millions (1)	14/10/2010	Aucune
Découvert autorisé HSBC	Variable	1 million	indéterminée	Aucune
Crédit de campagne HSBC	Variable	2 millions	31/03/2010	Aucune
Découvert autorisé ABN AMRO	Variable	1 million	indéterminée	Aucune

(1) Pour la campagne 2009/2010, ce montant a été porté à 10 millions du 15 octobre 2009 au 16 janvier 2010

Au 31 mai 2010, la trésorerie nette consolidée de la Société est de 7.541.461,40 euros.

Les facilités de trésorerie accordées par les banques sont renouvelées et renégociées chaque année. Des discussions auront lieu au cours du second semestre 2010 pour renouveler les facilités de trésorerie d'un montant analogue à ceux consentis à l'exercice précédent, permettant de couvrir les besoins de financement maximum estimés pour l'exercice en cours. A ce jour, aucune indication n'a été donnée par les banques partenaires concernant une remise en cause éventuelle des lignes de crédit ayant été accordées.

Compte tenu de sa position de trésorerie, la Société n'est actuellement exposée à aucun risque de liquidité. Pour les mêmes raisons, la Société n'est pas exposée à un quelconque risque de taux d'intérêt et n'a en conséquence, à ce jour, pas mis en place de mesure particulière pour assurer le suivi de la gestion de ce risque.

Il est par ailleurs précisé que la Société n'a pas recours à des instruments financiers à terme constitutifs de dérivés de crédits.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Voir également le paragraphe intitulé "Risque de taux d'intérêt et de liquidité" de la note 21 (Politique de gestion des risques financiers) de l'annexe aux comptes consolidés de la Société.

4.4 Risques juridiques

4.4.1 Faits exceptionnels et litiges

La Société est, ou est susceptible d'être, impliquée dans un certain nombre de procédures juridictionnelles dans le cours normal de ses activités. Des dommages et intérêts sont, ou peuvent être, demandés dans le cadre de certaines de ces procédures.

- Litige fiscal :

Rue du Commerce s'est vue notifier le 14 novembre 2005 par l'administration fiscale un redressement en matière de TVA au titre des années 2002, 2003 et 2004 d'un montant total de 2 488 milliers d'euros.

A l'appui de sa décision, l'administration fiscale a cru pouvoir remettre en cause le droit à déduction de la TVA que Rue du Commerce avait payée à certains fournisseurs au motif que ceux-ci s'étaient abstenus de la reverser au Trésor Public et faisant état de liens supposés entre Rue du Commerce et ces fournisseurs.

Dans ce cadre, au mois de juillet 2007, l'administration fiscale a mis en œuvre le recouvrement de la rectification de TVA d'un montant de 2.488 milliers d'euros, la Société s'en étant acquitté au mois d'août 2007.

Dans le cadre de l'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2006, en application des principes et règles comptables en vigueur et par souci de transparence vis-à-vis de ses actionnaires, la Société avait décidé de constituer une provision correspondant à 100% du montant notifié. Cette provision a donc été reprise au cours du 1^{er} semestre de l'exercice ouvert au 1^{er} avril 2007, concomitamment au paiement effectué en août 2007.

Après analyse des fondements de ce redressement, Rue du Commerce estime ne pas être responsable des agissements desdits fournisseurs et a décidé de le contester avec détermination par toutes les voies de recours légales. Rue du Commerce a déposée en mars 2010 un mémoire introductif d'instance devant le Tribunal Administratif de Montreuil afin de contester l'ensemble des rappels de TVA et des pénalités mis à sa charge, tant sur la forme que sur le fond.

Dans le cadre d'une réflexion de prudence, il est par ailleurs précisé que les dirigeants de la Société sont susceptibles d'encourir, en tant que primo délinquants, une peine pouvant être prononcée par le Tribunal de Grande Instance de Paris qui, compte tenu de la jurisprudence actuelle, ne saurait aller au-delà de six mois d'emprisonnement avec sursis et 30.000 euros d'amende.

Néanmoins, il apparaît que dans des situations comparables à celles de la Société, (i) l'intention délictuelle sur le plan pénal n'a été prouvée par l'administration fiscale que dans des cas très limités et que (ii) des relaxes ont été obtenues.

- Litige SORECOP et Copie France :

Les informations relatives au litige opposant Monsieur Patrick Jacquemin à la SORECOP et COPIE France figurent à la section 16.1.2 du présent Document de Référence.

Dans ce cadre, Monsieur Patrick Jacquemin a cité Rue du Commerce à comparaître devant la chambre correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de Bobigny en qualité de civilement responsable des infractions qui lui sont reprochées. Le Tribunal a décidé au cours de l'audience du 25 juin 2009 d'annuler l'ordonnance de renvoi. Une nouvelle ordonnance de renvoi a été rendue, mais non encore audiencée par le tribunal.

La Société estime que la nature ou les montants sur lesquels portent les litiges ou situations contentieuses connus ou en cours à ce jour ne justifient pas la constitution d'une quelconque provision et ne devraient pas affecter sa situation financière consolidée de façon significative en cas d'issue défavorable.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

4.4.2 Droits de propriété intellectuelle et industrielle

La Société est propriétaire ou dispose valablement des droits d'utilisation des droits de propriété intellectuelle et industrielle, notamment des marques, logos et noms de domaine qu'elle utilise dans le cadre de ses activités. La société a mis en place depuis plusieurs années un système de surveillance de son portefeuille de marques et noms de domaines afin de défendre ses droits. Cette surveillance est assurée par un conseil juridique externe spécialisé en propriété intellectuelle et industrielle. Toutefois, la Société ne peut être certaine que les démarches entreprises en France pour protéger ses droits de propriété intellectuelle et industrielle seront efficaces ou que des tiers ne pourront pas contrefaire, détourner ou faire annuler ses droits de propriété intellectuelle ou industrielle.

Rue du Commerce est titulaire des marques suivantes, qui ont été déposées, dans divers pays, pour désigner différents produits et/ou services des différentes classes de la classification internationale :

A50
acinquante
ademiprix
ademipri
demiprix
Alapage.com (semi figurative)
Alapage.com
alapage.com
alapage (semifigurative)
alapage (figurative)
alapage mobile
APACH (semi-figurative)
A plusieurs on obtient le meilleur
ATJAZZ (semi-figurative)
Avenida del comercio.es
Avenue Micro
BUY SIMULATOR
CDANDCO (semi-figurative)
CIRCL (semi-figurative)
COM
CLUST
Config'o'matic
Consomacteur
DEALPARTNERS
Delaware (semi-figurative)
<http://www.rue du commerce.fr>
Kansas (semi-figurative)
Kitevolution
La garantie Zen
Lancez vous dans les affaires!
larueducommerce
larueducommerce.com
L'ekonom
Les offre 1 euros
Les plus 1 euros
Les packs 1 euros
L'offre du jour
Loisirs actifs
Magik (semi-figurative)
Marcopoly

MobilIT (semi-figurative)
ModernIT (semi-figurative)
Moi puissance nous
n'bOOK
NUMERISHOP
OriginalIT (semi-figurative)
Packs 1 euros
Packs pro 1 euros
Packs 1 euros
Paseo del comercio.es
PC d'intégration
PC BUDGET
PIXELPRICE
Planete Livre
Premiers à rêver, premiers servis
RapidIT (semi-figurative)
RDC.fr Rue du Commerce
Rua Do Comércio
Rue de l'habitat
RUE DU COMMERCE
RUE DU COMMERCE.com
Simple , sûr... Clust!
SITES DE COMMERCE
SpiritualIT (semi-figurative)
TC TECHNO CENTER.fr (semi-figurative)
Teach and toys
TechnicIT (semi-figurative)
TEKNOGLAM
TOXIK (semi-figurative)
T-TOP ACHAT
TOP ACHAT
TOP ACHAT COM
UNE ADRESSE, TOUT LE HIGH TECH
UNIONDREAM
UNIONDREAM TRAVEL
WEBMERCIAL
www.Calle del Comercio.es (semi-figurative)
www.RuadoComércio.com (semi-figurative)
www.RuadoComércio.pt (semi-figurative)
www.rue despromos.com (semi-figurative)
www.rue des Promotions.com (semi-figurative)
www.rue des Soldes.com (semi-figurative)
www.Rue du Commerce.fr (semi-figurative)



www.rueducommerce.com

WWW.Rue du commerce.com Aujourd'hui, c'est ça le commerce!

www.Rue du Commerce.com Un point, c'est tout

www.Rue du Commerce.com Un point pour tout

UNE ADRESSE, TOUT LE HIGH-TECH

Plaque (figurative)

Pouce top achat (figurative)

Il n'existe pas d'autre marque enregistrée dont la Société soit titulaire au jour du dépôt du Document de Référence.

Etant donné l'importance de la reconnaissance des marques de la Société, toute contrefaçon ou détournement de ce type pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.4.3 Réglementation et risques liés à son évolution

La Société n'est soumise à aucune autorisation préalable d'exploitation. Toutefois, elle est soumise aux dispositions législatives et réglementaires applicables aux activités de commerce électronique.

Les principales dispositions et obligations légales applicables en France à l'activité de commerce électronique de la Société sont les suivantes :

- la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée, notamment, par la loi n°2004-801 du 6 août 2004 et la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 imposant une obligation de déclaration ou de demande d'autorisation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) pour tout traitement automatisé ou non de données à caractère personnel contenues ou appelées à figurer dans des fichiers de la Société ainsi qu'un ensemble d'autres obligations relatives à la collecte, au traitement et à la conservation de ces données. Une sensibilité accrue du public sur ces questions de protection de la vie privée et des données personnelles et des changements dans la législation auxquels la Société pourrait avoir à se conformer pourraient limiter sa capacité à utiliser de telles informations personnelles pour son activité et, plus généralement, affecter la perception d'Internet par le public en tant que marché de biens et services. Cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs ;
- les articles L. 121-16 et suivants du Code de la consommation, issus de l'ordonnance 1001-741 du 23 août 2001 transposant la directive 97/7 du 20 mai 1997 concernant la protection des consommateurs en matière de contrats conclus à distance, mettant notamment à la charge du vendeur des obligations spécifiques en matière d'information préalable et précisant le droit de rétractation du consommateur en matière de vente à distance ;
- la loi du n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique (la « LCEN ») venant transposer la Directive communautaire 2000/31/CE du 8 juin 2000, relative à certains aspects juridiques des services de la société de l'information, et notamment du commerce électronique, dans le marché intérieur (dite « directive sur le commerce électronique »).

La LCEN énonce un ensemble de règles applicables spécifiquement au commerce électronique, dont notamment :

- la responsabilité de plein droit du vendeur à l'égard de l'acheteur de la bonne exécution des obligations résultant du contrat, que ces obligations soient à exécuter par le vendeur ou d'autres prestataires à moins que l'inexécution ne résulte du fait de l'acheteur, d'un fait extérieur et imprévisible, du fait d'un tiers étranger à l'exécution du contrat soit à un cas de force majeure ;
- l'obligation de faire apparaître un ensemble de mentions dites « légales » concernant la personne éditant à titre professionnel un service de communication au public en ligne et son fournisseur d'hébergement ;

- l'obligation d'informer les consommateurs concernant notamment son identité et le prix des produits ou services proposés, les conditions contractuelles, les différentes étapes à suivre pour la conclusion du contrat et les moyens techniques permettant de corriger les données communiquées avant la conclusion définitive du contrat ;
 - l'obligation de permettre au consommateur de pouvoir corriger d'éventuelles erreurs dans sa commande avant de la confirmer et l'obligation pour le vendeur de confirmer au consommateur la commande passée ;
 - l'obligation de conserver le contrat passé par voie électronique pendant une durée de 10 ans pour tout contrat d'un montant supérieur à 120 Euros (décret n°2005-137 du 16 février 2005) ;
 - les obligations particulières relatives à la passation de contrats électroniques au moyen de courriers (Ordonnance n°2005-674 du 16 juin 2005).
- l'ordonnance n° 2005-136 du 17 février 2005 relative à la garantie de conformité du bien au contrat due par le vendeur au consommateur, qui apporte trois modifications importantes au droit applicable à la vente d'un professionnel à un consommateur :
 - elle crée une nouvelle garantie légale de conformité et de garantie contre les vices cachés qui se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien (articles L. 211-4 et suivants du Code de la consommation) ; et
 - elle crée une présomption simple d'existence du défaut de conformité lors de la délivrance pendant les six premiers mois qui suivent ladite délivrance (article L. 211-7 du Code de la consommation).
- la loi n° 2008-3 du 3 janvier 2008, pour le développement de la concurrence au service des consommateurs (dite loi "Chatel") qui impose une série de nouvelles mesures dans le domaine des communications électroniques. Ces mesures concernent notamment la vente à distance et les acteurs du e-commerce :
 - Création de l'obligation pour le professionnel, d'indiquer avant la date de conclusion d'un contrat passé à distance, la date à laquelle il exécutera sa prestation ou livrera le bien. A défaut, il sera réputé devoir exécuter le contrat dès la conclusion de celui-ci (article L. 121-20-3 du Code de la consommation) ;
 - Une assistance non surtaxée : les moyens de communication permettant au consommateur de suivre l'exécution de sa commande, d'exercer son droit de rétractation ou de faire jouer la garantie ne doivent supporter que les coûts de communications, à l'exclusion de tout coût complémentaire spécifique (article L. 121-19 du Code de la consommation). Par ailleurs, doivent notamment être indiquées les « coordonnées téléphoniques permettant d'entrer effectivement en contact » avec le professionnel ;

- Obligation d'informer le consommateur, non seulement de l'existence d'un droit de rétractation, mais également de "ses limites éventuelles ou, dans le cas où ce droit ne s'applique pas", de son absence (article L. 121-18 du Code de la consommation) ;
- En cas d'exercice du droit de rétractation, obligation pour le professionnel de rembourser au consommateur la totalité des sommes versées, dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 30 jours suivant la date à laquelle ce droit a été exercé (article L. 121-20-1 du Code de la consommation).

L'évolution de la législation et de la réglementation applicable à l'activité de commerce électronique en France tend ainsi à une protection accrue du consommateur.

La Société estime avoir suffisamment anticipé et intégré ces évolutions, et que celles-ci ne devraient générer d'effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

Néanmoins des modifications rapides et/ou importantes de la législation et/ou de la jurisprudence française ou européenne pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses projets et/ou objectifs.

4.5 Assurance et couverture des risques

La Société a mis en place une politique de couverture des principaux risques liés à son activité et susceptibles d'être assurés, sous réserve des franchises ou exclusions usuelles imposées par le marché.

La Société a souscrit plusieurs polices d'assurances dont les principales sont les suivantes :

- assurance responsabilité civile exploitation exclusivement : cette police couvre la responsabilité civile de la Société au titre de l'exploitation de ses activités dans ses locaux exclusivement pour un montant de 8.000.000 euros (non indexé, par sinistre) tout dommages confondus et avec les limites particulières suivantes :
 - (i) tous dommages résultant de la faute inexcusable (1.000.000 euros par an),
 - (ii) tous dommages matériels garantis et dommages immatériels qui en résultent directement (1.600.000 euros par sinistre),
 - (iii) tous dommages causés aux biens confiés et/ou prêtés (100.000 euros par sinistre),
 - (iv) vols, abus de confiance, escroqueries et/ou détournements des préposés ou négligences facilitant un vol (35.000 euros par sinistre),
 - (v) tous dommages immatériels consécutifs (350.000 euros par sinistre),
 - (vi) atteinte à l'environnement d'origine accidentelle (650.000 euros par an).

La prime relative à cette police d'assurance comptabilisée par la Société au cours de l'exercice 2009/2010 s'est élevée à 12.182 euros.

- assurance Multirisques : cette police couvre
 - une garantie perte d’exploitation dans la limite contractuelle de 170.025.000 euros pour une période d’indemnisation maximale de 12 mois,
 - les stocks de la Société dans la limite de 55 millions d’euros pour les capitaux assurés, dans les cas suivants : incendie, foudre et explosions, chute d’avion, choc de véhicule, tempêtes, dégâts des eaux, attentats et vandalisme,
 - les risques informatiques (TRI), à savoir les dommages causés à l’ensemble des matériels informatiques, bureautiques, télématiques et des équipements fixes de service. Le montant assuré pour les dommages aux biens s’élève à 750.000 euros plus frais de reconstitution et frais supplémentaires d’exploitation,
 - les risques locatifs professionnels (usage de bureaux exclusivement) : ces polices couvrent les dommages causés au contenu des locaux de la Société situés à Lyon, à Saint-Ouen et à Aix-en-Provence par l’incendie, le vol, le vandalisme, les dégâts des eaux et les bris de glace, l’ensemble des sites bénéficiant d’une couverture totale 165.800 euros.

La prime relative à cette police d’assurance comptabilisée par la Société au cours de l’exercice 2009/2010 s’est élevée à 109.450 euros.

- assurance responsabilité professionnelle des dirigeants : cette police couvre la responsabilité civile des dirigeants de la Société, de ses filiales et des employés mis en cause avec un dirigeant dans le cadre d’une réclamation, pour les fautes commises dans l’exercice de leurs fonctions. Cette police est étendue dans le cadre des réclamations liées aux rapports sociaux ainsi qu’aux prestations de consultants en gestion de crise survenue pendant la période d’assurance. Le montant garanti est plafonné à 3.000.000 euros.

La prime relative à cette police d’assurance comptabilisée par la Société au cours de l’exercice 2009/2010 s’est élevée à 14.570 euros.

- assurance Auto-mission : cette police couvre les dommages causés à l’occasion d’un accident avec un véhicule personnel dans le cadre d’une utilisation professionnelle dans la limite de 30.000 euros par sinistre.

La prime relative à cette police d’assurance comptabilisée par la Société au cours de l’exercice 2009/2010 s’est élevée à 1.238 euros.

La Société estime que ces garanties prennent en compte la nature des risques encourus par elle et sa filiale et sont en adéquation avec les capacités des offres actuelles du marché de l’assurance pour des structures de taille et d’activité similaires.

4.6 Risques industriels et environnementaux

La Société n'est soumise à aucun risque environnemental lié à des rejets toxiques au stockage de matières dangereuses. La Société et son prestataire logistique sont responsables de l'élimination des déchets d'emballages reçus des fournisseurs, qui sont soit recyclés, soit enlevés par les sociétés spécialisées.

A cet égard, la directive 2002/96/CE relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), parue au Journal officiel de l'Union Européenne du 13 février 2003, impose notamment aux distributeurs de produits d'équipement électriques et électroniques l'obligation de proposer la reprise gratuite de l'ancien appareil lors de la vente d'un nouvel appareil similaire. La directive susvisée a été transposée en droit français par le décret n°2005-829 du 20 juillet 2005 relatif à la composition des équipements électriques et électroniques et à l'élimination des déchets issus de ces équipements, ainsi que par l'insertion de l'article L. 541-10-2 du Code de l'environnement par la loi n° 2005-1720 du 30 décembre 2005. Ces dispositions fixent notamment les obligations des producteurs et distributeurs en matière de collecte et de traitement des déchets susmentionnés.

Dans ce cadre, afin de se conformer à ses obligations législatives et réglementaires en matière de traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques, la Société a conclu un contrat avec la société Eco-Systèmes, société ayant été agréée par arrêté conjoint des Ministères concernés daté du 9 août 2006 et publié au Journal Officiel le 12 août 2006, dans le cadre duquel cette dernière s'engage notamment à procéder ou faire procéder pour le compte de la Société à la collecte, à l'enlèvement et au traitement des déchets mentionnés ci-dessus.

A cet égard, une évolution de la réglementation vers une responsabilité croissante du fournisseur dans la collecte des déchets pourrait engendrer des coûts supplémentaires pour la Société et avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

CHAPITRE 5 INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

5.1 Histoire et évolution de la Société

5.1.1 Raison sociale et nom commercial de la Société

La dénomination sociale et le nom commercial de la Société est : « Rue du Commerce ».

5.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement de la Société au registre du commerce et des sociétés, code APE, numéro SIRET

La Société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le numéro 422 797 720.

Le code APE de la Société est 4791B et son numéro SIRET est le 422797720 00030.

5.1.3 Date de constitution et durée de la Société

La Société a été constituée le 27 avril 1999, pour une durée de quatre-vingt dix neuf ans, à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, soit jusqu'au 26 avril 2098, sauf cas de prorogation ou de dissolution anticipée.

5.1.4 Siège social, forme juridique de la Société et législation régissant ses activités

Le siège social de la Société est situé 44-50, avenue du Capitaine Glarner à Saint-Ouen (93400).

Son numéro de téléphone est le 01 41 66 18 00.

La Société est une société anonyme de droit français à conseil d'administration régie par les lois et règlements français en vigueur et notamment par le livre II du Code de commerce et le décret n°67-236 du 23 mars 1967 ainsi que par ses statuts.

5.1.5 Historique

Création (1999 – 2000)

La Société est créée en avril 1999 par Patrick Jacquemin et Gauthier Picquart avec pour objet de distribuer des produits informatiques et électroniques grand public par Internet. Le site www.rueducommerce.com est mis en ligne le 9 août 1999 avec environ 9.000 références, essentiellement informatiques. La Société compte un effectif de 5 personnes.

Confortée par le succès de ses ventes (en septembre 1999, un mois après sa mise en service, la Société a généré un chiffre d'affaires d'environ 122.000 euros) mais consciente que la concurrence est vive et qu'il faut faire connaître rapidement la marque et le site www.rueducommerce.com, la Société lève des capitaux auprès de *business angels* et de sociétés de capital risque, s'engage dans une campagne de communication dynamique et procède à des recrutements significatifs, comptant un effectif de près de 30 personnes fin 1999.

Le premier exercice, clos le 31 mars 2000, se solde par un chiffre d'affaires de 3 millions d'euros, une perte de 3 millions d'euros et un effectif d'environ 50 personnes.

L'exercice clos le 31 mars 2001 est consacré à l'accroissement de la notoriété de la Société et à l'accroissement de ses parts de marché, et se solde par un chiffre d'affaires de 15 millions d'euros et une perte de 7,6 millions d'euros.

Vers la rentabilité (2001 – 2002)

En juin 2001, Rue du Commerce acquiert la société CD & Co (6 millions d'euros de chiffre d'affaires) principalement positionnée sur la vente de logiciels par catalogue et sur Internet. Cette acquisition permet d'accroître le chiffre d'affaires et les effectifs qui atteignent désormais 120 personnes.

L'exercice clos le 31 mars 2002 se solde par un chiffre d'affaires de 22 millions d'euros et une perte de 5,1 millions d'euros.

Après cette phase initiale de création et d'investissement, la Société se fixe pour objectif d'être à l'équilibre avant la fin de l'exercice clos le 31 mars 2003. Pour y parvenir, elle restructure la Société en (i) abandonnant son activité *Business to Business* (B to B), (ii) améliorant sa politique de développement commercial (lancement de promotions, offres journalières,...), (iii) rationalisant sa politique d'achats, sa gestion et ses dépenses (notamment de communication), et (iv) réduisant ses effectifs, qui passent de 120 à 65 personnes.

Dès octobre 2002, les efforts accomplis permettent à la Société d'atteindre l'équilibre financier. Les équipes ont atteint leur objectif sans pour autant brider le développement : l'exercice clos le 31 mars 2003 se solde par un chiffre d'affaires de 45 millions d'euros, en hausse de 100% par rapport à l'exercice précédent, et un résultat net positif de 100.000 euros.

Croissance accélérée et rentable (depuis 2003)

L'exercice 2003-2004 est celui du renforcement de la notoriété de la marque et de la Société en tant que distributeur spécialiste de produits informatiques et électroniques grand public, grâce à une politique commerciale agressive (mise en place de services, achats d'impulsions...), et au développement de nouvelles gammes de produits (téléphonie, DVD...).

L'exercice clos le 31 mars 2004 se solde par un chiffre d'affaires de 108,7 millions d'euros, en hausse de 140% par rapport à l'exercice précédent, et un résultat net positif de 2,7 millions d'euros.

La Société continue de croître rapidement, orientant sa stratégie sur un renforcement de son offre de produits, de prix et de services (lancement en juin 2004, de son offre « 3 fois sans frais » permettant à un acheteur de payer en 3 mensualités sans frais toute commande supérieure à un certain montant, campagne de publicité comparative en novembre 2004...). Cette stratégie permet à la Société d'homogénéiser davantage la répartition de son chiffre d'affaires entre ses différentes gammes de produits. La part des produits informatiques et de mobilité passe ainsi de 60% du chiffre d'affaires en 2002 à 52% en 2004.

L'exercice clos le 31 mars 2005 se solde par un chiffre d'affaires de 178,6 millions d'euros, en hausse de plus de 63% par rapport à l'exercice précédent, et un résultat net positif de 7,8 millions d'euros (comprenant l'activation d'une charge d'impôt différé à hauteur de 2,6 millions d'euros et la prise en compte d'une charge de 0,5 million d'euros liée à l'attribution de BSPCE, conformément aux normes IFRS), en hausse de 188% par rapport à l'exercice précédent. Le taux de croissance du chiffre d'affaires de la Société est significativement plus élevé que celui du secteur (la croissance moyenne de l'activité pour le commerce en ligne en 2004 est de 53%). (Source : FEVAD (Fédération des entreprises de vente à distance) – Estimations 2005 Chiffres clés).

La Société s'introduit sur l'Eurolist d'Euronext en septembre 2005. L'exercice clos le 31 mars 2006 se traduit par une poursuite de la croissance (+26% de croissance du CA), dans un contexte de marché toujours porteur. Cependant, les conditions de marchés se sont sensiblement modifiées, avec un renforcement de la concurrence, et une période moins porteuse en matière d'innovations technologiques que les années précédentes (apparition des appareils photos numériques, des lecteurs DVD, des baladeurs MP3). En raison d'une diminution du taux de marge brute, notamment sur le deuxième semestre, le résultat opérationnel courant est en recul par rapport à l'exercice précédent à 3,4 millions d'euros. En raison du passage d'une provision de 2,5 millions d'euros pour litige fiscal (voir chapitre 4 – facteurs de risques), et des frais d'introduction en Bourse (pour 1 million d'euros), le résultat net de l'exercice ressort à - 1 million d'euros.

L'exercice clos au 31 mars 2007 se solde par un chiffre d'affaires de 269,2 millions d'euros, en hausse de 19,2% par rapport à l'exercice précédent, pour un résultat opérationnel courant de 0,7 million d'euros et un résultat net après impôts positif de 0,3 million d'euros. Par ailleurs, le deuxième semestre de l'exercice clos au 31 mars 2007 marque une rupture avec la tendance dégagée au cours des exercices précédents qui étaient caractérisés par une forte croissance mais une dégradation de la marge. En effet, la progression du chiffre d'affaires de la Société s'est accompagnée d'une réflexion stratégique engagée au cours du premier semestre dudit exercice. Cette réflexion a abouti en une évolution du modèle de Rue du Commerce visant à privilégier une croissance maîtrisée et rentable de l'activité, en recentrant cette dernière sur les produits présentant une marge plus importante, en développant les offres de services associés et en mettant en place une régie interne de publicité. D'autre part, la Société a également fait évoluer sa politique de frais de port et mis en place des frais de dossier lors du choix par le consommateur d'un financement en « trois fois ».

L'exercice clos au 31 mars 2008 se solde par un chiffre d'affaires de 309,1 millions d'euros, en hausse de 14,8% par rapport à l'exercice précédent, pour un résultat opérationnel courant de 3,5 million d'euros et un résultat net après impôts positif de 2,8 million d'euros.

En continuité de la réflexion stratégique menée au cours de l'exercice précédent, une nouvelle plateforme de e-commerce consistant à présenter et vendre les produits de milliers de sites marchands partenaires a été lancée par la Société à compter du mois de juillet 2007 (Catégories accessibles sur le site www.rueducommerce.com). Au 31 mars 2008, près de 450 sites ont rejoint la Galerie offrant ainsi un référencement de plus de 200.000 produits. Depuis novembre 2007, le trafic mensuel de la Galerie a doublé, permettant aux sites marchands partenaires de réaliser des chiffres d'affaires significatifs.

L'exercice clos au 31 mars 2009 se solde par un chiffre d'affaires de 319,7 millions d'euros, en hausse de 3,4% par rapport à l'exercice précédent, pour un résultat opérationnel courant de 2,2 millions d'euros et un résultat net après impôts positif de 2,1 millions d'euros.

Dans un environnement économique se dégradant tout au long de la période, la position de leader de la Société dans le high-tech a été renforcée par l'acquisition le 3 mars 2009 du fonds de commerce incorporant les sites historiques www.topachat.com et www.clust.com et le lancement des packs « 1 euro », lancement accompagné par la 1^{ère} campagne de publicité à la télévision. Par ailleurs, la Société a continué la mise en place de la Galerie Marchande, avec un volume d'affaires généré chez nos partenaires de 19,5 millions d'euros.

L'exercice clos au 31 mars 2010 se solde par un chiffre d'affaires de 352,6 millions d'euros, en hausse de 10,3 % par rapport à l'exercice précédent, pour un résultat opérationnel courant de 0,3 et un résultat net après impôts positif de 0,4 million d'euros.

La société a su profiter de l'opportunité constituée par l'acquisition des sites Topachat et Clust en fin d'exercice précédent pour afficher une croissance à 2 chiffres alors que le marché, dans un contexte de crise, est en baisse constante depuis 2008. La concurrence pèse cependant fortement sur les marges. A l'inverse, la Galerie continue son développement soutenu avec un volume d'affaires réalisé par nos partenaires de 45,1 millions d'euros. En 2011, la Société entend poursuivre en dépit d'un environnement très dégradé le modèle de croissance rentable mis en œuvre depuis plusieurs années autour des produits *high tech*, des services et de la Galerie.

5.2 Investissements

5.2.1 Principaux investissements réalisés au cours des trois derniers exercices

L'activité de la Société est par nature peu capitalistique. L'activité logistique est sous traitée à un prestataire spécialisé et ne génère de ce fait pas d'investissement. Les seuls investissements supportés par la Société au cours des trois derniers exercices sont constitués par des investissements informatiques (serveurs, logiciels ou systèmes téléphoniques) et l'acquisition d'actifs corporels et incorporels liés aux sites Topachat, Clust et Alapage.

Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2010, les investissements se sont élevés à 1.468 milliers d'euros.

5.2.2 Principaux investissements en cours

Afin d'accompagner le développement de sa nouvelle plateforme de e-commerce « Galerie », la Société s'est dotée de locaux supplémentaires et entend également procéder à de nouveaux recrutements.

5.2.3 Principaux investissements ayant fait l'objet d'engagements fermes de la part des organes de direction

Néant.

CHAPITRE 6 APERÇU DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

6.1 Principales activités de la Société

6.1.1 Offre de produits et services

La Société a une position de leader de la distribution en ligne de produits informatiques et électroniques grand public en France. Son site historique www.rueducommerce.com, ainsi que les sites nouvellement acquis, www.topachat.com et dans une moindre mesure www.clust.com, offrent une large gamme de produits composée essentiellement de produits informatiques, photo et vidéo numérique, hifi et son numérique ainsi que de nombreux services associés, le tout à des prix très compétitifs. Le site www.alapage.com offre essentiellement des biens culturels.

Produits

Le site historique www.rueducommerce.com propose un choix complet de plus de 12.000 références de produits à la pointe de l'innovation technologique parmi les plus grandes marques à des prix compétitifs. Le tableau ci-dessous illustre la répartition du chiffre d'affaires en fonction des principales catégories de produits vendus :

En % du chiffre d'affaires (normes IFRS)	Exercice clos le 31 mars 2008	Exercice clos le 31 mars 2009	Exercice clos le 31 mars 2010
Informatique & Téléphonie	52%	54%	58%
TV et lecteurs DVD	17%	18%	18%
Photo et vidéo numériques	17%	14%	11%
Autres	14%	14%	13%
TOTAL	100%	100%	100%

Services

Au cours des années passées, la Société a souvent été pionnière dans le domaine des services proposés en pratiquant une politique de prix et de services innovante, visant à offrir à ses clients le niveau de service le plus élevé, comparable à celui proposé par les acteurs de la distribution traditionnelle les plus dynamiques en la matière.

La Société a ainsi développé son offre de service dans les domaines suivants :

- (i) le conseil avant vente (aide à la commande, choix des produits...) :
- un service téléphonique de conseil (ligne surtaxée) ;
 - mise à disposition d'un système de notation des produits de la Société ;
 - accès aux résultats de tests effectués par la Société sur certains produits ;
 - existence d'un forum, véritable lieu d'échange entre les clients et/ou les visiteurs du site ;

- (ii) le confort d'achat :
- une transparence totale sur la disponibilité des produits : le site affiche en temps réel le niveau des stocks disponibles ; environ 80% des produits vendus chaque jour sur le site sont en stock ;
 - un suivi en temps réel de la commande via :
 - un service téléphonique dédié ;
 - une visualisation sur le site avec des liens vers les sites des transporteurs ;
 - une période de rétractation légale étendue de 7 à 15 jours ;
- (iii) la souplesse des moyens de paiement :
- 2 moyens de paiement pour l'ensemble des commandes sont acceptés : cartes bancaires ou cartes de fidélité (carte Rue du Commerce, carte Cofinoga et carte Privilège) ;
 - 6 moyens de paiement supplémentaires pour les commandes de produits high-tech sont disponibles : chèques, mandat cash, paiement en 3 fois, carte Aurore, American Express ou Paypal ;
 - le débit des cartes bancaires se fait pour les produits livrés par Rue du Commerce au moment de l'expédition des commandes, et non à la commande (en partenariat avec ATOS). Rue du Commerce fut l'un des premiers sites en France à pratiquer ce débit à l'expédition de la commande, lui permettant d'éviter tout flux de trésorerie en cas d'annulation d'une commande par un client ;
- (iv) les garanties du service après vente :
- à travers le « Contrat OR » : Ce service permet, en cas de panne du produit pendant la première année suivant l'achat du produit, d'obtenir dès réception et vérification du caractère défectueux du produit par la Société un bon d'achat d'un montant égal à la valeur d'origine du produit ;
 - à travers la garantie du constructeur : la réparation des produits est alors assurée par les constructeurs dans un délai qui peut varier, en général entre 4 et 8 semaines. La Société assure alors la logistique en amont et en aval avec le constructeur ;
 - à travers une offre d'extension de garantie, vol et casse ainsi que des services à domicile.
- (v) l'assurance du meilleur prix : la Société a été le précurseur du « remboursement de la différence » dans le cas où le client trouverait le même produit à un meilleur prix sur un site français concurrent. Ce service apporte une forte notoriété au site sans altérer sa rentabilité.

Au mois de décembre 2006, la Société a mis en place une plate-forme de petites annonces généralistes et gratuites selon le modèle *CtoC* pouvant notamment être mises en valeur par l'emploi de la vidéo. En accédant à cette plateforme, les internautes peuvent acheter et vendre sur le site Internet www.rueducommerce.com tout type de produits et de services sans facturation de commission. Dans le cadre de ce service, la mise en ligne de l'annonce est réalisée directement par le vendeur qui détermine le prix du produit, et toute transaction financière intervient directement entre le vendeur et l'acheteur. Les équipes de Rue du

Commerce s'assurent de l'authenticité de l'offre dans le cadre d'une relecture et d'une validation de l'annonce déposée sur le site.

Par ailleurs, Rue du Commerce a également lancé au mois de février 2007 le site www.teknoglam.com dédié aux nouvelles tendances High-Tech (accessible sur le site www.rueducommerce.com) qui rassemble les dernières innovations technologiques des plus grandes marques.

La Société a lancé en juin 2008 via sa première campagne télévisuelle l'offre des « packs 1 euro », combinant d'une part la souscription d'un abonnement téléphonique auprès d'un opérateur, et d'autre part la vente d'un téléphone et d'un autre produit high-tech.

Plateforme de e-commerce « Galerie »

La Société a développé et mis en place le 27 juillet 2007 une nouvelle plateforme de e-commerce consistant à présenter et vendre les produits de milliers de sites marchands partenaires.

Cette nouvelle plateforme, développée à partir d'un modèle stratégique et d'un déploiement technique très novateur, s'appuie sur les atouts marketing et d'audience du site Internet www.rueducommerce.com. Elle permet ainsi aux internautes d'avoir accès à un nombre très important de produits de grande consommation provenant des marchands partenaires dans des domaines aussi variés que la mode, la beauté, la maison et l'électroménager. La Société présente uniquement à la vente les produits détenus en stock par lesdits marchands partenaires.

Dans ce cadre, les achats du client sont centralisés dans un seul panier, permettant un paiement en ligne unique et sécurisé. La commande des clients est ensuite directement transmise par la Société au commerçant concerné qui en assure la livraison, réalise le service après-vente et prend en charge le service client. Le produit de la vente est versé à ce dernier 10 jours après la commande par Rue du Commerce.

La Société prélève une commission variable selon la nature du produit et envisage à terme de fournir des services supplémentaires de *back office* aux « e-commerçants » associés.

Au 31 mars 2010, plus de 500 sites sont en ligne sur la Galerie permettant ainsi de référencer près de 2.000.000 produits. Nos partenaires ont réalisé un volume d'affaires de 3,5 millions d'euros au cours du premier exercice (2007/2008), de 19,5 millions d'euros au cours du second exercice et de 45,1 millions d'euros au cours du dernier exercice.

Rue du Commerce a acquis avec effet le 3 mars 2009 les sites www.topachat.com et www.clust.com, sites concurrents du site historique www.rueducommerce.com, et dont l'acquisition vient renforcer la position de leader de la distribution en ligne de produits informatiques et électroniques grand public en France. De même, Rue du Commerce a acquis le 1 septembre 2009 certains actifs du site Alapage.com (adresse internet - URL -, la marque et certains contrats et droits de propriété intellectuelle d'Alapage).

Ainsi, la Société entend poursuivre sa politique innovante et conserver son avance par rapport à ses concurrents qui ont forgé son image dans l'esprit des consommateurs.

6.1.2 Commercialisation et marketing

La Société considère que l'utilisation d'Internet pour la distribution de ses produits constitue un outil marketing puissant, car il permet d'établir une communication régulière (quotidienne le cas échéant) et une relation approfondie et personnalisée avec ses clients, et ce pour un coût peu élevé. Ces éléments lui permettent de mener une politique marketing ciblée et réactive, lui conférant un avantage compétitif par rapport aux acteurs de la distribution traditionnelle et de la vente par correspondance.

Désireuse dès sa création de valoriser ces atouts, la Société a toujours suivi une politique marketing innovante, et a été le premier des distributeurs de produits informatiques et électroniques grand public par Internet à proposer un certain nombre de services comparables à ceux proposés par les acteurs de la distribution traditionnelle les plus dynamiques en la matière (débit de la carte bancaire à l'expédition du colis, remboursement de la différence, service après vente...).

La Société a ainsi fait le choix d'un positionnement et d'une politique marketing de proximité, comme l'attestent la simplicité de navigation sur son site, la présentation par boutiques (c'est-à-dire par famille de produits), sa marque « rue du commerce » et la variété et la qualité de son offre commerciale.

Un marketing efficace

La Société a depuis ses origines mis en place une stratégie marketing audacieuse associée à des services innovants pour fidéliser ses clients.

La Société utilise son site pour réaliser et mettre en avant :

- des offres commerciales spécifiques :
 - opérations spéciales telle « l'offre du jour » sur 1 (ou plusieurs) produit,
 - opérations de remises sur 1 catégorie entière pendant une période donnée,
 - ventes flash, réductions sur quelques produits pendant une durée déterminée,
 - coupons de réductions immédiates par palier de commande,
 - pourcentages de réduction immédiate sur le site,
 - déstockage (vente de produits d'occasion reconditionnés ou de produits neufs qui ne sont plus dans les circuits classiques de distribution),
 - Modes de livraison variées (point relais, livraison rapide, livraison express, transporteurs privés).

Afin de fidéliser ses clients et les visiteurs du site, la Société permet à ceux qui le souhaitent de s'abonner à sa newsletter afin de bénéficier d'offres commerciales avantageuses ; la Société s'adresse régulièrement à eux à travers :

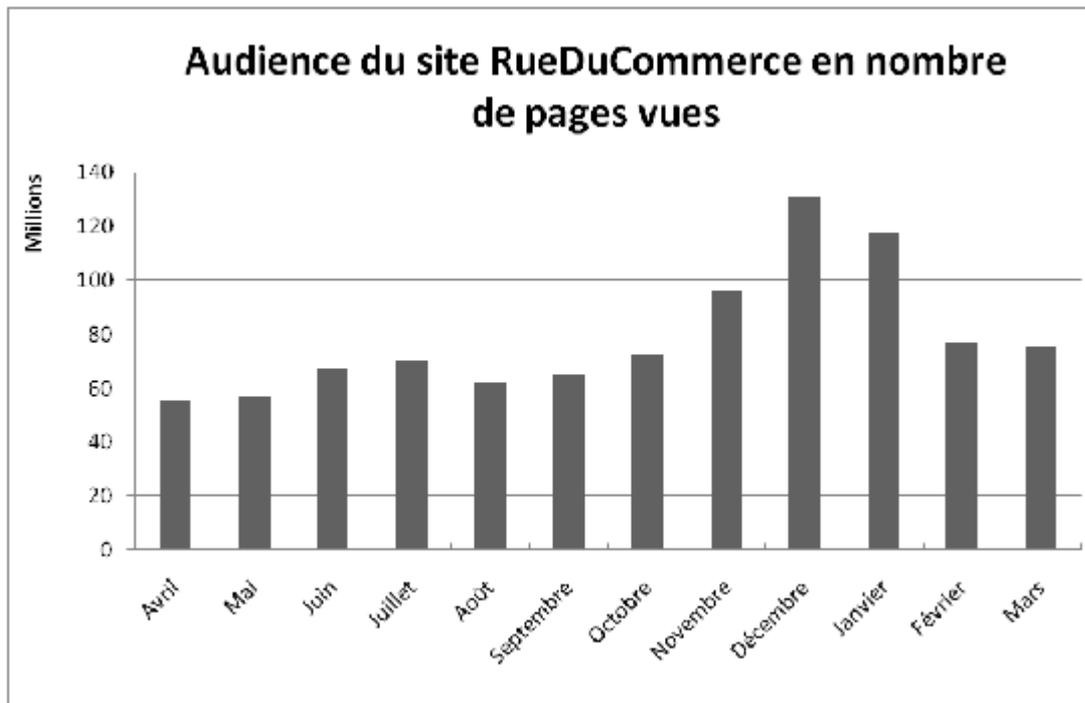
- des *e-mailing* quotidiens avec les produits vedettes du jour, vendus à prix promotionnel et des informations thématiques ;

- des e-mailings ponctuels sur des cibles spécifiques : selon les achats antérieurs (cross-selling), selon la dernière date de commande (fréquence), selon le montant des achats, selon des événements spécifiques (relationnel).

Pour enrichir encore sa base client, la Société a enfin mis en place un système de parrainage qui permet aux clients existants du site de faire bénéficier leurs filleuls de bons de réductions ou offre à chaque nouveau client un cadeau de bienvenue dans son premier colis lui offrant des avantages tarifaires sur sa prochaine commande.

Cette stratégie commerciale, basée sur un savoir faire et une créativité marketing, a permis à la Société d'augmenter significativement sa visibilité.

La ventilation mensuelle du trafic 2009 / 2010 (*source Société*) est la suivante :



Une gestion de la relation client internalisée

L'achat de produits onéreux (le panier moyen des clients de la Société pour l'exercice 2009 / 2010 est de 174 euros) implique une confiance importante de la part des clients. Pour optimiser cette relation, la Société, a internalisé dès l'origine les fonctions de service aux clients notamment via un centre d'appels situé au sein même de son siège social. Cette internalisation lui permet de gérer avec toute la fiabilité requise la remontée de l'information en provenance de ses clients et la communication qu'elle souhaite mener à leur égard.

6.1.3 Clients

Typologie

Les ventes de la Société sont réalisées en France à plus de 97%, le reliquat étant réalisé en Belgique, au Luxembourg et en Espagne.

En France, la répartition géographique du chiffre d'affaires est proche de la répartition de la population, les régions Ile de France, Rhône-Alpes, Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur étant toutefois légèrement sur-représentées.

La répartition des clients par tranche d'âge est la suivante :

≤ 18 ans	2%
19 – 25 ans.....	14%
26 – 35 ans.....	31%
36 – 45	25%
46 – 55	16%
≥ 55 ans	12%

Source : Base marketing Néolane – Avril 2010

Le profil type du client de Rue du Commerce est aujourd'hui un citoyen masculin âgé de 36 ans. Ce profil évolue vers une féminisation progressive : ainsi les clients étaient masculins à 80% en mai 2008 contre 90% en juin 2003.

D'un point de vue de la saisonnalité, la répartition du chiffre d'affaires tout au long de l'année est relativement équilibrée, avec toutefois une sur-pondération de la période des fêtes de fin d'année (le mois de décembre représentant de 15 à 18% de l'activité annuelle).

6.1.4 Organisation de la Société

Achats

(i) *Recherche de produits*

L'achat est un des métiers de base de la Société. La capacité à proposer des offres promotionnelles régulières fait partie intégrante du marketing du site www.rueducommerce.com. Rue du Commerce se doit donc d'établir et de développer des relations au meilleur niveau avec les grandes marques pour être à même de négocier avec elles à un niveau stratégique.

Historiquement, les premiers fournisseurs de Rue du Commerce ont été des grossistes, principalement les filiales françaises des grands groupes américains. Compte tenu de sa politique d'extension de la gamme d'une part, et d'achat au meilleur prix d'autre part, la Société a depuis été amenée à diversifier largement ses approvisionnements et compte aujourd'hui près de 400 fournisseurs dans le monde.

La Société achète ses produits auprès de plusieurs types de fournisseurs, français (environ 80%) et étrangers (environ 20%, dont environ 18% en Europe et le solde en Asie et aux Etats-Unis). En France, elle se fournit auprès :

- de grossistes, notamment pour l'informatique (Techdata, Ingram, ...) ;
- de fabricants (Acer, Samsung, HP, etc) ;
- de traders qui proposent des lots de produits encore référencés dans les catalogues des constructeurs ; et
- de brokers qui proposent des lots de produits qui ne sont plus référencés dans les catalogues des constructeurs.

A l'étranger, la Société achète essentiellement des produits hifi et photos auprès de grossistes et de traders, notamment en Europe du Nord où la concurrence sur ces produits est souvent plus vive et les prix plus attractifs.

La Société se fournit également en Asie pour certains composants informatiques.

Sur l'exercice clos le 31 mars 2010, le fournisseur le plus important représente moins de 10% du total des achats, les 5 premiers fournisseurs représentent 27% du total des achats et les 10 premiers fournisseurs 41% du total des achats.

La Société commercialise également sous sa propre marque quelques modèles de PC et de disques durs à coût réduit, qui sont assemblés au fur et à mesure des commandes, par quelques salariés de la Société basés dans les locaux situés à Saint Quentin Fallavier.

(ii) *Gestion des achats et des stocks*

Le stock de la Société représente moins d'un mois de chiffre d'affaires et 80 % du chiffre d'affaires journalier est réalisé sur des produits en stock. La gestion et la rotation des stocks constituent un élément clé de la gestion de la Société.

La Société précise sur son site Internet, pour chaque produit vendu, son état de disponibilité et le délai nécessaire pour honorer la commande. Ainsi, pour un produit indisponible en stock mais disponible chez le fournisseur, la Société indique un délai d'expédition de 15 jours à 30 jours maximum à compter de la commande en fonction du délai d'approvisionnement. Pour un produit qui n'est pas non plus disponible chez le fournisseur, le délai d'expédition est indiqué comme étant de 15 jours à 1 mois minimum.

Dans ce cadre, et afin d'optimiser au mieux la gestion de ces stocks, la Société a mis en place un processus permettant d'évaluer leur niveau et leur risque d'obsolescence en temps réel. Elle a également mis en place une politique d'analyse très fine des ventes de produits et de leur élasticité au prix, sachant que la valeur des produits informatiques et technologiques tend à se déprécier rapidement.

Le département des achats de produits high-tech compte aujourd'hui une quarantaine de personnes réparties entre les chefs de produits, les acheteurs et les approvisionneurs.

Logistique et transport

(i) Une logistique externalisée

Dès les premières années d'exploitation, la Société a décidé de concentrer ses efforts sur son offre produits et son marketing clients et d'externaliser sa logistique, en conservant toutefois la maîtrise de tous les flux d'information.

Ainsi, fin 1999, confrontée à l'afflux des commandes de fin d'année, la Société fait appel à un premier logisticien, BGM, qui disposait d'un entrepôt de 500 m². Dès le mois d'avril 2000, la Société transfère sa logistique à VUPS, logisticien du groupe VU, plus à même d'accompagner la croissance de son chiffre d'affaires. En août 2001, la Société doit trouver un nouveau prestataire, VUPS ayant choisi de se concentrer sur des prestations internes. La Société choisit alors la CEPL (Compagnie Européenne de Prestations Logistiques), avec qui elle travaillera jusqu'en octobre 2003. La croissance continue et rapide de son volume d'activité amène la Société à rechercher un nouveau partenaire. Rue du Commerce recourt aux services de Morin Logistic, société disposant d'une expertise dans le domaine du commerce en ligne et susceptible d'offrir la flexibilité nécessaire à la Société.

La Société est à la date de dépôt du Document de Référence l'un des principaux clients de Morin Logistic, ce qui lui assure une écoute toujours attentive de la part de son prestataire. Celui-ci est payé au colis envoyé, avec un système de prix dégressifs en fonction du volume. Il a une obligation de résultats, notamment en termes de délais, dont le non respect est sanctionné par un système de pénalités. Morin Logistic met actuellement à la disposition de la Société pour ses produits high-techs un entrepôt d'une surface totale de 20.000 m². Morin Logistic dispose des capacités nécessaires pour étendre son activité sur 40.000 m², ce qui lui permet de faire face à une augmentation significative de son activité dans le futur.

Les commandes passées par la Société auprès de ses fournisseurs et en attente de réception sont transmises quotidiennement au logisticien. Les services informatiques de la Société assurent le traitement des commandes depuis la passation de commande du client jusqu'à l'envoi des ordres au logisticien. Ainsi, la Société envoie les commandes clients toutes les heures au logisticien qui assure alors la préparation des colis, le convoyage, le colisage, la pesée et l'étiquetage des produits. Le logisticien réceptionne les produits commandés et se charge de leur contrôle qualité ; la gestion des litiges éventuels avec les fournisseurs est assurée par la Société. Il remet ensuite les colis au transporteur choisi par la Société. Le logisticien assure la remontée des informations à la Société en temps réel.

Le logisticien possède son propre système d'information. Une fois le colis préparé, la chaîne de logistique est entièrement automatisée, ce qui permet une grande fiabilité du système et facilite le suivi des colis.

(ii) Transport

Aujourd'hui, plus de la moitié des produits vendus par la Société sont livrés par La Poste. La Société propose également les services de livraison par Chronopost et au travers des 3.500 points de retrait-colis Kiala. La Société a signé avec tous ses transporteurs des contrats lui permettant de bénéficier de taux de remises basés sur les volumes traités.

Conformément à la loi pour la confiance en l'économie numérique, la Société reste le principal responsable vis à vis du client, même en cas de défaillance du fournisseur, du logisticien ou du transporteur, à charge pour elle de se retourner contre ses prestataires de services le cas échéant. Depuis sa création, Rue du Commerce a toujours obtenu gain de cause dans de semblables situations.

Service client et service après vente

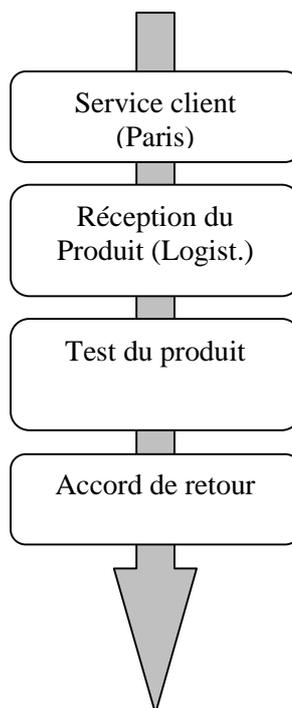
(i) *Service clients*

Le service clients de la Société est composé d'une soixantaine de personnes, dont une vingtaine au service administratif qui assure l'administration des ventes (règlement, remboursement, opérations spéciales). Une quarantaine de personnes est également affectée aux centres d'appels, accueillant et orientant les clients sur les questions relatives notamment aux délais de livraison ainsi qu'aux demandes de retours des produits. Le centre d'appels a pour objectif de répondre à plus de 80% des appels dans la journée et à 98% des emails en moins de 24 heures.

(ii) *Service après vente*

Le service après vente (SAV) de la Société, physiquement situé dans les locaux de son logisticien à Saint-Quentin Fallavier, est assuré par les salariés de la Société. Ils occupent avec les quelques salariés de la Société en charge de l'assemblage des PC, une surface de 1600 m² dans l'entrepôt du prestataire logistique.

Le SAV fonctionne de la manière suivante :



Les retours représentent moins de 4% des produits envoyés.

Les produits font l'objet d'un suivi informatique tout au long de leur parcours. Les produits testés se répartissent entre les produits défectueux et les produits retournés après rétractation du client (extension du délai légal de rétractation de 7 jours à 15 jours).

Les produits défectueux sont retournés aux fournisseurs qui, dans le cadre de la garantie légale, les réparent ou les remplacent.

Au mois de mai 2006, la Société a obtenu sa première certification ISO 9001-2000 délivrée par l'AFAQ pour la « prestation de service après-vente pour des produits high-tech sous garantie ». Ce processus de certification est le fruit du travail des équipes de Paris et de Lyon, afin de garantir au client une qualité optimale de traitement de son produit en retour. Ce certificat, sous la norme ISO 9001 2008, a été renouvelé le 8 juin 2010.

Marketing

L'équipe marketing est constituée d'une vingtaine de personnes. Le pôle création est internalisé pour assurer la réactivité nécessaire au commerce en ligne (Rue du Commerce envoie un ou plusieurs e-mailing chaque jour) et limiter son coût.

Les équipes de Marketing et communication sont en charge de la réalisation des campagnes publicitaires, online et offline, ainsi que de la gestion des contrats avec les partenariats et affiliés.

6.1.5 Moyens techniques

La Société a choisi d'internaliser la plupart de ses développements informatiques sauf dans certains domaines d'expertise (sécurisation des paiements et protection des systèmes) pour lesquels elle recourt à des prestataires extérieurs.

L'équipe informatique est constituée d'une cinquantaine de personnes qui s'occupent de la maintenance et du développement du site Internet, du système de gestion des commandes (« *back office* ») et de la gestion du réseau, des serveurs et de la sécurité.

La Société ne souhaite pas externaliser cette fonction qui est au cœur du métier du e-commerce.

Dans ce domaine, la Société a des besoins d'investissement récurrents mais néanmoins limités.

Sites Internet

La première version du site www.rueducommerce.com a été créée en 1999 par la société Netforce, filiale de High Co. Depuis 2000, c'est l'équipe technique interne de Rue du Commerce qui assure la maintenance du site et continue à améliorer son ergonomie et son efficacité.

Plusieurs sites d'hébergement sont utilisés par la Société, permettant ainsi de répartir dynamiquement la charge et de sécuriser les données.

Les sites www.topachat.com et www.clust.com sont de même exploités par l'équipe technique interne de Rue du Commerce depuis leur acquisition le 3 mars 2009. Le site www.alapage.com a été mis en service le 1^{er} septembre 2009.

Système d'information (« *back office* ») des 4 sites

Il s'appuie sur un système propriétaire entièrement développé et géré en interne par les équipes de la Société situées à Saint-Ouen. Certains serveurs informatiques sont en contrat de location longue durée. Rue du Commerce héberge ses serveurs chez Colt et Completel qui fournissent également la bande passante. Colt et Completel sont réciproquement sites de secours (*back up* des serveurs et des bases de données).

Ce système gère la base produits, les stocks en temps réel, les commandes clients, les commandes fournisseurs, les ordres de préparation des commandes transmis au logisticien et la gestion des retours. Sa conception lui permet d'accompagner la croissance de Rue du Commerce pour encore plusieurs années. Il met à la disposition de la direction un compte-rendu en temps réel du chiffre d'affaires et de la marge du niveau des stocks. Les chiffres du mois sont connus dès le premier jour du mois suivant. La base de données clients fait l'objet, à partir du logiciel Néolane, d'une analyse mensuelle interne dans une perspective de segmentation marketing.

L'ensemble de l'architecture est sécurisé par le système de sécurité pare-feu (*firewall*) Checkpoint.

Sécurisation des paiements

La gestion et la sécurisation du paiement sont effectuées par Atos. Rue du Commerce suit la recommandation de la CNIL en se refusant l'accès aux numéros de carte de paiement connus uniquement par Atos. Rue du Commerce s'appuie sur une équipe de surveillance des commandes internalisée qui vérifie certaines commandes identifiées grâce à des techniques de *scoring* comme présentant des risques. Par ce moyen Rue du Commerce réduit considérablement son taux de fraude et en conséquence n'estime pas nécessaire de s'assurer sur les transactions financières.

Centre d'appels

La Société dispose d'un autocommutateur téléphonique interne et externe permettant au centre d'appel de gérer un grand nombre de communications téléphoniques simultanées. Il est hébergé chez Rue du Commerce et géré par Completel et Appline Sibilo. Dans le cadre de son partenariat avec ces prestataires, la Société bénéficie en cas de difficulté technique d'une garantie d'intervention dans des délais réduits.

6.2 Le marché de la Société

6.2.1 Le marché français des produits informatiques et électroniques grand public

Description du marché

Le marché des produits informatiques et électroniques grand public est considéré comme l'un des segments les plus dynamiques de la consommation grand public. Ce marché regroupe les produits bruns (audio/vidéo, supports d'enregistrement, électronique...) et les produits gris (informatique).

Après avoir culminé en 2007 avec 20,1 milliards d'euros, le marché français s'est contracté suite à la crise, revenant à 19,5 milliards en 2008 et à 17,8 milliards d'euros en 2009 (*source GFK*).

Perspectives du marché des produits informatiques et électroniques grand public pour 2010

L'institut GFK prévoit un marché des produits informatiques et électroniques grand public toujours orientés à la hausse en termes de volumes de ventes. Le seuil des 8 millions de téléviseurs devrait être franchi, aidé en cela par la coupe du monde de football en 2010 (qui peut inciter des ménages à acquérir un nouveau téléviseur) et aussi par la coupure progressive de l'analogique dans diverses régions françaises.

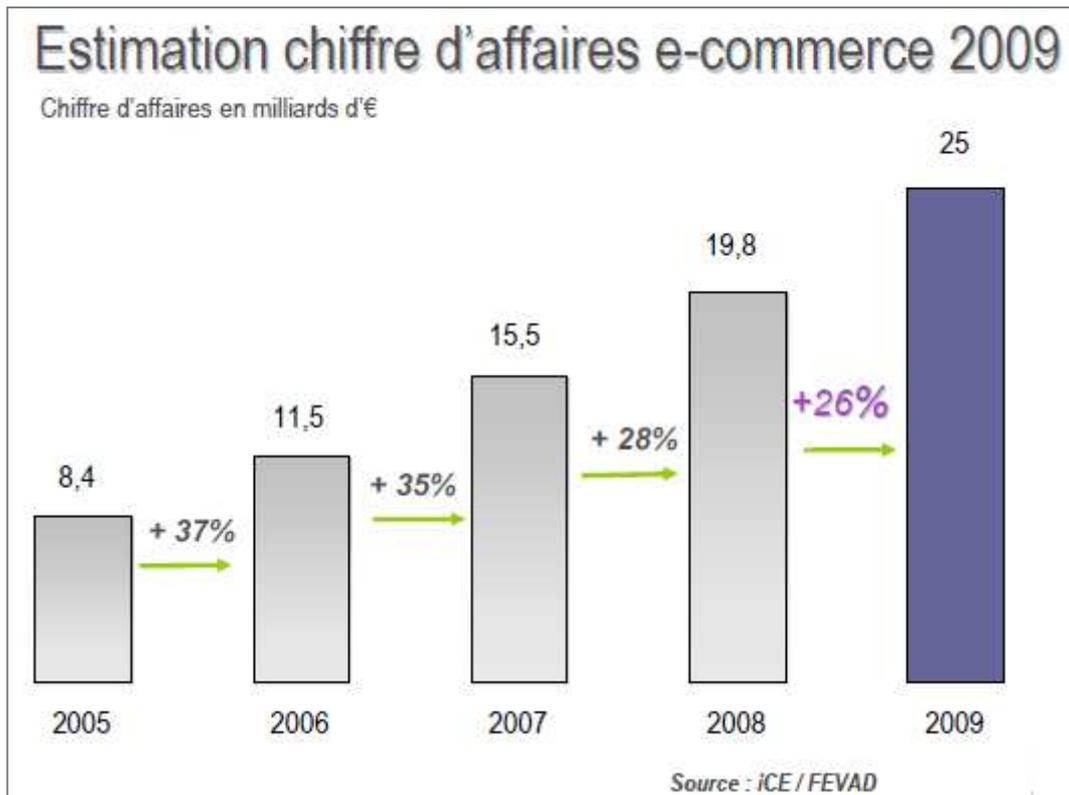
Plus de 6,4 millions de smartphones devraient se vendre en 2010 : l'arrivée de nouveaux entrants (Google avec son système d'exploitation Android) contribuera à la dynamique générale de ce marché. Et plus de 5,3 millions de micro-ordinateurs portables devraient se vendre en 2010 soit une croissance d'au moins 15% en volume par rapport à 2009.

Globalement, l'ensemble du marché des produits informatiques et électroniques grand public devrait cumuler un chiffre d'affaires de 17,3 milliards d'euros en 2010, en baisse de 2,8% par rapport à 2009. Mais il est possible que ces marchés redeviennent positifs en 2010, en particulier si la baisse des prix sur les téléviseurs ralentit, si les nouveaux téléviseurs 3D se vendent en quantité, ou si de nouveaux produits trouvent enfin leur public (e-readers ou tablettes numériques).

6.2.2 Le marché du commerce électronique en France

Description du marché en 2009

Avec plus de 24 millions de cyberacheteur en France, les ventes en ligne ont atteint 25 milliards d'euros en France en 2009 (en hausse de 26%). L'explosion de l'offre se poursuit : 64 100 sites marchands actifs soit 35% de plus en un an (*Source Fevad*).



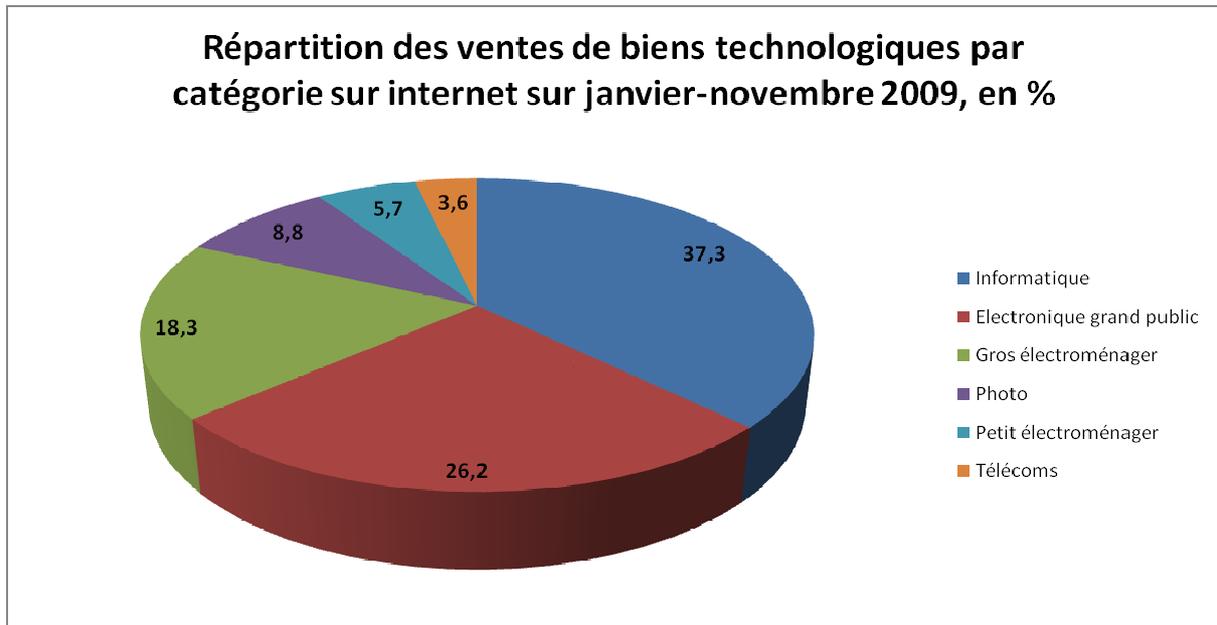
L'assortiment des sites Internet s'est positionné dès l'origine sur les produits techniques, mais de nouveaux univers progressent rapidement, avec les voyages, l'électroménager, les télécoms et le textile en particulier.

Part de marché d'internet sur les ventes de biens bruns et gris sur janvier-novembre 2009, en %, et évolution par rapport à janvier-novembre 2008		
Biens techniques	10,8	+1.4%
Photo	16,2	-0.6%
Informatique	15,8	+1.5%
Electronique grand public	10,3	+1.6%
Gros électroménager	8,2	+2%
Petit électroménager	6,3	+1.2%
Télécoms	5,9	+0.2%

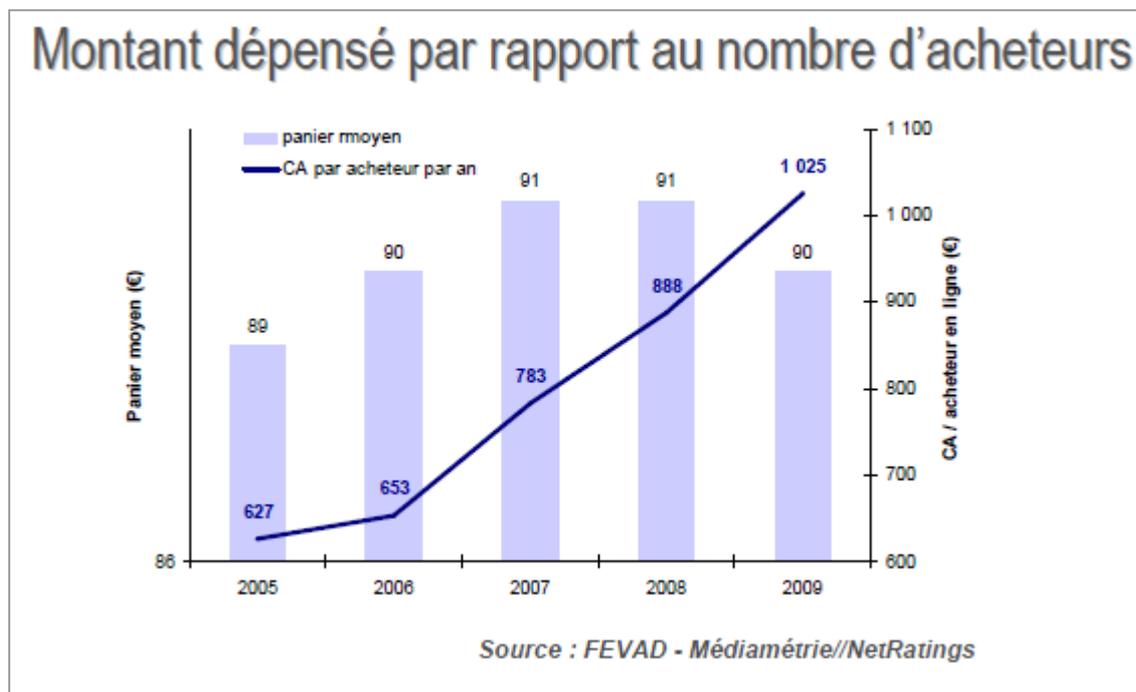
En 2009, l'e-commerce a encore pris des parts de marché aux marchands physiques dans les secteurs du high-tech et de l'électroménager. Entre janvier et novembre 2009, sa part de marché, tous segments des biens techniques confondus, a atteint 10,8 % en France, soit une croissance de 1,4 point par rapport à la même période de 2008. Et le circuit progresse sur la plupart des secteurs. Principalement sur l'électronique grand public (téléviseurs, lecteurs DVD, chaînes hi-fi...), avec une progression de 1,6 point de la part de marché, et sur l'informatique (+ 1,5 point). Mais, pour la première fois, c'est le gros électroménager qui réalise le plus fort gain de part de marché avec plus de 8 % des ventes de gros électroménager (Source GFK, janvier 2010).

Entre janvier et novembre 2009, les ventes d'ordinateurs et accessoires ont représenté 37,3% du e-commerce, avec un chiffre d'affaires en hausse de 8%. L'électroménager enregistre les

plus fortes progressions : +29% de croissance pour le gros électroménager, +27% pour le petit électroménager (Source GFK, janvier 2010).



Le montant dépensé par cyberacheteur est de plus de 1000€ en moyenne en 2009 (Source Fevad).



Plusieurs facteurs expliquent le développement rapide du commerce en ligne et ses perspectives dans l'hexagone.

Facteurs de croissance

a) *Les deux tiers des Français sont des internautes*

Selon Médiamétrie, la France comptait 35,3 millions d'internautes en février 2010, soit une hausse de 8 % par rapport à février 2009. Cela représente encore 66,2 % des Français. Le taux de pénétration du haut-débit à domicile atteint 96,7 % de la population internaute, en hausse de 20 % sur un an.

b) *Un taux de confiance élevé des internautes dans la sécurité des transactions*

Le lent démarrage du commerce en ligne a souvent été expliqué par le manque de confiance des internautes dans la sécurité des transactions.

Désormais, l'ensemble des commerçants en ligne a effectué d'importants investissements dans la sécurité des transactions. La quasi totalité de ces sites offrent un système de sécurisation des transactions et disposent d'un système de sécurité pare-feu (« *firewall* ») qui garantit au client une sécurité maximum.

51% des internautes français interrogés se déclarent confiants quant à la sécurité de leurs informations personnelles lors d'un achat en ligne, contre 18% en 2005 (*Source iDate mars 2010*).

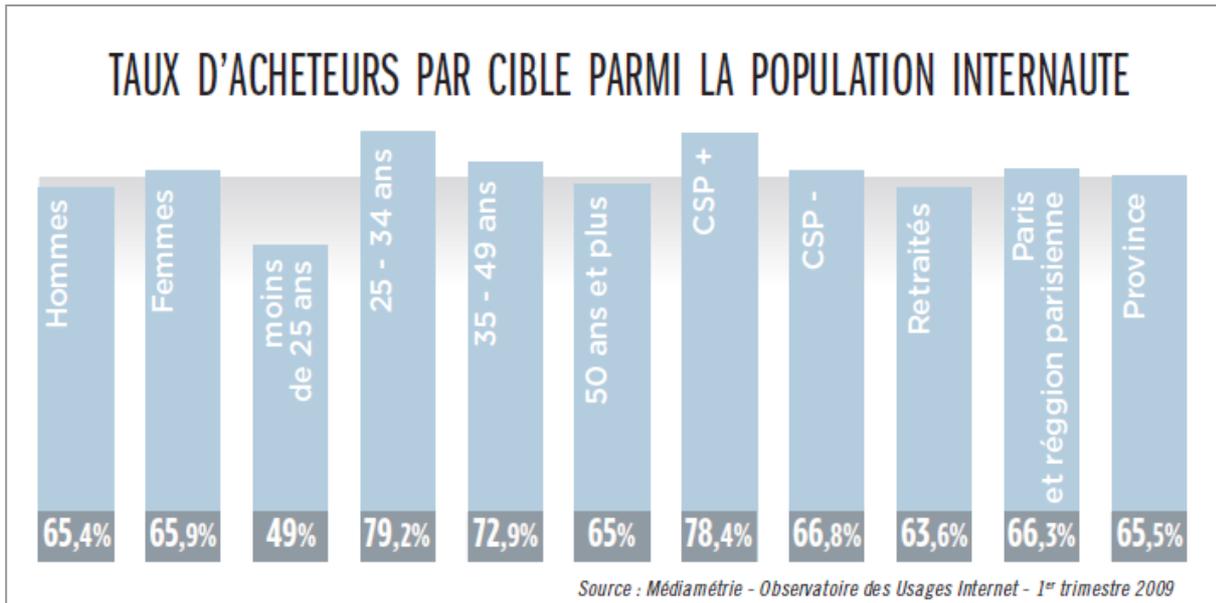
En règle générale, les internautes se sentent sécurisés lorsqu'ils achètent sur des sites connus, bénéficiant déjà d'une forte crédibilité sur le marché. L'image que reflète l'e-commerçant est donc primordiale. Par ailleurs, un internaute sur trois s'appuie sur ses expériences passées d'achat en ligne pour savoir à quel site accorder sa confiance.

c) *Un nombre de cyberacheteurs en forte croissance*

Plus de 7 internautes sur 10 (70,5%) ont déjà acheté en ligne. Rapporté à la population française, le taux de cyberacheteurs en France s'élève désormais à 45%, soit près d'un Français sur deux.

Entre 2008 et 2009, le nombre de cyberacheteurs français a augmenté de 2,1 millions. Ils sont désormais 24,4 millions à acheter en ligne. En un an, ce nombre a même progressé presque deux fois plus vite (+9%) que le nombre d'internautes (+5%). (*Source Fevad*).

Autrefois à l'écart du e-commerce en raison d'un moindre accès à Internet, les seniors et les classes moyennes (catégories Socio-professionnelles- CSP -) sont désormais chaque trimestre plus nombreux à fréquenter les sites marchands. Les 2/3 des internautes de plus de 50 ans (65%) et des internautes CSP - (66,8%) ont déjà effectué un achat en ligne. Cette nouvelle clientèle affiche un taux de satisfaction encore plus élevé que le reste de la population. De plus en plus adepte de l'achat en ligne, elle se tourne vers de nouvelles catégories de produits sur le web : les seniors sont de plus en plus nombreux à acheter des produits techniques (électronique grand public, électroménager, etc.) ainsi que des produits pour la maison, d'hygiène beauté et de santé. Les CSP - ont également fortement augmenté leurs achats de produits techniques, mais aussi culturels, ainsi que de jeux et jouets (*Source Médiamétrie*).



- d) *Un niveau élevé de satisfaction des internautes sur les achats en ligne et une extension des secteurs d'achats*

Selon le baromètre Fevad – Médiamétrie / Netratings en mai 2009, 96% des acheteurs en ligne sont satisfaits de leurs achats.

On observe une plus grande diversification des achats effectués sur Internet. La variété des produits commandés ne cesse en effet d'augmenter.

LES PRODUITS/SERVICES ACHETÉS EN LIGNE

(AU COURS DES 6 DERNIERS MOIS)

EN % DES INTERNAUTES

Produits techniques	52
Voyage / Tourisme	51
Services*	47
Habillement et accessoires	46
Homme / Femme / Enfant	46
Produits culturels	46
Maison	25
Hygiène / Beauté / Santé	24
Finance / Assurance	20
Jeux et jouets	18
Alimentation	11
Voitures	3

Source : Baromètre Fevad – Médiamétrie//NetRatings mai 2009

* : billetterie, développement photos, téléchargement, abonnements presse...

Evolution de la structure concurrentielle du marché du commerce électronique

Après une phase de concentration en France de ses acteurs au cours de l'année 2005 suivi d'une stabilité en France dans les années 2006 / 2008, la crise actuelle pourrait déclencher une nouvelle recomposition du paysage concurrentiel du commerce électronique structuré autour de grands acteurs ayant assis leur activité et position.

6.2.3 La vente de produits informatiques et électroniques grand public sur Internet

La vente de produits informatiques et électroniques grand public est un des principaux moteurs du développement du commerce en ligne et de la vente à distance en générale.

La Société estime que le secteur de la distribution sur Internet de produits informatiques et électroniques grand public bénéficie de 3 avantages immédiats par rapport aux acteurs de la distribution traditionnelle :

- des structures de coût plus légères qui permettent des prix plus compétitifs et une capacité marketing supérieure permettant un taux de rotation plus élevé des produits ;

- une offre de produits plus exhaustive par rapport à celle de la distribution traditionnelle ; et
- une forte adéquation entre le profil des internautes et la nature des produits vendus.

C'est ainsi que le dynamisme des sites comme Rue du Commerce à proposer des services et des offres se rapprochant de plus en plus de la distribution classique tout en étant plus compétitif en termes de prix devrait permettre au commerce en ligne de gagner encore des parts de marché.

6.3 Environnement concurrentiel

La Société estime qu'elle détient à la date de dépôt du présent Document de Référence une part du marché de la distribution en ligne de produits informatiques et électroniques grand public en France de 17% ce qui lui confère une position de leader.

Il existe actuellement 3 types d'acteurs sur ce marché :

- les concurrents Internet dits « *pure players* » (Cdiscount, LDLC.com etc.) ;
- les entreprises de la distribution traditionnelle en magasins qui développent en parallèle une offre Internet sous la même marque (Fnac, Darty, Surcouf, grande distribution etc.) ; et
- les fabricants (Dell, Apple, etc.).

Parmi eux, il semble que les « *pure players* » soient les distributeurs qui se développent le plus vite.

6.3.1 Les concurrents Internet

Les généralistes

(i) *Cdiscount*

Cdiscount, filiale de Casino SA, est le principal concurrent de la Société par sa taille. Son chiffre d'affaires est de 840 millions d'euros pour l'année civile 2009 (*source CDiscount*). Son offre plus généraliste que celle de Rue du Commerce inclut des boutiques telles que le vin, les bagages, les bijoux, les jouets ou les cosmétiques. La base logistique de 100.000 m² est internalisée. Cdiscount est présent par ailleurs en Allemagne depuis 2006 et vient de fermer sa filiale anglaise lancée en décembre 2008.

(ii) *Amazon*

Amazon, société cotée à New York au Nasdaq, est un vendeur en ligne généraliste présent dans de nombreux pays et propose essentiellement des produits culturels (57,8% du chiffre d'affaires, livres, produits musicaux, jeux vidéos et DVD) et des produits électroniques et informatiques (39,4% du chiffre d'affaires, jeux, appareils photo, PC, ordinateurs portables et périphériques, télévisions, chaînes hi-fi, lecteurs, produits de communication sans fil, etc.

Amazon.com propose également des équipements de cuisine et de jardin, des vêtements, des produits de beauté, etc.

Le groupe Amazon a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 24,5 milliards de USD en 2009 au titre de l'ensemble de ses ventes mondiales et un bénéfice net de 0,9 milliard de USD (*source Les Echos*).

Le site de vente en ligne Amazon.fr a étendu son offre de produits d'électronique grand public au cours des dernières années.

(iii) *Mistergooddeal*

Créé en 2000, Mistergooddeal est un site généraliste qui propose 120.000 produits en stock, dans des secteurs variés : électroménager, hifi-vidéo, informatique, téléphonie, mobilier, literie, jardinage, bricolage, vins, automobile etc.

Le pôle Vente à distance du Groupe M6, Ventadis, qui regroupe M6 Boutique et Mistergooddeal (depuis fin 2005), a réalisé un chiffre d'affaires de 300 millions d'euros environ en 2009 (*source Groupe M6*).

Les spécialistes

(i) *Pixmania*

Pixmania, filiale du groupe Dixons, est un distributeur d'appareils photos et de caméras qui s'est récemment orienté vers la vente de produits informatiques et électroniques grand public. Pixmania possède 14 magasins en France et dans des grandes villes d'Europe. Pixmania a réalisé en 2009/2010 un chiffre d'affaires en Europe de 897 millions d'euros dont 300 millions en France, (*source Pixmania*). Depuis janvier 2008, Pixmania a ouvert Pixplace, une place de marché disponible sur son site et qui élargit son offre produit à l'univers de la mode, de la maison, du gros électro-ménager etc.

(ii) *LDLC*

LDLC, créée en 1998, est à l'origine un distributeur de matériel informatique (composants, cartes graphiques, etc.). Son modèle d'exploitation est issu du modèle de retail traditionnel. Il dispose d'un show room à Lyon et a ouvert une boutique à Paris en septembre 2006. LDLC élargit progressivement son offre de produits informatiques et électroniques grand public. LDLC a publié un chiffre d'affaires 2009-2010 de 148,2 millions d'euros contre 149,6 millions d'euros sur l'exercice 2008-2009. LDLC est cotée sur Euronext Paris.

(iii) *Grosbill*

Grosbill, site de commerce en ligne généraliste, filiale du groupe Auchan, a affiché un chiffre d'affaires de 111 millions d'euros en 2007 (dernier chiffre connu).

6.3.2 Distributeurs traditionnels

Ces acteurs distribuent des produits informatiques et électroniques par l'intermédiaire d'un réseau de points de vente traditionnels, le cas échéant doublé de sites Internet.

Les prix pratiqués par les distributeurs classiques sont toutefois de l'ordre de 15 à 20% supérieurs à ceux pratiqués par la Société et par les autres acteurs du commerce en ligne car leurs charges fixes (personnels, magasins, etc.) sont plus importantes. Par ailleurs, il leur est difficile commercialement de pratiquer une politique de prix différente dans leurs magasins et sur leur site Internet.

Ces acteurs bénéficient d'une notoriété bien établie auprès du grand public et proposent une offre produits plus généraliste que celle de la Société.

Fnac

La Fnac est la principale chaîne de magasins de distributions de produits informatiques, électroniques et culturels en France. Elle appartient au groupe PPR. Avec 19.357 collaborateurs répartis dans 143 magasins gérés en propre à la fin 2008, elle a généré un chiffre d'affaires de 4.375 millions d'euros en 2009 vs 4.587 en 2008 qui se répartit comme suit :

Produits techniques :	53,0 %	(- 3.3%)
CD et DVD :	22,0 %	(- 6.4%)
Livres :	20,0 %	(+ 1.9%)
Autres :	5,0 %	(+28,0%)

(Source : *Présentation PPR 2010*)

Créée en 1999, Fnac.com est le site Internet du distributeur traditionnel la Fnac. Ce site propose en ligne des produits culturels, livres, CD, DVD et des produits informatiques et électroniques grand public, image, son, micro-informatique, logiciels et jeux. En 2009, le commerce électronique a représenté à la Fnac un volume d'affaires d'environ 350 millions d'euros (Source : *Présentation PPR 2010*). Le site propose plus d'un million de références, dont la majorité en produits culturels.

La Fnac a également ouvert un site de développement photo sur Internet.

Darty

Créé en 1957, Darty est aujourd'hui un des leaders de la distribution spécialisée de produits électrodomestiques et d'électronique grand public en France, avec plus de 12.215 collaborateurs répartis dans 220 magasins. Le chiffre d'affaires s'établit pour l'exercice 2008/2009 à 2,72 milliards d'euros et le résultat d'exploitation à 121,6 millions d'euros.

Après un passage dans le groupe britannique Kingfisher entre 1993 et 2003, Darty appartient aujourd'hui au groupe Kesa. En 1999, il lance son site Internet marchand où ses clients

peuvent bénéficier des mêmes services et des mêmes offres que dans ses magasins (*Source : www.grouperdarty.fr*).

Surcouf

Surcouf était à l'origine un revendeur de matériel informatique qui peu à peu a élargi son offre à l'ensemble des produits informatiques et électroniques grand public. Au-delà de son offre historique en ordinateurs et logiciels, Surcouf a développé dans cinq magasins en France une large gamme de produits numériques à prix compétitifs. En 2008, Surcouf a réalisé un chiffre d'affaires de 225 millions d'euros. Adossé au groupe Fnac (groupe PPR) depuis avril 2000, Surcouf est depuis 2009 la propriété de Youg's (Famille Mulliez).

Boulangier

Créé en 1954, Boulangier est un multi-spécialiste du loisir, du multimédia et de l'électroménager. Boulangier compte 5.500 collaborateurs répartis dans 78 points de ventes en France et 9 en Espagne pour un chiffre d'affaires global de 1.180 millions d'euros (*Source siteBoulangier.fr*).

Autres acteurs

(i) *La grande distribution*

Comme pour les produits culturels, les produits informatiques et électroniques sont de plus en plus présents dans les réseaux de grande distribution généraliste. Souhaitant profiter de l'enthousiasme que suscite le multimédia au sens large, ces groupes proposent de plus en plus de produits informatiques et électroniques à des prix d'appel et commencent à les distribuer grâce à des sites Internet dédiés.

(ii) *Les groupements d'achat de distributeurs indépendants*

Les réseaux de grandes surfaces à vocation spécialisée, comme Connexion, Expert, GITEM etc. interviennent également sur ce marché.

(iii) *Les chaînes d'équipements de la maison*

Les enseignes comme BUT et Conforama, bien qu'ayant une vocation plus généraliste et davantage orientée vers l'ameublement et les équipements de la maison, sont également présentes sur le marché.

6.3.3 Les fabricants

Même s'ils ont des structures de coûts de distribution faibles, leur concurrence est aujourd'hui encore limitée par leur offre de produits, le plus souvent mono-gamme, et par une clientèle essentiellement constituée de professionnels ayant déjà arrêté leur choix. Cependant certaines marques comme Dell étendent leurs gammes de produits, passant des ordinateurs (PC, portables et de poche) aux imprimantes et désormais aux télévisions LCD.

6.3.4 Perspectives de développement du marché et de la concurrence

A l'instar de l'évolution du marché des produits informatiques et électroniques grand public aux Etats-Unis, la Société, comme les autres « *pure players* » présents sur le marché français, espère une augmentation progressive de la part des produits informatiques et électroniques vendus à travers le commerce en ligne pour atteindre plus de 20% (niveau atteint aujourd'hui aux Etats-Unis, marché mature). Selon la Société, cette part de marché devrait être prise au détriment des distributeurs traditionnels, même si ces derniers continueront de bénéficier de la croissance structurelle du marché des produits informatiques et électroniques et de leur forte implantation sur les produits blancs et certaines catégories de produits bruns.

6.4 Stratégie et développement

S'appuyant sur son succès commercial et financier et sur la notoriété de sa marque, la Société entend renforcer sa présence en France, en maintenant sa position de leader sur son marché historique, et élargir son activité commerciale en proposant de nouveaux produits à la vente ou par le biais d'acquisitions ciblées.

6.4.1 Stratégie en France

Actuellement, la Société occupe une position de leader en France sur le marché de la distribution de produits informatiques et électroniques grand public par Internet.

Dans le cadre d'une réflexion stratégique menée au cours de l'exercice 2006/2007, la Société a déterminé de nouveaux axes de développements permettant d'enrichir l'activité historique de Rue du Commerce. Dans un environnement de marché ayant conduit à une contraction du taux de marge brute, la Société a souhaité privilégier une stratégie de croissance maîtrisée, favorisant la rentabilité et un « mix-produit » adapté.

Rue du Commerce a donc décidé d'orienter sa stratégie vers une croissance pérenne, dans laquelle s'inscrivent le déploiement de nouveaux services high-tech et de partenariats en téléchargement, les petites annonces gratuites et enfin le lancement du nouveau concept de « Galerie » qui devraient lui permettre d'élargir son modèle d'« e-distributeur » vers celui de plate-forme de e-commerce n°1 en France, puis en Europe. Cette orientation permettra notamment à la Société de favoriser ses positions commerciales en termes de trafic et de revenus publicitaires.

Ainsi, depuis juillet 2007, la Galerie fédère des centaines de sites d'e-commerce spécialisés dans des domaines variés tels que : Electroménager, Mode (femme, homme, chaussures...), Beauté (femme, homme, parfums, soins...), Maison (meubles, literies, décoration...), Jeux/Jouets, Voyages, Sport, Bricolage et bientôt d'autres univers. Pour les internautes c'est la garantie d'accéder à toutes les offres commerciales présentes sur Internet sur un seul site, les achats sont centralisés dans un seul panier permettant un paiement en ligne unique et sécurisé. A ce jour, Rue du Commerce propose près de 2.000.000 de références produits dans une dizaine d'univers.

En mars 2009, l'acquisition des sites www.topachat.com et www.clust.com a permis, dans une période difficile, de réaffirmer la position de leader détenue par Rue du Commerce dans le high-tech. acquisition de certains actifs du site alapage.com (adresse internet - URL -, la

marque et certains contrats et droits de propriété intellectuelle) au 1^{er} septembre 2009 a de même renforcée l'audience internet du Groupe Rue du Commerce.

Poursuivre et développer une stratégie commerciale qui privilégie une croissance maîtrisée et rentable

La Société estime que son succès découle naturellement de sa stratégie, qui vise non seulement à conquérir de nouveaux clients mais aussi et surtout à les fidéliser, en retenant une approche combinant une large gamme de produits, les prix les plus attractifs possibles et de nombreux services. Rue du Commerce entend ainsi maintenir sa politique d'attraction et de fidélisation des clients en continuant de pratiquer une politique commerciale dynamique.

En parallèle, Rue du Commerce entend poursuivre ses efforts afin de réduire ses faiblesses et d'utiliser ses atouts consistant en une forte notoriété, une image de qualité et un marketing efficace. La Société a ainsi décidé de faire évoluer son activité, notamment en proposant de nouveaux produits à la vente, afin d'augmenter son taux de marge brute et de créer de plus fortes barrières par rapport à ses concurrents, tout en continuant de s'inscrire dans son métier de e-commerce.

Renforcer la gamme de services

Rue du Commerce a souvent été précurseur sur le marché du commerce en ligne en proposant à ses clients une large gamme de services : débit à l'expédition de la commande, remboursement de la différence, système de garantie ou de remboursement en avoir, service avant vente, paiement en trois fois.

Consciente qu'il faut sans cesse innover pour maintenir sa position de leader sur le marché français de la distribution de produits informatiques et électroniques grand public par Internet et continuer d'accroître sa notoriété, la Société prévoit de continuer à innover dans le domaine des prestations et des services notamment en continuant à développer ses offres de financement en mettant en place de nouveaux outils marketing et en améliorant l'interactivité de son site.

(i) Amélioration de l'assistance au client

Le service clients de la Société gère quotidiennement de très nombreuses questions de clients peinant à utiliser les produits achetés sur le site. En effet, la course à l'innovation des fabricants et à la convergence du tout numérique tend, même si l'objectif des fabricants est d'optimiser simplicité, convivialité et performance, à augmenter l'interdépendance des produits et la complexité des branchements.

Pour atteindre son objectif de représenter la référence du marché en termes de service et de satisfaction des clients, le site Internet de la Société permet aux clients de bénéficier en ligne de toute l'assistance nécessaire avant, pendant et après l'acte d'achat. La gamme des services proposés regroupe notamment les extensions de garanties, l'assurance contre le vol et la casse, les services à domicile, l'assistance téléphonique, les services à distance, et certaines offres incitatives.

Financement longue durée

Fort de son expérience et du succès des offres de paiement en 3 fois, Rue du Commerce propose à ses clients des offres de financements longue durée. Le client peut ainsi désormais choisir le paiement par Carte Rue du Commerce, Cofinoga ou Cetelem Presto, bénéficiant de facilités de paiement pour régler ses achats à son rythme.

(ii) *Carte de fidélité*

En décembre 2008, la Société a créé l'événement en lançant sa carte de paiement. Elle permet entre autre de bénéficier de facilités et de report de paiement et de profiter de remises exclusives. Elle est acceptée dans les 25.000 points de vente du réseau Cofinoga.

(iii) *Mise en place d'un site communautaire avec le client*

Le site Internet Rue du Commerce dispose d'un forum, d'un espace d'information et de plusieurs blogs permettant ainsi aux clients d'échanger, de s'informer et de les guider dans leur démarche d'achat, en amont ou en aval de celle-ci. La Société a l'intention de développer à l'avenir ces moyens d'information qui participent à la convivialité de son site.

Bien que peu consommatrice d'investissements, cette stratégie vise à permettre à la Société de devenir un point de rencontre incontournable sur Internet et donc un acteur « référence » sur son marché.

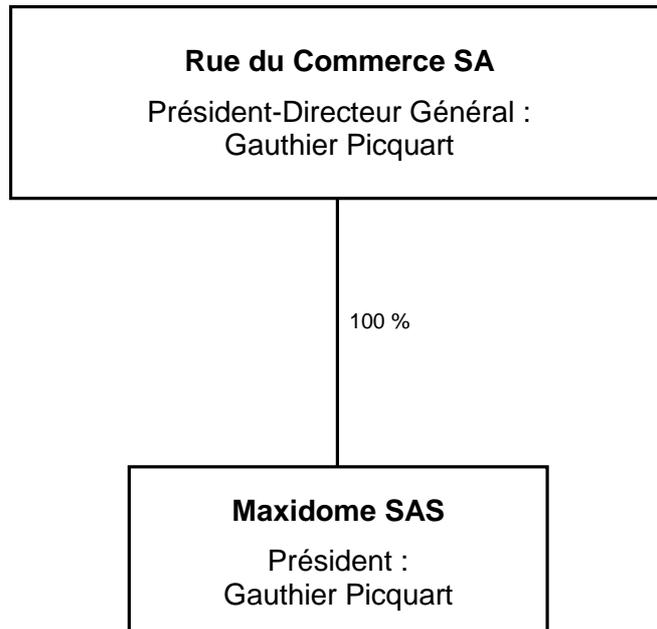
Par ailleurs, en parallèle à ces initiatives, Rue du Commerce a mis en place sur son site Internet une plate-forme de petites annonces généralistes et gratuites selon le modèle *CtoC* au mois de décembre 2006 (voir paragraphe 6.1.1 du Document de Référence).

6.4.2 Développement international

La société réalise l'essentiel de ses ventes en France métropolitaine.

La Société a créé au mois de juin 2006 le site Internet *AvenidaDelComercio.es* destiné à l'Espagne, en utilisant ses seules plates-formes parisiennes (marketing, achat et service clients) et lyonnaises (Logistique). L'avenir de ce site est toutefois limité, la Société ayant depuis 2007 axé sa stratégie sur le développement de sa Galerie Marchande.

CHAPITRE 7 ORGANIGRAMME



Au 31 mars 2010 (clôture de l'exercice 2009/2010), le périmètre de consolidation se présentait comme suit :

SOCIETE	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
Rue du Commerce	Société mère	Société mère	IG
Maxidome	100%	100%	IG

(*) IG : Intégration globale

Rue du Commerce

Société anonyme au capital de 2.772.437 euros

Siège social : 44-50, avenue capitaine Glarner, 93585 Saint Ouen Cedex

Maxidome

Société par actions simplifiée au capital de 37.000 euros

Siège social : 44-50, avenue capitaine Glarner, 93585 Saint Ouen Cedex

Le coût d'acquisition de Maxidome en mars 2007, a été de 37.000 euros, payé en numéraire.

Le développement de la Galerie a été réalisé dès la fin 2006 dans la plus grande confidentialité, tant en interne, au sein de la société Rue du Commerce, qu'en externe. L'achat de la société Maxidome a été réalisée dans le but d'y héberger cette nouvelle activité. Cependant, il a été décidé en mai 2007 que l'activité Galerie serait développée au sein de la

seule société Rue du Commerce afin de simplifier les flux techniques et administratifs, la Galerie apparaissant sur le site historique www.rueducommerce.com.

A ce jour, la société Maxidome n'a pas d'activité commerciale et ne dispose pas de salariés.

A la date de dépôt du Document de Référence, il n'existe pas d'intérêts minoritaires portés par la filiale de la Société susceptible d'avoir une influence notable sur la gestion de cette dernière.

Il n'existe pas de flux financiers entre Rue du Commerce d'une part, et Maxidome d'autre part, cette société n'ayant pas d'activités commerciales.

A ce jour, et au cours des trois derniers exercices, la Société n'a pas facturé de management fees à ses filiales.

Monsieur Gauthier Picquart, Président-Directeur Général de Rue du Commerce est également Président de la société Maxidome.

Par ailleurs, Rue du Commerce a acquis en date du 6 février 2009 auprès de la société France-Télécom e-commerce le fonds de commerce détenant les sites Internet www.topachat.com et www.clust.com avec effet au 3 mars 2009.

Rue du Commerce a acquis le 1^{er} septembre 2009 auprès de France Telecom e-commerce certains actifs du site Alapage.com (adresse internet - URL -, la marque et certains contrats et droits de propriété intellectuelle d'Alapage).

Le périmètre de consolidation est présenté dans l'annexe aux comptes consolidés à la page 130 du présent Document de Référence.

CHAPITRE 8 PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS

8.1 Toute immobilisation corporelle importante existante ou planifiée, y compris les propriétés immobilières louées, et toute charge majeure pesant dessus

Néant.

8.2 Toute question environnementale pouvant influencer l'utilisation faite par l'émetteur de ses immobilisations

Néant.

CHAPITRE 9 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT

9.1 Situation financière

normes IFRS en milliers d'euros	Exercice clos le 31-mars-08	Exercice clos le 31-mars-09	Exercice clos le 31-mars-10
Compte de résultat			
Produits des activités ordinaires	309 087	319 727	352 635
Résultat opérationnel courant	3 508	2 225	323
Résultat opérationnel	3 508	2 606	479
Résultat net part du Groupe	2 834	2 120	403
Flux de Trésorerie			
Flux générés par l'activité	-61	1 097	-1 349
Flux d'investissement	-809	-967	-1560
Flux de financement	424	862	-28
Variation de trésorerie de l'exercice	-446	992	-2937
Autres			
Capitaux propres part du Groupe	29 702	32 527	32 961
Trésorerie nette	19 694	20 686	17 748
Effectif moyen	246	311	339

9.1.1 Présentation de l'information financière

Deux segments sont examinés par la Direction afin de suivre les performances et l'allocation des ressources du Groupe. Il s'agit des activités stratégiques suivantes :

- Activité de Distributeur,
- Activité Galerie Marchande.

9.1.2 Comptes de résultat consolidés pour les exercices clos les 31 mars 2010, 2009, et 2008

en milliers d'euros, normes IFRS	Exercice clos le 31 mars 2008	Exercice clos le 31 mars 2009	Exercice clos le 31 mars 2010
Produits des activités ordinaires	309 087	319 727	352 635
Autres produits de l'activité	122	92	49
Achats consommés	-266 070	-268 161	-298 120
Marge Brute	43 139	51 658	54 564
Charges de personnel	-11 486	-14 988	-15 773
Charges externes	-25 343	-31 937	-34 851
Impôts et taxes	-1 157	-1 223	-1 447
Dotations aux amortissements	-668	-817	-1 118
Dépréciations et dotations nettes aux provisions	-468	-414	-1 026
Autres produits de l'exploitation	73	90	89
Autres charges de l'exploitation	-582	-144	-115
Résultat Opérationnel Courant	3 508	2 225	323
Autres produits opérationnels	0	381	156
Autres charges opérationnelles	0	0	0
Résultat Opérationnel	3 508	2 606	479
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	458	643	164
Coût de l'endettement financier brut	-27	-60	-2
Coût de l'endettement financier net	431	583	162
Autres produits financiers	118	175	143
Autres charges financières	-53	-163	-164
Charges d'impôts	-1 170	-1 081	-217
Résultat Net des activités ordinaires poursuivies de l'exercice	2 834	2 120	403
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	0	0	0
Résultat de l'exercice	2 834	2 120	403
Part Groupe	2 834	2 120	403
Intérêts Minoritaires	0	0	0

9.2 Analyse comparative des résultats des exercices clos les 31 mars 2009 et 31 mars 2008 (normes IFRS)

9.2.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend les produits et frais de port vendus aux particuliers (B to C), les produits et frais de port vendus aux entreprises (B to B) et les services annexes (garantie or, financement, recettes publicitaires, commissions...).

La décomposition sur les deux exercices est la suivante :

	Exercice clos le	Exercice clos le	Variation
<i>en milliers d'euros</i>	31/03/08	31/03/09	
High-Tech Produits (frais de port inclus)	295 872	303 696	2,6%
High-Tech Services	12 972	14 726	13,5%
Galerie Marchande Commissions	243	1 305	437,0%
Total Chiffre d'affaires	309 087	319 727	3,4%

Le chiffre d'affaires de l'activité produits High-Tech a faiblement progressé de 2,6%, reflet du contexte économique moins favorable.

La progression est plus soutenue pour les services High-Tech, avec une progression de 13,5% en raison du fort développement des services associés (assurances vol, assurances casse...) et de la progression soutenue du chiffre d'affaires publicitaire.

Les commissions liées aux boutiques Galerie ouvertes progressivement à compter de la fin juillet 2007 ont été multipliées par plus de 5 sur l'exercice, signe de la montée en puissance rapide de ce nouveau segment.

Il faut noter que le chiffre d'affaires qui apparaît sur cette ligne est retraité, conformément à l'application des normes IFRS, des facturations de publicité qui rentrent dans le cadre d'accords commerciaux globaux avec les fournisseurs, ou encore des factures d'échanges de bannières publicitaires.

Au global le chiffre d'affaires progresse de 3,4%. Cette croissance peut être décomposée par trimestre de la façon suivante :

	Exercice clos le	Exercice clos le	Variation
<i>en millions d'euros</i>	31/03/08	31/03/09	
1° trimestre (avril – juin 2008)	60,6	66,0	8,9%
2° trimestre (juillet – septembre 2008)	74,1	72,4	-2,3%
3° trimestre (octobre – décembre 2008)	106,3	112,0	5,4%
4° trimestre (janvier – mars 2009)	68,1	69,3	1,8%
Total Chiffre d'affaires	309,1	319,7	3,4%

9.2.2 Charges d'exploitation

Achats consommés

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/08	Exercice clos le 31/03/09	Variation
Achats consommés	-266 070	-268 161	0,8%

Les achats consommés (prix des marchandises vendues et frais annexes, déduction faites des remises obtenues des fournisseurs) progressent de 0,8%. Ce taux est inférieur à la progression du chiffre d'affaires sur la même période, reflétant une amélioration du taux de marge brute à 16,2% sur l'ensemble de l'année 2008 / 2009 par rapport à 14,0% au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008 malgré un environnement toujours aussi concurrentiel et la dégradation de la situation économique.

Ce redressement de la marge est le fruit de l'augmentation des ventes de services associés et du chiffre d'affaire publicitaire ainsi que le développement de la Galerie.

Charges de personnel

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/08	Exercice clos le 31/03/09	Variation
Salaires et charges sociales	-11 087	-14 566	31,4%
charge liée au retraitement des BSPCE et stocks-options (IFRS2)	-399	-422	5,8%
Charges de personnel	-11 486	-14 988	30,5%

Hors impact des BSPCE et stock-options, les frais de personnel progressent de 31,4%, reflet des investissements consentis pour accompagner le développement de la Galerie, des activités IT ainsi que la campagne « packs 1 euro ». La Société a comptabilisée en outre pour la 1^{ère} fois une provision pour participation des salariés aux fruits de l'expansion à hauteur de 438 milliers d'euros.

La charge liée au retraitement des BSPCE et stock-options (norme IFRS 2) est calculée selon les mêmes hypothèses que lors des exercices précédents, avec un ajustement du taux de départ des salariés, correspondant aux départs effectivement constatés sur l'exercice.

Charges externes

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/08	Exercice clos le 31/03/09	Variation
Charges Externes	-25 343	-31 937	26,0%

Les principaux éléments de ce poste sont les frais logistiques et transports (qui comptent pour 55% du total environ), les frais de communication et marketing, et les autres frais généraux.

Frais Logistiques

Les conditions tarifaires du contrat avec le logisticien externe sont les mêmes que celles qui prévalaient au cours de l'exercice précédent (prix fixe par colis expédié, décroissant en fonction du nombre de colis expédiés).

La répartition des flux entre les différents transporteurs auxquels fait appel la Société a peu évolué par rapport à l'exercice précédent, la Poste demeurant le premier partenaire.

Les frais logistiques sur l'exercice sont en forte augmentation sur l'exercice, le volume expédié ayant augmenté de 9,1%. Cette hausse provient essentiellement de la baisse importante du panier moyen observé au cours de l'année (188 euros, en baisse de 6,8% par rapport à l'exercice précédent)

Dépenses de communication

Les principaux canaux de communication utilisés au cours de l'exercice sont :

- d'une part les partenaires (comparateurs de prix et sites affiliés). La Société s'attache à mesurer de façon continue l'apport d'activité provenant de cette source et les coûts afférents, et se réserve ainsi la possibilité d'ajuster le recours à tel ou tel partenaire,
- d'autre part les dépenses de communication on-line (bannières),
- enfin les dépenses de communication off-line qui sont constituées de pages de publicités dans la presse spécialisée, de campagnes radio et d'affichage dans le métro parisien, et pour la 1^{ère} fois dans l'histoire de la société de campagnes télévisées à l'occasion du lancement des « packs 1 euro ».

Suite à l'impact des campagnes télévisées, les dépenses de communication sur l'exercice sont en augmentation de 92%.

Autres frais généraux

La structure des autres frais généraux reste identique d'une année sur l'autre. Ils comprennent notamment :

- les loyers et charges locatives du siège social de Saint Ouen, d'un bureau à Lyon, d'un bureau à Aix en Provence et d'une partie de l'entrepôt du logisticien occupée par les équipes du service après vente. Suite à la reprise de Topachat et Clust, la Société dispose à titre précaire de nouveaux locaux à Lyon,
- les frais techniques (hébergement, maintenance) pour le site principal (front et back office) et les sites de *back up*,
- les prestations de paiement sécurisé à distance,
- les frais d'avocat et de commissaires aux comptes, ainsi que d'autre honoraires (agence de relations presse notamment).

Au global, les charges externes ont augmenté de 26%.

Impôts et taxes

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/08	Exercice clos le 31/03/09	Variation
Impôts et taxes	-1 157	-1 223	5,7%

Ce poste comprend essentiellement les taxes sur salaires, la taxe professionnelle (ajustée en fonction du niveau de la valeur ajoutée, en raison du caractère faiblement capitalistique de l'activité) et la contribution de solidarité (ORGANIC).

Dotations aux amortissements et provisions

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/08	Exercice clos le 31/03/09	Variation
Dotation aux amortissements	-668	-817	22,3%
Dotation aux provisions, nettes des reprises	-468	-414	-11,5%
Total	-1 136	-1 231	8,4%

Les amortissements sont en progression, en raison de l'effet en année pleine de l'augmentation des surfaces louées sur Saint-Ouen et Aix en Provence (agencements et installations) et de nouveaux investissements, notamment en serveurs informatiques, tout au long de l'exercice.

Les provisions comprennent notamment les dotations pour dépréciation des stocks (reprises nettes de 306 milliers d'euros) et les provisions sur comptes clients (dotations nettes de 662 milliers d'euros).

Autres produits et charges d'exploitation

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/08	Exercice clos le 31/03/09	Variation
Autres produits de l'exploitation	73	90	23,3%
Autres charges de l'exploitation	-583	-144	-75,3%

Ces postes comprennent notamment les créances irrécouvrables liées à la proposition de financement en trois fois.

9.2.3 Résultat opérationnel courant

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/08	en % du CA	Exercice clos 31/03/09	en % du CA
Charges de personnel	-11 486	-3,7%	-14 988	-4,7%
Charges externes	-25 343	-8,2%	-31 937	-10,0%
Impôts et taxes	-1 157	-0,4%	-1 223	-0,4%
Dotation aux amortissements	-668	-0,2%	-817	-0,3%
Dotation aux provisions	-468	-0,2%	-414	-0,1%
Autres produits de l'exploitation	73	0,0%	90	0,0%
Autres charges de l'exploitation	-582	-0,2%	-144	0,0%
Total charges	-39 631	-12,8%	-49 433	-15,5%
Résultat opérationnel courant	3 508	1,1%	2 225	0,7%

On constate dans ce tableau que les charges ont fortement progressé par rapport au chiffre d'affaires (leur poids global passant de 12,8% à 15,5%). Cette évolution reflète pour partie l'évolution du modèle de la société avec la part croissante de la Galerie, activité commissionnaire.

Le Résultat Opérationnel Courant est dès lors en baisse de 36,5%, dont 1/3 est imputable à la seule dotation mécanique à la provision pour participation des salariés.

9.2.4 Autres charges opérationnelles

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/08	Exercice clos le 31/03/09	Variation
Autres produits opérationnels	0	381	na
Autres charges opérationnelles	0	0	na

Les autres produits opérationnels sont relatifs à l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs, passifs et passifs identifiables acquis du fonds de commerce Topachat Clust le 3 mars 2009

9.2.5 Résultat financier

La Société n'étant pas endettée (à l'exception de découverts ponctuels, notamment des crédits de campagne avant la saison des fêtes de fin d'année pour pouvoir disposer de stocks suffisants), le résultat financier est essentiellement composé des produits de placement de la trésorerie excédentaire.

9.2.6 Résultat exceptionnel

Conformément aux normes IFRS, la Société ne reconnaît pas de résultat exceptionnel.

9.2.7 Impôts sur les résultats

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/08	Exercice clos le 31/03/09	Variation
Impôt sur les sociétés	-1 170	-1 081	-7,6%

Suite à l'apurement des reports déficitaires, la Société va acquitter au Trésor Public un impôt sur les sociétés à hauteur de 1.174 milliers d'euros.

Le solde des impôts différés actifs et passifs s'élèvent respectivement à 329 milliers d'euros et 185 milliers d'euros au 31 mars 2009.

9.2.8 Résultat net

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/08	Exercice clos le 31/03/09	Variation
Résultat net	2 834	2 120	-25,2%

9.3 Analyse comparative des résultats des exercices clos les 31 mars 2010 et 31 mars 2009 (normes IFRS)

9.3.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend pour l'activité Distribution les produits (frais de port inclus) et les services annexes (garantie or, financement, recettes publicitaires, commissions...) et pour l'activité Galerie le montant des commissions perçues de nos partenaires et les services annexes (recettes publicitaires).

La décomposition sur les deux exercices est la suivante :

		Exercice clos le	Exercice clos le	Variation
<i>en milliers d'euros</i>		31/03/09	31/03/10	
Distribution	Produits (frais de port inclus)	303 696	331 047	9,0%
Distribution	Services	14 726	18 466	25,4%
Galerie Marchande		1 305	3 122	139,2%
Total Chiffre d'affaires		319 727	352 635	10,3%

Le chiffre d'affaires de l'activité Distribution de produits a progressé de 9,0%.

La progression est plus soutenue pour l'activité Distribution de services, avec une progression de 25,4% en raison du fort développement des services associés (assurances vol, assurances casse...) et de la progression soutenue du chiffre d'affaires publicitaire.

A périmètre constant, hors impact de l'acquisition des sites www.topachat.fr et www.clust.fr réalisée le 3 mars 2009, l'activité de distribution aurait été en retrait de plus de 3%.

Les commissions liées aux boutiques Galerie ouvertes progressivement à compter de la fin juillet 2007 ont plus que doublées sur l'exercice, signe de la montée en puissance rapide de ce nouveau segment.

Il faut noter que le chiffre d'affaires qui apparaît sur cette ligne est retraité, conformément à l'application des normes IFRS, des facturations de publicité qui rentrent dans le cadre d'accords commerciaux globaux avec les fournisseurs, ou encore des factures d'échanges de bannières publicitaires.

Au global le chiffre d'affaires progresse de 10,3%. Cette croissance peut être décomposée par trimestres de la façon suivante :

<i>en millions d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/09	Exercice clos le 31/03/10	Variation
1° trimestre (avril – juin)	66,0	68,3	3,5%
2° trimestre (juillet – septembre)	72,4	70,8	-2,2%
3° trimestre (octobre – décembre)	112,0	124,3	11,0%
4° trimestre (janvier – mars)	69,3	89,2	28,7%
Total Chiffre d'affaires	319,7	352,6	10,3%

9.3.2 Charges d'exploitation

Achats consommés

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/09	Exercice clos le 31/03/10	Variation
Achats consommés	-268 161	-298 120	11,2%

Les achats consommés (prix des marchandises vendues et frais annexes, déduction faites des remises obtenues des fournisseurs) progressent de 11,2%. Ce taux est supérieur à la progression du chiffre d'affaires sur la même période, reflétant une détérioration du taux de marge brute à 15,5% sur l'ensemble de l'année 2009 / 2010 par rapport à 16,2% au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009, reflet d'un environnement toujours aussi concurrentiel et de la dégradation de la situation économique particulièrement marquée au 1^{er} semestre de l'exercice.

L'impact favorable sur les marges lié à l'augmentation des ventes de services associés et du chiffre d'affaire publicitaire ainsi que le développement de la Galerie n'ont pu compenser l'impact sur les marges lié à la baisse ininterrompue du marché des produits high-tech observée en France depuis l'année record 2008 et la pression sur les prix de vente.

Charges de personnel

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/09	Exercice clos le 31/03/10	Variation
Salaires et charges sociales	-14 566	-15 573	6,9%
charge liée au retraitement des BSPCE et stocks-options (IFRS2)	-422	-200	-52,6%
Charges de personnel	-14 988	-15 773	5,2%

Hors impact des BSPCE et stock-options, les frais de personnel progressent de 6,9%, l'effectif moyen passant de 311 à 339 personnes sur l'exercice. Aucune provision pour participation

des salariés aux fruits de l'expansion n'a été comptabilisée au cours de l'exercice, contre 438 milliers d'euros au cours de l'exercice 2008/2009.

La charge liée au retraitement des BSPCE et stock-options (norme IFRS 2) est calculée selon les mêmes hypothèses que lors des exercices précédents, avec un ajustement du taux de départ des salariés, correspondant aux départs effectivement constatés sur l'exercice.

Charges externes

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/09	Exercice clos le 31/03/10	Variation
Charges Externes	-31 937	-34 851	9,1%

Les principaux éléments de ce poste sont les frais logistiques et transports (qui comptent pour plus de 55% du total), les dépenses publicitaires et les autres frais généraux.

Frais Logistiques

Les conditions tarifaires du contrat avec le logisticien externe sont les mêmes que celles qui prévalaient au cours de l'exercice précédent (prix fixe par colis expédié, décroissant en fonction du nombre de colis expédiés).

La répartition des flux entre les différents transporteurs auxquels fait appel la Société a peu évolué par rapport à l'exercice précédent, la Poste demeurant le premier partenaire.

Les frais logistiques sur l'exercice sont en forte augmentation sur l'exercice, le volume expédié ayant augmenté de 14,0% suite à la forte hausse du chiffre d'affaires.

Dépenses publicitaires

Les principaux canaux de communication utilisés au cours de l'exercice sont :

- d'une part les partenaires (comparateurs de prix et sites affiliés). La Société s'attache à mesurer de façon continue l'apport d'activité provenant de cette source et les coûts afférents, et se réserve ainsi la possibilité d'ajuster le recours à tel ou tel partenaire,
- d'autre part les dépenses de communication on-line (bannières),
- enfin les dépenses de communication off-line qui sont constituées de pages de publicités dans la presse spécialisée, de campagnes radio, de campagnes d'affichage dans le métro parisien et les gares et de campagnes télévisées.

Autres frais généraux

La structure des autres frais généraux reste identique d'une année sur l'autre. Ils comprennent notamment :

- les loyers et charges locatives du siège social de Saint Ouen, des bureaux de Lyon et Aix en Provence et d'une partie de l'entrepôt du logisticien occupée par les équipes du service après vente.

- les frais techniques (hébergement, maintenance) pour le site principal (front et back office) et les sites de *back up*,
- les prestations de paiement sécurisé à distance,
- les frais d’avocat et de commissaires aux comptes, ainsi que d’autres honoraires (agence de relations presse notamment).

Au global, les charges externes ont augmenté de 23,7%, l’augmentation supérieure à la progression du chiffre d’affaires étant essentiellement due aux dépenses informatiques.

Impôts et taxes

<i>en milliers d’euros</i>	Exercice clos le 31/03/09	Exercice clos le 31/03/10	Variation
Impôts et taxes	-1 223	-1 447	18,3%

Ce poste comprend essentiellement les taxes sur salaires, la taxe professionnelle (ajustée en fonction du niveau de la valeur ajoutée, en raison du caractère faiblement capitalistique de l’activité) et la contribution de solidarité (ORGANIC).

Dotations aux amortissements et provisions

<i>en milliers d’euros</i>	Exercice clos le 31/03/09	Exercice clos le 31/03/10	Variation
Dotation aux amortissements	-817	-1 118	36,8%
Dotation aux provisions, nettes des reprises	-414	-1026	147,8%
Total	-1 231	-2 144	74,2%

Les amortissements sont en progression et incluent notamment l’amortissement des goodwill d’acquisition des fonds de commerce Topachat et Clust et de la marque Alapage, ainsi que les amortissements liés aux investissements importants en serveurs informatiques réalisés pour accompagner le développement des nouveaux sites du Groupe.

Les provisions comprennent notamment les dotations pour dépréciation des stocks (reprises nettes de 125 milliers d’euros) et les provisions sur comptes clients (dotations nettes de 808 milliers d’euros).

Autres produits et charges d’exploitation

<i>En milliers d’euros</i>	Exercice clos le 31/03/09	Exercice clos le 31/03/10	Variation
Autres produits de l’exploitation	90	89	-1,1%
Autres charges de l’exploitation	-144	-115	-20,1%

Aucune variation significative sur l'exercice.

9.3.3 Résultat opérationnel courant

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/09	en % du CA	Exercice clos 31/03/10	en % du CA
Charges de personnel	-14 988	-4,7%	-15 773	-4,5%
Charges externes	-31 937	-10,0%	-34 851	-9,9%
Impôts et taxes	-1 223	-0,4%	-1 447	-0,4%
Dotations aux amortissements	-817	-0,3%	-1 118	-0,3%
Dotations aux provisions	-414	-0,1%	-1 026	-0,3%
Autres produits de l'exploitation	90	0,0%	89	0,0%
Autres charges de l'exploitation	-144	0,0%	-115	0,0%
Total charges	-49 433	-15,5%	-54 241	-15,4%
Résultat opérationnel courant	2 225	0,7%	323	0,1%

On constate dans ce tableau que les charges sont restées stables par rapport au chiffre d'affaires (leur poids global passant de 15,5% à 15,4%).

Le Résultat Opérationnel Courant est en forte baisse de 85%.

9.3.4 Autres charges opérationnelles

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/09	Exercice clos le 31/03/10	Variation
Autres produits opérationnels	381	156	na
Autres charges opérationnelles	0	0	na

Les autres produits opérationnels de l'exercice sont relatifs à l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs, passifs et passifs identifiables acquis le 1^{er} septembre 2009 (marque Alapage). Pour mémoire, les autres produits opérationnels de l'exercice précédent étaient relatifs à l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs, passifs et passifs identifiables acquis du fonds de commerce Topachat Clust le 3 mars 2009.

9.3.5 Résultat financier

La Société n'étant pas endettée (à l'exception de découverts ponctuels, notamment des crédits de campagne avant la saison des fêtes de fin d'année pour pouvoir disposer de stocks

suffisants), le résultat financier est essentiellement composé des produits de placement de la trésorerie excédentaire.

9.3.6 Résultat exceptionnel

Conformément aux normes IFRS, la Société ne reconnaît pas de résultat exceptionnel.

9.3.7 Impôts sur les résultats

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/09	Exercice clos le 31/03/10	Variation
Impôt sur les sociétés	-1 081	-217	-79,9%

Le solde des impôts différés actifs et passifs s'élèvent respectivement à 117 milliers d'euros et 171 milliers d'euros au 31 mars 2010.

9.3.8 Résultat net

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/09	Exercice clos le 31/03/10	Variation
Résultat net	2 120	403	-81,0%

CHAPITRE 10 TRESORERIE ET CAPITAUX

10.1 Les capitaux de la Société

A la date du 31 mars 2010, la Société dispose de capitaux propres de 32.961 milliers d'euros (contre 32.527 milliers d'euros au 31 mars 2009) qui se décomposent de la façon suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31-mars-10	Exercice clos le 31-mars-09	Exercice clos le 31-mars-08
Capital Social	2 772	2 772	2 748
Réserves liées au capital	23 459	23 450	22 723
Réserves consolidées	6 326	4 185	1 397
Résultat – part groupe	403	2 120	2 834
Capitaux Propres	32 961	32 527	29 702

A la date du 31 mai 2010, la trésorerie nette consolidée de la Société s'élève à 7.541.461,40 euros¹.

10.2 Source, montant et description des flux de trésorerie de la Société

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31-mars-10	Exercice clos le 31-mars-09	Exercice clos le 31-mars-08
Capacité d'autofinancement avant impôt	2 101	3 846	2 622
+/- impôt versé / encaissé	-2 350	0	0
Variation de Besoin en Fonds de Roulement	-1 100	-2 749	-2 683
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	-1 349	1 097	-61
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-1 560	-967	-809
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-28	862	424
Augmentation (diminution) totale de la trésorerie	-2 937	992	-446
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	20 684	19 694	20 140
Trésorerie à la clôture de l'exercice	17 748	20 686	19 694

² Donnée non audité.

Compte tenu du montant des dotations aux amortissements (1.118 milliers d'euros), de la dotation aux provisions (1.026 milliers d'euros) et de la charge d'impôt, la capacité d'autofinancement s'élève à 2.101 milliers d'euros.

La variation du besoin en fonds de roulement pour l'exercice clos le 31 mars 2010 (-1,1 millions d'euros) est faible, l'augmentation liée aux stocks étant compensée par celle des dettes fournisseurs.

Les investissements de l'exercice sont principalement constitués d'achats de matériels informatiques et d'agencements des locaux loués.

La Société n'a aucun endettement. Elle a recours temporairement si nécessaire à des facilités de trésorerie mises en place par ses banquiers d'exploitation, sur des périodes courtes, notamment pour financer l'accroissement temporaire des stocks en fin d'année.

10.3 La structure de financement de la Société et ses conditions d'emprunt

La Société n'a pas d'endettement moyen ou long terme.

Par ailleurs, le solde mensuel de trésorerie pouvant varier tout au long de l'année, en fonction notamment de la constitution des stocks en prévision des fortes périodes de vente en fin d'année, la Société peut avoir recours, de façon ponctuelle et temporaire, à l'utilisation de lignes de découvert mises en place par ses partenaires bancaires.

10.4 Les restrictions relatives à l'utilisation des capitaux de la Société

Néant.

10.5 Les sources de financements relatives aux investissements futurs de la Société et à ses immobilisations corporelles

Néant.

CHAPITRE 11 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

11.1 Recherche et développement

Néant.

11.2 Brevets et licences

Néant.

CHAPITRE 12 INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

12.1 Evolution récentes

La Société a acquis le 6 février 2009, auprès de la société France –Télécom e-commerce, avec effet au 3 mars 2009 un fonds de commerce incorporant les 2 sites de vente sur Internet www.topachat.com et www.clust.com, qui proposent une vaste gamme de produits relatifs notamment au domaine de l'informatique et de la communication (activité reprise). Cette acquisition permet, dans une période difficile, de réaffirmer la position de leader détenue par Rue du Commerce dans le high-tech.

La Société s'est de même portée acquéreuse le 1^{er} septembre 2009 de divers actifs corporels et incorporels auprès de la société France-Télécom e-commerce, dont notamment la marque Alapage, lui permettant de couvrir désormais l'ensemble du marché des biens culturels.

Ces deux acquisitions ont permis de renforcer sensiblement l'audience globale des sites de la Société.

La Société a par ailleurs continué à déployer avec succès son nouveau concept de e-commerce de « galerie », lancé au mois de juillet 2007. Ce nouveau modèle qui s'appuie sur l'audience et les atouts marketing du site Internet www.rueducommerce.com consiste à présenter et vendre les produits de milliers de sites marchands partenaires (voir paragraphe 6.1.1 du Document de Référence). Le montant des ventes réalisées par la Galerie est ainsi passé de 243 milliers d'euros lors du premier exercice (2007/2008) à 3.122 milliers d'euros.

12.2 Perspectives d'avenir

A l'exception de la faiblesse conjoncturelle actuelle, il n'existe pas à la connaissance de la Société, d'élément susceptible de remettre en cause de manière significative et permanente les tendances décrites ci-dessus pour l'exercice en cours.

CHAPITRE 13 PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE

13.1 Informations prévisionnelles

La Société n'a pas et n'entend pas communiquer d'information prévisionnelle.

13.2 Objectifs et perspectives

L'exercice clos au 31 mars 2010 s'est soldé par un chiffre d'affaires de 352,6 millions d'euros, en hausse de 10,3% par rapport à l'exercice précédent, pour un résultat opérationnel courant de 0,3 millions d'euros et un résultat net après impôts positif de 0,4 millions d'euros.

Dans un environnement très défavorable, la Société s'est fixée pour objectif 2010 de résister dans le cadre de son métier historique de distributeur de produits high-tech ainsi que poursuivre le développement de son offre de produits à travers sa plate-forme de e-commerce « galerie » (voir paragraphe 6.1.1 du Document de Référence).

Le marché français du high-tech sur lequel intervient de façon encore très majoritaire la Société est en effet attendu pour une seconde année consécutive en fort repli. Par ailleurs, la Galerie poursuivra sa croissance avec une nouvelle augmentation significative des commissions perçues des partenaires.

13.3 Rapport des commissaires aux comptes sur les informations prévisionnelles

Sans objet.

CHAPITRE 14 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE

14.1 Membres des organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale

Prénom, nom, Adresse	Age	Mandat et fonction principale exercée dans la Société	Durée du mandat	Principaux autres mandats et fonctions
Monsieur Gauthier Picquart 44-50 avenue du Capitaine Glarner 93585 Saint Ouen	43	Président-Directeur Général du conseil d'administration	Son mandat qui a pris fin à l'issue de l'assemblée générale du 25/09/08, a été renouvelé pour une durée de six années et prendra fin à l'issue de l'assemblée générale se tenant en 2014 et statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.	Président de la société Maxidome Administrateur de la société Sellermania
Monsieur Patrick Jacquemin 1 place Winston Churchill 92200 Neuilly / Seine	49	Administrateur (Directeur général délégué jusqu'au 30/11/08)	Son mandat qui a pris fin à l'issue de l'assemblée générale du 25/09/08, a été renouvelé pour une durée de six années et prendra fin à l'issue de l'assemblée générale se tenant en 2014 et statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.	Administrateur de la société Le Gourmet Administrateur de la société Greenflex sas
APAX PARTNERS SA. 45 avenue Kléber 75116 Paris Représentée par Monsieur Maurice Tchenio	67	Administrateur Représentant permanent	APAX PARTNERS SA a été nommé administrateur de la Société par l'assemblée générale du 05/11/99. Son mandat qui a pris fin à l'issue de l'assemblée générale du 25/08/05, a été renouvelé pour une durée de 6 années et prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2011.	Les mandats d'APAX PARTNERS SA sont mentionnés en référence ⁽⁵⁾ . Président Directeur Général d'Apax Partners SA.
GALILEO PARTNERS 109 boulevard Haussmann 75008 Paris		Administrateur	GALILEO PARTNERS a été nommé administrateur de la Société par l'assemblée générale du 05/11/99. Son mandat, qui a pris fin à l'issue de l'assemblée du 25/08/05, a été renouvelé pour une durée de 6 années et prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2011.	Les mandats de GALILEO PARTNERS sont mentionnés en référence ⁽⁶⁾

Prénom, nom, Adresse	Age	Mandat et fonction principale exercée dans la Société	Durée du mandat	Principaux autres mandats et fonctions
Représentée par Monsieur Joël Flichy	59	Représentant permanent		Président Directeur Général de GALILEO Partners Membre du Conseil de surveillance de Sarenza

- (5) APAX PARTNERS SA est administrateur de la société Tourpagel SA, représentant permanent des sociétés Abaco sas, Altran Technologies SA, Arkadin holding sas, Camelia Participations sas, Cegid SA, Cognitis Group, Finalliance sas, Financière des Docks, Groupe Mondial Tissu GMT, Heytens Centrale, Itefin Participations, Mobsat Group Holdings sarl, NWL Investissements SA, Odyssey Group SA, Royer SA et gérant des sociétés civiles Capri, Carmel, Equa, Firoki et InfoInvest.
Monsieur Maurice Tchénio est Président Directeur Général de Apax Partners & Cie Gérance SA, Apax Partners SA, 3AC Finance et Gérant de Apax Partners SNC.
Monsieur Maurice Tchénio est enfin membre du comité de Surveillance de Financière des Docks, gérant des sociétés civiles Galilée Partenaires, Cimarosa, Lonchamp, Copernic partenaires, SE Wagram, Cimarosa Tubes, Cimarosa media, Cimarosa II, Galilée Partenaires II, Moussecarrie et SE Bizet et Co-Gérant de la société civile Immobilière Mauryland et Etoile II.
- (6) GALILEO PARTNERS est administrateur des sociétés Alyotech, Bi-Sam, Bizanga, Bionersis, Deskom, Esterel Technologies, Leguide.com, Meilleurmobilier, Radio Systèmes Ingénierie, Vectec SA et Virtuoz.

Monsieur Gauthier PICQUART est titulaire d'un Magistère de Communication du Celsa (Paris Sorbonne). Il débute sa carrière comme Chargé de Mission au Figaro puis a rejoint une société de consulting et de marketing. En 1993, avec deux associés, il crée Syracuse qui, en cinq ans, s'impose comme le plus gros distributeur français de coupons de réduction au profit des consommateurs. En 1997, Gauthier Picquart et ses associés revendent Syracuse au groupe HIGH CO. Il quitte l'entreprise en 1998 et décide de mettre à profit ses connaissances sur le marché électronique. Co-fondateur de l'entreprise en 1999, Gauthier Picquart apporte à la Société sa solide expérience dans les domaines du marketing et du commerce.

Monsieur Patrick JACQUEMIN est titulaire d'un diplôme de l'ISA (MBA HEC). Il débute sa carrière comme responsable du marketing revendeurs puis responsable Grands Comptes au sein de Compaq. En 1995, il devient Directeur marketing de Softbank Europe. Il en sera le Directeur Général de 1996 à 1998. Début 1998, Patrick Jacquemin devient PDG de Ziff Davis France, le premier groupe mondial de médias spécialisés dans l'informatique et l'Internet, à la suite du rachat de Ziff Davis par Softbank. Co-fondateur de l'entreprise en 1999, Patrick Jacquemin apporte à la Société une expertise de près de dix ans dans les domaines de l'informatique et de l'Internet.

Monsieur Maurice TCHENIO (représentant permanent de Apax Partners SA au sein du conseil d'administration de la Société) est diplômé de HEC et de la Harvard Business School. Il a débuté sa carrière comme professeur assistant en finance à HEC puis a été chargé de mission à l'Institut de Développement Industriel. Il a fondé en 1972 avec Monsieur Ronald Cohen Multinational Management Group et assure aujourd'hui les fonctions de président directeur général d'Apax Partners SA. Maurice Tchenio est également l'un des fondateurs et ancien vice président de l'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC) et ancien administrateur de l'EVCA (European Venture Capital Association).

A la date de dépôt du présent Document de Référence, la Société ne dispose pas (i) d'administrateur indépendant tel que défini au paragraphe 21.2.3 du présent Document de Référence, (ii) de censeur, ni (iii) d'administrateur élu par les salariés.

A la connaissance de la Société, au cours des cinq dernières années: (i) aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée à l'encontre d'un membre du conseil d'administration, (ii) aucun membre du conseil d'administration n'a été associé à une faillite, mis sous séquestre ou liquidation, (iii) aucune incrimination et/ou sanction publique officielle, autre que celle mentionnée ci-dessus, n'a été prononcée à l'encontre d'un membre du conseil d'administration par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés) et (iv) aucun membre du conseil d'administration n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

14.2 Conflits d'intérêts

Le règlement intérieur du conseil d'administration prévoit que l'administrateur doit faire part au conseil d'administration de toute situation de conflit d'intérêts, même potentiel et il doit s'abstenir de participer au vote d'une délibération le plaçant dans une telle situation.

En outre, chaque administrateur devra informer le président du conseil d'administration de l'ensemble des mandats et fonctions exercés pendant l'exercice écoulé dans toute société, ainsi que le nom des sociétés dans lesquelles ces mandats et fonctions étaient exercés. Il devra faire part de toute modification (cessation, démission, non renouvellement, licenciement, nouveaux mandats et fonctions) apportée à la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés durant l'exercice, en indiquant la date de survenance.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas (i) de liens familiaux entre les membre des organes de direction de la Société, (ii) de conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction générale de la Société, ni (iii) d'arrangement ou d'accord conclu avec les principaux actionnaires, ni avec des clients ou des fournisseurs, en vertu duquel un membre du conseil d'administration aurait été sélectionné en tant qu'administrateur ou membre de la direction générale de la Société.

CHAPITRE 15 REMUNERATIONS ET AVANTAGES

15.1 Rémunérations et avantages en nature attribués pour les trois derniers exercices clos aux dirigeants de la Société

Le conseil d'administration a décidé le 24 novembre 2008 de se référer au Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF pour ce qui concerne la rémunération des dirigeants. A cette exception, les autres recommandations de l'AFEP-MEDEF n'ont pas été appliquées par la Société. En effet, compte-tenu de la taille de la Société, il n'a pas été jugé opportun de se référer volontairement à un code de gouvernement d'entreprise élaboré par les organisations représentatives des entreprises.

Nom	Rémunération brute		Avantages en nature	Jetons de présence versés par des entités du Groupe	Rémunération brute globale versée par le Groupe pour l'exercice clos au 31/03/2010	Rémunération brute globale versée par le Groupe pour l'exercice clos au 31/03/2009	Rémunération brute globale versée par le Groupe pour l'exercice clos au 31/03/2008
	Fixe	Variable					
Mr Gauthier Picquart	204 000	-	9 427	-	213 427	213 512	161 918
Mr Patrick Jacquemin *	-	-	-	-	-	144 646	161 344
Apax Partners SA, représenté par Mr Maurice Tchénio	-	-	-	-	-	-	-
Galileo Partners représenté par Mr Joël Flichy	-	-	-	-	-	-	-

* Rémunération du 1^{er} avril 2008 au 30 novembre 2008, date de démission de Monsieur Patrick Jacquemin de son mandat de Directeur Général Délégué.

Le conseil fixe le montant et les modalités de la rémunération du président, du directeur général et du ou des directeurs généraux délégués.

Il est précisé que le conseil d'administration, dans sa séance du 26 septembre 2008, a confirmé la rémunération brute mensuelle de base, hors avantages en nature liés aux véhicules de fonction, de Monsieur Gauthier Picquart à 17.000 euros bruts. Il n'est pas prévu de rémunération variable.

L'assemblée générale peut allouer aux administrateurs en rémunération de leur activité, à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle que cette assemblée détermine sans être liée par des décisions antérieures. Le montant de celle-ci est porté aux charges d'exploitation et demeure maintenu jusqu'à décision contraire. Le conseil d'administration répartit librement entre ses membres la somme globale allouée aux administrateurs, sous forme de jetons de présence.

Il n'existe aucune prime d'arrivée, de départ ou de régime de retraites complémentaires au bénéfice des mandataires sociaux ou des administrateurs. Par ailleurs, la Société n'a pas mis en place de rémunération conditionnelle ou différée au profit de ses mandataires sociaux ou administrateurs. Il n'existe aucun accord prévoyant des indemnités pour les membres du

conseil d'administration ou les salariés en cas de démission, de licenciement sans cause réelle ou sérieuse ou si leur emploi prend fin en cas d'offre publique.

Lors de sa réunion du 24 novembre 2008, le conseil d'administration a pris connaissance des recommandations adoptées par l'AFEP et le MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées. Il considère que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la Société. Les tableaux figurant ci-dessous ont pour objet de présenter les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux de la Société.

Tableau des rémunérations

Tableau 1 - Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social			
Gauthier Picquart	Président Directeur Général	Exercice clos au 31.03.2009	Exercice clos au 31.03.2010
Rémunération dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)		213.512	213.427
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		Néant	Néant
Valorisation des actions attribuées au cours de l'exercice		Néant	Néant
TOTAL		213.512	213.427
Patrick Jacquemin	Directeur Général Délégué jusqu'au 30/11/2008	Exercice clos au 31.03.2009	Exercice clos au 31.03.2010
Rémunération dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)		144.646	Néant
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		Néant	Néant
Valorisation des actions attribuées au cours de l'exercice		Néant	Néant
TOTAL		144.646	Néant

* Rémunération du 1^{er} avril 2008 au 30 novembre 2008, date de démission de Monsieur Patrick Jacquemin de son mandat de Directeur Général Délégué.

Tableau 2 - Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social (en €)				
Gauthier Picquart, Président Directeur Général	Montant au titre de l'exercice clos le 31.03.2009		Montant au titre de l'exercice clos le 31.12.2010	
	Dus	versés	dus	versés
- rémunération fixe	204 000	204 000	204 000	204 000
- rémunération variable	0	0	0	0
- rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
- jetons de présence	0	0	0	0
- avantages en nature	9 512	9 512	9 427	9 427
TOTAL	213 512	213 512	213 427	213 427
Patrick Jacquemin, Général Délégué 30/11/2008	Montant au titre de l'exercice clos le 31.03.2009		Montant au titre de l'exercice clos le 31.03.2010	
	Dus	versés	dus	versés
- rémunération fixe	136 000	136 000	0	0
- rémunération variable	0	0	0	0
- rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
- jetons de présence	0	0	0	0
- avantages en nature	8 646	8 646	0	0
TOTAL	144 646	144 646	0	0

Tableau 3 - Tableau sur les jetons de présence		
Membres du conseil d'administration	Jetons de présence versés au titre de l'exercice clos le le 31.03.2009	Jetons de présence versés au titre de l'exercice clos le le 31.03.2010
Néant		

Tableau 4 – Options de souscription ou d’achat d’actions attribuées durant l’exercice à chaque dirigeant mandataire social

Options attribuées par l’émetteur et par toute société du Groupe	N° et date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d’options attribuées durant l’exercice	Prix d’exercice	Période d’exercice
Néant						

Tableau 5 – Options de souscription ou d’achat d’actions levées durant l’exercice par chaque dirigeant mandataire social

Options levées par les dirigeants mandataires sociaux	N° et date du plan	Nombre d’options levées durant l’exercice	Prix d’exercice	Année d’attribution
Néant				

Tableau 6 – Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Actions de performance attribuées durant l’exercice par l’émetteur et par toute société du Groupe	N° et date du plan	Nombre d’actions attribuées durant l’exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d’acquisition	Date de disponibilité
Néant					

Tableau 7 – Actions de performance devenues disponibles durant l’exercice pour chaque dirigeant mandataire social

Actions de performance devenues disponibles pour les dirigeants mandataires sociaux	N° et date du plan	Nombre d’actions devenues disponibles durant l’exercice	Condition d’acquisition	Année d’attribution
Néant				

	Contrat de Travail		Régime de Retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Dirigeants								
Mandataires Sociaux								
Gauthier Picquart		X		X		X		X

15.2 Retraites et autres avantage

Ni la Société, ni ses filiales ne provisionnent, ni ne constatent de sommes aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages aux membres du conseil.

CHAPITRE 16 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

16.1 Organes d'administration et de direction de la Société

16.1.1 Le conseil d'administration

La composition du conseil d'administration est présentée au point 14.1 du Document de Référence.

Fonctionnement du conseil d'administration :

Le fonctionnement du conseil d'administration est déterminé par les dispositions légales et réglementaires et par les statuts et le règlement intérieur de la Société.

Pouvoirs du conseil (article 18 des statuts et article 1.2 du règlement intérieur)

Le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Le conseil détermine également toute décision susceptible de modifier la stratégie de la Société. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées et dans la limite de l'objet social, le conseil se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Dans les rapports avec les tiers, la Société est engagée par les actes du conseil d'administration, même si ces derniers ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve, dans ce dernier cas, que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet, ou ne pouvait l'ignorer, compte tenu des circonstances.

Le conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Dans le cadre de ses attributions légales ou réglementaires, le conseil d'administration examinera régulièrement les orientations de la Société. Le conseil d'administration autorise les cautions, avals et garanties donnés par la Société à des tiers et examine le plafond de ces engagements.

Sont également soumises à autorisation préalable du conseil d'administration, en vertu de son règlement intérieur, les décisions relatives :

- au budget de chaque exercice ;
- aux opérations de croissance externe et de restructuration ;
- aux implantations en France ou à l'étranger, directement par création d'établissement, de filiale directe ou indirecte, ou par prise de participation, et, de même, les décisions de retrait de ces implantations ;
- aux prêts, emprunts, crédits et avances d'un montant supérieur à cinq million d'euros ;

- aux investissements et désinvestissements non prévus au budget et d'un montant supérieur à deux millions d'euros ;
- aux contrats susceptibles d'impliquer des engagements ou de procurer des ressources non prévues au budget pour un montant supérieur à deux millions d'euros.

Conformément à l'article L.823-20 du Code de commerce, le conseil d'administration exerce les fonctions de comité d'audit telles que celles-ci sont décrites dans le règlement intérieur (voir ci-dessous).

Communication des informations aux administrateurs (article 18 des statuts)

Le président ou le directeur général est tenu de communiquer à chaque administrateur tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Quorum et majorité (article 17 des statuts)

Le conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents. Pour le calcul du quorum, il n'est pas tenu compte des administrateurs représentés.

Les délibérations sont prises aux conditions de majorité prévues par la loi. En cas de partage des voix, la voix du président de la séance est prépondérante.

Dans les conditions fixées par les statuts et le règlement intérieur du conseil d'administration, sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion du conseil d'administration par des moyens de visioconférence ou de télécommunication. Toutefois, l'usage de la visioconférence et de la télécommunication est exclu dans les cas prévus par les dispositions législatives et réglementaires applicables.

Visioconférence et télécommunication (article 1.3 du règlement intérieur)

Le règlement intérieur du conseil d'administration prévoit que conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, le président du conseil d'administration pourra décider que soient mis à disposition des administrateurs résidant ou se trouvant en province ou à l'étranger des moyens de visioconférence ou de télécommunication afin de leur permettre de participer à la réunion.

Sont réputés présents, pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion du conseil d'administration par des moyens de visioconférence ou de télécommunication.

Réunions du conseil d'administration

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige.

Rappel du nombre de réunions et taux de présence :

Avril 2005 - mars 2006 :	6 réunions	Taux de présence :	96%
Avril 2006 - mars 2007 :	8 réunions	Taux de présence :	100%

Avril 2007 - mars 2008 :	7 réunions	Taux de présence :	86%
Avril 2008 - mars 2009 :	6 réunions	Taux de présence :	96%
Avril 2009 - mars 2010 :	6 réunions	Taux de présence :	100%
Avril 2010 - juin 2010 :	2 réunions	Taux de Présence :	63%

Règlement intérieur du conseil d'administration

Le 12 juillet 2005, le conseil d'administration a adopté son règlement intérieur (modifié le 6 juillet 2010 par le conseil d'administration) qui précise :

- la composition, les compétences et le fonctionnement du conseil ;
- les informations, devoirs et mission pouvant être confiée aux administrateurs ;
- les comités spécialisés du conseil d'administration.

Ainsi, le règlement intérieur prévoit que chaque administrateur doit être propriétaire d'au moins une action. Si au jour de sa nomination, un administrateur n'est pas propriétaire du nombre d'actions requis, ou si, au cours de son mandat, il cesse d'en être propriétaire, il est réputé démissionnaire d'office s'il n'a pas régularisé sa situation dans le délai de trois mois.

Lors de l'acceptation du mandat d'administrateur et de son entrée en fonction, chaque administrateur s'engage à satisfaire aux conditions requises par la loi en matière de cumul de mandats.

En outre, chaque administrateur devra informer le Président du conseil d'administration de l'ensemble des mandats et fonctions exercés pendant l'exercice écoulé dans toute société, ainsi que le nom des sociétés dans lesquelles ces mandats et fonctions étaient exercés. Il devra faire part de toute modification (cessation, démission, non renouvellement, licenciement, nouveaux mandats et fonctions) apportée à la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés durant l'exercice, en indiquant la date de survenance.

L'administrateur doit faire part au conseil d'administration de toute situation de conflit d'intérêt, même potentiel et il doit s'abstenir de participer au vote d'une délibération le plaçant dans une telle situation.

Chaque administrateur, représentant permanent d'une personne morale administrateur et plus généralement toute personne participant aux réunions du conseil d'administration, doit considérer les informations reçues en conseil comme strictement confidentielles.

Présidence du conseil d'administration (article 16 des statuts)

Les statuts de la Société prévoient que le président est nommé par le conseil d'administration parmi ses membres.

Le président est toujours une personne physique qui est nommée pour la durée de son mandat d'administrateur. Ses fonctions cessent à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle tenue dans l'année au cours de laquelle son mandat expire. Le président ne peut être âgé de plus de 65 ans, lorsqu'il atteint cette limite d'âge, il est réputé démissionnaire d'office.

Le président du conseil d'administration exerce les missions qui lui sont conférées par la loi et notamment il organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte en assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

A la date du présent Document de Référence, Monsieur Gauthier Picquart est président du conseil d'administration. Son mandat a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 25 septembre 2008 pour une durée de six années et prendra fin à l'issue de l'assemblée générale se tenant en 2014 et statuant sur les comptes de l'exercice clos.

16.1.2 Direction générale

Monsieur Patrick Jacquemin, alors président du conseil d'administration et directeur général, a été mis en examen en novembre 2003 à la suite d'une plainte pénale déposée à son encontre par la SORECOP et COPIE France, deux organismes chargés de la collecte de la redevance pour copie privée sur les supports d'enregistrements, tels que les CD vierges. Cette redevance est due par les fabricants ou importateurs sur le sol français de tels supports d'enregistrements.

La mise en examen de Monsieur Patrick Jacquemin, à titre personnel, est motivée par le fait que la Société a acquis entre janvier 2001 et novembre 2003 des CD vierges, pour un prix unitaire inférieur au montant de la redevance, auprès de sociétés françaises auxquelles incombaient l'obligation de payer la redevance. Monsieur Patrick Jacquemin a cité en janvier 2009 Rue du Commerce à comparaître devant la chambre correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de Bobigny en qualité de civilement responsable des infractions qui lui sont reprochées. Le Tribunal a décidé au cours de l'audience du 25 juin 2009 d'annuler l'ordonnance de renvoi. Une nouvelle ordonnance de renvoi a été rendue, mais non encore audiencée par le tribunal.

Modalités d'exercice de la direction générale (article 19 des statuts)

Les statuts de la Société prévoient que la direction générale de la Société est assumée, sous sa responsabilité, soit par le président du conseil d'administration, soit par une autre personne physique, nommée par le conseil d'administration et portant le titre de directeur général.

Ainsi, le conseil d'administration choisit entre les deux modalités d'exercice de la direction générale à chaque nomination ou renouvellement du directeur général.

Si le conseil d'administration décide d'attribuer les fonctions de directeur général à son président, lesdites fonctions sont conférées à ce dernier pour la durée de son mandat de président ou pour la durée restant à courir de ce mandat.

Si le conseil d'administration décide d'attribuer les fonctions de directeur général à une personne physique autre que son président, le conseil d'administration fixe la durée des fonctions du directeur général, laquelle ne peut excéder trois ans, lors de sa nomination.

Depuis la réunion du conseil d'administration du 12 mars 2004, et à la date de dépôt du présent Document de Référence, Gauthier Picquart assume les fonctions de Président du conseil d'administration et de directeur général.

Durée des fonctions de directeur général (articles 19.2 et 19.3 des statuts)

Les fonctions de directeur général prennent fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle tenue dans l'année au cours de laquelle son mandat expire. Ces fonctions de directeur général sont indéfiniment renouvelables sauf lorsque celui-ci atteint l'âge de soixante cinq ans, auquel cas il est alors réputé démissionnaire d'office.

Limitations des pouvoirs du directeur général (article 19.3 des statuts)

Le directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs que la loi attribue aux assemblées d'actionnaires ainsi qu'au conseil d'administration.

Conformément à la loi, il ne peut cependant donner d'engagement de caution, aval et garantie qu'avec l'autorisation du conseil d'administration qui fixe les plafonds de ces engagements.

Directeur général délégué (article 19.4 des statuts)

Sur proposition du directeur général, le conseil d'administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques dans la limite de cinq maximum, chargées d'assister le directeur général. Ces personnes portent le titre de « directeur général délégué ».

En accord avec le directeur général, le conseil d'administration fixe l'étendue et la durée des pouvoirs conférés, dans l'ordre intérieur de la Société, aux directeurs généraux délégués.

A la date de dépôt du présent Document de Référence, et suite à la démission effective le 30 novembre 2008 de Monsieur Patrick Jacquemin, la Société ne comprend pas de directeur général délégué.

16.2 Contrats de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à la Société ou ses filiales

Une convention de prestations de services a été signée le 12 juin 2009 entre Rue du Commerce et la société PatJack SAS, société dont Monsieur Patrick Jacquemin est actionnaire et dirigeant.

Les prestations effectuées dans le cadre de cette convention ont porté principalement sur des domaines d'assistance dans le domaine stratégique et marketing de la Société. Cette convention porte sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

La société PatJack SAS a au cours de l'exercice 2009 / 2010 facturé à Rue du Commerce des prestations pour un montant total de 76.000 euros H.T.

16.3 Le comité d'audit et le comité de rémunération

Les statuts et le règlement intérieur du conseil d'administration prévoient que le conseil d'administration peut décider la création de comités chargés d'étudier les questions que lui-même ou son président lui soumet. Le conseil d'administration fixe la composition et les attributions des comités qui exercent leur activité sous sa responsabilité. Il fixe la rémunération des personnes les composant.

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 12 juillet 2005, a décidé du principe de la création d'un comité d'audit et d'un comité des nominations et des rémunérations dont la composition et les missions respectives étaient prévues dans le règlement intérieur du conseil d'administration.

L'ordonnance n°2088-1278 en date du 8 décembre 2008, transposant la directive 2006/43/CE du 17 mai 2006 relative aux contrôles légaux des comptes annuels et consolidés, a introduit l'obligation de mettre en place, au sein des sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé, un comité spécialisé (dit d'audit) agissant sous la responsabilité exclusive et collective du conseil d'administration et assurant le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières.

En vertu des dispositions de l'article L. 823-20 du Code de commerce, les sociétés disposant d'un organe remplissant les fonctions de comité d'audit, sous réserve d'identifier cet organe (lequel peut être le conseil d'administration de la Société) et de rendre publique sa composition, sont dispensées de mettre en place un comité d'audit séparé.

Dans ce cadre, lors de sa réunion en date du 6 juillet 2010, le conseil a pris acte que le conseil d'administration de la Société remplit les fonctions de comité d'audit de la Société et a, en conséquence, décidé de modifier le règlement intérieur de la Société afin de refléter les fonctions du comité d'audit exercées par le conseil d'administration telles que prévues par la loi.

Le comité d'audit

Les fonctions du comité d'audit sont exercées par le conseil d'administration de la Société.

Le comité d'audit exerce les fonctions prévues par la loi (article L. 823-19 du Code de commerce). Dans ce cadre, il est notamment chargé du suivi :

- du processus d'élaboration de l'information financière ;
- de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ;
- du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés par les commissaires aux comptes ; et
- de l'indépendance des commissaires aux comptes.

Le comité des nominations et des rémunérations

A la date de dépôt du présent Document de Référence, il n'a pas été créé de comité des nominations et des rémunérations au sein de la Société.

16.4 Déclaration de conformité au régime du gouvernement d'entreprise applicable en France

Le conseil d'administration de la Société exerce les fonctions du comité d'audit telles que celles-ci sont prévues dans son règlement intérieur et visé ci-dessus. Par ailleurs, à la date de dépôt du Document de Référence, la Société ne dispose pas d'administrateur indépendant tel que défini au paragraphe 21.2.3 du présent Document de Référence.

16.4.1 Rapport établi par le Président du conseil d'administration de la Société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 mars 2010

Introduction

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, l'objet de ce rapport est de rendre compte :

- de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration (*première partie*)
- des éventuelles limitations que le conseil apporte aux pouvoirs du Directeur Général (*deuxième partie*)
- ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société (*troisième partie*)

Le rapport précise en outre les modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale (*quatrième partie*).

Le conseil d'administration a par ailleurs décidé le 24 novembre 2008 de se référer au Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF pour ce qui concerne la rémunération des dirigeants. A cette exception, la société ne se réfère pas en particulier à un code de gouvernement d'entreprise. En effet, compte-tenu de la taille de la société, il n'a pas été jugé opportun de se référer volontairement à un code de gouvernement d'entreprise élaboré par les organisations représentatives des entreprises.

Le présent rapport, préparé par le Président avec l'appui de la Direction Financière et sous la supervision du conseil d'administration, a été approuvé par le conseil d'administration lors de sa séance du 9 juin 2010.

1 ERE PARTIE : GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1 Composition du conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé des deux fondateurs historiques de la société et d'un représentant des deux fonds d'investissement présents au capital :

- Monsieur Gauthier PICQUART, Président Directeur Général
- Monsieur Patrick JACQUEMIN, Administrateur
- Monsieur Maurice TCHENIO, représentant permanent de la société APAX PARTNERS SA, Administrateur
- Monsieur Joël FLICHY, représentant permanent de la société GALILEO PARTNERS, Administrateur.

Les administrateurs sont nommés pour une durée de 6 ans. Monsieur Gauthier Picquart, l'un des 2 fondateurs historiques de la Société avec Monsieur Patrick Jacquemin, est investi de fonctions de direction au sein de la société, mais ne dispose en revanche d'aucun contrat de travail.

Les statuts prévoient un nombre maximum de 18 administrateurs.

A la date d'établissement de ce rapport, le conseil d'administration ne compte aucun administrateur indépendant.

Les mandats détenus par les différents administrateurs sont détaillés ci-dessous :

Prénom, nom, Adresse	Age	Mandat et fonction principale exercée dans la Société	Durée du mandat	Principaux autres mandats et fonctions
Monsieur Gauthier Picquart 44-50 avenue du Capitaine Glarner 93585 Saint Ouen	43	Président-Directeur Général du conseil d'administration	Son mandat qui a pris fin à l'issue de l'assemblée générale du 25/09/08, a été renouvelé pour une durée de six années et prendra fin à l'issue de l'assemblée générale se tenant en 2014 et statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.	Président de la société Maxidome Administrateur de la société Sellermania
Monsieur Patrick Jacquemin 1 place Winston Churchill 92200 Neuilly / Seine	49	Administrateur (Directeur général délégué jusqu'au 30/11/08)	Son mandat qui a pris fin à l'issue de l'assemblée générale du 25/09/08, a été renouvelé pour une durée de six années et prendra fin à l'issue de l'assemblée générale se tenant en 2014 et statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.	Administrateur de la société Le Gourmet Administrateur de la société Greenflex sas

Prénom, nom, Adresse	Age	Mandat et fonction principale exercée dans la Société	Durée du mandat	Principaux autres mandats et fonctions
<p>APAX PARTNERS SA.</p> <p>45 avenue Kléber 75116 Paris</p> <p>Représentée par Monsieur Maurice Tchenio</p>	67	<p>Administrateur</p> <p>Représentant permanent</p>	<p>APAX PARTNERS SA a été nommé administrateur de la Société par l'assemblée générale du 05/11/99. Son mandat qui a pris fin à l'issue de l'assemblée générale du 25/08/05, a été renouvelé pour une durée de 6 années et prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2011.</p>	<p>Les mandats d'APAX PARTNERS SA sont mentionnés en référence ⁽⁵⁾.</p> <p>Président Directeur Général Général d'Apax Partners SA.</p>
<p>GALILEO PARTNERS</p> <p>109 boulevard Haussmann 75008 Paris</p> <p>Représentée par Monsieur Joël Flichy</p>	60	<p>Administrateur</p> <p>Représentant permanent</p>	<p>GALILEO PARTNERS a été nommé administrateur de la Société par l'assemblée générale du 05/11/99. Son mandat, qui a pris fin à l'issue de l'assemblée du 25/08/05, a été renouvelé pour une durée de 6 années et prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2011.</p>	<p>Les mandats de GALILEO PARTNERS sont mentionnés en référence ⁽⁶⁾.</p> <p>Président Directeur Général Général de GALILEO Partners Membre du Conseil de surveillance de Sarenza</p>

(5) APAX PARTNERS SA est administrateur de la société Tourpagel SA, représentant permanent des sociétés Abaco sas, Altran Technologies SA, Arkadin holding sas, Camelia Participations sas, Cegid SA, Cognitis Group, Finalliance sas, Financière des Docks, Groupe Mondial Tissu GMT, Heytens Centrale, Itefin Participations, Mobsat Group Holdings sarl, NWL Investissements SA, Odyssey Group SA, Royer SA et gérant des sociétés civiles Capri, Carmel, Equa, Firoki et InfoInvest.

Monsieur Maurice Tchénio est Président Directeur Général de Apax Partners & Cie Gérance SA, Apax Partners SA, 3AC Finance et Gérant de Apax Partners SNC.

Monsieur Maurice Tchénio est enfin membre du comité de Surveillance de Financière des Docks, gérant des sociétés civiles Galilée Partenaires, Cimarosa, Lonchamp, Copernic partenaires, SE Wagram, Cimarosa Tubes, Cimarosa media, Cimarosa II, Galilée Partenaires II, Moussecarriet SE Bizet, et Co-Gérant de la société civile Immobilière Mauryland et Etoile II.

(6) GALILEO PARTNERS est administrateur des sociétés Alyotech, Bi-Sam, Bizanga, Bionersis, Deskom, Esterel Technologies, Leguide.com, Meilleurmobilier, Radio Systèmes Ingénierie, Vectec SA et Virtuoz.

1.2 Mission du conseil d'administration

Le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Le président ou le directeur général est tenu de communiquer à chaque administrateur tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Le conseil d'administration peut décider la création de comités chargés d'étudier les questions que lui-même ou son président soumet, pour avis, à leur examen. Il fixe la composition et les attributions des comités qui exercent leur activité sous sa responsabilité. Il fixe la rémunération des personnes les composant.

1.3 Fonctionnement du conseil d'administration

1.3.1 Rémunération des administrateurs

Le conseil fixe le montant et les modalités de la rémunération du président, du directeur général et du ou des directeurs généraux délégués.

Il est précisé que le conseil d'administration, dans sa séance du 26 septembre 2008, a confirmé la rémunération brute mensuelle de base, hors avantages en nature liés aux véhicules de fonction, de Monsieur Gauthier Picquart à 17.000 euros bruts. Il n'est pas prévu de rémunération variable. Monsieur Gauthier Picquart bénéficie d'avantages en nature consistant en un véhicule de fonction, ce qui correspond à un montant de 9.427 euros pour l'exercice clos au 31 mars 2010.

L'assemblée générale peut allouer aux administrateurs en rémunération de leur activité, à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle que cette assemblée détermine sans être liée par des décisions antérieures. Le montant de celle-ci est porté aux charges d'exploitation et demeure maintenu jusqu'à décision contraire. Le conseil d'administration répartit librement entre ses membres la somme globale allouée aux administrateurs, sous forme de jetons de présence. Il est précisé que les administrateurs n'ont perçus aucun jeton de présence au cours de l'exercice 2009 / 2010.

Il n'existe aucune prime d'arrivée, de départ ou de régime de retraites complémentaires au bénéfice des mandataires sociaux ou des administrateurs. Par ailleurs, la société n'a pas mis en place de rémunération conditionnelle ou différée au profit de ses mandataires sociaux ou administrateurs. Il n'existe aucun accord prévoyant des indemnités pour les membres du conseil d'administration ou les salariés en cas de démission, de licenciement sans cause réelle ou sérieuse ou si leur emploi prend fin en cas d'offre publique.

Il est rappelé, en tant que de besoin, que la société se réfère au Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF en matière de rémunération des dirigeants.

1.3.2 Procédures de réunion

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Si le conseil ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, les administrateurs constituant au moins le tiers des membres du conseil peuvent demander au président, lequel est lié par cette demande, de convoquer le conseil d'administration sur un ordre du jour déterminé.

Les réunions doivent se tenir en principe au siège social. Elles peuvent toutefois se tenir en tout autre lieu indiqué dans la convocation et peuvent également être tenues par des moyens de visioconférence dans les conditions fixées par la loi et le règlement intérieur.

Le conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents. Pour le calcul du quorum, il n'est pas tenu compte des administrateurs représentés.

Les délibérations sont prises aux conditions de majorité prévues par la loi. Dans les conditions fixées par le règlement intérieur du conseil d'administration, sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les administrateurs qui participent par des moyens de visioconférence ou de télécommunication conformes aux exigences légales et réglementaires.

En cas de partage des voix, celle du président de la séance est prépondérante.

Les sujets généralement traités sont les suivants :

- arrêté des comptes sociaux et des comptes consolidés ;
- adoption des documents prévisionnels ;
- affectation du résultat de l'exercice ;
- conventions conclues au titre de l'article L. 225-38 du Code de commerce ;
- convocation des assemblées générales ordinaires et extraordinaires ;
- opérations relatives à l'évolution du capital ;
- opérations de restructuration et de réorganisation de la société ;
- marche de la société et éléments budgétaires.

Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2010 (avril 2009 / mars 2010), le conseil s'est réuni six fois, avec un taux de présence des administrateurs s'élevant à 100%.

Les sujets principaux abordés ont été les suivants :

Conseil du 27 avril 2009 : Marche de la société, acquisitions et convention réglementée / courante.

Conseil du 04 juin 2009 : Arrêté des comptes consolidés et budget 2009/2010.

Conseil du 07 juillet 2009 : Arrêté des comptes sociaux, convocation de l'assemblée générale annuelle.

Conseil du 21 octobre 2009 : Marche de la société et plan de stock-options n°4.

Conseil du 25 novembre 2009 : Arrêté des comptes semestriels.

Conseil du 03 février 2010 : Marche de la société et convention réglementée / courante.

Les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil décrites au chapitre 16 du document de référence de la société déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 29 juillet 2009 n'ont pas évoluées.

1.3.3 Informations du conseil d'administration

Chaque administrateur reçoit les informations nécessaires à sa prise de décision en fonction de l'ordre du jour de la réunion. Il peut également demander toute information complémentaire. Toute communication à ce titre se fait sous le sceau de la confidentialité.

1.3.4 Relations du conseil avec les tiers

Le conseil d'administration veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires.

Des communiqués de presse sont éventuellement diffusés par la société dans les conditions légales et réglementaires, pour informer les acteurs du marché de tous les événements clés qui concernent la société Rue du Commerce.

1.3.5 Performance

Aucune limite de renouvellement des mandats n'est prévue, les administrateurs étant toujours rééligibles.

1.4 Règlement intérieur

Le conseil d'administration du 12 juillet 2005 a adopté à l'unanimité un règlement intérieur qui porte notamment sur les points suivants :

- la composition du conseil d'administration ;
- les compétences du conseil d'administration en prévoyant notamment la saisine préalable du conseil pour les décisions relatives :
 - au budget de chaque exercice ;
 - aux opérations de croissance externe et de restructuration ;
 - aux implantations en France ou à l'étranger, directement par création d'établissement, de filiale directe ou indirecte, ou par prise de participation, et, de même, les décisions de retrait de ces implantations ;
 - aux prêts, emprunts, crédits et avances d'un montant supérieur à cinq millions d'euros ;
 - aux investissements et désinvestissements non prévus au budget et d'un montant supérieur à deux millions d'euros ;
 - aux contrats susceptibles d'impliquer des engagements ou de procurer des ressources non prévues au budget pour un montant supérieur à deux millions d'euros ;
- le fonctionnement du conseil d'administration et notamment la possibilité offerte au Président du conseil de décider de mettre à la disposition des administrateurs résidant en province ou se trouvant à l'étranger de moyens de visioconférence leur permettant de participer aux réunions et aux délibérations du conseil dans les conditions plus précisément définies par le règlement intérieur ;
- les droits, devoirs et obligations des administrateurs ;
- la création et les règles de fonctionnement de deux comités spécialisés : le comité d'audit et le comité des nominations et des rémunérations.

Les éléments significatifs du règlement intérieur figurant au chapitre 16 du document de référence de la société déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° R.08-094 restent en vigueur.

1.5 Comités constitués au sein du conseil d'administration

Le conseil d'administration du 12 juillet 2005 a décidé la création de deux comités spécialisés:

- un comité des nominations et des rémunérations,
- un comité d'audit.

A ce jour, la mise en place effective de ces deux comités n'a pas eu lieu. Toutefois, afin de se conformer aux dispositions législatives en vigueur, la mise en place d'un comité d'audit est envisagée à brève échéance, étant précisé que conformément à l'article L. 823-20 du Code de commerce, dans l'hypothèse où un organe remplirait les fonctions dudit comité, la société pourrait être dispensée de la mise en place d'un comité d'audit séparé, sous réserve d'identifier cet organe et de rendre publique sa composition.

2 EME PARTIE : LIMITATIONS DES POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL

Sur décision du conseil d'administration, le Président du conseil d'administration cumule ses fonctions de Président avec celles de Directeur Général. Il est par conséquent investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans la limite de l'objet social. Conformément à la loi, il ne peut cependant donner d'engagement, de caution ou de garantie que sous autorisation du conseil d'administration qui fixe les plafonds d'autorisation. Certaines décisions sont également soumises à la saisine préalable du conseil d'administration en vertu de son règlement intérieur (se référer au paragraphe 1.4 "Règlement intérieur" figurant ci-dessus).

3 EME PARTIE : PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

3.1 Principes d'analyse

3.1.1 Adoption d'une approche progressive

Pour répondre aux exigences de la Loi de Sécurité Financière, les entreprises doivent mener à bien un projet qui consiste à décrire et documenter la structure de contrôle interne mise en place pour répondre aux objectifs d'une communication financière fiable, de l'efficacité des opérations et de la conformité aux lois et réglementation, et ce, au niveau de la société. Ce projet comprend notamment les quatre étapes suivantes :

1. l'évaluation de l'environnement de contrôle,
2. la cartographie des risques majeurs,
3. l'identification des contrôles sur les processus clés de la société impactant tant les opérations que les comptes significatifs inclus dans les états financiers, et leur documentation,
4. la mise en place d'actions correctrices permettant de remédier aux déficiences constatées, le cas échéant.

3.1.2 Définition du contrôle interne

Il n'existe pas de définition communément admise en France du contrôle interne. Le COSO (*The Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission*) étant le référentiel le plus abouti et le plus reconnu au niveau international, c'est ce dernier qui a été retenu par Rue du Commerce.

Selon le COSO, "le contrôle interne est un processus mis en œuvre par le conseil d'administration, les dirigeants et le personnel d'une organisation et destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- la réalisation et l'optimisation des opérations,
- la fiabilité des informations financières,
- la conformité aux lois et aux règlements en vigueur."

L'AMF a confié, en avril 2005, à un groupe de travail de place, le choix et/ou l'adaptation d'un référentiel de contrôle interne à l'usage des sociétés françaises soumises aux obligations de la loi du 1^{er} août 2003. En janvier 2007, dans son cadre de référence, le Groupe de Place a privilégié une approche pragmatique. Selon lui, le contrôle interne est un dispositif de la société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et aux règlements,
- l'application des instructions et des orientations fixées par la direction générale ou le directoire,
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs,
- la fiabilité des informations financières,

et d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

3.1.3 Objectifs en matière de procédures de contrôle interne

Les procédures de contrôle interne ont pour objet :

- D'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- D'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société ;

3.1.4 Limites inhérentes au contrôle interne

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

3.2 Environnement de contrôle

3.2.1 Organisation générale

Rue du Commerce est une société de droit français, exerçant son activité exclusivement sur le territoire français.

La société a mis en place une organisation interne favorable au développement d'une culture du contrôle interne forte. Cette organisation est basée sur les facteurs clés suivants :

- Une concentration des décisions clés entre les mains d'un Comité de Direction restreint,
- Des délégations formalisées et limitées aux chefs de services permettant une autonomie et un contrôle des décisions prises,
- Le rétrécissement des niveaux hiérarchiques afin d'optimiser les processus de décisions;
- Une taille relativement restreinte permettant de fluidifier la circulation de l'information entre les différents services.

3.2.2 Les acteurs du contrôle interne

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la politique de la société en matière d'évaluation des risques, de mise en place d'un système de contrôle interne approprié et de suivi de son efficacité. Cette politique correspond à des contrôles et des procédures de gestion financières, opérationnelles et de conformité aux lois.

Les membres du conseil d'administration, et notamment les représentants des actionnaires financiers, ont une grande expérience de la gestion et du contrôle des entreprises.

Le Comité de Direction

Le Comité de Direction assume la responsabilité et la supervision de la mise en place de la politique de contrôle interne en :

- établissant les principes du système de contrôle interne ;
- réunissant les responsables des principales fonctions de la société pour passer en revue les responsabilités et la façon dont les différentes activités doivent être contrôlées.

Constitution du Comité de Direction :

- Monsieur Gauthier PICQUART, Président Directeur Général
- Monsieur Pascal DAHAN, Directeur Général Adjoint, en charge du « contenu » : gestion de la gamme de produits, relations fournisseurs, & achats
- Monsieur Yannick SIMON, Directeur Général Adjoint en charge des développements stratégiques et expert en veille technologique
- Monsieur Christophe REINLING, Directeur Produits
- Monsieur Rodolphe de BRAGELONGNE, Directeur Commercial Galerie
- Monsieur Jacques HEMMENDINGER, Directeur de la Publicité

- Monsieur Laurent BERTIN, Directeur Administratif et Financier
- Monsieur Stéphane RIOS, Directeur Technique.

Sous-traitance auprès d'experts

Pour sécuriser certains de ses processus, Rue du Commerce a recours à des experts externes.

Avocats

Rue du Commerce fait appel à des cabinets d'avocats renommés pour la gestion des litiges et la mise en œuvre des procédures judiciaires. Les affaires relevant du droit social, du suivi du juridique et de la propriété intellectuelle (marques et noms de domaines) sont confiés à des cabinets spécialisés.

La société fait également ponctuellement appel à des spécialistes pour des consultations ayant trait à la réglementation liée aux métiers de la distribution.

Etablissement de la paie

Une partie de l'activité de paie est sous-traitée à une société qui fournit notamment à Rue du Commerce le logiciel (en version ASP, utilisable via une interface web) et qui assure le traitement des éléments de paie. Rue du Commerce bénéficie ainsi de l'expertise de cette société en matière de veille de la réglementation sociale.

Systèmes de protections des équipements informatiques

Rue du Commerce a mis en place des systèmes de protection anti-intrusion très élaborés (firewalls, anti-virus), avec l'aide de la société CheckPoint pour la mise en place et la maintenance.

Système comptable

Le système comptable utilisé par la société est la « ligne INTEGRALE 1000 » développée par SAGE. La société bénéficie, au titre d'un contrat de maintenance, de toutes les mises à jour et de l'assistance nécessaire dans l'utilisation de ce produit.

3.2.3 Organisation des procédures de contrôle interne

- **Architecture du système de contrôle interne**

Le contrôle interne se structure autour des éléments suivants :

- un système d'information développé depuis l'origine par la société, dont l'objectif premier a toujours été la stabilité et la sécurisation des procédures pour permettre une croissance très importante des volumes traités dans le respect des normes les plus strictes de contrôle interne.
- l'existence d'un manuel de procédures internes pour les principaux processus critiques de l'entreprise.

- l'existence d'un règlement intérieur et d'une charte utilisateur pour l'usage des ressources informatiques et des services Internet au sein de l'entreprise.
- le suivi des performances de chaque unité opérationnelle à travers des indicateurs quotidiens ou hebdomadaires.
- le respect du principe de séparation des tâches et de polyvalence des acteurs, permettant d'assurer un contrôle de l'exécution des tâches.
- l'instauration de procédures de supervision et de délégation afin de permettre une répartition claire des tâches et des responsabilités de chacun.
- la mise en place d'outils de suivi et de contrôle décentralisés dans les services clé (service client, achats)
- une forte sensibilisation de toutes les équipes à l'importance du contrôle interne, compte tenu de l'environnement dans lequel évolue la société : le marché de la distribution, sur des produits « sensibles », dans un contexte de forte croissance de l'activité.

- **Le système d'information**

Le système d'information, développé dès l'origine par les équipes techniques de la société, est en mutation permanente pour s'adapter à la forte croissance de la société.

Les valeurs qui priment dans les projets de développements sont :

- la stabilité des processus développés.
- l'analyse de l'interconnexion éventuelle entre un projet de développement et les fonctionnalités existantes.
- une sécurisation extrême du système. Une des particularités du canal de distribution choisi par la société est en effet que les clients sont eux-mêmes les premiers utilisateurs du système d'information pour effectuer des transactions ou obtenir des informations sur leurs commandes.

L'amélioration du système d'information permettant l'optimisation constante des processus opérationnels et de contrôle fait partie des objectifs stratégiques de Rue du Commerce.

Le choix d'un système d'information développé en interne présente les atouts suivants :

- Une adéquation du système d'information avec les décisions stratégiques de l'entreprise.
- Une forte réactivité en termes de plannings et de possibilités de développements.
- De multiples points de contrôles adaptés à la spécificité de l'activité de l'entreprise.
- Un système calqué sur la structure matricielle de la société et par conséquent capable de fournir des informations pertinentes et adaptées à chaque service.
- Un système maîtrisé en interne, notamment grâce à l'affectation de ressources dédiées.
- Un système complété, voire interfacé, avec de nombreuses autres applications internes, entre autres :
 - o le progiciel de comptabilité « Intégrale Ligne 1000 SAGE » choisi par l'entreprise,
 - o les sites Internet www.rueducommerce.com, www.topachat.com et www.alapage.com, chaque site étant le point d'accès unique pour tous nos clients à l'information le concernant,

- le système de paiement à distance par cartes bancaires de notre prestataire ATOS,
- le système d'information du partenaire logisticien.
- Un système sécurisé avec la mise en place de firewalls et d'anti-virus de dernière génération.

Rue du Commerce dispose ainsi d'un système d'information adapté à sa structure et son activité, pour maîtriser ses principaux risques opérationnels et financiers.

- **La séparation des tâches, la polyvalence et les contrôles croisés.**

Rue du Commerce a toujours insisté sur la définition claire des tâches de chacun, se traduisant par des niveaux d'autorisation propres à chaque personne.

En parallèle, la société accorde une grande importance à la polyvalence des tâches, présentant les avantages suivants :

- Réduction de la dépendance à quelques hommes clés,
- Processus naturel de contrôle croisé des tâches, une personne étant à même d'effectuer le travail de son collègue et donc de repérer d'éventuelles zones de risque,
- Adaptabilité de la structure, qui reste de taille moyenne, notamment pendant les périodes de congés annuels.

3.3 Gestion des principaux risques

Rue du Commerce identifie les principaux risques liés à son activité et à son organisation afin de mettre en place des moyens de contrôle adaptés. Les principaux risques et leur degré de maîtrise sont synthétisés dans cette partie.

3.3.1 Gestion des risques externes

- ***Risque liés à une défaillance d'Internet ou de la plate forme technique de la société***

Description du risque : La société pourrait être victime d'une défaillance globale du réseau Internet, ou victime de tentatives d'intrusion dans son système interne.

Analyse / Couverture du risque :

La société travaille en collaboration avec son hébergeur technique pour minimiser le risque de défaillance du réseau Internet, en multipliant les points d'accès au réseau. Elle reste toutefois soumise à un risque de défaillance généralisé du réseau Internet, mais dont la probabilité semble faible au regard du degré de maturité atteint par le réseau au niveau mondial. En ce qui concerne les tentatives d'intrusion, la Direction Technique a depuis l'origine mis en place des dispositifs anti-intrusion (firewalls) qui sont régulièrement testés et mis à jour.

- ***Risques liés à la concurrence.***

Description du risque : Divers acteurs présents sur le marché ou nouveaux entrants pourraient compromettre les perspectives de croissance de la société.

Analyse / Couverture du risque :

La société est l'un des leaders sur le marché français de la vente en ligne de produits informatiques et électroniques grand public. Son positionnement stratégique de multi-spécialiste devrait lui permettre d'être mieux à même que certains de ses concurrents spécialisés de profiter des opportunités de croissance des différents marchés (informatique, photo et vidéo numériques, hi-fi, ...) sur lesquels elle est présente. De même, le développement d'une marque serait un processus long et coûteux constituant ainsi une barrière à l'entrée pour tout nouvel entrant sur ce marché.

Face aux distributeurs traditionnels ou aux acteurs présents à la fois dans le monde physique et le monde « virtuel » (« click & mortar ») la société pense disposer d'un avantage concurrentiel en termes de prix, de réactivité face à la demande, et enfin d'homogénéité et de profondeur de l'offre.

La société considère par ailleurs que sa marque a atteint une certaine notoriété sur le marché (mesurable notamment à travers les taux de pénétration du site sur le grand public). Cela représente une barrière à l'entrée significative pour un nouvel entrant, qui devrait consentir des investissements très importants pour tenter de s'imposer sur un marché où des positions significatives sont déjà prises.

Concernant sa nouvelle activité de e-commerce associant des partenaires marchands développée dans le cadre de la création de sa plateforme « Galerie », la société est à ce jour l'un des premiers acteurs du marché national. Au plan international, un tel concept a également été développé, notamment, par la société Amazon aux Etats-Unis d'Amérique ainsi que par la société Rakuten au Japon.

- ***Risques liés au développement du commerce électronique***

Description du risque : L'essor du commerce électronique a été plus lent en France qu'initialement anticipé. Il pourrait y avoir un risque que le secteur du commerce électronique ne parvienne pas à représenter en France une part du commerce traditionnel comparable à celle que l'on peut constater aux Etats Unis.

Analyse / Couverture du risque :

Les freins à l'achat sont en train d'être levés : la rapidité et le confort de connexion, grâce au déploiement de l'Internet à haut débit. La sécurisation des transactions, bien qu'acquise depuis l'origine, est maintenant perçue et comprise des internautes.

Un autre élément très positif est le taux de croissance du nombre d'internautes acheteurs, plus élevé que le taux de croissance du nombre d'internautes : les nouveaux internautes passent plus rapidement qu'avant à l'acte d'achat sur Internet.

La société considère que ces éléments sont de nature à générer une croissance encore soutenue pendant de nombreuses années sur le secteur du commerce électronique.

- ***Risques de taux / change / actions***

Description du risque : Le risque de taux est nul, la société ayant historiquement financé sa croissance grâce à ses actionnaires. La Société n'a recours à l'endettement que de manière ponctuelle et pour financer des projets précis.

Le risque de change est insignifiant, la société réalisant plus de 95% des ses achats en euros, le solde en dollars, répercutant intégralement dans son prix de vente les variations éventuelles du dollar.

Le risque « actions » est nul, la trésorerie de la société étant placée en produits monétaires sans risques.

- **Risques environnementaux**

Description du risque : Rue du Commerce n'est pas soumise à un risque environnemental lié à des rejets toxiques ou du stockage de matières dangereuses. La société et son prestataire logistique sont responsables de l'élimination des déchets d'emballages reçus des fournisseurs, qui sont soit recyclés, soit enlevés par des sociétés spécialisés et du recyclage des déchets électroniques repris à ses clients.

3.3.2 Gestion des risques internes

- **Risque hommes clés**

Description / couverture du risque :

Si la société a pu au cours de ses premières années être fortement exposée au risque de départ de certains hommes clés. La situation a sensiblement évolué depuis :

La société s'est, en effet, largement appuyée jusqu'au 30 novembre 2008 sur ses deux fondateurs Gauthier Picquart (Président du conseil d'administration et Directeur Général) et Patrick Jacquemin pour le développement de son activité ainsi que pour la définition et la mise en œuvre de sa stratégie. Monsieur Patrick Jacquemin a quitté à cette date ses fonctions de directeur général délégué, mais demeure administrateur de la société.

Le Comité de Direction a depuis 2006 été progressivement renforcé. Les directeurs et principaux managers s'assurent d'avoir dans leurs équipes des personnes à même de les seconder ou de les remplacer sur leurs tâches principales.

Du fait de la notoriété de la société, de l'intérêt suscité par le secteur dans lequel elle évolue, le recrutement de personnes compétentes ne pose pas de problèmes particuliers. Le turn-over de la société est par ailleurs très faible, y compris dans les fonctions où il est traditionnellement plus élevé (service client).

La société n'a pas jugé utile de souscrire une assurance « hommes-clés ».

- **Risque Technique**

Description du risque : Les systèmes d'information de la société, qui constituent à la fois son élément de génération de chiffre d'affaires, son outil de gestion logistique et de contrôle de gestion, doivent être toujours disponibles, sécurisés et à même d'accompagner la très forte croissance de l'activité.

Couverture du risque :

La société a mis en place un plan de sauvegarde informatique tant au niveau du front office (le site Internet) que du back office (les systèmes internes d'exploitation), au moyen de redondance de systèmes dans des emplacements géographiques distincts et

au moyen de programmes de sauvegarde. Elle exige de ses partenaires techniques (hébergeur, logisticien) le même degré de sécurité et de redondance.

- **Sécurisation des actifs**

Risques sur les produits vendus

Description du risque : Le risque d'incendie dans l'entrepôt est un risque important, car la destruction des stocks entraînerait une interruption des expéditions.

Couverture du risque : Les locaux de stockage de la société sont très récents. L'entrepôt, construit en 2003, est aux dernières normes en ce qui concerne la sécurité incendie (sprinklers, détecteurs, extincteurs, évacuations).

La société a transformé avec un effet à compter du 1^{er} janvier 2009 l'assurance stock (vol incendie) couvrant la valeur maximale des produits en stock (sur la base des pointes de stockage de fin d'année) en contrat Pertes d'exploitation. Compte tenu des délais d'approvisionnement rapides sur la plupart des produits, la société considère qu'elle pourrait reprendre une activité normale sur 80% des produits en une quinzaine de jours.

Description du risque : Le risque de vols de produits pendant leur stockage ou leur transport est significatif du fait de la nature même des produits vendus par la société.

Couverture du risque : L'entrepôt est placé sous alarmes volumétriques, les accès (piétons et véhicules) sont équipés d'outils de protections (portiques électroniques notamment), un gardien est présent sur le site 24h/24h.

Les disparitions de produits dans l'entrepôt sont faibles, très inférieures à la franchise (0,10%) négociée avec le partenaire logistique.

Quand les produits quittent l'entrepôt, ils passent sous la responsabilité du transporteur qui, dans le cadre de l'assurance conventionnelle du transport, ou d'une assurance complémentaire ad valorem, rembourse la société en cas de casse, détérioration ou vol de produit.

Risques de fraudes internes

Description du risque : Des employés pourraient tenter de détourner à leur profit des actifs de l'entreprise (fraudes sur les achats, les commandes, les livraisons clients, la comptabilité).

Couverture du risque : Le management de la société est très sensibilisé à ce risque de fraude. La sécurisation de ce risque passe par la mise en place de multiples contrôles à différents niveaux hiérarchiques, la séparation des tâches et la polyvalence des compétences qui permet la rotation des postes.

Du point de vue des systèmes d'information, la mise en place d'outils de suivi de chaque modification de données et la hiérarchisation des accès permettent de limiter le risque de fraude.

- ***Risque de maîtrise des approvisionnements***

Description du risque : Risque de dépendance trop forte vis-à-vis d'un fournisseur, risque relatif au respect par les fournisseurs de la réglementation, risque de paiement en avance de commandes, risque d'obsolescence de produits en stock.

Couverture du risque :

Dépendance : la société travaille de façon régulière avec plus de 300 fournisseurs (grossistes, fabricants, importateurs). Les plus importants fournisseurs sont des grossistes de taille mondiale et aucun ne représente plus de 10% des achats. La société pense avoir atteint une taille et une connaissance du marché suffisante pour ne pas être soumise au risque de dépendance à l'égard d'un ou plusieurs fournisseurs.

Respect de la réglementation : dans son processus de choix de nouveaux fournisseurs, la société apporte une vigilance toute particulière à ce point. Elle s'efforce d'obtenir de la part du fournisseur toutes les assurances qu'il exerce sa profession dans le respect des réglementations en vigueur.

Risque de paiement : lors de la commande de certains produits en pénurie, notamment en importation directe des fabricants asiatiques, il peut arriver que tout ou partie du paiement soit exigé au moment de la commande, sans assurance particulière que les marchandises soient effectivement livrées. La société n'a jamais eu à pâtir de cette situation, mais elle réduit dans toute la mesure du possible ces paiements d'avances (qui représentent déjà une part négligeable de ses achats), au moyen notamment d'encours directement négociés avec ces fournisseurs, rendus possibles par l'augmentation de la notoriété et de la surface financière de l'entreprise.

Risque d'obsolescence : la société suit très régulièrement l'évolution de ses stocks, ce qui lui permet d'identifier très rapidement les produits qui risquent de se déprécier en raison de la durée de vie très courte des produits technologiques qu'elle distribue. Elle dispose alors de moyens marketing éprouvés et efficaces pour vendre très rapidement ces produits en minimisant l'impact sur la marge brute de l'entreprise. Elle dispose également de la possibilité de vendre ces produits en périodes de soldes.

- ***Risque de dépendance vis-à-vis des comparateurs de prix***

Description du risque : Les sites de comparateurs de prix proposent aux internautes une liste de marchands partenaires vendant les produits recherchés. Le classement proposé aux internautes dépend à la fois des prix des produits proposés par les sites marchands mais aussi de la qualité des liens commerciaux développés par ceux-ci avec le site comparateur de prix.

Couverture du risque

La société utilise les services des comparateurs de prix, et mesure en permanence la rentabilité du chiffre d'affaires généré par ces moyens. La société a eu l'occasion de tester à plusieurs reprises l'impact de ces comparateurs sur l'apport de chiffre d'affaires additionnel, en stoppant momentanément sa présence sur les sites et considère que l'impact n'est pas significatif. Elle utilise donc plus ces outils comme des facteurs de sur-croissance, et ne se considère pas être en position de dépendance vis-à-vis de ces sociétés.

La société considère que la fidélité des clients internautes dépendant tout autant du prix proposé que de la qualité du service au client (gestion des appels téléphoniques

avant et après vente, SAV) sur lequel la société a fait porter continuellement ses efforts.

Enfin, la société a été la première à proposer des innovations marketing à ses clients, telles des offres promotionnelles réservées aux abonnés ou le remboursement de la différence, à l'instar des offres proposées par les circuits de distribution traditionnels, ce qui lui permet de réduire la dépendance au seul prix.

- ***Risque de gestion de la croissance***

Description du risque : S'adressant à une clientèle quasi-exclusivement constituée de particuliers, la croissance du chiffre d'affaires impose à la société des efforts permanents de rationalisation des opérations afin que la qualité de service demeure irréprochable sans obérer la rentabilité.

Couverture du risque :

La société a eu l'expérience, depuis sa création, d'années de très forte croissance de son chiffre d'affaires. Cette très forte croissance n'a eu d'impact négatif ni sur la qualité du service client ni sur la rentabilité :

- qualité de service au client : la société a toujours su adapter ses structures logistiques, en l'externalisant pour plus de flexibilité. Elle a ainsi changé par trois fois de partenaire logistique afin de toujours trouver la meilleure qualité de service au meilleur coût (prouvant ainsi l'adaptabilité de son système d'information, capable de se connecter en un temps réduit aux différents systèmes d'information de ses partenaires logisticiens). Le partenaire logistique actuel, avec lequel la société travaille depuis octobre 2003, a prouvé sa capacité à s'adapter aux périodes de fortes activités et offre toutes les garanties (notamment en termes d'extension possible des bâtiments) d'accompagner la croissance à venir de l'activité de la société.
- la qualité d'écoute clientèle a elle aussi été particulièrement renforcée, la société estimant que c'est un point essentiel de la réassurance client. Se dotant des ressources humaines et techniques nécessaires, le plateau téléphonique (avant-vente et après-vente) affiche des taux optimum de prise d'appels et de traitement des mails, allant de pair avec une qualité de la réponse apportée (mesurée hebdomadairement par des questionnaires de satisfaction effectués sous la forme d'appels sortants). Ces plateaux téléphoniques sont tous internalisés et localisés au cœur du siège social, la société considérant que c'est là un moyen efficace d'être le plus à l'écoute des demandes de ses clients.
- rentabilité : En dépit des pressions concurrentielles très fortes, la société a, depuis la passation du point mort au cours du deuxième semestre 2002 (et à l'équilibre en année pleine sur 2002), toujours affiché des résultats annuels positifs.

- ***Risques juridiques***

Description et couverture du risque : L'ensemble des noms de sociétés, marques et noms de domaines ont fait l'objet de dépôt au nom de la société. Rue du Commerce n'est soumise à aucune autorisation préalable d'exploitation.

La société respecte les réglementations suivantes, découlant de son mode d'exploitation :

- Enregistrement auprès de la CNIL des fichiers clients, fournisseurs, paye, site Internet.
 - Respect des recommandations de la Directive Européenne sur le commerce à distance et des nouvelles dispositions prévues par la loi Chatel applicable en juin 2008 (article L. 121-20-3 du Code de la consommation) dont notamment :
 - la possibilité pour les clients de pratiquer certaines opérations sur leur commande (annulation totale ou partielle, ajout de produits)
 - l'indication de la date limite de livraison avant la conclusion du contrat de vente,
 - la fourniture des coordonnées téléphoniques permettant d'entrer effectivement en contact avec le vendeur,
 - le paiement de coûts de communication permettant au consommateur de suivre l'exécution de sa commande, exercer son droit de rétractation et faire jouer la garantie à l'exclusion de tout coût supplémentaire spécifique,
 - le remboursement de la totalité des sommes versées en cas de rétractation dans les meilleurs délais, et au plus tard dans les trente jours suivant la date à laquelle ce droit a été exercé.
 - Contact avec les autorités de contrôle : la société développe un contact permanent avec l'antenne départementale de la Direction Générale de la Consommation, de la Concurrence et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) afin de répondre sans délais à toutes leurs demandes et faire évoluer en permanence la qualité de service au client.
- **Risque de paiement client**
Description du risque : Les deux risques clients principaux sont le risque d'impayé, et le risque d'utilisation frauduleuse d'un numéro de carte bancaire.

Couverture du risque : La société n'est que très faiblement exposé au risque d'impayé client, dans la mesure où le montant total de la commande est généralement débité au moment de l'expédition des produits. L'expédition ne peut avoir lieu que si la transaction bancaire a été accomplie avec succès.

Quand la société propose à ses clients particuliers le paiement par carte bancaire en trois fois, supportant ainsi le risque d'impayé, elle met en place des procédures de recouvrement des impayés, tant en interne (relances par mail et téléphone) qu'en externe (recours à des sociétés de recouvrement).

Pour lutter contre le risque d'utilisation frauduleuse d'un numéro de carte bancaire, la société a mis en place, quelques mois après sa création, une cellule de vérification des commandes, qui a acquis une grande expérience dans le domaine.

3.4 Risque relatif à l'élaboration de l'information comptable et financière

3.4.1 Acteurs de la Direction Comptable et Financière

La fonction comptable et le contrôle de gestion sont rattachés à la Direction Administrative et Financière.

La comptabilité est notamment en charge des achats (produits et frais généraux), de la paie, et des opérations bancaires. La facturation client et les encaissements sont réalisés de façon automatisée dans le système de gestion puis importés dans le système comptable par interface.

Le contrôle de gestion comprend l'établissement des budgets, du reporting mensuel, les tableaux de bord hebdomadaire de suivi des différents secteurs de l'entreprise et la mise en œuvre des procédures internes et de leur respect.

3.4.2 Principales procédures de contrôle interne de l'information comptable et financière

• Comptabilité

Cycle des achats

L'objectif est de s'assurer que les produits sont bien entrés en stock avant paiement des factures.

Une interface entre le système de gestion du logisticien et celui de Rue du Commerce, et accessible seulement au logisticien, permet de donner cette information au service comptable, en vue de valider le paiement de la facture. Les personnes en charge de la validation des factures ne sont pas celles qui passent les commandes. Les bons de commandes, au delà de certains seuils, doivent avoir été au préalable approuvés par le directeur général adjoint, voire la direction générale.

Le grand livre des fournisseurs produits est régulièrement analysé par la Responsable de la comptabilité fournisseur ou le Directeur Comptable. Des réconciliations de compte sont faites sur chaque fournisseur à intervalle régulier tout au long de l'année. La balance âgée fournisseur est établie chaque semaine et revue par le Directeur Administratif et Financier.

Cycle de vente

La facturation des clients site est entièrement automatisée. Le paiement a lieu concomitamment à l'émission de la facture (« débit à l'expédition ») ce qui permet de s'assurer du paiement complet avant expédition. Les imports de fichiers de facturation dans le logiciel comptable font l'objet de rapprochement régulier pour s'assurer de leur exhaustivité.

Relance client

La relance client ne concerne qu'une partie réduite du chiffre d'affaires de Rue du Commerce.

Cette fonction est applicable en effet pour le site aux seuls paiements en trois fois pour lesquels une équipe spécifique procède au recouvrement auprès des particuliers. Cette fonction se développe également avec l'accroissement des ventes de la régie publicitaire et des ventes aux entreprises, une seconde équipe étant spécialisée pour le recouvrement auprès des entreprises.

Des balances âgées sont éditées au minimum mensuellement et revue par le Directeur Comptable et le Directeur Administratif et Financier.

Paie

Le Directeur Comptable est en charge de la paie et a les codes d'accès au site du prestataire NETPAIE. Le Directeur Administratif et Financier est responsable des contrôles permettant d'assurer la conformité de la société avec les obligations sociales, réglementaires et légales.

Opérations Bancaires

Les rapprochements bancaires sont réalisés sur une base mensuelle.

• Contrôle budgétaire et de gestion

Rue du Commerce est en mesure de produire un reporting mensuel à usage interne, segmentant l'entreprise entre son activité historique de distributeur et sa nouvelle activité de Galerie, apporteuse de commissions.

Le processus de production de ce reporting mensuel implique :

- La centralisation de toutes les écritures de chiffre d'affaires,
- Le calcul du taux de marge Distribution, par référence au Prix Unitaire Moyen Pondéré de chaque produit vendu au cours du mois,
- Le calcul des commissions de nos partenaires de la Galerie,
- La validation des coûts logistiques, des salaires et des autres frais généraux,
- Le contrôle par rapport aux éléments budgétaires et aux tableaux de bord quotidiens ou hebdomadaires du mois écoulé,

Le contrôle de gestion :

- détermine les enveloppes budgétaires par fonction,
- contrôle l'affectation des coûts,
- établit un reporting quotidien et mensuel de l'activité avec le détail des taux de marge par catégorie de produits,
- fournit aux dirigeants les informations financières et de suivi des activités opérationnelles nécessaires au pilotage du groupe,
- remet à jour les prévisions annuelles en fonction des prévisions d'activité et de l'analyse des écarts constatés au cours du mois précédent,
- établit des reporting par services : suivi des encaissements, suivi des remboursements, suivi de l'activité du service après-vente.

Certains services opérationnels (chefs de produits, achats, plateau téléphonique) disposent par ailleurs de leurs propres statistiques.

3.5 Suite des travaux

Conformément à la démarche progressive adoptée par Rue du Commerce pour répondre aux exigences de la Loi de Sécurité Financière, les travaux menés dans le cadre du projet interne seront reconduits au cours de l'exercice 2009/2010.

La continuation du projet permettra ainsi de :

- se conformer aux obligations légales de la Loi de Sécurité Financière,

- poursuive les réflexions et démarches actives menées par les dirigeants de Rue du Commerce en termes de contrôle interne dans une optique d'amélioration constante du fonctionnement de la société.

4 EME PARTIE : MODALITES PARTICULIERES RELATIVES A LA PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES AUX ASSEMBLEES GENERALES

Par ailleurs, il est précisé que les modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale de Rue du Commerce figurent aux articles 26 « Formes et délais de convocation », 28 « Admission aux assemblées », 29 « Représentation des actionnaires - vote à distance », 31 « Vote », 35 « Quorum et majorité des assemblées générales ordinaires » et 37 « Quorum et majorité des assemblées générales extraordinaires » des statuts de la société.

En outre, il est indiqué qu'il n'y a pas d'éléments tels que visés à l'article L. 225-100-3 du Code de commerce susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique à l'exception de l'autorisation conférée au Conseil d'administration par l'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue le 22 septembre 2009, le Conseil d'administration peut procéder à des achats d'actions de la Société dans la limite de 5 ou 10% du capital social de la Société.

16.4.2 Rapport établi par les commissaires aux comptes sur le rapport du Président du conseil d'administration de la Société pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Rue du Commerce

Exercice clos le 31 mars 2010

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Rue du Commerce

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Rue du Commerce et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 mars 2010.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Boulogne-Billancourt et Paris-La Défense, le 2 juillet 2010

Les Commissaires aux Comptes

Michel HAAS

ERNST & YOUNG AUDIT

Franck Sebag

CHAPITRE 17 SALARIES

17.1 Effectif

Au 31 mars 2010 et au 30 juin 2010, la Société comportait respectivement 351 & 335 salariés.

17.2 Participation et options de souscription et/ou d'achat d'actions

Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise

La Société a mis en place à l'attention des salariés sept plans de BSPCE, tous arrivés à échéance à la date de dépôt du Document de Référence.

PLANS DE BSPCE ATTRIBUES AUX SALARIES ARRIVES A ECHEANCE *							
	1 ^{er} plan	2 ^{ème} plan	3 ^{ème} plan	4 ^{ème} plan	5 ^{ème} plan	6 ^{ème} plan	7 ^{ème} plan
Date de l'assemblée	31/03/00	13/06/00	27/07/00	06/02/01	28/09/01	29/09/03	30/09/04
Date du conseil	15/05/00	23/08/00	29/11/00	11/05/01	07/11/01	06/01/07	28/01/05
Nombre total de bons autorisés	61 050	35 550	33 950	58 400	184 600	81 550	276 400
Nombre de bons pouvant être encore exercés	-	-	-	-	-	-	-
Prix d'exercice	2,5975 euros*	2,5975 euros*	2,5975 euros*	3,8365 euros*	3,8365 euros*	3,071 euros*	11,247 euros*
Nombre de bons exercés à la date de dépôt du présent Document de Référence	20 700	7 900	3 550	2 600	21 550	58 455	7 147
Nombre d'actions souscrites à la date de dépôt du présent Document de Référence	82 800*	31 600*	14 200*	10 400*	86 200*	233 820*	28 588*

* Ces données sont renseignées tenant compte de la division de la valeur nominale par quatre et du prix correspondant, et multiplication du nombre d'actions par quatre.

Le prix d'exercice des BSPCE a été fixé par référence au prix d'émission des titres lorsque la Société avait procédé dans les six mois précédant l'attribution à une augmentation de capital ou dans le cas de la dernière attribution, au prix de la dernière cession d'actions connue.

Options de souscription et/ou d'achat d'actions

Faisant usage de l'autorisation de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 28 septembre 2006, le conseil d'administration a mis en place le 3 octobre 2006 un plan d'options de souscription d'actions (le « **Plan n° 1** ») et le 14 mai 2007, un deuxième plan d'options de souscription d'actions (le « **Plan n° 2** »).

Faisant usage de l'autorisation de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 27 septembre 2007, il a mis en place, le 19 février 2008, un troisième plan d'options de souscription d'actions (le « **Plan n° 3** »).

Faisant usage de l'autorisation de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 22 septembre 2009, il a mis en place, le 21 octobre 2009, un quatrième plan d'options de souscription d'actions (le « **Plan n° 4** ») et le 6 juillet 2010, un cinquième plan d'options de souscription d'actions (le « **Plan n° 5** »).

Les principales caractéristiques des quatre plans précités sont les suivantes :

PLAN n° 1

- Le prix de souscription a été fixé à 6,90 euros (soit une prime d'émission de 6,65 euros) correspondant à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le 3 octobre 2006 ; une option de souscription donne droit à la souscription d'une action.
- Les options de souscription pourront être librement exercées en une ou plusieurs fois, en tout ou partie, durant une période commençant à courir aux dates figurant ci-dessous et de la manière suivante :
 - Dans la limite de 50% des options de souscription attribuées à compter du 3 octobre 2008 (inclus) jusqu'au 3 octobre 2009 (exclus);
 - Dans la limite de 75 % des options de souscription attribuées à compter du 3 octobre 2009 (inclus) jusqu'au 3 octobre 2010 (exclus);
 - En totalité à compter du 3 octobre 2010 (inclus) jusqu'au 2 octobre 2016 (inclus).

PLAN n° 2

- Le prix de souscription a été fixé à 5,88 euros correspondant à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le 14 mai 2007. Une option de souscription donne droit à la souscription d'une action.
- Les options de souscription pourront être librement exercées en une ou plusieurs fois, en tout ou partie, durant une période commençant à courir aux dates figurant ci-dessous et de la manière suivante :
 - Dans la limite de 50% des options de souscription attribuées, à compter du 14 mai 2009 (inclus) jusqu'au 14 mai 2010 (exclus) ;
 - Dans la limite de 75 % des options de souscription attribuées, à compter du 14 mai 2010 (inclus) jusqu'au 14 mai 2011 (exclus) ;
 - En totalité à compter du 14 mai 2011 (inclus) jusqu'au 13 mai 2017 (inclus).

PLAN n° 3

- Le prix de souscription a été fixé à 6,06 euros correspondant à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le 19 février 2008. Une option de souscription donne droit à la souscription d'une action.
- Les options de souscription pourront être librement exercées en une ou plusieurs fois, en tout ou partie, durant une période commençant à courir aux dates figurant ci-dessous et de la manière suivante :
 - Dans la limite de 50% des options de souscription attribuées, à compter du 19 février 2010 (inclus) jusqu'au 19 février 2011 (exclus) ;
 - Dans la limite de 75 % des options de souscription attribuées, à compter du 19 février 2011 (inclus) jusqu'au 19 février 2012 (exclus) ;
 - En totalité à compter du 19 février 2012 (inclus) jusqu'au 18 février 2018 (inclus).

PLAN n° 4

- Le prix de souscription a été fixé à 5,03 euros correspondant à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le 21 octobre 2009. Une option de souscription donne droit à la souscription d'une action.
- Les options de souscription pourront être librement exercées en une ou plusieurs fois, en tout ou partie, durant une période commençant à courir aux dates figurant ci-dessous et de la manière suivante :
 - Dans la limite de 50% des options de souscription attribuées, à compter du 21 octobre 2011 (inclus) jusqu'au 21 octobre 2012 (exclus) ;
 - Dans la limite de 75 % des options de souscription attribuées, à compter du 21 octobre 2012 (inclus) jusqu'au 21 octobre 2013 (exclus) ;
 - En totalité à compter du 21 octobre 2013 (inclus) jusqu'au 20 octobre 2019 (inclus).

PLAN n° 5

- Le prix de souscription a été fixé à 5,86 euros correspondant à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le 06 juillet 2010. Une option de souscription donne droit à la souscription d'une action.
- Les options de souscription pourront être librement exercées en une ou plusieurs fois, en tout ou partie, durant une période commençant à courir aux dates figurant ci-dessous et s'achevant le 05 juillet 2020 inclus, de la manière suivante :
 - Dans la limite de 50% des options de souscription attribuées, à compter du 06 juillet 2012 inclus ;
 - Dans la limite de 75% des options de souscription attribuées, à compter du 06 juillet 2013 inclus ;
 - En totalité à compter du 06 juillet 2014 inclus) jusqu'au 05 juillet 2020 inclus.

Les actions qui seront émises devront être intégralement libérées lors de leur souscription. La libération s'effectuera en numéraire ou par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société. Les actions créées porteront jouissance à compter du premier jour de l'exercice en cours lors de l'exercice des options de souscription. En conséquence, elles donneront droit au dividende versé au titre de l'exercice au cours duquel les options de souscription ont été exercées. Les actions issues de l'exercice des options de souscription ne pourront être cédées avant l'expiration d'un délai de quatre ans à compter de la date

d'attribution. Ont été ainsi allouées 75.000 options de souscription d'actions en date du 3 octobre 2006, 221.000 en date du 14 mai 2007, 106.000 en date du 19 février 2008, 246.700 en date du 21 octobre 2009 et 69.000 en date du 06 juillet 2010.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS	PLAN N°1	PLAN N°2	PLAN N°3	PLAN N°4	PLAN N°5
Date d'assemblée générale	28/09/2006	28/09/2006	27/07/2007	22/09/2009	22/09/2009
Date du conseil d'administration	03/10/2006	14/05/2007	19/02/2008	21/10/2009	06/07/2010
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées par :					
- les mandataires sociaux :	0	0	0	0	0
- les dix premiers attributaires salariés :	63 000	171 000	39 100	53 000	nd*
- l'ensemble des bénéficiaires	75 000	221 000	106 000	246 700	69 000
Périodes d'exercice des options					
1 ^{ère} période du	03/10/2008	14/05/2009	19/02/2010	21/10/2011	06/07/2012
au	02/10/2009	13/05/2010	18/02/2011	20/10/2012	05/07/2013
2 ^{ème} période du	03/10/2009	14/05/2010	19/02/2011	21/10/2012	06/07/2013
au	02/10/2010	13/05/2011	18/02/2012	20/10/2013	05/07/2013
3 ^{ème} période du	03/10/2010	14/05/2011	19/02/2012	21/10/2013	06/07/2013
au	02/10/2016	13/05/2017	18/02/2018	20/10/2019	05/07/2020
Condition d'exercice des options					
1 ^{ère} période	50 % du nombre total des options allouées				
2 ^{ème} période	75 % du nombre total des options allouées				
3 ^{ème} période	100 % du nombre total des options allouées				
Prix de souscription des options	6,90	5,88	6,06	5,03	5,89
Nombre d'actions souscrites au 31 mars 2010	0	0	0	0	na
Options de souscription annulées au 31 mars 2010	4 000	43 000	18 100	5 300	na
Options de souscription annulées durant l'exercice clos au 31 mars 2010	2 000	34 500	12 800	5 300	na
Options de souscription d'actions restantes au 31 mars 2010	71 000	178 000	87 900	241 400	na
dont Options de souscription d'actions exerçables au 31 mars 2010	53 250	89 000	43 950	0	na

* Non disponible à la date de dépôt du présent Document de Référence.

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties à chaque mandataire social / aux dix premiers salariés attributaires et options levées par ces derniers	Nombre total d'options attribuées / d'actions souscrites ou achetées	Prix de souscription par action	Dates d'échéance	Plan n°
Options consenties durant l'exercice clos au 31 mars 2010 à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe :	0	na	na	na
Options levées par chaque mandataire social durant l'exercice clos au 31 mars 2010 :	0	na	na	na
Options consenties durant l'exercice clos au 31 mars 2010 par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	53 000	5,03	20/10/2019	4
Options levées durant l'exercice clos au 31 mars 2010 par les dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans le périmètre d'attribution, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé :	0 0 0 0	6,90 5,88 6,06 5,03	02/10/2016 13/05/2017 18/02/2018 20/10/2019	1 2 3 4

Nombre d'actions au 31 mars 2010	11 089 748	soit	100,00%
Dilution potentielle en nombre d'actions – Stock options	578 300	soit	5,21%
Dilution potentielle en nombre d'actions – BSPCE	0	soit	0,00%
Dilution potentielle totale en nombre d'actions	578 300	soit	5,21%

CHAPITRE 18 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1 Actionnariat de la Société

Le tableau ci-dessous indique la répartition du capital et des droits de vote de la Société aux 31 mars 2008, 31 mars 2009 et 31 mars 2010.

	Au 31 mars 2010			Au 31 mars 2009			Au 31 mars 2008		
	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote
1 - Membres du conseil d'administration									
Patrick JACQUEMIN	979 107	8,8%	12,7%	979 107	8,8%	12,0%	936 677	8,5%	11,9%
Gauthier PICQUART	949 650	8,6%	12,3%	949 650	8,6%	11,7%	907 220	8,3%	11,5%
APAX PARTNERS SA	3	0,0%	0,0%	3	0,0%	0,0%	3	0,0%	0,0%
GALILEO PARTNERS	3	0,0%	0,0%	3	0,0%	0,0%	3	0,0%	0,0%
2 - Actionnaires Institutionnels									
Groupe Apax	1 307 642	11,8%	17,3%	1 307 642	11,8%	16,4%	1 307 642	11,9%	15,8%
Groupe Galileo	712 889	6,4%	9,4%	712 889	6,4%	9,0%	712 889	6,5%	9,0%
Groupe ESD/PESD	0	0,0%	0,0%	800 000	7,2%	10,1%	800 000	7,3%	10,1%
Nobel Compagnie financière	0	0,0%	0,0%	851 252	7,7%	5,3%	661 600	6,0%	4,2%
Financière de l'Echiquier	555 550	5,0%	3,7%	555 550	5,0%	3,5%	0	0,0%	0,0%
3 - Autres Nominatifs	174 391	1,6%	2,3%	174 332	1,6%	2,2%	265 497	2,4%	3,4%
4 - Flottant	6 410 513	57,8%	42,3%	4 759 320	42,9%	29,9%	5 402 492	49,1%	34,2%
Total	11 089 748	100,0%	100,0%	11 089 748	100,0%	100,0%	10 994 023	100,0%	100,0%

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement, indirectement ou de concert 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

18.2 Déclaration relative aux droits de vote des principaux actionnaires

Conformément à l'article 31 des statuts, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire. En vertu des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, la suppression du droit de vote double par l'assemblée générale de la Société nécessite une approbation préalable de l'assemblée spéciale des titulaires de ce droit.

Par courrier reçu le 9 février 2010, complété par courriers reçus le 11 et 12 février, la société anonyme Nobel (contrôlée par HSBC Holding Plc) a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en baisse, par suite d'une cession d'actions Rue du Commerce sur le marché :

- le 6 janvier 2010, le seuil de 5% des droits de vote de la Société et détenir à cette date 691.252 actions Rue du Commerce représentant autant de droits de vote, soit 6,23% du capital et 4,57% des droits de vote de la Société ;

- le 29 janvier 2010, le seuil de 5% du capital de la Société et détenir 541.387 actions Rue du Commerce représentant autant de droits de vote, soit 4,88% du capital et 3,58% des droits de vote de la Société.

Par courrier reçu le 25 mai 2010, la société anonyme Galileo Partners (société de gestion agissant pour le compte des fonds communs de placement à risques Galileo II et Galileo II B) a déclaré avoir franchi en baisse, le 19 mai 2010, par cession d'actions Rue du Commerce hors marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la Société et ne plus détenir aucun titre Rue du Commerce.

Parallèlement, par courrier reçu le 25 mai 2010, la société par actions simplifiée Parinvest (indirectement contrôlée par la société Rallye, elle-même contrôlée indirectement par Monsieur Jean-Charles Naouri) a déclaré avoir franchi en hausse, le 19 mai 2010, par suite d'une acquisition d'actions Rue du Commerce sur le marché et hors marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la Société et détenir 796.811 actions Rue du Commerce représentant autant de droits de vote, soit 7,19% du capital et 5,53% des droits de vote de la Société.

18.3 Contrôle de la Société

La Société n'est contrôlée ni en droit ni en fait par aucun actionnaire.

18.4 Accords pouvant entraîner un changement de contrôle

Il n'existe aucun accord pouvant entraîner un changement de contrôle. En effet, il n'existe pas (i) d'accords entre actionnaires (notamment entre les dirigeants) dont la Société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote (ii) ni d'accords conclus par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société.

CHAPITRE 19 OPERATIONS AVEC DES APPARENTES

Au cours de l'exercice écoulé, aucune convention visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce n'a été conclue.

Nous invitons le lecteur à se reporter au rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées pour l'exercice clos le 31 mars 2010 figurant à l'annexe 1 du présent Document de Référence.

CHAPITRE 20 INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ

20.1 Informations financières historiques

20.1.1 Comptes consolidés en normes IFRS pour l'exercice clos le 31 mars 2010 et rapport des commissaires aux comptes

Comptes Consolidés Groupe Rue du Commerce



31 mars 2010

1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en milliers d'euros)

	notes	12 mois 31/03/2009	12 mois 31/03/2010
Produits des activités ordinaires	4	319 727	352 635
dont Ventes de marchandises		305 001	331 047
dont Prestations de services		14 726	21 588
Autres produits de l'activité	5	92	49
Achats consommés		-268 161	-298 120
Marge Brute		51 658	54 564
Charges de personnel	5	-14 988	-15 773
Charges externes		-31 937	-34 851
Impôts et taxes		-1 223	-1 447
Dotations aux amortissements		-817	-1 118
Dépréciations et dotations nettes aux provisions		-414	-1 026
Autres produits de l'exploitation		90	89
Autres charges de l'exploitation		-144	-115
Résultat Opérationnel Courant		2 225	323
Autres produits opérationnels	6	381	156
Autres charges opérationnelles		0	0
Résultat Opérationnel		2 606	479
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		643	164
Coût de l'endettement financier brut		-60	-2
Coût de l'endettement financier net		583	162
Autres produits financiers		175	143
Autres produits charges financières		-163	-164
Résultat avant impôt		3 201	620
Charges d'impôt sur le résultat	7	-1 081	-217
Résultat Net des activités ordinaires poursuivies de l'exercice		2 120	403
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		0	0
Résultat de l'exercice		2 120	403
Part Groupe		2 120	403
Intérêts Minoritaires			
	Notes	31/03/2009	31/03/2010
Nombre moyen d'actions sur l'exercice	8	11 041 886	11 089 748
Résultat par action		0,19 €	0,04 €
Dilution : nombre potentiel d'actions nouvelles		11 536 721	11 668 048
Résultat dilué par action		0,18 €	0,03 €

2. GAINS OU PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	31/03/2009	31/03/2010
Résultat net	2 121	403
Ecarts de conversion		
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		
Réévaluation des immobilisations		
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Impôts		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	2 121	403
Dont part du Groupe	2 121	403
Dont part des intérêts minoritaires	0	0

3. BILAN CONSOLIDE

(en milliers d'euros)

ACTIF	notes	31/03/2009	31/03/2010
Écarts d'acquisition	9	91	91
Immobilisations Incorporelles	9	769	1 002
Immobilisations Corporelles	9	861	1 247
Immobilisations Financières	9	228	321
Actifs d'impôts différés	7	329	117
Autres actifs non courants		0	0
ACTIF NON COURANT		2 278	2 778
Stock et en cours	10	20 374	28 777
Créances clients et comptes rattachés (net)	11 & 15	16 744	17 739
Autres créances et comptes de régularisation	11 & 15	5 424	7 914
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	20 686	17 748
ACTIF COURANT		63 228	72 178
TOTAL ACTIF		65 506	74 956

PASSIF	notes	31/03/2009	31/03/2010
Capital	13	2 772	2 772
Réserves liées au capital	13	23 450	23 459
Réserves consolidées	13	4 185	6 326
Résultat de l'exercice	13	2 120	403
CAPITAUX PROPRES	13	32 527	32 961
Emprunts portant intérêt (part à + un an)	14	0	0
Passif d'impôts différés	7	185	171
Provision pour risques et Charges	15 & 16	131	224
Autres passifs non courants		0	0
PASSIF NON COURANT		316	395
Emprunts portant intérêt (part à – d'un an)	17	25	56
Fournisseurs et comptes rattachés (net)	17	21 978	31 498
Autres créditeurs et comptes de régularisation	17	10 660	10 046
PASSIF COURANT		32 663	41 600
TOTAL PASSIF		65 506	74 956

4. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(en milliers d'euros)

	notes	31/03/2009	31/03/2010
Résultat net consolidé des entreprises intégrées		2 120	403
Résultat des minoritaires		0	0
Résultat net consolidé y compris intérêts minoritaires		2 120	403
+ / - amortissements et provisions		1 233	1 690
+ / - charges et produits liés aux stocks options et assimilés	13	422	200
+ / - (Plus)/moins values de cession		-46	22
+ / - autres charges et produits		-387	-268
Capacité d'autofinancement après endettement financier net et impôt		3 342	2 046
+ / - coûts de l'endettement financier net		-583	-162
+ / - charge d'impôts (y compris impôts différés) (accroi.)/réduction	7	1 087	217
Capacité d'autofinancement avant endettement financier net et impôt		3 846	2 101
+ / - impôt versé / encaissé		0	-2 350
- Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		-2 749	-1 100
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		1 097	-1 349
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-945	-1 468
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		0	0
Variation des prêts et avances		-22	-93
+ / - incidence des variations de périmètre		0	0
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-967	-1 560
+ / - Augmentation de capital en numéraire	13	294	0
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		0	0
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		0	0
+ / - acquisitions d'actions en propre		35	-573
Redevances de crédit-bail		-50	383
+ / - Ecart de conversion		0	0
+ / - variation des comptes courants		0	0
+ / - Emissions ou remboursements d'emprunts		0	0
Produits financiers nets		583	162
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		862	-28
Variation de trésorerie		992	-2 937

Trésorerie d'ouverture	19 694	20 684
Trésorerie de Clôture	20 686	17 748
Variation de trésorerie	992	-2 937

5. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	Capital	Primes & Réserves	Résultat Part groupe	Total
CAPITAUX PROPRES au 1er avril 2008	2 748	24 120	2 834	29 702
Affectation du résultat au 31/03/2008		2 834	-2 834	0
Augmentation de capital (BSPCE)	24	270		294
Impact IFRS sur les réserves (BSPCE)		28		28
Impact IFRS sur les réserves (Stock-Options)		396		396
Annulation actions propres		-13		-13
Résultat consolidé			2 120	2 120
CAPITAUX PROPRES au 31 mars 2009	2 772	27 635	2 120	32 527
CAPITAUX PROPRES au 1er avril 2009	2 772	27 635	2 120	32 527
Affectation du résultat au 31/03/2009		2 120	-2 120	0
Augmentation de capital (BSPCE)				0
Impact IFRS sur les réserves (BSPCE)				0
Impact IFRS sur les réserves (Stock-Options)		200		199,7
Annulation actions propres		-169		-169
Résultat consolidé			403	403
CAPITAUX PROPRES au 31 mars 2010	2 772	29 786	403	32 961

6. Annexe aux états financiers consolidés - exercice clos le 31 mars 2010

1. Informations relatives à l'entreprise

En date du 9 juin 2010, le conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de Rue du Commerce pour l'exercice clos le 31 mars 2010. Rue du Commerce est une société anonyme cotée à Paris au compartiment C d'Euronext.

Rue du Commerce s'est spécialisée lors de sa création en 1999 dans la distribution exclusivement en ligne de produits high tech à destination des particuliers (BtoC), puis des administrations et entreprises (BtoB). En juillet 2007 Rue du Commerce a progressivement étendu ses activités en fédérant des sites marchands renforçant son offre de produits dans l'électroménager, la mode, la beauté, la maison, le sport et bricolage, les jeux et jouets et les voyages. Depuis septembre 2009, Rue du Commerce présente une offre de biens culturels.

Rue du Commerce exploite à ce jour quatre sites marchands, www.rueducommerce.com, www.topachat.com, www.clust.com et www.alapage.com.

2. Évènements significatifs de l'exercice

Acquisition d'éléments corporels et incorporels représentatifs de l'activité du site Alapage (offre de biens culturels)

Rue du Commerce a acquis, auprès de France Télécom e-commerce, le 01 septembre 2009 pour un prix de 250 k€ des actifs corporels (serveurs) et incorporels (adresse internet – URL, marque, base de données et certains contrats et droit de propriétés intellectuelles), ainsi que le processus logistique, acquisition financée au comptant par prélèvement sur la trésorerie dont dispose la société.

Des stocks de marchandises ont aussi été repris à un coût égal à leur juste valeur pour 78 K€.

Dans le cadre de la prise de contrôle de cette activité au sens de la norme IFRS 3, le Groupe a identifié et évalué à la juste valeur des actifs et passifs identifiables et des passifs éventuels. La marque Alapage a été valorisée et inscrite au bilan pour un montant de 318 K€. Sur la base des performances passées et de la situation du site lors des derniers mois précédant la reprise, cette marque a été valorisée par la méthode des redevances en prenant comme hypothèse une durée de vie de 3 ans, un taux de redevance de 1% et un taux d'actualisation de 11%.

Cette acquisition se traduit par un goodwill négatif de 156 K€, comptabilisé en autres produits opérationnels. Cette affectation du coût d'acquisition aux actifs et passifs identifiables est considérée comme définitive au 31 mars 2010.

Les actifs et processus repris ne constituent qu'une partie non quantifiable de l'ancienne activité réalisée sous la marque Alapage par son ancien propriétaire. Ainsi il est impossible de communiquer sur un niveau d'activité réalisé sur 12 mois glissants.

Par ailleurs, les ventes et contributions réalisées par le site marchand www.alapage.com sont incorporées au niveau de l'information sectorielle soit au niveau de l'activité distributeur, soit au niveau de l'activité Galerie (voir § 6.4). Les ventes réalisées au 31 mars 2010 sur le site Alapage ne sont pas matérielles.

3. Principes comptables

Principes de préparation des états financiers

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 mars 2010 et disponibles sur le site

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Les normes comptables internationales comprennent les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations (IFRIC et SIC).

Les comptes consolidés de la période sont présentés en milliers d'euros et sont établis suivant les mêmes méthodes comptables et les mêmes modalités d'estimation que celles utilisées pour les comptes consolidés au 31 mars 2009, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations suivantes :

Normes		Date d'application		Impacts Groupe
		UE	Groupe	
IAS 1 révisée	Présentation des états financiers	01 janvier 2009	01 janvier 2009	(1)
IAS 23 révisée	Coûts d'emprunts	01 janvier 2009	01 janvier 2009	Sans incidence sur les comptes du Groupe
IFRIC 11	IFRS2 – actions propres et transactions intragroupe	01 mars 2008	01 janvier 2009	Sans incidence sur les comptes du Groupe
IFRIC 13	Programme de fidélisation des clients	01 janvier 2009	01 janvier 2009	Sans incidence sur les comptes du Groupe
IFRIC 14	IAS 19 – Limitation de l'actif au titre de prestations définies	01 janvier 2009	01 janvier 2009	Sans incidence sur les comptes du Groupe
IFRS AMENDEMENT 7	Instruments Financiers. Informations complémentaires relatives à la juste valeur et au risque de crédit	01 janvier 2009	01 janvier 2009	Sans incidence sur les comptes du Groupe
IAS 32 et IAS 1 AMENDEMENT	Instruments financiers remboursables en actions et obligations naissant lors de la liquidation	01 janvier 2009	01 janvier 2009	Sans incidence sur les comptes du Groupe
Améliorations aux IFRS – mai 2008 - sauf IFRS 5		01 janvier 2009	01 janvier 2009	Sans incidence sur les comptes du Groupe
IFRS 8	Segments opérationnels	01 janvier 2009	01 janvier 2009	(2)
IFRS AMENDEMENT 2	Paiement fondé sur des actions – Conditions d'acquisition des droits et annulation	01 janvier 2009	01 janvier 2009	Sans incidence sur les comptes du Groupe
IFRIC9 et IAS 19 AMENDEMENT	Réexamen de dérivés incorporés	01 janvier 2009	01 janvier 2009	Sans incidence sur les comptes du Groupe

(1) IAS 1 révisée – Présentation des états financiers : l'application de cette norme constitue un changement de méthode sans impact sur les résultats et conduit le Groupe à présenter dans ses comptes de l'exercice clos le 31 mars 2010 un État des gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres, en plus du compte de résultat et du tableau de variation des capitaux propres consolidés.

(2) Pour mémoire, le Groupe a appliqué par anticipation la norme IFRS 8 "Segments opérationnels" au 31 mars 2009; cette norme, qui remplace IAS 14, impose de présenter la performance financière et les segments opérationnels de l'entité tels qu'ils sont régulièrement examinés par la direction.

Nouvelles normes, amendements et interprétations adoptées par l'Union Européenne et dont l'application anticipée est permise :

Normes	Date d'application de l'UE	Impacts Groupe
IAS 27 Amendée - Etats financiers consolidés et individuels)	01/07/2009	Non Appliqué
IFRS 3R - Regroupements d'entreprises	01/07/2009	Non Appliqué
IAS 39 - Amendement relatif aux éléments éligibles à une opération de couverture	01/07/2009	Non Appliqué
IFRS 1 – réorganisée	01/01/2010	Non Appliqué
Amendement d'IAS 32 - Classement des émissions de droits	01/02/2010	Non Appliqué
IFRIC 12 - Accords de concession de services	29/03/2009	Non Appliqué
IFRIC 15 - Contrats de construction de biens immobiliers	31/12/2009	Non Appliqué
IFRIC 16 - Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger	01/07/2009	Non Appliqué
IFRIC 17 - Distributions d'actifs non-monétaires aux propriétaires	31/10/2009	Non Appliqué
IFRIC 18 - Transferts d'actifs provenant de clients	31/10/2009	Non Appliqué

Le groupe n'a pas appliqué ces normes par anticipation et ne devrait pas être impacté par leur mise en vigueur.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés et actifs financiers disponibles à la vente, qui sont évalués à leur juste valeur.

Recours à des estimations et des hypothèses

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la Direction d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période, ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les principaux postes comptables concernés par des estimations ou hypothèses sont les suivants :

- Dépréciation des comptes clients et du stock (dépréciation statistique) ;
- Détermination des remises de fins d'année ;
- Détermination des charges de BSPCE et Stock-options (Loi Black & Scholes) ;

- Valorisation de la marque (Méthode des redevances actualisées) ;
- Provision pour indemnité de départ à la retraite.

Principes de consolidation

Les états financiers de Rue du Commerce comprennent les états financiers de Rue du Commerce S.A. et de sa filiale Maxidome au 31 mars de chaque année, ceux-ci sont préparés sur la base des méthodes comptables homogènes.

Tous les soldes et transactions intragroupes ainsi que les produits, les charges et les résultats latents qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs, provenant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

Le périmètre de consolidation comprend l'ensemble des sociétés contrôlées de façon durable et exclusive par Rue du Commerce. Toutes les sociétés sont consolidées par intégration globale.

La société consolidante est Rue du Commerce SA, 44/50 avenue Capitaine Glarner, 93585 Saint Ouen cedex.

Les états financiers de la filiale sont établis à la même date de reporting que la société mère et en utilisant les mêmes méthodes comptables. Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base des comptes annuels, arrêtés au 31 mars 2010.

Les filiales sont consolidés à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le groupe a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle le contrôle n'est plus exercé.

Au 31 mars 2010, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

SOCIETE	SIEGE	N° SIREN	PAYS	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
RUE DU COMMERCE SA	44-50 avenue du capitaine Glarner 93585 Saint Ouen	422 797 720	France	Société mère	Société mère	IG*
Maxidome SAS	44-50 avenue du capitaine Glarner 93585 Saint Ouen	492 829 569	France	100%	100%	IG*

(*) IG : Intégration globale

Conversion des monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle et de présentation de Rue de Commerce et de sa filiale est l'euro (€). Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction. A la date de clôture les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture. Tous les écarts sont enregistrés dans le compte de résultat.

Ecart d'acquisition

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs identifiables acquis, des passifs et passifs éventuels assumés.

Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la quote-part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs, passifs et passifs identifiables acquis, cet excédent est immédiatement comptabilisé dans le résultat de l'exercice d'acquisition.

Après la comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprise sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Les immobilisations incorporelles créées en interne, à l'exception des coûts de développement, ne sont pas capitalisées, et les dépenses engagées sont comptabilisées en résultat lorsqu'elles sont encourues. Le groupe apprécie si la durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle est finie ou indéterminée.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie finie sont amorties sur la durée d'utilité économique et sont soumises à un test de dépréciation chaque fois qu'il existe une indication de perte de valeur.

Leur durée d'utilité est revue chaque année et les ajustements éventuels en résultant sont comptabilisés de manière prospective.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée sont soumises à des tests de perte de valeur chaque année, soit individuellement soit au niveau de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle elles appartiennent. Ces immobilisations ne sont pas amorties.

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- Les frais de création et du développement, dans les phases initiales, du site internet rueducommerce.com (totalement amortis à ce jour),
- des noms de domaine,
- des logiciels,
- des fonds de commerce et des marques,

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée des immobilisations.

	Durée d'amortissement
Noms de domaine internet	Non amorti
Logiciels	1 an
Marque Top Achat	3 ans
Marque Alapage	3 ans
Site Alapage	3 ans

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût, à l'exclusion des coûts d'entretien courant, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire, sur les durées d'utilité suivantes :

	Durées d'amortissement
• Agencements et Installations	3 ans
• Mobilier, matériel de bureau et inf.	3 ans
• Central téléphonique (autocommutateur)	5 ans

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont revues pour dépréciation lorsque des événements ou changements dans les circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe un quelconque indice de cette nature et si les valeurs comptables excèdent la valeur recouvrable estimée, les actifs ou unités génératrices de trésorerie sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net et la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif.

Une immobilisation corporelle est dé-comptabilisée lors de sa sortie ou quand aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie.

Dépréciation des actifs corporels et incorporels

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture. Ce test doit être effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie.

Pour ce test de dépréciation, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

Les écarts d'acquisition ne génèrent pas des entrées de trésorerie et sont, par conséquent, alloués à des UGT ou au groupe d'UGT correspondant au niveau le plus fin de l'organisation pour lequel est opéré le suivi du retour sur investissement, soit dans le cas de Rue du Commerce l'entité juridique consolidante.

La valeur d'utilité de ces unités ou regroupement d'unités est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie nets, actualisés. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de ces unités ou regroupement d'unités, une perte de valeur est enregistrée pour la différence ; elle est imputée en priorité sur les écarts d'acquisition.

Contrairement aux éventuelles pertes de valeur affectées aux actifs corporelles et incorporelles amortissables, celles affectées à un écart d'acquisition sont définitives et ne peuvent être reprises au cours d'exercices ultérieurs.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent aux dépôts et cautionnements, ainsi qu'aux prêts, et sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les dépôts et cautionnements font l'objet d'une

dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur probable de recouvrement. Les prêts sont des actifs financiers dont la comptabilisation et le suivi des valeurs sont décrits ci-après.

Actions propres

Si le groupe achète ses propres instruments de capitaux propres (actions propres), ceux-ci sont déduits des capitaux propres. Aucun profit ou perte n'est comptabilisé dans le compte de résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres du groupe, ni lorsqu'une dépréciation est constatée ou reprise.

Stocks

Les stocks sont évalués au prix unitaire moyen pondéré.

Conformément aux principes IAS 2, la valeur brute des stocks en fin de période (et donc le montant de la variation des stocks) tient compte des éléments suivants :

- Escomptes obtenus de la part des fournisseurs
- Remises, rabais, ristournes, obtenus des fournisseurs
- Frais de transport sur achats

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur comptable des stocks à la clôture devient supérieure à la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est déterminée en fonction des perspectives de ventes. Elle correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Actifs financiers

La société classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes : prêts et créances d'une part, actifs à la juste valeur par le résultat d'autre part. Au 31 mars 2010, le groupe ne possédait aucun actif financier comptabilisé dans la catégorie des investissements détenus jusqu'à échéance.

La ventilation des actifs financiers entre actifs courants et actifs non courants est déterminée par leur échéance à la date d'arrêt suivant qu'elle est inférieure ou supérieure à un an.

Tous les achats / ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

Prêts et créances

Lors de leur comptabilisation initiale, ces prêts et créances sont comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables puis au coût amorti calculé à l'aide du taux de rendement effectif. La valeur inscrite au bilan comprend le capital restant dû, et la part non amortie des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition. Ils font l'objet d'un test de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat.

La valeur recouvrable des prêts et créances est égale à la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine des actifs financiers (c'est-à-dire au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale). Les créances dont l'échéance est proche ne sont pas actualisées.

Actifs à la juste valeur par le résultat

Il s'agit d'actifs financiers détenus par la société à des fins de réalisation d'un profit de cession à court terme. Ces actifs sont évalués à la juste valeur avec enregistrement des variations de valeur en résultat. Classés en actifs courants dans les équivalents de trésorerie, ces actifs financiers comprennent notamment les valeurs mobilières de placement.

Passifs financiers

Les passifs financiers sont ventilés entre passifs courants et passifs non courants en fonction de leur échéance à la date d'arrêt suivant qu'elle est inférieure ou supérieure à un an.

Les passifs financiers sont essentiellement constitués de dettes d'exploitation. Ils sont comptabilisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dettes d'exploitation ont des échéances inférieures à un an. Leurs valeurs nominales peuvent être considérées comme très voisines de leurs coûts amortis.

A l'exception des emprunts résultant du retraitement des contrats de location financement, la société n'a aucun prêt ou emprunt.

Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture déduction faite des dépréciations des montants non recouvrables. Une estimation du montant de créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Les autres débiteurs sont des actifs non financiers. Le groupe apprécie à chaque clôture s'il existe une indication de perte de valeur pour chaque actif. En présence d'une telle présomption, ou lorsqu'un test de dépréciation annuel est requis pour un actif, le groupe fait une estimation de la valeur recouvrable de l'actif. Une dépréciation est enregistrée lorsque la valeur nette comptable de l'actif devient inférieure à sa valeur recouvrable.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les dépôts à court terme comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse et les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de moins de trois mois.

Les équivalents de trésorerie comprennent des SICAV monétaires qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne représentant pas de risque significatif de changement de valeur. Tous les composants sont évalués à leur juste valeur.

Les découverts bancaires sont exclus des équivalents de trésorerie et classés au passif du bilan en emprunts et dettes financières courants.

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, nets des découverts bancaires.

Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources que le groupe devra probablement supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée; il s'agit d'un passif éventuel.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise ou des obligations actuelles résultant d'événements passés, mais qui ne sont pas comptabilisées car soit il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, soit le montant ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante. Ils font l'objet d'une information en annexe.

La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat nette de tout remboursement. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations

actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et, le cas échéant, les risques spécifiques au passif. Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme un coût d'emprunt.

Pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi

IAS 19 impose de provisionner les avantages accordés au personnel et qui lui sont versés à une date future, si ces avantages sont gérés dans le cadre de régimes à prestations définies. Dans le cas de Rue du Commerce, il s'agit de la provision pour Indemnités de Départ en Retraite.

Contrats de location

Les contrats de location-financement qui transfèrent au groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué sont comptabilisés au bilan au commencement du contrat de location à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont enregistrées directement au compte de résultat.

Les actifs faisant l'objet d'une location-financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité ou de la durée du contrat.

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont classés en tant que contrats de location simple. Les coûts indirects initiaux engagés lors de la négociation du contrat de location simple sont ajoutés à la valeur comptable de l'actif loué et comptabilisés sur la période de location sur les mêmes bases que les revenus locatifs. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charge dans le compte de résultat sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

Produits des activités ordinaires

Ventes de produits livrés par Rue du Commerce : Le chiffre d'affaires est reconnu au moment de l'expédition des produits.

Ventes de la Galerie : La commission est constatée à la livraison des marchandises par le partenaire.

Ventes de services : Le chiffre d'affaires des services associés aux produits, services dont la prestation est assurée par un partenaire, est reconnu à l'expédition des produits. Le chiffre d'affaires des services associés aux produits, services dont la prestation est assurée par Rue du Commerce, est pris à l'avancement au cours de la période sur laquelle le service est offert.

Prestations publicitaires : Le chiffre d'affaires de la régie est reconnu lorsque la publicité a été diffusée sur un ou plusieurs sites du Groupe Rue du Commerce.

- En application de la norme IAS 18, la société impute chaque année en diminution du prix d'achat des marchandises vendues les remises de fin d'années, semestrielles ou trimestrielles ou de protections de prix qu'elle facture à ses fournisseurs en vertu d'accords cadres marketing conclus avec ces derniers. Ce montant pour l'exercice clos le 31 mars 2010 s'élève à 1 663 milliers d'euros.
- De même, le chiffre d'affaires publicitaire facturé en échange de prestations publicitaires auprès du même partenaire (échange de bannières) est comptabilisé en moins de ces mêmes dépenses publicitaires. Ce montant pour l'exercice clos le 31 mars 2010 s'élève à 618 milliers d'euros.
- Ces deux reclassements sont effectués depuis la date de transition aux IFRS et l'indication des montants reclassés (2.281 milliers d'euros) permet de comprendre l'essentiel de la différence entre le chiffre d'affaires social et le chiffres d'affaires consolidé.

Les réductions accordées aux clients lors de la vente sont immédiatement déduites du prix de vente.

A la clôture de chaque exercice, la société enregistre dans le poste « avoirs à émettre » le montant total des bons d'achats adressés à ses clients, encore valides, et non utilisés.

Dans le cadre de l'application de la norme IAS 18 : produit des activités ordinaires, la société a été amenée à identifier l'impact sur le chiffre d'affaires des éléments suivants :

- **Délai de rétractation** : la société accordant à ses clients un délai de rétractation de 15 jours, il a été tenu compte de la perte de marge potentielle pouvant résulter du retour de produits, dans le cadre de la mise en œuvre de cette faculté de rétractation.
- **Produits défectueux** : la société assure la réparation des produits défectueux pendant la période de garantie pour le compte de ses clients. Elle bénéficie des mêmes conditions de garantie auprès de ses fournisseurs. Toutefois, il arrive que dans certains cas le traitement des produits défectueux se traduise par un coût net pour la société :
 - quand il n'est économiquement pas rentable de faire réparer le produit –notamment dans le cas d'importations en provenance d'Asie,
 - lorsque celui-ci est abîmé mais a malgré tout été accepté en retour en provenance du client.Conformément aux principes IFRS, la société calcule sur une base statistique le coût de ce service, pour les produits vendus mais non encore retournés.
- **Remboursement de la différence** : la société propose à ses clients le remboursement de la différence sur tous les produits du site dans les 24 heures qui suivent l'achat et provisionne sur une base statistique l'en-cours existant à la clôture de l'exercice.

La prise en compte de ces trois derniers éléments n'a pas d'impact significatif sur le résultat.

Impôts

Les impôts différés sont comptabilisés suivant la norme IAS 12, en utilisant la méthode bilantielle du report variable (utilisation du dernier taux d'impôt futur voté à la date de clôture), pour toutes les différences temporaires existant à la date de clôture, entre les bases comptables et fiscales des actifs et passifs de chaque société du Groupe.

Les impôts différés sont revus à chaque arrêté comptable pour tenir compte notamment des incidences des changements de législation fiscale et de leurs perspectives de recouvrement.

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour les différences temporaires déductibles, les déficits fiscaux et les crédits d'impôts reportables, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible.

Pour apprécier l'existence d'un bénéfice imposable futur sur lequel imputer les actifs d'impôts différés, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- § Prévisions de résultats fiscaux futurs ;
- § Historique des résultats fiscaux des années précédentes ;
- § Existence de produits et de charges significatifs non-récurrents, inclus dans les résultats fiscaux passés, ne devant pas se renouveler à l'avenir.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, sauf circonstances particulières justifiant de la non constatation de cette dette potentielle. Les impôts différés ne sont pas actualisés.

4. Information sectorielle (IFRS 8)

2 segments sont examinés par la Direction afin de suivre les performances et l'allocation des ressources du Groupe. Il s'agit des activités stratégiques suivantes :

- Activité de Distributeur

- Activité de Galerie Marchande.

Ces 2 segments correspondent à 2 modes de fonctionnement de l'entreprise très différents :

Rue du Commerce, dans le cadre de son activité de distributeur, assure toute la chaîne du produit, depuis son référencement, son stockage, sa livraison, le traitement des retours et le SAV. A l'inverse, Rue du Commerce n'assure pas ces prestations dans le cadre de son activité Galerie, mais perçoit des commissions de la part de ses partenaires, en rémunération de la présentation et de la vente des produits de nos partenaires sur les sites du Groupe.

Aucune ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique n'est communiquée, les ventes réalisées en France représentant plus de 95% du chiffre d'affaires total.

Compte de résultat sectoriel

12 mois 31/03/2010	Distributeur	Galerie	Non affecté	Total
Ventes à des clients externes	349 513	3 122		352 635
Ventes intersecteurs	0	0		0
Chiffre d'affaires	349 513	3 122		352 635
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	1 619	-1 296		323
Autres produits opérationnels			156	156
Autres charges opérationnelles			0	0
RESULTAT OPERATIONNEL	1 619	-1 296	156	479
Produits de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie			164	164
Coût de l'endettement financier brut			-2	-2
Autres produits financiers			143	143
Autres charges financières			-164	-164
RESULTAT AVANT IMPÔT	1 619	-1 296	297	620
Charges d'impôts			-217	-217
RESULTAT NET	1 619	-1 296	80	403

12 mois 31/03/2009	Distributeur	Galerie	Non affecté	Total
Ventes à des clients externes	318 400	1 327		319 727
Ventes intersecteurs	0	0		0
Chiffre d'affaires	308 844	243		309 087
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	4 994	-2 769		2 225
Autres produits opérationnels			381	381
Autres charges opérationnelles			0	0
RESULTAT OPERATIONNEL	4 994	-2 769	381	2 606
Produits de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie			643	643
Coût de l'endettement financier brut			-60	-60
Autres produits financiers			175	175
Autres charges financières			-163	-163

RESULTAT AVANT IMPÔT	4 994	-2 769	976	3 201
Charges d'impôts			-1 081	-1 081
RESULTAT NET	4 994	-2 769	-105	2 120

Bilan sectoriel

Exercice clos le 31 mars 2010

Actif	Distributeur	Galerie	Non affecté	Total
ACTIF NON COURANT	1 093	0	1 685	2 778
ACTIF COURANT	46 408	2 790	22 980	72 178
TOTAL ACTIF	47 501	2 790	24 665	74 956

Passif	Distributeur	Galerie	Non affecté	Total
CAPITAUX PROPRES	0	0	32 961	32 961
PASSIF NON COURANT	0	0	395	395
PASSIF COURANT	24 834	2 708	14 058	41 600
TOTAL PASSIF	24 834	2 708	47 414	74 956

Exercice clos le 31 mars 2009

Actif	Distributeur	Galerie	Non affecté	Total
ACTIF NON COURANT	860	0	1 418	2 278
ACTIF COURANT	37 061	2 208	23 959	63 228
TOTAL ACTIF	37 921	2 208	25 377	65 506

Passif	Distributeur	Galerie	Non affecté	Total
CAPITAUX PROPRES	0	0	32 527	32 527
PASSIF NON COURANT	0	0	316	316
PASSIF COURANT	17 232	2 089	13 342	32 663
TOTAL PASSIF	17 232	2 089	46 185	65 506

5. Autres produits et charges

Autres produits

	31-mars-09	31-mars-10
Subventions publiques	57	29
Autres produits	35	20
Total Autres produits	92	49

Des subventions publiques ont été reçues pour favoriser l'emploi de certaines catégories du personnel.

Frais de personnel

	31-mars-09	31-mars-10
Salaires	9 805	10 697
Charges sociales	4 323	4 877
Participation des salariés	438	0
Charges liées aux BSPCE et Stock-Options (cf note 13)	422	200
Total Frais de personnel	14 988	15 774

6. Autres produits opérationnels

Les autres produits opérationnels sont relatifs à l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs, passifs et passifs identifiables acquis de l'activité Alapage (voir 1.2) pour un montant de 156 K€.

7. Impôts sur le résultat

Le rapprochement entre l'impôt théorique sur le résultat et la charge d'impôt comptabilisée est le suivant pour l'exercice clos le 31 mars 2010 :

	Mars 09 - Mars 10
Résultat consolidé des sociétés intégrées avant impôt	620
Taux d'impôt	33,33%
Impôt sur les sociétés théorique	207
Impôt sur les sociétés comptabilisé sur l'exercice	217
Ecart	-10

Décomposition de l'écart :

- Impôt relatif à des décalages permanents	-9
- Impact du retraitement des PMV sur actions propres	-7
- Impact du retraitement des Stock-Options (IFRS 2)	-67
- Impact du retraitement des BSPCE (IFRS 2)	0
- Autres Impacts *	64
- Non activation des ID sur déficits fiscaux RDC	-1
- Activation des déficits des sociétés fusionnées	0
- Crédits d'impôt	10
- Contribution sociale sur les bénéficiaires	0
Ecart	-

(*) : Principalement impact de l'excédent sur le coût d'acquisition Alapage comptabilisé en résultat

L'impôt différé actif s'analyse par nature comme suit :

	31/03/2009	Variation	31/03/2010
Reports déficitaires	0	0	0
Différences temporaires fiscales	614	-410	203
Différences liées aux retraitements	372	-225	147
Total base	986	-635	351
Impôts Différés Actifs	329	-212	117
<i>Taux d'impôt</i>	33,33%		33,33%

L'impôt différé passif s'analyse par nature comme suit :

	31/03/2009	Variation	31/03/2010
Reports déficitaires	0	0	0
Différences temporaires fiscales	0	0	0
Différences liées aux retraitements	-554	42	-512
Total base	-554	42	-512
Impôts Différés Passifs	-185	14	-171
<i>Taux d'impôt</i>	33,33%		33,33%

Concernant Maxidome, il n'a pas été tenu compte d'un impôt différé compte tenu du caractère incertain de récupération du déficit reportable (qui s'élève à 4 milliers d'euros au 31 mars 2010).

8. Résultats par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice (ajusté des effets des options dilutives et des actions préférentielles convertibles remboursables à dividende non cumulatif dilutives).

9. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Valeurs brutes

	Ecart d'acquis.	Concession, brevets et droits similaires	Autres immob. Incorp.	Total Immob. Incorp.	Inst Générale, agenc.	Mat. Bureau, inform, divers	Total Immob. Corporelles	Immos Financières
Au 31 mars 2009	91	21	3 276	3 297	827	2 455	3 282	228
Acquisitions *	0	154	600	754	159	823	982	93
Cessions	0	0	0	0	0	0	0	0
Au 31 mars 2010	91	175	3 876	4 051	986	3 278	4 264	321

(*) : dont 318 K€ de marque Alapage

Amortissements

	Ecart d'acquis.	Concession, brevets et droits similaires	Autres immob. Incorp.	Total Immob. Incorp.	Inst Générale, agenc.	Mat. Bureau, inform, divers	Total Immob. Corporelles	Immos Financières
Au 31 mars 2009	0	1	2 527	2 528	679	1 742	2 421	0
Dotations	0	0	522	522	108	488	596	0
Reprises	0	1	0	1	0	0	0	0
Au 31 mars 2009	0	0	3 049	3 049	787	2 230	3 017	0

Valeurs nettes

	Ecart d'acquis.	Concession, brevets et droits similaires	Autres immob. Incorp.	Total Immob. Incorp.	Inst Générale, agenc.	Mat. Bureau, inform, divers	Total Immob. Corporelles	Immos Financières
Au 31 mars 2009	91	20	749	769	148	713	861	228
Au 31 mars 2010	91	175	827	1 002	199	1 048	1 247	321

L'écart d'acquisition se rattache à l'activité CD & CO (vente aux administrations et aux écoles), activité en forte croissance.

Dans l'absence d'indice de perte de valeur, aucune dépréciation de cet écart d'acquisition n'a été constatée dans les états financiers au 31 mars 2010.

10. Stocks

	31/03/09	31/03/10
Valeur Brute	21 083	29 611
Provisions	(709)	(834)
Valeur Nette	20 374	28 777

11. Clients et autres débiteurs (courant)

	Brut 31/03/10	Depr.	Net 31/03/10	A 1 an au +	A + d'1 an et à 5 ans au +	A + de 5 ans	Net 31/03/09
Créances Clients et rattachées	20 515	-2 776	17 739	17 739	0	0	16 744
Autres débiteurs et comptes de régularisation	7 914	0	7 914	7 914	0	0	5 424
Total créances de l'actif circulant	28 429	-2 776	25 653	25 653	0	0	22 168

Au 31 mars 2010, la balance âgée des créances clients et rattachées se présente comme suit :

	net 31/03/10	Non échue	0 à 30 J	31 à 60 J	61 à 90 J	91 à 120 J	> 120 J
Créances Clients et rattachées	17 739	7 003	5 210	3 254	979	128	1 164

Les créances nettes à plus de 120 jours sont relatives essentiellement à des impayés de la part des clients « particuliers ».

12. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31/03/09	31/03/10
Valeurs mobilières de placement	17 122	0
Disponibilités	3 564	17 748
Sous total	20 686	17 748
Emprunts court terme (découverts)	0	0
Trésorerie Nette	20 686	17 748

13. Capital émis et réserves

Capital social

Au 31 mars 2010, le capital de la société Rue du Commerce est composé de 11.089.748 actions d'une valeur nominale de 0,25 euros.

L'évolution du capital social sur la période se présente comme suit :

Evolution du capital social	Nombre d'actions	Valeur nominale	Capital Social (1)
Au 31 mars 2009	11 089 748	0,25	2 772 437
Augmentation de capital (conversion de BSPCE)		0,25	0,00
Au 31 mars 2010	11 089 748	0,25	2 772 437

(1) en euros

Contrat de liquidité et contrat de croissance externe

Depuis le 30 septembre 2005 et pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction, la société RUE DU COMMERCE a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité à PORTZAMPARC S.A.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, 200 000 € ont été affectés au compte de liquidité.

Au 31 mars 2010, au titre de ce contrat, la société était propriétaire de 9.227 actions détenues en propre, valorisées 44 milliers d'euros. Aucune dépréciation n'a été constatée sur ces titres à cette date.

Par ailleurs, la société a lancé un programme de rachat de ses propres titres en vue de financer d'éventuelles acquisitions.

Au 31 mars 2010, au titre de ce contrat, la société était propriétaire de 50.766 actions détenues en propre, valorisées 242 milliers d'euros. Aucune dépréciation n'a été constatée sur ces titres à cette date.

Ces actions ont été comptabilisées en diminution des capitaux propres (impact négatif sur les réserves de 211 milliers d'euros).

Etablissement teneur de titres

CACEIS Corporate Trust, anciennement Crédit Agricole Caisse d'Epargne Investor Services – Euro Emetteurs Finance, 14 rue Rouget de Lisle, 92130 Issy les Moulineaux, a été désigné comme mandataire pour assurer la tenue des comptes de propriétaires d'actions nominatives.

Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise

La dernière date d'exercice du plan n°7 de BSPCE est fixée au 30 septembre 2009. Aucune option n'a été exercée par les bénéficiaires au cours du semestre écoulé, le prix d'exercice étant supérieur au cours de bourse. Les 108.635 options existantes au 31 mars 2009 sont ainsi devenues caduques. Aucune charge n'a été comptabilisée au titre de la période close le 31/03/10.

Options de souscription d'actions

Faisant usage de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 septembre 2009, le Conseil d'Administration a mis en place le 21 octobre 2009 un nouveau plan de Stock-Options, dit n° 4, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Le Prix de Souscription de l'Action a été fixé à 5,03 euros (soit une prime d'émission de 4,78 euros) correspondant à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le 21 octobre 2009; une option donne droit à la souscription d'une action.
- Les Options pourront être librement exercées en une ou plusieurs fois, en tout ou partie, durant une période commençant à courir aux dates figurant ci-dessous et de la manière suivante :

- Dans la limite de 50% des Options attribuées à compter du 21 octobre 2011 (inclus) jusqu'au 20 octobre 2012 (exclus);
- Dans la limite de 75 % des Options attribuées à compter du 21 octobre 2012 (inclus) jusqu'au 20 octobre 2013 (exclus);
- En totalité à compter du 21 octobre 2013 (inclus) jusqu'au 20 octobre 2019 (inclus).

Les actions qui seront émises devront être intégralement libérées lors de leur souscription. La libération s'effectuera en numéraire ou par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société. Les actions créées porteront jouissance à compter du premier jour de l'exercice en cours lors de l'exercice des options. En conséquence, elles donneront droit au dividende versé au titre de l'exercice au cours duquel les options ont été exercées. Les Actions issues de l'exercice des Options ne pourront être cédées avant l'expiration d'un délai de quatre ans à compter de la date d'attribution.

246.700 options de souscription d'actions ont été ainsi allouées en date du 21 octobre 2009 dans le cadre de ce plan n°4.

Conformément à la norme IFRS 2 (« paiement fondé sur des actions »), les quatre plans d'options de souscription d'actions autorisés par les Assemblées générales du 28/09/2006, 27/09/2007 et 22/09/2009 ont été retraités (plan des 03/10/2006, du 14/05/2007, du 19/02/2008 et du 21/10/2009)

Juste valeur des options attribuées

Les justes valeurs des stocks options sont calculées selon le modèle de Black & Scholes. Il a été considéré que toutes les options seront systématiquement exercées à la fin de leur période d'exercice. La volatilité attendue est déterminée comme étant la moyenne de la volatilité historique de sociétés comparables et de la volatilité historique de Rue du Commerce.

Caractéristique des plans

Le tableau suivant présente les principales caractéristiques des 4 plans de Stock-Options en vigueur au 31/03/10 :

	Options de souscription d'actions			
	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3	Plan n°4
Date de l'assemblée générale	28/09/2006	28/09/2006	27/09/2007	22/09/2009
Date du Conseil d'administration	03/10/2006	14/05/2007	19/02/2008	21/10/2009
Nb total d'options autorisées	75 000	221 000	106 000	246 700
Nb total d'options restantes au 31/03/09	73 000	212 500	100 700	0
Nb d'options exercées au cours de l'exercice	0	0	0	0
Nb d'options supprimée au cours de l'exercice	2000	34 500	12 800	5 300
Nb total d'options restantes au 31/03/10	71 000	178 000	87 900	241 400
Périodes d'exercice des options	-	-	-	-
1ère période du	03/10/08	14/05/09	19/02/10	21/10/11
au	02/10/09	13/05/10	18/02/11	20/10/12
2ème période du	03/10/09	14/05/10	19/02/11	21/10/12
au	02/10/10	13/05/11	18/02/12	20/10/13
3ème période du	03/10/10	14/05/11	19/02/12	21/10/13
au	02/10/16	13/05/17	18/02/18	20/10/19

Condition d'exercice des options				
1ère période	50 % du nombre total des options pouvant être souscrites			
2ème période	75 % du nombre total de bons pouvant être souscrites			
3ème période	100 % du nombre total de bons pouvant être souscrites			
Prix de souscription des options	6,90	5,88	6,06	5,03

Les options sont acquises si le détenteur est toujours présent à l'ouverture de la période d'exercice.

Principales hypothèses utilisées

L'estimation des justes valeurs des options octroyées pour les plans datant du 03 octobre 2006, 14 mai 2007 et 19 février 2008 a été réalisée en utilisant le modèle de Black & Scholes. Les données utilisées dans le modèle sont les suivantes :

Plan	n°1, 03/10/2007	n°2, 14/05/2007	n°3, 19/02/2008	n°4, 21/10/2009
Cours du sous-jacent	6,47	6,00	6,05	5,26
Prix d'exercice	6,90	5,88	6,06	5,03
Volatilité	72%	67,5%	57,5%	50,0%
Taux sans risque	3,67%	4,30%	3,70%	2,70%
Maturité attendue	6 ans	6 ans	6 ans	6 ans
Dividendes attendues	0%	0%	0%	0%
Taux de sortie	12%	12%	12%	12%
Juste valeur de l'option	4,21	3,97	3,56	2,78

Charges comptabilisées sur l'exercice

La charge globale initiale des quatre plans s'élève à 1.659 K€.

Le coût total des plans de stock-options (juste valeur de l'option multipliée par le nombre d'actions concernées) est révisé à la clôture de chaque exercice en fonction des hypothèses de vesting et de turnover du personnel, afin de déterminer le nombre d'options qui est susceptible d'être exercé.

54.600 options ont été annulées durant le semestre écoulé.

Pour l'exercice clos le 31/03/07, la charge liée à l'application de IFRS 2 a été de 45 K€.

Pour l'exercice clos le 31/03/08, la charge liée à l'application de IFRS 2 a été de 324 K€.

Pour l'exercice clos le 31/03/09, la charge liée à l'application de IFRS 2 a été de 395 K€.

Pour l'exercice clos le 31/03/10, la charge liée à l'application de IFRS 2 a été de 200 K€.

Pour les exercices ultérieurs, et avant toute modification des hypothèses (notamment le nombre d'options encore susceptibles d'être exercées à la clôture des exercices concernés), la prévision des charges est la suivante :

- Exercice clos le 31 mars 2011 : 276 milliers d'euros
- Exercice clos le 31 mars 2012 : 169 milliers d'euros
- Exercice clos le 31 mars 2013 : 56 milliers d'euros
- Exercice clos le 31 mars 2014 : 17 milliers d'euros

14. Emprunts et prêts portant intérêt

La société n'a aucun prêt ou emprunt au 31 mars 2010.

15. Provisions et dépréciations

	Provision pour risques et charges	Dépréciation des stocks	Dépréciation des clients	Dépréciation des autres créances
Au 31 mars 2009	131	709	1 968	0
Dotations	93	125	808	
Reprises				
Au 31 mars 2010	224	834	2 776	0

Les provisions pour risques et charges comptabilisées au 31 mars 2010 concernent :

- les indemnités de fin de carrière pour 148 K€
- Un litige commercial pour 76 k€.

Litige fiscal

Rue du Commerce s'est vue notifier le 14 novembre 2005 par l'administration fiscale un redressement en matière de TVA au titre des années 2002, 2003 et 2004 d'un montant total de 2 488 milliers d'euros.

A l'appui de sa décision, l'administration fiscale a cru pouvoir remettre en cause le droit à déduction de la TVA que Rue du Commerce avait payée à certains fournisseurs au motif que ceux-ci s'étaient abstenus de la reverser au Trésor Public et faisant état de liens supposés entre Rue du Commerce et ces fournisseurs.

Dans ce cadre, au mois de juillet 2007, l'administration fiscale a mis en oeuvre le recouvrement des rectifications de TVA d'un montant de 2.488 milliers d'euros, la Société s'en étant acquitté au mois d'août 2007.

Dans le cadre de l'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2006, en application des principes et règles comptables en vigueur et par souci de transparence vis-à-vis de ses actionnaires, la société avait décidé de constituer une provision correspondant à 100% du montant notifié. Cette provision a

donc été reprise au cours du 1^{er} semestre de l'exercice ouvert au 1 avril 2007, concomitamment au paiement effectué en août 2007.

Après analyse des fondements de ce redressement, Rue du Commerce estime ne pas être responsable des agissements desdits fournisseurs et a décidé de le contester avec détermination par toutes les voies de recours légales. Rue du Commerce a introduit une requête introductive d'instance devant le Tribunal Administratif de Montreuil le 9 mars 2010, et demande le dégrèvement pur et simple de l'ensemble des rappels de TVA et des pénalités. (2.488 milliers d'euros hors intérêts)

16. Avantages du personnel

Plan d'intéressement des salariés au capital

Il n'existe pas, à l'exception des plans de stock-options décrits en note 13 et de la participation légale éventuelle, d'autre plan d'intéressement des salariés au capital.

Pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi

Une provision pour indemnités de fins de carrière est calculée, sur la base d'hypothèses actuarielles.

Les hypothèses retenues pour le calcul de la provision au 31 mars 2010 sont les suivantes :

a) Taux d'actualisation : Le taux de référence pour des régimes du type des IFC est le taux des obligations d'entreprise de haute qualité de maturité 10 ans, soit 4,00%

b) l'application des dispositifs de la loi Fillon, dans le cas général, les employés doivent cumuler un nombre d'années de service prédéfini afin de bénéficier de leur retraite légale à taux plein. Le nombre d'années de service requis est fonction de l'année de départ à la retraite comme suit :

- | | | |
|------------------------|-------|--------------------|
| • Retraite avant 2008, | 40,00 | années de service, |
| • Retraite en 2009, | 40,25 | années de service, |
| • Retraite en 2010, | 40,50 | années de service, |
| • Retraite en 2011, | 40,75 | années de service, |
| • Retraite après 2012, | 41,00 | années de service. |

L'âge moyen de la population bénéficiaire étant de 30 ans, les salariés partiront en moyenne à la retraite après 2012. En faisant l'hypothèse que l'âge de début de carrière est de 21 ans pour les non cadres et 23 ans pour les cadres, l'âge de départ à la retraite serait donc de 62 ans pour les non cadres et 64 ans pour les cadres.

c) l'application de taux d'augmentation des salaires différenciés pour les cadres et les non cadres de respectivement 3% et 3% (inflation comprise)

d) Table de mortalité : la table TV 88-90 a été retenue

e) Probabilité à l'âge de départ à la retraite Table de turnover : l'application de taux de sortie défini par tranche d'âge a été retenu de la manière suivante :

Tranches d'âge	Probabilité de présence
de 18 à 39 ans	20 %
de 40 à 49 ans	50 %
de 50 à 59 ans	99%
60 ans et au-delà	100%

f) Taux de charges patronales : 45%.

Ces hypothèses conduisent à l'évaluation de la provision pour indemnités de fin de carrière de 148 milliers d'euros au 31 mars 2010, soit une dotation de 17 milliers d'euros au titre de l'exercice clos le 31 mars 2010.

Droit Individuel de formation

Le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande s'élève à 15.645 heures au 31 mars 2010.

Rémunération des dirigeants et des organes de Direction

Le montant des rémunérations allouées aux organes de direction du Groupe à raison de leurs fonctions au sein des sociétés du Groupe s'élève au titre de l'exercice 2009/2010 à 213 milliers d'euros.

<i>(en euros)</i>	31/03/09	31/03/10
Gauthier PICQUART – Président Directeur Général		
Rémunération Fixe	204 000	204 000
Rémunération Variable	0	0
Avantages en nature	9 512	9 427
TOTAL	213 512	213 427
Patrick JACQUEMIN – Directeur Général Délégué *		
Rémunération Fixe	136 000	0
Rémunération Variable	0	0
Avantages en nature	8 646	0
TOTAL	144 646	0

* Monsieur Patrick Jacquemin a quitté ses fonctions de directeur général délégué le 30 novembre 2008.

Aucun jeton de présence n'a été versé aux membres des organes de direction au titre des trois derniers exercices clos.

Les membres des organes de direction et les administrateurs non membres des organes de direction ne bénéficient d'aucun stock-option ou titre donnant accès au capital.

De même, les membres des organes de direction ne bénéficient d'aucun engagement pris par la société et correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à la cessation ou du changement de leurs fonctions, ou postérieurement à celles-ci.

17. Fournisseurs et autres créditeurs (courant)

	31/03/09 Net	31/03/10 Net
Emprunts court terme	0	0
Dettes Fournisseurs		
Fournisseurs	18 704	28 245
Fournisseurs, factures non parvenues	3 274	3 253
Total Dettes fournisseurs	21 978	31 498
Autres Créditeurs		
Personnel et Comptes rattachés	1 663	1 121
Sécurité Sociale et autres organismes	1 461	1 647
Etat – TVA	2 350	3 004
Etat – IS	1 174	0
Autres impôts et taxes	739	801
Autres dettes	3 273	3 473
Total Autres créditeurs	10 660	10 046

18. Engagements et éventualités

Engagements sur contrats de location-financement et contrats de location avec option d'achat

Le groupe a des contrats de location-financement et des contrats de location avec option d'achat pour divers matériels et équipements. Ces contrats ne comprennent pas de clauses de renouvellement ou de clauses d'options d'achat et d'indexation. Ces contrats ont été retraités conformément aux principes régissant le traitement des contrats de location financement.

Au cours de la période close le 31 mars 2010, aucun nouveau contrat de location n'a été signé.

Au 31 mars 2010, les retraitements provenant de ces contrats de location se traduisent par les montants suivants :

Au 31/03/10	Valeur Brute	Amortissements cumulés	Valeur Nette
Location Autocom	88	-88	0
Location Serveurs	90	-90	0
Location Serveurs	118	-118	0

Autres engagements

Effets escomptés et non échus : néant
 Avals et cautions reçus par le groupe : néant

Avals et cautions données par le groupe : néant
 Nantissement sur les stocks ou comptes clients : néant

Engagements de paiement futurs	A 1 an au +	A + d'1 an et à 5 ans au +	A + de 5 ans
Engagement commerciaux	-	-	-
Obligations contractuelles			
Baux			
- Locaux à Saint Ouen (93)	619	516	0
- Locaux à Aix (93)	63	120	0
- Locaux à Lyon (69)	11	0	0

19. Effectif moyen salarié

	31/03/08	31/03/09	31/03/10
Hommes	134	160	174
Femmes	112	151	165
TOTAL	246	311	339
Contrats à durée indéterminée	208	248	293
Contrats à durée déterminée	38	63	45
TOTAL	246	311	338
Cadres	77	110	119
Employés	169	201	220
TOTAL	246	311	339

20. Informations relatives aux parties liées

La société Maxidome, acquise le 27 mars 2007, n'a eu aucune activité commerciale au cours de l'exercice clos le 31 mars 2010. De même et pour la même période, il n'existe aucune transaction intercompagnie entre Maxidome et Rue du Commerce.

Un contrat a été signé le 12 juin 2009 entre la société PatJack sas et Rue du Commerce S.A.. A ce titre, la société PatJack sas dont le dirigeant est Monsieur Patrick Jacquemin, administrateur de la société Rue du Commerce, a facturé pour 76 k€ de prestations de services.

21. Politique de gestion des risques financiers

Risque de taux d'intérêt et de liquidité

Historiquement, la Société a financé sa croissance grâce à ses actionnaires, la Société n'ayant recours à l'endettement que de manière ponctuelle et pour financer des projets précis.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2010, la Société disposait de facilités de trésorerie accordées à court terme, qui n'ont été que partiellement utilisées, et consenties par les banques LCL (2 millions d'euros), HSBC (1 million d'euros) et OBC (1 million d'euros).

Les facilités de trésorerie accordées par les banques sont renouvelées et renégociées chaque année. Des discussions ont eu lieu au cours des mois de septembre et octobre pour renouveler les facilités de trésorerie permettant de couvrir les besoins de financement maximum estimés pour l'exercice en cours : Pour l'exercice 2009 / 2010 ont ainsi été obtenues des crédits de campagne additionnels à hauteur de 10 millions d'euros pour LCL et de 2 millions pour HSBC.

Compte tenu de sa position de trésorerie, la Société n'est actuellement exposée à aucun risque de liquidité, ni à un quelconque risque de taux d'intérêt.

Risque sur actions

Il n'existe pas de risque significatif lié à une fluctuation du marché boursier dans la mesure où la trésorerie de la société est placée en produits monétaires sans risques.

Risque de change

La société n'a aucune position nette dans une quelconque devise étrangère au 31 mars 2010.

La Société estime que le risque de change auquel elle est exposée dans le cadre de son activité n'est pas significatif, dans la mesure où elle réalise plus de 95% de ses achats en euros et moins de 5% en dollars américains, répercutant intégralement sur son prix de vente les variations éventuelles du dollar. Le chiffre d'affaires, les charges d'exploitation, les dépenses d'investissement, actifs et passifs de la Société sont libellés en euros.

Cependant, une hausse significative du dollar américain au détriment de l'euro pourrait avoir une incidence directe sur les prix des produits et donc sur l'activité de la Société. En effet, la plupart des produits vendus par la Société sont fabriqués en Asie et aux Etats-Unis d'Amérique et sont vendus à des importateurs européens sur la base du dollar américain.

Risque de crédit

Le groupe n'entretient de relations commerciales qu'avec des tiers dont la santé financière est avérée (pour la partie de vente administrations). Par ailleurs, les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent, et par conséquent, l'exposition du groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

Gestion du capital

L'objectif principal du groupe en termes de gestion de son capital est de s'assurer le maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et des ratios sur capital sains, de manière à faciliter son activité et maximiser la valeur pour les actionnaires.

Le groupe gère la structure de son capital et procède à des ajustements en regard de l'évolution des conditions économiques. Pour maintenir et ajuster la structure du capital, le groupe peut ajuster le

paiement de dividendes aux actionnaires, rembourser une partie du capital ou émettre de nouvelles actions. Les objectifs, politiques et procédures de gestion demeurent inchangés par rapport à l'exercice précédent.

Comme cela est indiqué dans le §12 ci-dessus, le groupe n'a aucun emprunt au 31 mars 2010.

22. Événements postérieurs à la date de clôture

Un projet de réorganisation de la société Rue du Commerce est actuellement soumis aux instances représentatives du personnel pour information et consultation. Ce projet doit permettre à notre société de sauvegarder notre compétitivité dans un contexte de concurrence exacerbée et sur un marché du high-tech en crise.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2010

MICHEL HAAS
83, avenue André-Morizet
92100 Boulogne-Billancourt

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Rue du Commerce

Exercice clos le 31 mars 2010

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Rue du Commerce, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés qui décrit les nouvelles normes et interprétations que votre société a appliquées sur l'exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre groupe procède à l'évaluation et, le cas échéant, à la dépréciation des stocks selon les modalités décrites dans la note 3, paragraphe « Stocks » de l'annexe. Nous nous sommes assurés du bien-fondé de la méthode et du caractère raisonnable des hypothèses retenues pour l'évaluation des stocks.
- Votre groupe procède à l'évaluation et, le cas échéant, à la dépréciation des créances clients selon les modalités décrites dans la note 3, paragraphe « Clients et autres débiteurs » de l'annexe. Nous nous sommes assurés du bien-fondé de la méthode et du caractère raisonnable des hypothèses retenues pour l'évaluation des créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Boulogne-Billancourt et Paris-La Défense, le 2 juillet 2010

Les Commissaires aux Comptes

Michel HAAS



ERNST & YOUNG Audit



Franck Sebag

20.2 Honoraires versés aux commissaires aux comptes de la Société

Exercices couverts : exercices clos au 31 mars 2009 et au 31 mars 2010.

Montant comptabilisé en charges (milliers d'euros)	Michel HAAS				Ernst & Young Audit			
	Montant (HT)		Pourcentage		Montant (HT)		Pourcentage	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes sociaux et consolidés	63	62	100%	100%	122	136	100%	100%
Emetteur	0	0	na	na	0	0	na	na
Filiales intégrées globalement	0	0	na	na	0	0	na	na
Autres diligences et prestations directement liées à la mission des commissaires aux comptes	0	0	na	na	0	0	na	na
sous-total	63	62	100%	100%	122	136	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social	0	0	na	na	0	0	na	na
Autres (à préciser si >10% des honoraires d'audit)	0	0	na	na	0	0	na	na
sous-total	0	0	na	na	0	0	na	na
TOTAL	63	62			122	136		

20.3 Politique de distribution des dividendes

Dividendes versés au cours des trois derniers exercices

La Société n'a versé aucun dividende au cours des trois dernières années.

Politique de distribution

Il n'a pas été défini de politique de distribution de dividendes.

Exercice 2009/2010

Les résolutions de l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire de la Société devant se tenir le 29 juillet 2010 ne prévoient aucun paiement de dividende au titre de l'exercice 2009/2010.

20.4 Procédures judiciaires et d'arbitrage

A la date de dépôt du Document de Référence, il n'existe pas d'autres litiges susceptibles d'avoir des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe que ceux mentionnés au paragraphe 4.4.1 du Document de Référence.

20.5 Changement significatif de la situation financière ou commerciale

Il n'y a pas de changement significatif de la situation financière ou commerciale à signaler depuis la clôture de l'exercice au 31 mars 2010.

CHAPITRE 21 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

21.1 Capital social

21.1.1 Montant du capital social

Le capital social est fixé à la somme de 2.772.437 euros (deux millions sept cent soixante douze mille quatre cent trente sept euros), représenté par 11.089.748 actions d'une valeur nominale de 0,25 euros chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

L'évolution du cours de bourse de l'action Rue du Commerce sur les 18 derniers mois figure à l'annexe 3 du présent Document de Référence.

21.1.2 Titres non représentatifs du capital

A la date de dépôt du Document de Référence, il n'existe pas de titres non représentatifs du capital social de la Société.

21.1.3 Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par la Société elle-même, en son nom, ou par ses filiales

Au 31 mai 2010, au titre du contrat de liquidité signé avec la société Portzamparc, la Société était propriétaire de 9.227 actions en propre d'une valeur nominale de 0,25 euros chacune et d'une valeur nette comptable de 40.402,79 euros.

Au 31 mai 2010, au titre du contrat de rachat d'actions propres signé avec la société Portzamparc, la Société était propriétaire de 50.766 actions en propre d'une valeur nominale de 0,25 euros chacune et d'une valeur nette comptable de 188.837,34 euros.

21.1.4 Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription

Depuis sa création, la Société a émis des bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (les « **BSPCE** ») et mis en place des plans de souscription et/ou d'achat d'actions dont les caractéristiques figurent à la section 17.2 du Document de Référence. Le tableau ci-après présente, de façon synthétique, les stock-options en cours de validité au cours de l'exercice clos au 31 mars 2010 :

Nature des instruments potentiellement dilutifs	Date d'émission	Prix d'exercice après ajustement *	Identité des détenteurs de ces instruments	Période d'exercice		Dilution potentielle pouvant résulter de l'exercice de ces instruments
				Par détenteur	Nombre d'actions auxquelles donnent droit ces instruments	
Options de souscription d'actions	03/10/2006	6,90 €	Salariés	02/10/09 : 50%	71 000	0,64%
				02/10/10 : 75%		
				02/10/11 : 100%		
				Délai max : 02/10/16		
Options de souscription d'actions	14/05/2007	5,88 €	Salariés	13/05/10 : 50%	178 000	1,60%
				13/05/11 : 75%		
				13/05/12 : 100%		
				Délai max : 13/05/17		
Options de souscription d'actions	19/02/2008	6,06 €	Salariés	18/02/11 : 50%	87 900	0,79%
				18/02/12 : 75%		
				18/02/13 : 100%		
				Délai max : 18/02/18		
Options de souscription d'actions	21/10/2009	5,03 €	Salariés	20/12/12 : 50%	241 400	2,18%
				20/12/13 : 75%		
				20/12/14 : 100%		
				Délai max : 20/12/19		

La dilution potentielle maximale pouvant résulter de l'exercice des instruments mentionnés dans le tableau ci-dessus est de 5,21 %.

Il n'existe pas d'autres instruments financiers donnant accès au capital de la Société.

21.1.5 Capital autorisé

Le tableau ci-dessous présente, de façon synthétique, les délégations qui ont été consenties par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 22 septembre 2009 au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital.

NUMERO DE LA RESOLUTION	DUREE	DESCRIPTION	LIMITES	UTILISATION DES DELEGATIONS
6°	18 mois	Autorisation consentie au conseil d'administration en vue d'opérer sur les actions de la Société	Montant maximum : 10% du capital social Prix maximum : 12 euros de nominal par action	Depuis le 30/09/05, contrat de liquidité conclu avec la société Portzamparc S.A. Rachat d'actions propres en vue d'acquisition depuis le 03/04/09
8°	26 mois	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	Montant maximum : 1.000.000 d'euros de nominal (plafond autonome)	
9	26 mois	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration à l'effet de décider l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires, de titres financiers et/ou de valeurs mobilières diverses	Montant maximum : 1.000 000 d'euros de nominal (maximum commun aux résolutions 9 à 16)	
10°	26 mois	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration à l'effet de décider l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires, de titres financiers et/ ou de valeurs mobilières diverses par voie d'offre au public	Montant maximum : 1.000.000 d'euros de nominal (maximum commun aux résolutions 9 à 17)	
11°	26 mois	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration à l'effet de décider l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires, de titres financiers et/ ou de valeurs mobilières diverses sans offre au public	Montant maximum : 1.000.000 d'euros de nominal (maximum commun aux résolutions 9 à 17)	
12°	26 mois	Autorisation consentie au conseil d'administration de procéder à l'émission d'actions ordinaires, de titres financiers et/ou de valeurs mobilières diverses en fixant librement le prix d'émission	Montant maximum : 10% du capital social par an, ne pouvant excéder le plafond de la résolution 9, sur lequel il s'impute	
13°	26 mois	Autorisation consentie au conseil d'administration d'augmenter le nombre d'actions, de titres ou valeurs mobilières à émettre, en cas d'émission avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en application des 9 ^{ème} , 10 ^{ème} , 11 ^{ème} et 12 ^{ème} résolutions	Montant maximum : 1.000.000 d'euros de nominal (maximum commun à la résolution 9), dans la limite de 15% de l'émission initiale	
14°	26 mois	Délégation consentie au conseil d'administration en vue d'une augmentation de capital social par émission d'actions ordinaires, de titres financiers et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires en rémunération d'apports en nature dans la limite de 10 % du capital social	Montant maximum : 1.000.000 euros de nominal (maximum commun à la résolution 9), dans la limite de 10% du capital social	
15°	26 mois	Autorisation consentie au conseil d'administration à	Montant maximum : 1.000.000 euros de	

NUMERO DE LA RESOLUTION	DUREE	DESCRIPTION	LIMITES	UTILISATION DES DELEGATIONS
		l'effet d'attribuer gratuitement des actions aux salariés et aux mandataires sociaux de la Société	nominal (maximum commun à la résolution 9), dans la limite de 3% du capital social	
16°	26 mois	Autorisation de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions	1.000.000 euros de nominal (maximum commun à la résolution 9), dans la limite de 3% du capital social	
17°	26 mois	Autorisation du conseil d'administration à l'effet de décider et de procéder à l'émission de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société réservés aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise	Montant maximum : 1.000.000 euros de nominal (maximum commun à la résolution 9), dans la limite de 3% du capital social	
18°	18 mois	Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions	Montant maximum : 10% du capital social par période de 24 mois	

Il est précisé que le montant cumulé des augmentations de capital résultant (i) d'une augmentation de capital réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, (ii) d'une attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre aux salariés ou (iii) d'une attribution d'options de souscriptions ou d'achat d'actions, ne pourra excéder 3 % du capital social.

21.1.6 Options ou accords portant sur le capital de la Société

Non applicable

21.1.7 Evolution du capital social

Le tableau ci-dessous présente, de façon synthétique, l'évolution du capital social depuis la création de la Société jusqu'à la date de dépôt du présent Document de Référence.

Date	Opération	Nombre d'actions émises ou annulée	Montant nominal de l'augmentation ou de la réduction de capital	Prime d'émission ou d'apport	Montant cumulé des primes d'émission ou d'apport	Montant nominal cumulé du capital social	Nombre cumulé total d'actions en circulation	Valeur nominale par action
16/04/99	Création	8 000	80 000,00	NA	NA	80 000,00	8 000	10,00
25/05/99	Augmentation de capital en numéraire	892	8 920,00	179 292,00	179 292,00	88 920,00	8 892	10,00
02/08/99	Augmentation de capital en numéraire	399	3 990,00	168 218,40	347 510,40	92 910,00	9 291	10,00
05/11/99	Augmentation de capital en numéraire	4 401	44 010,00	4 529 509,20	4 877 019,60	136 920,00	13 692	10,00
31/12/99	Augmentation de capital en numéraire	1 166	11 660,00	491 585,60	5 368 605,20	148 580,00	14 858	10,00
31/03/00	Division du nominal	1 470 942	NA	NA	NA	148 580,00	1 485 800	0,10
02/08/00	Augmentation de capital en numéraire	496 390	49 639,00	7 572 925,84	12 941 531,04	198 219,00	1 982 190	0,10
02/08/00	Frais d'augmentation de capital	NA	NA	-125 339,19	12 816 191,85	198 219,00	1 982 190	0,10
15/09/00	imputation des pertes sur primes d'émission	NA	NA	-3 012 820,05	9 803 371,80	198 219,00	1 982 190	0,10
06/02/01	Augmentation de capital en numéraire	248 200	24 820,00	3 786 539,20	13 589 911,00	223 039,00	2 230 390	0,10
28/09/01	imputation des pertes sur primes d'émission	NA	NA	-7 613 853,00	5 976 058,00	223 039,00	2 230 390	0,10
28/03/03	Augmentation de capital en numéraire	248 200	24 820,00	3 786 539,20	9 762 597,20	247 859,00	2 478 590	0,10
30/07/04	Augmentation de capital en numéraire	8 707	870,70	89 585,03	9 852 182,23	248 729,70	2 487 297	0,10
10/09/04	Augmentation de capital en numéraire	23 443	2 344,30	241 228,47	10 093 410,70	251 074,00	2 510 740	0,10
25/08/05	Elévation de la valeur nominale	NA	0,00	0,00	10 093 410,70	2 510 740,00	2 510 740	1,00
25/08/05	Valeur nominale de l'action divisé par 4	7 532 220	NA	NA	10 093 410,70	2 510 740,00	10 042 960	0,25
29/09/05	Augmentation de capital en numéraire	689 180	172 295,00	10 578 913,00	20 672 323,70	2 683 035,00	10 732 140	0,25
29/09/05	Frais d'intro.bourse	NA	NA	-673 420,92	19 998 902,78	2 683 035,00	10 732 140	0,25
30/03/06	Augmentation de capital (BSPCE)	166 813	41 703,25	746 175,67	20 745 078,45	2 724 738,25	10 898 953	0,25
03/10/06	Augmentation de capital (BSPCE)	42 555	10 638,75	151 102,51	20 896 180,96	2 735 377,00	10 941 508	0,25

Date	Opération	Nombre d'actions émises ou annulée	Montant nominal de l'augmentation ou de la réduction de capital	Prime d'émission ou d'apport	Montant cumulé des primes d'émission ou d'apport	Montant nominal cumulé du capital social	Nombre cumulé total d'actions en circulation	Valeur nominale par action
28/03/07	Augmentation de capital (BSPCE)	40 310	10 077,50	113 726,60	21 009 907,56	2 745 454,50	10 981 818	0,25
02/10/07	Augmentation de capital (BSPCE)	4 230	1 057,50	11 934,10	21 021 841,66	2 746 512,00	10 986 048	0,25
16/04/08	Augmentation de capital (BSPCE)	7 975	1 993,75	22 499,87	21 044 341,53	2 748 505,75	10 994 023	0,25
26/09/08	Augmentation de capital (BSPCE)	95 725	23 931,25	270 068,94	21 314 410,47	2 772 437,00	11 089 748	0,25

Depuis le 26 septembre 2008, le capital social de la Société n'a pas été modifié.

21.2 Acte constitutif et statuts

21.2.1 Objet social (article 3 des statuts)

La Société a pour objet :

- toutes prestations de services dans le domaine de l'informatique, des nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- la création, la distribution ou le négoce de tous produits en relation avec les secteurs d'activités susmentionnés ou susceptibles d'être vendus sur Internet, ou par tous autres canaux de distribution comparable ;
- le conseil en stratégie, développement et/ou marketing, multi-média, la création et l'audit de site Internet ;
- toutes activités de référencement et de formation en rapport avec l'une ou l'autre des activités susmentionnées.

En général, toutes opérations commerciales, financières, mobilières, immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension et le développement.

21.2.2 Dispositions statutaires ou autres relatives aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance

21.2.3 Conseil d'administration

Composition du conseil d'administration (articles 13 et 14 des statuts)

Le conseil d'administration est composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus, sous réserve des dérogations prévues par la loi.

En cours de vie sociale, les administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions, par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.

En cas de fusion ou de scission, leur nomination peut être faite par l'assemblée générale extraordinaire statuant sur l'opération.

Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Ces dernières sont tenues, lors de leur nomination, de désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civile et pénale que s'il était administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. Ce mandat de représentant permanent lui est donnée pour la durée de celui de la personne morale qu'il représente ; il doit être renouvelé à chaque renouvellement de mandat de celle-ci.

La durée maximum des fonctions des administrateurs nommés par l'assemblée générale ordinaire est de six années ; chaque administrateur sortant étant rééligible.

Le règlement intérieur du conseil d'administration, adopté par le conseil d'administration le 12 juillet 2005 et modifié le 6 juillet 2010 par le conseil d'administration, précise que le conseil d'administration est composé d'administrateurs nommés par l'assemblée générale conformément aux dispositions légales et statutaires soit au travers de résolutions qu'il proposera à l'assemblée en cas de nomination ou de renouvellement d'administrateur, soit lors de ses décisions de cooptation.

Seront considérés comme indépendants les administrateurs qui ne sont liés à aucun groupe d'actionnaires de la Société, ni à aucune filiale de la Société, ni salariés ou mandataires sociaux, ni partenaires commerciaux ou financiers habituels et significatifs de la Société.

A la date de dépôt du Document de Référence, le conseil d'administration comporte quatre membres nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.

Fonctionnement du conseil d'administration

Le fonctionnement du conseil d'administration est déterminé par les dispositions légales et réglementaires et par les statuts de la Société.

Pouvoirs du conseil (article 18 des statuts)

Le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées et dans la limite de l'objet social, le conseil se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Dans les rapports avec les tiers, la Société est engagée par les actes du conseil d'administration, même si ces derniers ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve, dans ce dernier cas, que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet, ou ne pouvait l'ignorer, compte tenu des circonstances, étant exclu, conformément à la loi, que la seule publication des présents statuts suffise à constituer une telle preuve.

Le conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Le président ou le directeur général est tenu de communiquer à chaque administrateur tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Dans le cadre de ses attributions légales ou réglementaires, le conseil d'administration examinera régulièrement les orientations de la Société. Le conseil d'administration autorise les cautions, avals et garanties donnés par la Société à des tiers et examine le plafond de ces engagements.

Sont également soumises à autorisation préalable du conseil d'administration, en vertu de son règlement intérieur, les décisions relatives :

- au budget de chaque exercice ;
- aux opérations de croissance externe et de restructuration ;
- aux implantations en France ou à l'étranger, directement par création d'établissement, de filiale directe ou indirecte, ou par prise de participation, et, de même, les décisions de retrait de ces implantations ;
- aux prêts, emprunts, crédits et avances d'un montant supérieur à cinq million d'euros ;
- aux investissements et désinvestissements non prévus au budget et d'un montant supérieur à deux millions d'euros ;
- aux contrats susceptibles d'impliquer des engagements ou de procurer des ressources non prévues au budget pour un montant supérieur à deux millions d'euros.

Communication des informations aux administrateurs (article 18 des statuts)

Le président ou le directeur général est tenu de communiquer à chaque administrateur tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Quorum et majorité (article 17 des statuts)

Le conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents. Pour le calcul du quorum, il n'est pas tenu compte des administrateurs représentés.

Les délibérations sont prises aux conditions de majorité prévues par la loi. En cas de partage des voix, la voix du président de la séance est prépondérante.

Dans les conditions fixées par les statuts et le règlement intérieur du conseil d'administration, sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion du conseil d'administration par des moyens de visioconférence ou de télécommunication. Toutefois, l'usage de la visioconférence et de la télécommunication est exclu dans les cas prévus par les dispositions législatives et réglementaires applicables.

21.2.4 Droits et obligations attachés aux actions – Catégorie d’actions (articles 8, 32 et 43 des statuts)

Il n'existe qu'une seule catégorie d'actions, conférant à leurs titulaires des droits identiques.

Droits et obligations généraux attachés aux actions (article 8 des statuts)

Chaque action donne droit dans les bénéfices et dans l'actif social à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente et donne droit au vote et à la représentation dans les assemblées générales dans les conditions fixées par la loi et par les présents statuts lesquels prévoient, à l'article 31 un droit de vote double.

Sous réserve de leur date de jouissance, toutes les actions sont assimilables entre elles. Notamment, il sera fait masse, entre toutes les actions, de toutes exonérations ou imputations fiscales, comme de toutes taxations susceptibles d'être prises en charge par la Société, avant de procéder à toute répartition ou à tout remboursement, au cours de l'existence de la Société ou à sa liquidation, de telle sorte que, compte tenu de leur valeur nominale et de leur jouissance respectives, toutes les actions de même catégorie reçoivent la même somme nette.

Tout actionnaire a le droit d'être informé sur la marche de la Société et d'obtenir communication de certains documents sociaux aux époques et dans les conditions prévues par la loi et les règlements.

Les droits et obligations attachés à l'action la suivent dans quelque main qu'elle passe.

La propriété d'une action emporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société et aux décisions de l'assemblée générale.

Les actionnaires ne supportent les pertes qu'à concurrence de leurs apports.

Sous réserve des dispositions légales, aucune majorité ne peut leur imposer une augmentation de leurs engagements.

Chaque fois qu'il est nécessaire de posséder plusieurs actions pour exercer un droit quelconque, en cas d'échange, de regroupement, d'attribution d'actions, d'augmentation ou de réduction du capital, de fusion ou de toute autre opération sociale, les propriétaires d'actions isolées ou en nombre inférieur à celui requis, ne peuvent exercer ce droit qu'à condition de faire leur affaire personnelle du groupement et éventuellement, de l'achat ou de la vente du nombre d'actions nécessaires.

Droit au dividende (article 8 et 42 des statuts)

Chaque action donne droit dans les bénéfices et dans l'actif social à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Le paiement du dividende se fait annuellement à l'époque et aux lieux fixés par l'assemblée générale ou, à défaut, par le conseil d'administration. La mise en paiement du dividende doit avoir lieu dans le délai maximal de neuf mois à compter de la clôture de l'exercice, sauf

prolongation par ordonnance du président du tribunal de commerce statuant sur requête à la demande du conseil d'administration.

L'assemblée générale peut ouvrir aux actionnaires, pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre le paiement en numéraire et le paiement en actions nouvelles de la société dans les conditions fixées par la loi. La même option peut être ouverte dans le cas de paiement d'acomptes sur dividendes.

Conformément à la loi, les dividendes non réclamés afférents aux actions sont prescrits à l'issue d'un délai de 5 ans. Lorsque les dividendes sont atteints par cette prescription quinquennale, ils doivent être reversés à l'Etat.

Droit de vote (article 31 des statuts)

Dans les assemblées générales ordinaires et extraordinaires, l'actionnaire a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, sans limitation. Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire. En vertu d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 25 août 2005, il a été décidé que toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire au jour de l'assemblée adoptant l'instauration d'un droit de vote double bénéficieraient immédiatement du droit de vote double.

En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, ou d'échange d'actions à l'occasion d'un regroupement ou d'une division d'actions, le droit de vote double est conféré aux actions attribuées à raison d'actions inscrites sous la forme nominative, sous réserve qu'elles soient elles-mêmes conservées sous la forme nominative depuis leur attribution, et que les actions à raison desquelles elles ont été attribuées bénéficieraient du droit de vote double.

La fusion ou la scission de la Société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la société bénéficiaire si les statuts de celle-ci l'ont institué.

21.2.5 Assemblées générales d'actionnaires

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en assemblées générales, qui sont qualifiées d'ordinaires ou d'extraordinaires selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

Dispositions communes aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires

(i) *Convocation des assemblées générales (articles 25, 26 et 27 des statuts)*

Les assemblées d'actionnaires sont convoquées par le conseil d'administration ou à défaut, par toutes personnes habilitées par la loi à cet effet.

Les assemblées d'actionnaires sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation.

Lorsqu'une assemblée n'a pu régulièrement délibérer, faute de réunir le quorum requis, la deuxième assemblée et, le cas échéant, la deuxième assemblée prorogée, sont convoquées dans les mêmes formes que la première et l'avis de convocation rappelle la date de la première et reproduit son ordre du jour.

Les actionnaires peuvent, sur décision du conseil d'administration publiée dans l'avis de réunion et de convocation, participer aux assemblées générales par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification conformément aux lois et règlements en vigueur. Ils sont alors réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité.

Les formes et délais de convocation des assemblées générales qui peuvent être transmises par un moyen électronique de télécommunication sont régis par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

L'ordre du jour de l'assemblée est arrêté par l'auteur de la convocation.

Un ou plusieurs actionnaires représentant la quotité du capital requise par la loi et dans les conditions et délai fixés par la loi ont la faculté de requérir, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par courrier électronique, l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'assemblée.

L'assemblée ne peut délibérer sur une question qui n'est pas inscrite à l'ordre du jour, lequel ne peut être modifié sur deuxième convocation. Elle peut toutefois, en toutes circonstances, révoquer un ou plusieurs administrateurs et procéder à leur remplacement.

(ii) *Admission aux assemblées générales (articles 28 et 12 des statuts)*

Conformément à l'article R. 225-85 du Code de commerce, le droit de participer aux assemblées est subordonné à l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité est constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier, le cas échéant par voie électronique dans les conditions prévues par les dispositions légales et réglementaires applicables, en annexe au formulaire de vote à distance ou de procuration ou à la demande de carte d'admission établis au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit. Une attestation est également délivrée à l'actionnaire souhaitant participer physiquement à l'assemblée et qui n'a pas reçu sa carte d'admission le troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.

En cas de démembrement de la propriété de l'action, seul le titulaire du droit de vote peut prendre part au vote ou se faire représenter à l'assemblée, sans préjudice du droit du nu-proprétaire d'assister à toute assemblée, avec voix consultative.

Les propriétaires indivis d'actions sont représentés aux assemblées générales par l'un d'eux ou par un mandataire commun de leur choix. A défaut d'accord entre eux sur le choix d'un mandataire, celui-ci est désigné par ordonnance du président du tribunal de commerce statuant en référé à la demande du copropriétaire le plus diligent.

Tout actionnaire propriétaire d'actions d'une catégorie déterminée peut participer aux assemblées spéciales des actionnaires de cette catégorie.

(iii) *Représentation aux assemblées générales (article 29 des statuts)*

Tout actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint. Le mandat est donné pour une seule assemblée. Il peut cependant être donné pour deux assemblées, l'une ordinaire, l'autre extraordinaire, si elles sont tenues le même jour ou dans un délai de quinze jours. Le mandat donné pour une assemblée vaut pour les assemblées successives convoquées avec le même ordre du jour.

Tout actionnaire peut voter à distance au moyen d'un formulaire papier ou électronique conforme aux prescriptions réglementaires. Les formulaires papier de vote à distance ne seront pris en compte que s'ils sont parvenus à la société trois jours au moins avant la date de réunion de l'assemblée. Les formulaires électroniques de vote à distance peuvent être reçus par la société jusqu'à la veille de la réunion de l'assemblée générale au plus tard à 15 heures (heure de Paris).

La Société est tenue de joindre à toute formule de procuration et de vote à distance qu'elle adresse aux actionnaires les renseignements prévus par les dispositions réglementaires.

(iv) *Exercice du droit de vote aux assemblées générales (articles 31 et 12 des statuts)*

Le vote en assemblée générale s'exprime à mains levées, ou par appel nominal, ou au scrutin secret, selon ce qu'en décide le bureau de l'assemblée des actionnaires.

Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans les assemblées générales ordinaires et au nu-proprétaire dans les assemblées générales extraordinaires.

Assemblées générales ordinaires

(i) *Objet des assemblées générales ordinaires (article 34 des statuts)*

L'assemblée générale ordinaire reçoit le rapport de gestion du conseil d'administration et les rapports des commissaires aux comptes, arrête, approuve et dresse les comptes annuels, statue sur l'affectation des résultats et la répartition du bénéfice. Elle nomme et révoque les administrateurs et fixe leur rémunération dans les conditions prévues par la loi ou les statuts. Elle nomme les commissaires aux comptes.

L'assemblée générale ordinaire confère au conseil d'administration les autorisations que celui-ci juge bon de lui demander et qui ne sont pas réservées à l'assemblée générale extraordinaire.

D'une manière générale, elle statue sur tous objets qui n'emportent pas modification directe ou indirecte des statuts.

L'assemblée générale ordinaire annuelle est réunie chaque année, dans les six mois suivant la clôture du précédent exercice.

(ii) *Quorum des assemblées générales ordinaires (article 35 des statuts)*

Le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social, déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu de la loi.

L'assemblée générale ordinaire ne délibère valablement, sur première convocation, que si les actionnaires présents ou réputés présents ou votant à distance ou représentés possèdent au moins le cinquième des actions ayant le droit de vote. Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis.

Elle statue à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou réputés présents ou votant à distance ou représentés.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les actionnaires qui participent à l'assemblée par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification et dont la nature et les conditions sont déterminées dans les conditions réglementaires.

Assemblées générales extraordinaires

(i) *Objet des assemblées générales extraordinaires (article 36 des statuts)*

L'assemblée générale extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts de façon directe ou indirecte notamment en autorisant l'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital. En outre, elle décide ou autorise l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créances.

Elle ne peut cependant augmenter les engagements des actionnaires, ni changer la nationalité de la Société, si ce n'est dans les conditions prévues par la loi ou les conventions internationales.

L'assemblée générale extraordinaire est seule qualifiée pour vérifier, approuver ou autoriser tous apports en nature et avantages particuliers selon les modalités prévues par la loi, l'apporteur et le bénéficiaire de l'avantage particulier ne pouvant prendre part au vote.

(ii) *Quorum des assemblées générales extraordinaires (article 37 des statuts)*

L'assemblée générale extraordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents ou réputés présents ou votant à distance ou représentés possèdent au moins, sur première

convocation, le quart et, sur deuxième convocation, le cinquième des actions ayant le droit de vote.

A défaut de ce dernier quorum, la deuxième assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée.

Elle statue à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou réputés présents ou votant à distance ou représentés.

Lorsque l'assemblée délibère sur l'approbation d'un apport en nature ou l'octroi d'un avantage particulier, les quorum et majorité ne sont calculés qu'après déduction des actions de l'apporteur ou du bénéficiaire qui n'ont voix délibérative, ni pour eux-mêmes, ni comme mandataires.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, l'assemblée statue aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les actionnaires qui participent à l'assemblée par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification et dont la nature et les conditions sont déterminées dans les conditions réglementaires.

21.2.6 Clauses susceptibles d'avoir une incidence sur le contrôle de la Société

Sous réserve de l'octroi d'un droit de vote double à tout actionnaire détenant des actions entièrement libérées et pour lesquelles l'actionnaire doit justifier d'une détention nominative depuis au moins deux ans (article 31 des statuts), aucune disposition des statuts, du règlement intérieur ou, à la connaissance de la Société, d'un pacte d'actionnaires ne pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle de la Société.

21.2.7 Franchissement de seuils

Conformément à l'article L. 233-7 du Code de commerce, tel que modifié par la loi n°2005-842 du 26 juillet 2005 pour la confiance et la modernisation de l'économie, toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à posséder un nombre d'actions représentant plus de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, un tiers, 50 %, deux tiers, 90 %, 95 % du capital ou des droits de vote doit informer la Société et l'Autorité des marchés dans les conditions légales.

La Société n'a pas instauré de déclaration de franchissements de seuils statutaires supplémentaires.

21.2.8 Stipulations particulières concernant les modifications du capital social

Toute modification du capital social est soumise aux prescriptions légales. L'article 9 des statuts relatif aux modifications du capital social ne prévoit pas de stipulations dérogatoires à la loi.

21.2.9 Acquisition et annulation par la Société de ses propres actions

Description du programme de rachat 2009

L'assemblée générale mixte des actionnaires qui s'est tenue le 22 septembre 2009 (6^{ème} résolution) a autorisé le conseil d'administration à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions (le "**Programme de Rachat**") conforme aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce et du Règlement n°2273/2003 de la Commission européenne du 22 décembre 2003 pris en application de la directive 2003/6/CE du 28 janvier 2003 et des articles 241-1 à 241-6 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers (l'"AMF").

Au cours de l'exercice 2009/2010, ce Programme de Rachat a été mis en œuvre par le conseil d'administration de Rue du Commerce, qui a réalisé des achats dont les modalités sont décrites ci-dessous.

Le Programme de Rachat a été adopté pour une période de 18 mois à compter de la date de l'assemblée, soit jusqu'au 22 mars 2011. En vertu de cette autorisation, le maximal d'achat est fixé à 12 euros. Le montant maximum des fonds que la Société pourra consacrer à l'opération est de 13.307.697,60 euros.

La Société est autorisée à acheter un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % du nombre des actions composant le capital social à quelque moment que ce soit, ou représentant jusqu'à 5% du nombre d'actions composant le capital social de la Société à quelque moment que ce soit, s'il s'agit d'actions acquises en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport.

Conformément à la réglementation en vigueur et aux pratiques de marché admises par l'AMF, les différents objectifs du Programme de Rachat sont les suivants :

- (a) d'assurer la liquidité et d'animer le marché de l'action Rue du Commerce, par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante dans le cadre d'un contrat de liquidité, dans le respect de la pratique de marché admise par l'AMF ;
- (b) de couvrir des programmes d'options sur actions ou autres allocations d'actions aux salariés et/ou mandataires sociaux éligibles de la Société et/ou de ses filiales et plus précisément à l'effet :
 - (i) de couvrir des plans d'options d'achat d'actions au profit des salariés et/ou des mandataires sociaux éligibles et/ou de certains d'entre eux, de la Société et/ou des sociétés de son groupe qui lui sont liées dans les conditions de l'article L. 225-180 du Code de commerce ;
 - (ii) d'attribuer gratuitement des actions aux salariés et anciens salariés au titre de leur participation à un plan d'épargne d'entreprise de la Société ou d'un plan d'épargne d'entreprise du groupe Rue du Commerce ;
 - (iii) d'attribuer gratuitement des actions aux salariés et aux mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées dans les conditions définies à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce ;

- (c) de les conserver et de les remettre ultérieurement en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe, dans le respect de la pratique de marché admise par l'AMF ;
- (d) de les remettre lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit, immédiatement ou à terme, à l'attribution d'actions de la Société ;
- (e) de les annuler, totalement ou partiellement, en vue d'optimiser la gestion de la trésorerie, la rentabilité des fonds propres et le résultat par action,
- (f) de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être autorisée par l'AMF et, plus généralement, de réaliser toutes opérations conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

L'assemblée générale mixte des actionnaires qui s'est tenue le 22 septembre 2009 (18^{ème} résolution) a autorisé le conseil d'administration à réduire, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital de la Société par période de 24 mois, le capital social de la Société, par annulation des actions acquises en application de la 6^{ème} résolution de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 22 septembre 2009 (et/ou d'actions acquises au titre d'autorisations conférées au conseil d'administration antérieurement).

Rachat d'actions réalisés par Rue du Commerce au cours de l'exercice 2009/2010

1. Rachats et ventes effectués en vue d'assurer la liquidité et animer le marché de l'action Rue du Commerce

Le 30 septembre 2005, Rue Du Commerce a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AFEI (devenue l'AMAFI) approuvée par l'instruction de l'AMF du 22 mars 2005 à PORTZAMPARC S.A.

Au titre de ce contrat, la Société était propriétaire, à la date du 31 mars 2010, de 9.227 actions détenues en propre, représentant 0,08% du capital de Rue du Commerce, valorisées 44 millions d'euros. Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée sur ces titres à cette date.

Au cours de l'exercice et au titre de ce contrat d'animation du marché, 83.858 actions ont été achetées à un cours moyen de 4,58 euros et 89.474 actions cédées au cours moyen de 4,52 euros.

2. Rachats en vue de la conservation et de la remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe

La Société a procédé à des rachats de ses propres titres en vue de financer d'éventuelles acquisitions.

A la date du 31 mars 2010, la Société était propriétaire au titre de cet objectif de 50.766 actions, soit 0.5% du nombre total d'actions composant le capital social de la Société.

Ces 50.766 actions étaient valorisées 242 millions d'euros au 31 mars 2010. Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée sur ces titres à cette date.

Le montant des frais de négociation s'est élevé à 1.093,56 euros.

Ces actions n'ont fait l'objet d'aucune utilisation ou nouvelle réallocation au 31 mars 2010.

Descriptif du programme de rachat 2010 qui sera soumis à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire convoquée pour le 29 juillet 2010 est appelée, dans sa 7^{ème} résolution, à adopter un programme de rachat d'actions conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 et suivants du Code de commerce. Les différents objectifs de ce programme de rachat 2010, énoncés dans la 7^{ème} résolution qui sera soumise à l'assemblée générale de la Société du 29 juillet 2010 sont ceux du précédent programme de rachat d'actions décrit ci-dessus.

L'autorisation de rachat à conférer au conseil d'administration dans le cadre du programme de rachat porterait sur un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % du nombre des actions composant le capital social à quelque moment que ce soit, ou représentant jusqu'à 5% du nombre d'actions composant le capital social de la Société à quelque moment que ce soit, s'il s'agit d'actions acquises en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de croissance externe. Sur la base d'un capital de 2.772.437 euros à la date de l'assemblée générale mixte, le montant maximum des fonds que la Société pourra consacrer à l'opération serait de 13.307.688 euros.

Le prix de rachat maximal prévu par le programme de rachat d'actions serait fixé à 12 euros par action.

Le programme de rachat d'actions est prévu pour une durée de 18 mois à compter de la date de l'assemblée générale mixte du 29 juillet 2010 qui est appelée à l'adopter, soit jusqu'au 29 janvier 2012.

CHAPITRE 22 CONTRATS IMPORTANTS

Il n'existe pas de contrat particulier, qui aurait été conclu hors du cadre normal des affaires, par la Société ou tout membre du Groupe.

CHAPITRE 23 INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS

Non applicable.

CHAPITRE 24 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

L'ensemble des documents juridiques et financiers relatifs à la Société et devant être mis à la disposition des actionnaires conformément à la réglementation applicable, peuvent être consultés au siège social 44/50, avenue du Capitaine Glarner à Saint-Ouen (93400).

CHAPITRE 25 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

Filiales et participations de Rue du Commerce	Capital	Capitaux propres hors résultats du 01/04/09 au 31/03/10	Quote-Part de capital détenue	Valeur Comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du 01/04/09 au 31/03/10	Résultat Bn ou (perte) du 01/04/09 au 31/03/10	Dividendes encaissés par la société au cours du dernier exercice
				Brute	Nette					
Filiales (plus de 50% détenues)										
Maxidome sas	37 000	31 126	100%	37 000	37 000	0	0	0	(3 733)	0

La société MAXIDOME n'a pas d'activité commerciale et ne dispose pas de salarié.

La capacité contributive de la Société au Groupe s'élève donc à 100%.

ANNEXE 1
Rapports des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées pour les
exercices clos aux 31 mars 2010, 31 mars 2009 et 31 mars 2008

MICHEL HAAS
83, avenue André-Morizet
92100 Boulogne-Billancourt

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Rue du Commerce

Exercice clos le 31 mars 2010

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions et engagements réglementés dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de tels conventions et engagements.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement soumis aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Boulogne-Billancourt et Paris-La Défense, le 2 juillet 2010

Les Commissaires aux Comptes

Michel HAAS



ERNST & YOUNG Audit



Franck Sebag

Le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés au titre de l'exercice clos le 31 mars 2010 a été établi le 2 juillet 2010.

MICHEL HAAS
83, avenue André-Morizet
92100 Boulogne-Billancourt

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Rue du Commerce

Exercice clos le 31 mars 2009

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions et engagements réglementés dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de tels conventions et engagements.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement soumis aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Boulogne-Billancourt et Paris-La Défense, le 20 juillet 2009

Les Commissaires aux Comptes

Michel HAAS



ERNST & YOUNG Audit



Franck Sebag

MICHEL HAAS
83, avenue André-Morizet
92100 Boulogne-Billancourt

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Rue du Commerce

Exercice clos le 31 mars 2008

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés d'une convention qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Avec M. Gauthier Picquart, président-directeur général de votre société

Nature et objet

Votre conseil d'administration du 10 juillet 2007 a autorisé la cession à votre société par M. Gauthier Picquart de la part sociale détenue par ce dernier dans la société RDC.FR, société civile au capital de € 2.000 dont le siège social est situé 44/50, avenue du capitaine Glarner - 93400 Saint-Ouen, immatriculée sous le numéro 424 002 665 RCS Nanterre.

Modalités

Prix de cession : € 1.

Prise d'effet de la cession : 10 juillet 2007.

Boulogne-Billancourt et Paris-La Défense, le 11 juillet 2008

Les Commissaires aux Comptes

Michel HAAS



ERNST & YOUNG Audit



Franck Sebag

ANNEXE 2
Communiqués financiers parus depuis la clôture des comptes au 31 mars 2010



Résultats annuels 2009/2010

Renforcement des positions dans un contexte économique de crise

- Volume d'affaires* annuel en hausse de 16,8%
- Doublement de l'audience à 6,9 millions de visiteurs
- Intégration réussie des acquisitions stratégiques

Le modèle de La Galerie confirme sa pertinence

- Progression de 131 % de son volume d'affaires à nombre de sites inchangé

Exercice 2009/2010 bénéficiaire, conformément aux attentes, et maintien d'une situation financière extrêmement solide

- 2^{ème} semestre positif, inversant la tendance négative du 1^{er} semestre
- Génération de 2,1 millions d'euros de capacité d'autofinancement
- Trésorerie nette positive de 17,7 millions d'euros

Saint-Ouen, le 10 juin 2010 – 17h45

Le Conseil d'administration de RueDuCommerce, tenu sous la présidence de Gauthier Picquart, Président Directeur général, a arrêté les comptes de l'exercice 2009/2010 (du 1er avril 2009 au 31 mars 2010).

Principaux indicateurs consolidés (états financiers résumés en annexe)

En millions d'euros	2009/10	2008/09	Variation %
Volume d'affaires*	394,7	338,0	+ 16,8%
Chiffre d'affaires	352,6	319,7	+ 10,3%
Marge brute	54,6	51,7	+5,6%
Résultat opérationnel courant	0,3	2,2	ns
Résultat net	0,4	2,1	ns
Capacité d'autofinancement	2,1	3,8	
Trésorerie nette	17,7	20,7	

Commentant ces résultats, Gauthier Picquart a déclaré : « Comme nous nous y étions engagés en novembre dernier, les résultats de l'exercice 2009/2010 sont bénéficiaires, et cela malgré un 1^{er} semestre en perte. Dans un marché du High Tech très sévèrement atteint par la crise de la consommation, RueDuCommerce a su négocier le virage des acquisitions stratégiques, réalisées dans d'excellentes conditions financières et intégrées de façon exemplaire. Ce supplément de croissance, conjugué au fort

* Voir glossaire en fin de document

développement de La Galerie, valide pleinement le modèle de RueDuCommerce et justifie tous les efforts réalisés par les actionnaires au cours des dernières années. La culture d'indépendance de l'entreprise, garante de sa capacité continue d'innovation technologique et marketing, lui permet ainsi de tirer son épingle du jeu et d'aborder avec confiance et détermination l'exercice à venir ».

Un exercice 2009/2010 au cours duquel RueDuCommerce a renforcé ses positions et illustré la pertinence du modèle de La Galerie

Pour rappel (cf communiqué de presse en date du 12 mai 2010), le chiffre d'affaires consolidé réalisé par RueDuCommerce au cours de l'exercice 2009/2010 s'est établi à 352,6 millions d'euros, en progression de 10,3% par rapport à l'exercice précédent.

A périmètre comparable (hors acquisitions des fonds de commerce TopAchat et Clust, intégrés courant mars 2009 et de la marque Alapage intégrée au 1^{er} septembre 2009), le chiffre d'affaires se serait établi à 308,6 millions d'euros, en léger recul par rapport à l'exercice précédent.

Cette performance illustre la pertinence de la stratégie de croissance maîtrisée adoptée l'an dernier par RueDuCommerce. En témoigne la progression notable du volume d'affaires annuel*, qui intègre l'ensemble du chiffre d'affaires des partenaires de La Galerie : + 16,8 % à 394,7 millions d'euros, et + 33,8% sur le seul 4^{ème} trimestre.

Enfin, l'audience cumulée s'établit à 6,9 millions de visiteurs uniques, soit une progression de 96% par rapport au 31 mars 2009.

Progression de la marge brute d'ensemble tirée par le développement de La Galerie

La marge brute s'établit à 54,6 millions d'euros, en progression de 5,6% par rapport à l'exercice précédent. Le taux de marge brute s'élève à 15,5%, à comparer à 16,2% sur l'exercice 2008/2009 et à 14,0% sur l'exercice 2007/2008.

Cette stabilisation du taux de marge brute au dessus du niveau de 15% constitue une performance notable dans un contexte de crise et de plusieurs acquisitions stratégiques. Elle traduit l'augmentation du poids relatif de La Galerie, dont le modèle compense les effets du recul du marché High Tech (9% sur l'ensemble de l'année) sur l'activité historique de RueDuCommerce.

Résultats opérationnel et net positifs, conformément aux attentes, grâce à un bon second semestre

La bonne performance du résultat opérationnel courant au second semestre, qui s'est établi à 1,3 million d'euros, a permis d'inverser la tendance négative du 1^{er} semestre et

* Voir glossaire en fin de document

de dégager, sur l'ensemble de l'exercice, un résultat opérationnel courant de 0,3 million d'euros, à comparer à 2,2 millions d'euros sur l'exercice 2008/2009.

La progression des charges externes (+ 9,1%) a connu un rythme supérieur à celui de la marge brute. Elles se sont établies à 34,9 millions d'euros, en hausse de 2,9 millions d'euros sur l'exercice précédent, et incluent une hausse importante des dépenses de sous-traitance informatique pour développer les nouveaux sites et accélérer le déploiement de la Galerie Marchande.

En revanche, la progression des charges de personnel (+ 5,2%) a été légèrement inférieure à celui de la marge brute, et cela malgré les intégrations réalisées tout au long de l'année et le passage d'un effectif total moyen de 311 personnes sur l'exercice 2008/2009 à 339 personnes sur l'exercice 2009/2010.

Enfin, la progression de 0,9 million d'euros des dotations aux amortissements et aux provisions est due à la forte progression des investissements (acquisition des fonds de commerce Topachat/Clust en fin d'exercice précédent, de la marque Alapage, et des solutions informatiques mises en œuvre pour développer ces nouveaux sites).

Le coût de l'endettement financier net présente un solde positif de 0,16 million d'euros, en recul par rapport à l'exercice précédent (0,58 million d'euros) du fait de la baisse des taux d'intérêt. La charge d'impôt a été divisée par cinq, s'établissant à 0,22 million d'euros.

Le résultat net s'élève à 0,40 million d'euros, à comparer à 2,1 millions d'euros sur l'exercice précédent et à une perte de -0,66 million d'euros au 1^{er} semestre 2009/2010. Sur le seul second semestre 2009/2010, le résultat net a donc été positif de 1,06 million d'euros.

Sur la base de 11 089 748 actions, le résultat par action s'établit à 0,04 euro. Il est de 0,03 euro par action sur la base du nombre total d'actions après dilution, soit 11 668 048 actions.

Structure financière extrêmement solide

La capacité d'autofinancement avant impôts et frais financiers s'établit à 2,1 millions d'euros. Après paiement de l'impôt sur les résultats pour la première fois dans l'histoire de RueDuCommerce (+ 2,3 millions d'euros) et prise en compte de la variation positive mais contenue du besoin en fonds de roulement, les flux de trésorerie d'exploitation s'établissent à - 1,3 million d'euros.

Les flux de trésorerie d'investissement s'établissent à 1,6 million d'euros. Ils prennent en compte l'acquisition au 1^{er} septembre 2009, pour un prix de 250 000 euros, d'actifs corporels et incorporels représentatifs de l'activité du site Alapage.com.

Au 31 mars 2010, les fonds propres s'établissent à 33 millions d'euros et la trésorerie nette à 17,7 millions d'euros

Calendrier Financier (exercice 2010/2011) – Publication après clôture

28 juillet 2010 : chiffre d'affaires du 1er trimestre

16 novembre 2010 : chiffre d'affaires du 1er semestre

29 novembre 2010 : résultats du 1er semestre

Glossaire

Volume d'affaires : il s'agit du chiffre d'affaires consolidé des produits et services distribués en propre auquel s'ajoute le chiffre d'affaires des partenaires de la galerie.

Trafic Global Groupe : il s'agit des visites. Elles représentent le nombre de sessions individuelles déclenchées par l'ensemble des visiteurs du site.

Transactions Groupe : il s'agit du nombre de commandes de l'activité BtoC.

Panier Moyen Groupe : il s'agit du chiffre d'affaires hors taxes commandé divisé par le nombre de commandes pour l'activité BtoC.

A propos de RueDuCommerce

Fondé il y a 10 ans, RueDuCommerce est le premier groupe indépendant d'e-commerce coté à la Bourse de Paris.

Le groupe RueDuCommerce :

- comprend 4 marques phares : RueDuCommerce.com, TopAchat.com, Clust.com et Alapage.com
- a reçu plus de 170 millions de visites au cours des 12 derniers mois
- représente près de 6 millions de clients
- propose près de 2 millions de produits à la vente répartis dans les univers High tech, Beauté, mode, Electroménager, Jeux/Jouets, Sport, Bricolage et Biens culturels.

Seul site de vente en ligne doté d'un service après-vente certifié ISO 9001, RueDuCommerce a été élu par les internautes en 2009 meilleur site de produits techniques.

Le Groupe est coté sur le compartiment C de NYSE Euronext Paris (ISIN : FR0004053338 – Mnémo : RDC)
Plus d'informations sur : www.rueducommerce.com/corporate

Contacts

Relations investisseurs

Laurent Bertin - Directeur financier
laurent.bertin@rueducommerce.com

Amaud Salla
Oratorio
Tél : +33 6 16 17 52 26
asalla@oratorio-group.com

Relations presse

Marie-Laure Jozeau
marie-laure.jozeau@rueducommerce.com

Agnès Gilbert
Eudoxie PR
Tél : +33 1 47 53 03 52 / +33 6 84 61 30 71
a.gilbert@eudoxie-pr.com

Groupe RueDuCommerce
Compte de résultat consolidé (en milliers d'euros)
Arrêté par le conseil d'administration

	12 mois 31/03/10	12 mois 31/03/09
Produits des activités ordinaires	352 635	319 727
dont Ventes de marchandises	331 047	305 001
dont Prestations de services	21 588	14 726
Autres produits de l'activité	49	92
Achats consommés	-298 120	-268 161
Marge Brute	54 564	51 658
Charges de personnel	-15 773	-14 988
Charges externes	-34 851	-31 937
Impôts et taxes	-1 447	-1 223
Dotations aux amortissements	-1 118	-817
Dépréciations et dotations nettes aux provisions	-1 026	-414
Autres produits de l'exploitation	89	90
Autres charges de l'exploitation	-115	-144
Résultat Opérationnel Courant	323	2 225
Autres produits opérationnels	156	381
Autres charges opérationnelles	0	0
Résultat Opérationnel	479	2 606
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	164	643
Coût de l'endettement financier brut	-2	-60
Coût de l'endettement financier net	162	583
Autres produits financiers	143	175
Autres produits charges financières	-164	-163
Résultat avant impôt	620	3 201
Charges d'impôt sur le résultat	-217	-1 081
Résultat Net des activités ordinaires poursuivies de l'exercice	403	2 120
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	0	0
Résultat de l'exercice	403	2 120
Part Groupe	403	2 120
Intérêts Minoritaires		
	31/03/10	31/03/09
Nombre moyen d'actions sur l'exercice	10 089 748	11 041 886
Résultat par action	0,04 €	0,19 €
Dilution : nombre potentiel d'actions nouvelles	11 668 048	11 536 721
Résultat dilué par action	0,03 €	0,18 €

Groupe RueDuCommerce
Bilan consolidé (en milliers d'euros)
Arrêté par le conseil d'administration

ACTIF	31/03/10	31/03/09
Ecarts d'acquisition	91	91
Immobilisations Incorporelles	1 002	769
Immobilisations Corporelles	1 247	881
Immobilisations Financières	321	226
Actifs d'impôts différés	117	329
Autres actifs non courants	0	0
ACTIF NON COURANT	2 778	2 278
Stock et en cours	28 777	20 374
Créances clients et comptes rattachés (net)	17 739	16 744
Autres créances et comptes de régularisation	7 914	5 424
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 748	20 686
ACTIF COURANT	72 178	63 228
TOTAL ACTIF	74 956	65 506

PASSIF	31/03/10	31/03/09
Capital	2 772	2 772
Réserves liées au capital	23 459	23 450
Réserves consolidées	6 236	4 185
Résultat de l'exercice	403	2 120
CAPITAUX PROPRES	32 961	32 527
Emprunts portant intérêt (part à + un an)	0	0
Passif d'impôts différés	171	185
Provision pour risques et Charges	224	131
Autres passifs non courants	0	0
PASSIF NON COURANT	395	316
Emprunts portant intérêt (part à - d'un an)	56	25
Fournisseurs et comptes rattachés (net)	31 498	21 978
Autres créditeurs et comptes de régularisation	10 046	10 660
PASSIF COURANT	41 600	32 663
TOTAL PASSIF	74 956	65 506

Groupe RueDuCommerce
Tableau des Flux de Trésorerie consolidés (en milliers d'euros)
Arrêté par le conseil d'administration

	31/03/10	31/03/09
Résultat net consolidé des entreprises intégrées	403	2 120
Résultat des minoritaires	0	0
Résultat net consolidé y compris intérêts minoritaires	403	2 120
+ / - amortissements et provisions	1 690	1 233
+ / - charges et produits liés aux stocks options et assimilés	200	422
+ / - (Plus)/moins values de cession	22	- 46
+ / - autres charges et produits	- 268	- 387
Capacité d'autofinancement après endettement financier net et impôt	2 046	3 342
+ / - coûts de l'endettement financier net	- 162	- 583
+ / - charge d'impôts (y compris impôts différés) (accrois./réduction)	217	1 087
Capacité d'autofinancement avant endettement financier net et impôt	2 101	3 846
+ / - impôt versé / encaissé	- 2 350	0
- Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 1 100	- 2 749
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	- 1 349	1 097
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 1 468	- 945
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	0
Variation des prêts et avances	- 93	- 22
+ / - incidence des variations de périmètre	0	0
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	- 1 560	- 967
+ / - Augmentation de capital en numéraire	0	294
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	0	0
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	0	0
+ / - acquisitions d'actions en propre	- 191	35
Redevances de crédit-bail	0	- 50
+ / - Ecart de conversion	0	0
+ / - variation des comptes courants	0	0
+ / - Emissions ou remboursements d'emprunts	0	0
Produits financiers nets	162	583
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	- 29	862
Variation de trésorerie	- 2 938	992
Trésorerie d'ouverture	20 686	19 694
Trésorerie de Clôture	17 748	20 686
Variation de trésorerie	- 2 938	992



Chiffre d'affaires annuel 2009/2010

- **RueDuCommerce renforce significativement ses positions en année de crise**
 - Chiffre d'affaires annuel consolidé : + 10,3%
 - Volume d'affaires* annuel en hausse de 16,8%
 - La Galerie poursuit sa croissance : +131%
 - 4^{ème} trimestre : chiffre d'affaires + 28,6% ; Volume d'affaires +33,8%
- **Confirmation d'un exercice 2009/2010 bénéficiaire**

Saint-Ouen, le 12 mai 2010 – 17h45

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé par RueDuCommerce sur l'exercice du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010 s'établit à 352,6 millions d'euros, en progression de 10,3% par rapport à l'exercice précédent. Sur le seul 4^{ème} trimestre, le chiffre d'affaires s'est établi à 89,2 millions d'euros, en hausse de 28,7%.

A périmètre comparable (hors acquisitions des fonds de commerce TopAchat et Clust, intégrés courant mars 2009 et de la marque Alapage intégrée au 1^{er} septembre 2009), le chiffre d'affaires se serait établi à 308 millions d'euros, en léger recul par rapport à l'exercice précédent. Il est rappelé que le marché national du High Tech s'est contracté de près de 9% sur la même période.

Cette performance illustre la pertinence de la stratégie de croissance maîtrisée adoptée l'an dernier par RueDuCommerce. En témoigne la progression notable du volume d'affaires annuel*, qui intègre l'ensemble du chiffre d'affaires des partenaires de La Galerie : + 16,8 % à 394,7 millions d'euros, et + 33,8% sur le seul 4^{ème} trimestre.

En millions d'euros	2009/10	2008/09	Variation %
1 ^{er} trimestre (avril – juin)	68,3	66,0	+3,5%
2 ^{ème} trimestre (juil. – sept.)	70,8	72,4	- 2,3%
3 ^{ème} trimestre (oct. – déc.)	124,3	112,0	+11,0%
4 ^{ème} trimestre (janv. – mars)	89,2	69,3	+28,7%
Chiffre d'affaires annuel	352,6	319,7	+10,3%
Volume d'affaires annuel	394,7	338,0	+16,8%

* Voir Glossaire en fin de document

Un 4^{ème} trimestre caractérisé par une accélération de la croissance par rapport à celle des trimestres précédents

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé par RueDuCommerce sur le quatrième trimestre de l'exercice 2009/2010 s'établit à 89,2 millions d'euros, en progression de 28,7% par rapport à la même période de l'exercice précédent. Il est rappelé que la progression enregistrée au troisième trimestre de l'exercice sous revue était de + 11%, après une baisse de 2,3% au deuxième trimestre.

Cette accélération de la croissance caractérise également le volume d'affaires*, qui s'est élevé au quatrième trimestre 2009/2010 à 102,6 millions d'euros, en progression de 33,8% par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, après une progression de 16,3% et de 5% respectivement aux troisième et deuxième trimestres 2009/2010.

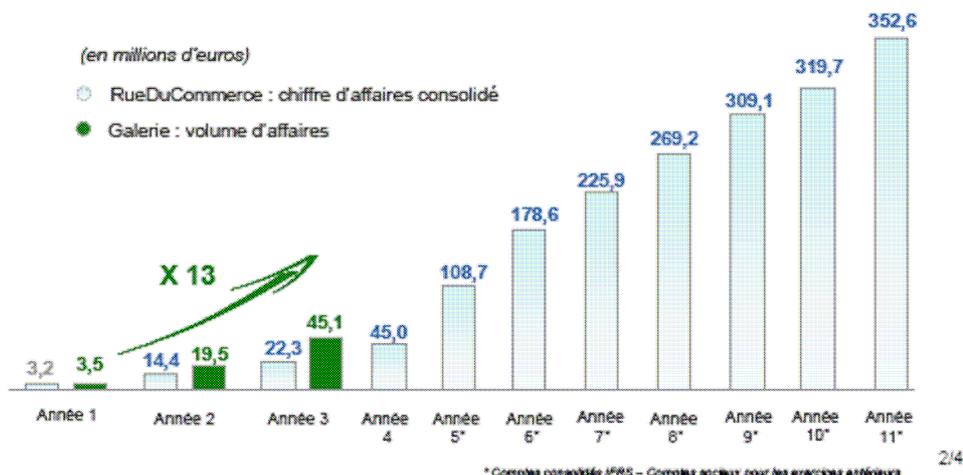
Le chiffre d'affaires réalisé par les partenaires de la Galerie s'élève à 14,4 millions d'euros, en hausse de 83% par rapport au quatrième trimestre 2008/2009. La poursuite de la montée en puissance de La Galerie est illustrée par la progression de son chiffre d'affaires de près de 10% en séquentiel par rapport au troisième trimestre 2009/2010, alors que dans le même temps le chiffre d'affaires consolidé reculait, comme traditionnellement après le pic de Noël, de 28,3%.

Un exercice 2009/2010 au cours duquel RueDuCommerce a renforcé ses positions et illustré la pertinence du modèle de La Galerie

Sur l'ensemble de l'exercice (d'avril 2009 à mars 2010), le chiffre d'affaires consolidé est de 352,6 millions d'euros en croissance de 10,3%. Le volume d'affaires s'élève à 394,7 millions d'euros, en progression de 16,8%.

Le maintien d'une sélection rigoureuse dans la sélection des partenaires de La Galerie et le renforcement de la puissance commerciale de RueDuCommerce ont permis de générer sur l'ensemble de l'exercice une progression de 131% du chiffre d'affaires réalisé par celle-ci (45,2 millions d'euros vs. 19,5 millions d'euros), et cela à nombre quasi-inchangé du nombre de sites marchands en ligne (près de 500) d'un exercice sur l'autre.

La poursuite de la croissance de La Galerie est mise en évidence par le graphique ci-dessous, qui illustre l'intérêt du modèle économique développé par RueDuCommerce :



Le nombre de transaction Groupe* s'est élevé à 2,22 millions, à comparer à 1,74 millions sur l'exercice précédent. Le Panier Moyen Groupe* hors taxe est de 174 euros.

La répartition par famille de produits est la suivante : Informatique & Téléphonie : 58,1% (vs. 53,7% sur l'exercice précédent) ; TV & Lecteurs DVD : 17,7% (vs. 17,8%) ; Photo & Vidéo numérique : 11,0% (vs. 13,8%) ; Autres produits : 13,2% (vs. 14,7%).

Au 31 mars 2010, l'ensemble des sites du Groupe proposait près de 2 millions de produits à la vente (répartis dans les univers High Tech, Beauté, Mode, Electroménager, Jeux/jouets, Sport, Bricolage et Biens Culturels).

Audience : le groupe RueDuCommerce est l'un des tous premiers sites de e-commerce en France

A travers les différents sites du groupe (RueDuCommerce.com, TopAchat.com, Clust.com et Alapage.com), le Trafic Global Groupe* (hors Espagne) s'élève au 31 mars à 174,7 millions de visites à comparer à 150 millions de visites à fin mars 2009.

En mars 2010, l'audience cumulée s'établissait à 6,9 millions de visiteurs uniques, soit une progression de 96% par rapport au 31 mars 2009 (3,5 millions), confortant ainsi la position du groupe parmi les premières audiences du e-commerce en France. Le groupe, au travers de la régie publicitaire, bénéficie de cette croissance et de ce statut de groupe de e-commerce généraliste référent en France. Parmi les nouveaux annonceurs, le groupe compte Canal +, la Banque Postale ou Citroën.

Perspectives

Comme annoncé lors de la publication de son chiffre d'affaires du troisième trimestre en janvier dernier, le groupe RueDuCommerce est confiant dans sa capacité à dégager un profit sur l'ensemble de l'exercice en cours.

* Voir Glossaire en fin de document

Calendrier Financier (après clôture)

10 juin 2010 : Résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2009/2010

Glossaire

Volume d'affaires : chiffre d'affaires consolidé des produits et services High Tech auquel s'ajoute le chiffre d'affaires des partenaires de la galerie.

Trafic Global Groupe : nombre de visites. Elles représentent le nombre de sessions individuelles déclenchées par l'ensemble des visiteurs des sites du groupe au cours des 12 derniers mois.

Transactions Groupe : nombre de commandes de l'activité BtoC.

Panier Moyen Groupe hors taxes : chiffre d'affaires commandé divisé par le nombre de commandes pour l'activité BtoC.

A propos de RueDuCommerce

Fondé il y a 10 ans, RueDuCommerce est le premier groupe indépendant d'e-commerce coté à la Bourse de Paris.

Le groupe RueDuCommerce :

- comprend 4 marques phares : RueDuCommerce.com, TopAchat.com, Clust.com et Alapage.com
- a reçu plus de 170 millions de visites au cours des 12 derniers mois
- représente près de 8 millions de clients
- propose près de 2 millions de produits à la vente répartis dans les univers High tech, Beauté, mode, Electroménager, Jeux/Jouets, Sport, Bricolage et Biens culturels.

Seul site de vente en ligne doté d'un service après-vente certifié ISO 9001, RueDuCommerce a été élu par les internautes en 2009 meilleur site de produits techniques.

Le Groupe est coté sur le compartiment C de NYSE Euronext Paris (ISIN : FR0004053338 – Mnémo : RDC)
Plus d'informations sur : www.rueducommerce.com/corporate

Contacts

Relations investisseurs

Laurent Bertin - Directeur financier
Laurent.bertin@rueducommerce.com

Arnaud Salla
Oratorio
Tél : +33 1 77 66 64 71
asalla@oratorio-group.com

Relations presse

Marie-Laure Jozeau
marie-laure.jozeau@rueducommerce.com

Agnès Gilbert
Eudoxie PR
Tél : +33 1 47 53 03 82 / +33 6 84 61 30 71
a.gilbert@eudoxie-pr.com

Activité du 3^{ème} trimestre 2009/2010

- **Accélération de la croissance sur le 3^{ème} trimestre**
 - Chiffre d'affaires consolidé : + 11%
 - Excellente performance de la saison de Noël : +16%
 - Volume d'affaires* en hausse de 16,3%
- **Forte progression de l'audience, bénéficiant de l'intégration des sites TopAchat, Clust et Alapage**
- **Performance record de la Galerie sur décembre, qui est pour la première fois bénéficiaire sur un mois.**
- **Confirmation d'un exercice 2009/2010 bénéficiaire**

Saint-Ouen, le 28 janvier 2010 – 17h45

Le groupe RueDuCommerce, premier groupe indépendant d'e-commerce coté à la Bourse de Paris, publie aujourd'hui son chiffre d'affaires pour le troisième trimestre de l'exercice 2009/2010.

Données consolidées

En millions d'euros	3 ^{ème} trim.	3 ^{ème} trim.	Var. %	Total	Total	9 mois 2008/09	Var. %
	2009/10	2008/09		9 mois	9 mois		
	(oct. à déc.)	(oct. à déc.)		(avril à déc.)	(avril à déc.)		
Chiffre d'affaires	124,4	112,0	+11,0%	263,4	250,4		+5,2%
Volume d'affaires*	136,6	117,5	+16,3%	292,1	261,3		+11,8%

* Voir Glossaire en fin de document

Croissance élevée sur le 3^{ème} trimestre, tirant parti d'une très bonne saison de Noël

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé par RueDuCommerce sur le troisième trimestre de l'exercice s'établit à 124,4 millions d'euros, en progression de 11,0% par rapport à l'année précédente. Sur la saison de Noël, le chiffre d'affaires consolidé a enregistré une hausse de 16%.

A périmètre comparable (hors acquisitions des fonds de commerce TopAchat et Clust, intégrés courant mars 2009 et de la marque Alapage, intégrée au 1^{er} septembre), le chiffre d'affaires aurait été de 108,3 millions d'euros sur le trimestre.

Sur les neuf premiers mois de l'exercice, le volume d'affaires s'élève à 292,1 millions d'euros, en hausse de 11,8%.

La répartition par famille de produits est la suivante : Informatique & Téléphonie : 58% (vs. 52% pour les 9 premiers mois de l'exercice précédent) ; TV & Lecteurs DVD : 17% (vs. 18%) ; Photo & Vidéo numérique : 12% (vs. 15%) ; et Autres produits : 13% (vs. 15%).

Sur le trimestre, le volume d'affaires* s'élève à 136,6 millions d'euros, en progression de 16,3% par rapport à l'exercice précédent. Le travail réalisé autour de la sélection des partenaires et le renforcement de la puissance commerciale de RueDuCommerce permettent de générer une forte progression du chiffre d'affaires réalisé par nos partenaires (30,7 millions d'euros vs. 11,7 millions d'euros) sur les neuf premiers mois de l'exercice.

Au 31 décembre 2009, l'ensemble des sites du Groupe proposait plus de 2 millions de produits à la vente (répartis dans les univers High Tech, Beauté, Mode, Electroménager, Jeux/jouets, Sport, Bricolage et Biens Culturels).

Forte augmentation de l'audience du groupe grâce au renforcement de la position de RueDuCommerce et la montée en puissance continue des sites TopAchat, Clust et Alapage

A travers les différents sites du groupe (RueDuCommerce.com, TopAchat.com, Clust.com et Alapage.com), le Trafic Global Groupe* (hors Espagne) s'élève au 31 décembre à 167,2 millions de visites à comparer à 150 millions de visites à fin mars 2009.

En décembre 2009, l'audience cumulée s'établissait à 9,8 millions de visiteurs uniques, soit une progression de 58% par rapport au 31 décembre 2008 (6,2 millions), confortant ainsi la position du groupe parmi les premières audiences du e-commerce en France. Cette performance vient servir les actions lancées par l'équipe de la régie publicitaire intégrée et qui se sont traduites par l'arrivée de nouveaux annonceurs tels que Citroën, Canal Plus et Boursorama.

Enfin, le Panier Moyen Groupe* s'élève à 180 euros (vs. 192 euros sur la même période de l'exercice précédent). L'élargissement de l'offre de produits, lié au développement de la Galerie et des produits culturels, explique cette légère érosion.

* Voir Glossaire en fin de document

Galerie : Performance record sur décembre

La Galerie marchande a enregistré un chiffre d'affaires réalisé par ses partenaires de 30,7 millions d'euros pour les neuf premiers mois de l'exercice, soit une croissance de 260% par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette performance a permis à la Galerie de dégager pour la première fois un résultat positif sur un mois (décembre 2009).

Perspectives

Le groupe RueDuCommerce est confiant dans sa capacité à dégager un profit sur l'ensemble de l'exercice en cours.

Calendrier Financier (après clôture)

12 mai 2010 : Chiffre d'affaires du quatrième trimestre de l'exercice 2009/2010

10 juin 2010 : Résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2009/2010

Glossaire

Volume d'affaires : chiffre d'affaires consolidé des produits et services High Tech auquel s'ajoute le chiffre d'affaires des partenaires de la galerie.

Trafic Global Groupe : nombre de visites. Elles représentent le nombre de sessions individuelles déclenchées par l'ensemble des visiteurs des sites du groupe au cours des 12 derniers mois.

Transactions Groupe : nombre de commandes de l'activité BtoC.

Panier Moyen Groupe hors taxes : chiffre d'affaires commandé divisé par le nombre de commandes pour l'activité BtoC.

A propos de RueDuCommerce

Fondé il y a 10 ans, RueDuCommerce est le premier groupe indépendant d'e-commerce coté à la Bourse de Paris.

Le groupe RueDuCommerce :

- comprend 4 marques phares : RueDuCommerce.com, TopAchat.com, Clust.com et Alapage.com
- a reçu plus de 160 millions de visites au cours des 12 derniers mois
- représente près de 8 millions de clients
- propose près de 2 millions de produits à la vente répartis dans les univers High tech, Beauté, mode, Electroménager, Jeux/Jouets, Sport, Bricolage et Biens culturels.

Seul site de vente en ligne doté d'un service après-vente certifié ISO 9001, RueDuCommerce a été élu par les internautes en 2009 meilleur site de produits techniques.

Le Groupe est coté sur le compartiment C de NYSE Euronext Paris (ISIN : FR0004053338 – Mnémono : RDC)
Plus d'informations sur : www.rueducommerce.com/corporate

Contacts

Relations investisseurs

Laurent Bertin - Directeur financier
Laurent.bertin@rueducommerce.com

Arnaud Salla
Oratorio
Tél : +33 1 77 68 64 71
asalla@oratorio-group.com

Relations presse

Marie-Laure Jozeau
marie-laure.jozeau@rueducommerce.com

Agnès Gilbert
Eudoxie PR
Tél : +33 1 47 53 03 82 / +33 6 84 61 30 71
a.gilbert@eudoxie-pr.com

Résultats du 1^{er} semestre 2009/2010

- **Doublément de l'audience du groupe**
- **Bonne résistance de la marge brute**
- **Maintien d'une structure financière solide**

Saint-Ouen, le 26 novembre 2009 – 17h45

Le Conseil d'administration de RueDuCommerce tenu le 25 novembre 2009, sous la présidence de Gauthier Picquart, Président-Directeur général, a arrêté les comptes du 1^{er} semestre de l'exercice 2009/2010 (du 1^{er} avril au 30 septembre 2009).

Principaux indicateurs consolidés (états financiers résumés en annexes)

En millions d'euros	1 ^{er} sem. 2009/2010	1 ^{er} sem. 2008/2009	Année 2008/2009
Volume d'affaires*	155,5	143,8	338,0
Chiffre d'affaires	139,1	138,4	319,7
Marge brute	21,6	23,0	51,7
<i>Marge brute / Chiffre d'affaires</i>	15,5%	16,6%	16,2%
Résultat net	(0,7)	0,6	2,1
Capitaux propres (fin de période)	30,9	31,8	32,5
Trésorerie nette	20,0	21,8	20,7

Commentant ces résultats, Gauthier Picquart a déclaré : « *La performance d'ensemble du 1^{er} semestre doit être mise en perspective avec, d'une part, un contexte de consommation particulièrement difficile, notamment dans la vente de produits High Tech, et d'autre part la forte activité du groupe et de ses équipes en matière d'acquisitions stratégiques et d'intégration réussie de celles-ci. Ces acquisitions ont permis au groupe de se hisser parmi les cinq plus fortes audiences de l'e-commerce en France.*

Dans ce contexte, maintenir le taux de marge brute à un niveau proche du semestre précédent et préserver la grande solidité financière tout en accroissant très significativement la surface du groupe en termes d'audience, de clients et de nombre de références proposées démontre la solidité du modèle économique de RueDuCommerce. La combinaison des modèles de distributeur et de galerie marchande, en dynamisant l'audience, ouvre en effet des perspectives élargies aux activités de régie publicitaire.

S'agissant de l'avenir, la dynamique de croissance continue de la Galerie devrait se poursuivre et conduire à un résultat bénéficiaire de celle-ci lors du prochain exercice. Enfin,

le groupe RueDuCommerce est confiant dans sa capacité à dégager un profit sur l'ensemble de l'exercice en cours. »

** Voir Glossaire en fin de document*

Renforcement significatif de la masse critique du Groupe en termes d'audience, de clients, de volume d'affaires et de références

Au 30 septembre 2009, l'audience cumulée s'établissait à 7,6 millions de visiteurs uniques sur l'ensemble des plateformes contre 3,6 millions au 30 septembre 2008. Le nombre de nouveaux clients a été de 424.000 et le Panier Moyen Groupe* s'est élevé à 184 euros, à comparer à 194 euros sur la même période de l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé par RueDuCommerce sur le premier semestre s'établit à 139,1 millions d'euros, en progression de 0,4% par rapport à l'année précédente. A périmètre comparable (hors acquisitions des fonds de commerce TopAchat et Clust, intégrés courant mars 2009 et de la marque Alapage, intégrée au 1^{er} septembre), le chiffre d'affaires aurait été de 122,3 millions d'euros, en retrait de 11,6%.

Par ailleurs, le volume d'affaires*, qui intègre l'ensemble du chiffre d'affaires des partenaires de La Galerie, s'élève sur la période à 155,5 millions d'euros, en progression de 8,1% par rapport à l'exercice précédent. Le triplement du volume d'affaires de la Galerie (17,6 millions d'euros vs. 5,8 millions d'euros au 1^{er} semestre 2008/09) confirme la croissance soutenue d'un trimestre sur l'autre.

Au 30 septembre, l'ensemble des sites du Groupe proposait 2 millions de produits à la vente (répartis dans les univers High Tech, Beauté, Mode, Electroménager, Jeux/Jouets, Sport, Bricolage et Biens culturels).

Bonne résistance de la marge brute dans un environnement fortement dégradé et une campagne nourrie d'acquisitions stratégiques

La marge brute s'établit à 21,6 millions d'euros. Elle représente 15,5% du chiffre d'affaires, soit un niveau proche de celui du 2^{ème} semestre 2008/2009, et qui reste supérieur aux niveaux atteints lors de chacun des quatre semestres des exercices 2006/2007 et 2007/2008. Dans le contexte de crise violente qui a caractérisé les 9 premiers mois calendaires de 2009, le recul d'un point seulement du taux de marge brute par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice 2008/2009 constitue une performance d'autant plus notable que RueDuCommerce a effectué, au cours de cette période, plusieurs acquisitions stratégiques.

Les charges externes ont été réduites de 1 million d'euros à 13,5 millions d'euros malgré la hausse des frais logistiques (le nombre de colis expédiés a augmenté de 7,1% sur la période) et des dépenses techniques liés aux acquisitions de TopAchat et Clust et dernièrement Alapage.

Les frais de personnel ont augmenté de 8,5%, traduisant l'augmentation de la taille du groupe. En moyenne sur le 1^{er} semestre courant, l'effectif total s'élevait à 327 personnes, à comparer à 293 personnes sur le 1^{er} semestre de l'exercice précédent.

* Voir Glossaire en fin de document

Le résultat opérationnel courant s'établit à -0,96 million d'euros, à comparer à + 0,71 million d'euros au 1^{er} semestre de l'exercice précédent.

Après coût de l'endettement financier, présentant un solde positif de 0,14 million d'euros, et charge d'impôts (-0,06 million d'euros), le résultat net s'établit à -0,66 million d'euros, à comparer à + 0,63 million d'euros au 1^{er} semestre de l'exercice précédent.

Forte réduction du besoin en fonds de roulement, maintien d'une trésorerie élevée et d'une structure financière solide

Le besoin en fonds de roulement a été notablement réduit sur la période (- 1,9 million d'euros). Le paiement de l'impôt sur les résultats pour la première fois dans l'histoire de RueDuCommerce (+ 1,8 million d'euros) réduit d'autant les flux nets de trésorerie d'exploitation, qui s'élèvent à 0,4 million d'euros.

Les flux de trésorerie d'investissements se sont établis à 1 million d'euros. Ils intègrent l'acquisition au 1^{er} septembre 2009, pour un prix de 250.000 euros, d'actifs corporels et incorporels représentatifs de l'activité du site Alapage.com, acquisition autofinancée par la société.

Au 30 septembre 2009, les fonds propres s'élevaient à 30,9 millions d'euros et la trésorerie nette était positive de 20,0 millions d'euros.

Calendrier Financier (après clôture)

Jeudi 28 janvier 2010 : chiffre d'affaires du troisième trimestre de l'exercice 2009/2010

Glossaire

Volume d'affaires : chiffre d'affaires consolidé des produits et services distribués auquel s'ajoute le chiffre d'affaires des partenaires de la galerie.

Trafic Global Groupe : nombre de visites. Elles représentent le nombre de sessions individuelles déclenchées par l'ensemble des visiteurs du site (hors Espagne).

Transactions Groupe : nombre de commandes de l'activité BtoC.

Panier Moyen Groupe hors taxes : chiffre d'affaires commandé divisé par le nombre de commandes pour l'activité BtoC.

A propos de RueDuCommerce

Fondé il y a 10 ans, RueDuCommerce est le premier groupe indépendant d'e-commerce coté à la Bourse de Paris.

Le groupe RueDuCommerce :

- comprend 4 marques phares : RueDuCommerce.com, TopAchat.com, Clust.com et Alapage.com
- a reçu plus de 160 millions de visites au cours des 12 derniers mois
- représente près de 8 millions de clients
- propose près de 2 millions de produits à la vente répartis dans les univers High tech, Beauté, mode, Electroménager, Jeux/Jouets, Sport, Bricolage et Biens culturels.

Seul site de vente en ligne doté d'un service après-vente certifié ISO 9001, RueDuCommerce a été élu site préféré des internautes en 2008.

Le Groupe est coté sur le compartiment C de NYSE Euronext Paris (ISIN : FR0004053338 – Mnémo : RDC)
Plus d'informations sur : www.rueducommerce.com/corporate

Contacts

Relations investisseurs

Laurent Bertin - Directeur financier
Laurent.bertin@rueducommerce.com

Arnaud Salla
Quadrant Finance
Tél : +33 1 77 68 64 71
arnaudsalla@quadrant-finance.com

Relations presse

Marie-Laure Jozeau
marie-laure.jozeau@rueducommerce.com

Agnès Gilbert
Eudoxie PR
Tél : +33 1 47 53 03 82 / +33 6 84 61 30 71
a.gilbert@eudoxie-pr.com

Activité du 1^{er} semestre 2009/2010

- **Bonne résistance sur le High Tech** **avec**
un chiffre d'affaires de **139,0 M€ (+ 0,4%)**
- **Volume d'affaires* de 155,5 M€ (+ 8,1%)** **grâce**
au triplement de l'activité Galerie à **17,6 M€**

Saint-Ouen, le 12 novembre 2009 – 17h45

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé par RueDuCommerce sur le premier semestre de l'exercice avril 2009 / mars 2010 s'établit à 139,0 millions d'euros, en progression de 0,4% par rapport à l'année précédente. A périmètre comparable (hors acquisitions des fonds de commerce TopAchat et Clust, intégrés courant mars 2009 et de la marque Alapage, intégrée au 1^{er} septembre), le chiffre d'affaires aurait été de 122,3 millions d'euros, en retrait de 11,6%.

Sur la période, le volume d'affaires*, qui intègre l'ensemble du chiffre d'affaires des partenaires de La Galerie, s'élève à 155,5 millions d'euros, en progression de 8,1% par rapport à l'exercice précédent.

Dans un environnement économique général qui est resté difficile durant l'été, la performance du deuxième trimestre s'inscrit globalement dans la continuité de celle du premier trimestre, et montre une bonne résistance sur le High Tech et la poursuite de l'accélération des ventes liées à la Galerie.

Données consolidées

En millions d'euros	2 ^{ème} trim. 2009/10 (juillet à sept.)	2 ^{ème} trim. 2008/09 (juillet à sept.)	Var. %	1 ^{er} sem. 2009/10 (avril à sept.)	1 ^{er} sem. 2008/09 (avril à sept.)	Var. %
Chiffre d'affaires	70,7	72,4	-2,3%	139,0	138,4	+0,4%
Volume d'affaires	79,5	75,7	+5,0%	155,5	143,8	+8,1%

* Voir Glossaire en fin de document

Bonne résistance sur le High Tech

Dans un contexte de consommation difficile au deuxième trimestre, et particulièrement dans la vente de produits High Tech, RueDuCommerce affiche une bonne résistance avec un chiffre d'affaires de 70,7 millions d'euros. Cette performance est le reflet du travail réalisé par les équipes de RueDuCommerce offrant un mix produit-prix adapté. Ce travail s'appuie également sur une notoriété toujours plus importante renforcée par les sites TopAchat, Clust et Alapage.

La répartition par famille de produits dans le High Tech est la suivante : Informatique & Téléphonie : 59% (vs. 54% sur le 1^{er} semestre de l'exercice précédent) ; Photo & Vidéo numérique : 12% (vs. 15%) ; TV & Lecteurs DVD : 16% (vs. 16%) et Autres produits : 13% (vs. 15%). Les évolutions reflètent l'intégration des sites acquis ces derniers mois.

Triplement du volume d'affaires de la Galerie

Sur le semestre, le volume d'affaires généré par la Galerie est passé de 5,8 millions d'euros à 17,6 millions d'euros, confirmant ainsi l'accélération déjà constatée au premier trimestre. Ainsi, le seul premier semestre 2009/2010 représente déjà 90% du volume d'affaires réalisé sur l'ensemble de l'année 2008/2009.

L'électroménager, la Mode/Beauté et la Maison/Bricolage sont les principaux moteurs de ce développement rapide.

Une des plateformes du e-commerce les plus importantes en France

A travers les différents sites du groupe (RueDuCommerce.com, TopAchat.com, Clust.com et Alapage.com), le Trafic Global Groupe* (hors Espagne) s'élève au 30 septembre à 160 millions, à comparer à 155 millions à fin juin et 150 millions à fin mars 2009.

Au 30 septembre 2009, l'audience cumulée s'établissait à 7,6 millions de visiteurs uniques, positionnant le groupe RueDuCommerce dans les premières audiences du e-commerce en France.

* Voir Glossaire en fin de document

Calendrier Financier (après clôture)

26 novembre 2009 : résultat du 1^{er} semestre de l'exercice 2009/2010

Glossaire

Volume d'affaires : chiffre d'affaires consolidé des produits et services High Tech auquel s'ajoute le chiffre d'affaires des partenaires de la galerie.

Trafic Global Groupe : nombre de visites. Elles représentent le nombre de sessions individuelles déclenchées par l'ensemble des visiteurs du site.

Transactions Groupe : nombre de commandes de l'activité BtoC.

Panier Moyen Groupe hors taxes : chiffre d'affaires commandé divisé par le nombre de commandes pour l'activité BtoC.

A propos de RueDuCommerce

Fondé il y a 10 ans, RueDuCommerce est le premier groupe indépendant d'e-commerce coté à la Bourse de Paris.

Le groupe RueDuCommerce :

- comprend 4 marques phares : RueDuCommerce.com, TopAchat.com, Clust.com et Alapage.com
- a reçu plus de 160 millions de visites au cours des 12 derniers mois
- représente près de 8 millions de clients
- propose près de 2 millions de produits à la vente répartis dans les univers High tech, Beauté, mode, Electroménager, Jeux/Jouets, Sport, Bricolage et Biens culturels.

Seul site de vente en ligne doté d'un service après-vente certifié ISO 9001, RueDuCommerce a été élu site préféré des internautes en 2008.

Le Groupe est coté sur le compartiment C de NYSE Euronext Paris (ISIN : FR0004053338 – Mnémo : RDC)
Plus d'informations sur : www.rueducommerce.com/corporate

Contacts

Relations investisseurs

Laurent Bertin - Directeur financier
Laurent.bertin@rueducommerce.com

Arnaud Salla
Quadrant Finance
Tél : +33 1 77 68 64 71
arnaudsalla@quadrant-finance.com

Relations presse

Marie-Laure Jozeau
marie-laure.jozeau@rueducommerce.com

Agnès Gilbert
Eudoxie PR
Tél : +33 1 47 53 03 82 / +33 6 84 61 30 71
a.gilbert@eudoxie-pr.com

Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2009/2010

- Chiffre d'affaires : + 3,5% à 68,3 M€
- Volume d'affaires* : + 11,6% à 76,0 M€

Saint-Ouen, le 28 juillet 2009 – 17h45

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé par RueDuCommerce sur le premier trimestre de l'exercice du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010 s'établit à 68,3 millions d'euros, en progression de 3,5% par rapport à l'année précédente. A périmètre comparable (hors acquisition de TopAchat et Clust intégrés courant mars 2009), l'évolution aurait été de -10,3%.

Sur la période, le volume d'affaires*, qui intègre l'ensemble du chiffre d'affaires des partenaires de La Galerie, s'élève à 76,0 millions d'euros, en progression de 11,6% par rapport à l'exercice précédent.

Données consolidées

En millions d'euros	1 ^{ER} trimestre 2009/10 (avril à juin)	1 ^{er} trimestre 2008/09 (avril à juin)	Variation %
Chiffre d'affaires	68,3	66,0	+ 3,5%
Volume d'affaires	76,0	68,1	+ 11,6%

Commentant ces chiffres, Gauthier Picquart, Président Directeur Général, a déclaré : « *Ce trimestre met en valeur les 3 piliers du modèle : le High Tech, qui résiste bien avec une croissance maintenue dans un environnement difficile, la Galerie, véritable accélérateur de croissance et enfin la régie publicitaire qui va bénéficier de la forte augmentation de l'audience du groupe.* »

Comme indiqué lors de la publication des résultats annuels en juin dernier, le contexte économique difficile devrait altérer le résultat opérationnel du premier semestre courant.»

* Voir Glossaire en fin de document

Bonne résistance sur le High Tech

Dans un contexte de consommation difficile, et particulièrement dans la vente de produits High Tech, RueDuCommerce affiche une bonne résistance avec une progression de 3,5%. Celle-ci repose sur un mix produit et prix adapté et sur une notoriété toujours plus importante.

La répartition par famille de produits dans le High Tech est la suivante : Informatique & Téléphonie : 57% (vs. 52% le 1^{er} trimestre de l'exercice précédent) ; Photo & Vidéo numérique : 13% (vs. 16%) ; TV & Lecteurs DVD : 17% (vs. 16%) et Autres produits : 13% (vs. 16%).

Accélération de la croissance de la Galerie

Sur ce trimestre, le volume d'affaires généré par la Galerie passe de 2,2 M€ à 8,3 M€. Cette forte croissance a été soutenue par une offre de produits élargie (600.000 produits à la vente, hors ceux d'Alapage.com, et qui viennent s'ajouter aux 15 000 produits référencés par RueDuCommerce) ainsi que par les améliorations apportées à la plateforme technique (intégration de nouveaux critères de recherche, convivialité de l'interface,...).

Au 30 juin 2009, la Galerie compte 520 partenaires e-commerçants actifs pour plus de 900 contrats signés. Les segments qui ont le mieux performé sont la Maison (qui représente 9% des ventes de la Galerie) et les produits High Tech (6%).

Le groupe RueDuCommerce améliore encore son audience

A travers ses différents sites (RueDuCommerce.com, TopAchat.com et Clust.com), le Trafic Global Groupe* (hors Espagne) s'élève au 30 juin à 155 millions, contre 150 millions à fin mars 2009.

Par ailleurs, comme annoncé dans le communiqué de presse du 2 juillet 2009, l'acquisition d'Alapage.com permet à RueDuCommerce de se hisser dans le top 3 des audiences du e-commerce en France. Le groupe passera ainsi de près de 6 millions à 8 millions de visiteurs uniques par mois.

L'intégration des acquisitions est conforme au plan de marche

L'intégration des sites TopAchat et Clust se déroule conformément au plan de marche déterminé par RueDuCommerce. Enfin, comme annoncé, celle d'Alapage sera effective d'ici au 1^{er} septembre 2009.

Pour rappel, c'est le modèle de la Galerie marchande qui sera mis en oeuvre sur le site Alapage.com, tant sur les familles de produits de RueDuCommerce (High Tech, mode, électroménager,...) que sur l'activité de vente de produits culturels.

* Voir Glossaire en fin de document

Calendrier Financier (après clôture)

12 novembre 2009 : chiffre d'affaires du 2ème trimestre de l'exercice 2009/2010

26 novembre 2009 : résultats du premier semestre 2009 / 2010

Glossaire

Volume d'affaires : il s'agit du chiffre d'affaires consolidé des produits et services High Tech auquel s'ajoute le chiffre d'affaires des partenaires de la galerie.

Trafic Global Groupe : il s'agit des visites. Elles représentent le nombre de sessions individuelles déclenchées par l'ensemble des visiteurs du site.

Transactions Groupe : il s'agit du nombre de commandes de l'activité BtoC.

Panier Moyen Groupe hors taxes : il s'agit du chiffre d'affaires commandé divisé par le nombre de commandes pour l'activité BtoC.

A propos de RueDuCommerce

Fondé il y a 10 ans, RueDuCommerce est le premier groupe indépendant d'e-commerce coté à la Bourse de Paris.

Le groupe RueDuCommerce :

- Comprend 4 marques phares : RueDuCommerce.com, TopAchat.com, Clust.com et Alapage.com
- Intègre le TOP 3 des sites de e-commerce en terme d'audience
- Représente 8 millions de clients
- Propose près de 2 millions de produits à la vente répartis dans les univers du High Tech, Beauté, Mode, Electroménager, Jeux/Jouets, Sport, Bricolage et Biens Culturels.

Seul site de vente en ligne doté d'un service après-vente certifié ISO 9001, RueDuCommerce a été élu site préféré des internautes en 2008.

Le Groupe est coté sur le compartiment C de NYSE Euronext Paris (ISIN : FR0004053338 – Mnémo : RDC)
Plus d'informations sur : www.rueducommerce.com/corporate

Contacts

Relations investisseurs

Laurent Bertin - Directeur financier
Laurent.bertin@rueducommerce.com

Arnaud Salla
Quadrant Finance
Tél : +33 1 77 68 64 71
arnaudsalla@quadrant-finance.com

Relations presse

Marie-Laure Jozeau
marie-laure.jozeau@rueducommerce.com

Agnès Gilbert
Eudoxie PR
Tél : +33 1 47 53 03 82 / +33 6 84 61 30 71
a.gilbert@eudoxie-pr.com

ANNEXE 3
Evolution du cours de bourse de l'action Rue du Commerce

Mois	Volume moyen	Cours moyen
janv-09	8 399	2,98
févr-09	5 015	3,03
mars-09	7 659	2,80
avr-09	7 953	3,05
mai-09	9 315	4,06
juin-09	9 919	4,39
juil-09	4 649	4,35
août-09	3 892	4,31
sept-09	9 811	4,73
oct-09	13 399	5,16
nov-09	6 857	5,14
déc-09	8 076	4,55
janv-10	22 808	4,85
févr-10	11 269	4,82
mars-10	6 203	4,73
avr-10	11 115	4,96
mai-10	20 589	4,95
juin-10	12 590	5,87
Source : Société Portzamparc		

ANNEXE 4
Document d'Information Annuel

RUE DU COMMERCE	
Société anonyme au capital de 2.772.437 €	
Siège social : 44/50 avenue du Capitaine Glarner, 93400 Saint-Ouen	
422 797 720 R.C.S. Bobigny	
DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL	
Document établi en application de l'article 222-7 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers	
<p>Les informations mentionnées ci-dessous et publiées au Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO), par l'Autorité des marchés financiers (AMF), par Euronext Paris SA (Euronext), et par la société Rue du Commerce, sont respectivement disponibles sur les sites Internet suivants :</p>	
BALO	http://www.journal-officiel.gouv.fr/balo/
AMF	www.amf-france.org
EURONEXT Paris SA	www.euronext.com
Rue du Commerce	www.rueducommerce.com/corporate
Informations publiées	Supports et dates de publication
CP: Mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée générale mixte du 29 juillet 2010	Site internet Finance RueDuCommerce (14/07/2010) et Euronext (15/07/2010)
CP: Avis de convocation de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 29 juillet 2010	BALO (14/07/2010)
CP: Avis de réunion de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 29 juillet 2010	BALO (21/06/2010)
CP: Déclaration des transactions sur actions propres mai 2010	Site internet Finance RueDuCommerce (17/06/2010) et Euronext (17/06/2010)
CP: La régie publicitaire RueDuCommerce poursuit sa progression	Site internet Corporate RueDuCommerce (11/06/2010)
CP: Résultats annuels 2009/2010	Site internet Corporate et Finance RueDuCommerce (10/06/2010) et Euronext (10/06/2010)

CP: Déclaration des transactions sur actions propres avril 2010	Site internet Finance RueDuCommerce (19/05/2010) et Euronext (19/05/2010)
CP: Chiffre d'affaires annuel 2009/2010	Site internet Corporate et Finance RueDuCommerce (12/05/2010) et Euronext (12/05/2010)
CP: La moto RueDuCommerce est équipée d'un moteur Hybrid Essence-Eau sur le Rallye Oilibya Tunisie 2010	Site internet Corporate RueDuCommerce (23/04/2010)
CP: Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social	Site internet Finance RueDuCommerce (22/04/2010) et Euronext (22/04/2010)
CP: Déclaration des transactions sur actions propres mars 2010	Site internet Finance RueDuCommerce (15/04/2010) et Euronext (15/04/2010)
CP: RueDuCommerce crée sa propre chaîne sur Youtube et Dailymotion : RueDuCommerceLeLabo	Site internet Corporate RueDuCommerce (08/04/2010)
CP: Sophie Remusat est nommée Directrice des Ressources Humaines du groupe RueDuCommerce	Site internet Corporate et Finance RueDuCommerce (29/03/2010)
CP: Déclaration des transactions sur actions propres février 2010	Site internet Finance RueDuCommerce (23/03/2010) et Euronext (23/03/2010)
CP: RueDuCommerce investit les iPhones!	Site internet Corporate RueDuCommerce (11/03/2010)
CP: Déclaration des transactions sur actions propres janvier 2010	Site internet Finance RueDuCommerce (24/02/2010) et Euronext (24/02/2010)
CP: RueDuCommerce certifié pour son engagement environnemental!	Site internet Corporate RueDuCommerce (05/02/2010)
CP: Activité du 3 ^{ème} trimestre 2009/2010	Site internet Finance RueDuCommerce (28/01/2010) et Euronext (28/01/2010)
CP: Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social	Site internet Finance RueDuCommerce (21/01/2010) et Euronext (21/01/2010)

CP: Déclaration des transactions sur actions propres décembre 2009	Site internet Finance RueDuCommerce (19/01/2010) et Euronext (19/01/2010)
CP: Bilan semestriel du Contrat de liquidité au 31/12/2009	Site internet Finance RueDuCommerce (11/01/2010) et Euronext (12/01/2010)
CP: Déclaration des transactions sur actions propres novembre 2009	Site internet Finance RueDuCommerce (22/12/2009) et Euronext (22/12/2009)
CP: RueDuCommerce sponsorise une moto Hybrid Essence-Eau sur le Dakar 2010	Site internet Corporate RueDuCommerce (18/12/2009)
CP: La Logistique en période de fêtes: un enjeu majeur pour RueDuCommerce	Site internet Corporate RueDuCommerce (08/12/2009)
CP: Mise à disposition du Rapport Financier Semestriel 2009/2010	Site internet Finance RueDuCommerce (30/11/2009) et Euronext (30/11/2009)
CP: Résultats du 1 ^{er} semestre 2009/2010	Site internet Finance RueDuCommerce (26/11/2009) et Euronext (26/11/2009)
CP: Déclaration des transactions sur actions propres octobre 2009	Site internet Finance RueDuCommerce (20/11/2009) et Euronext (20/11/2009)
CP: Activité du 1 ^{er} semestre 2009/2010	Site internet Corporate et Finance RueDuCommerce (12/11/2009) et Euronext (12/11/2009)
CP: Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social	Site internet Finance RueDuCommerce (15/10/2009) et Euronext (15/10/2009)
Approbation des comptes annuels (sociaux et consolidés) et affectation du résultat	BALO (12/10/2009)
CP: La régie publicitaire du groupe RueDuCommerce passe à la vitesse supérieure après le rachat d'Alapage, Clust et Top Achat et devient n°1 des sites e-commerce intégrant du display	Site internet Corporate RueDuCommerce (12/10/2009)

CP: RueDuCommerce renforce ses équipes	Site internet Corporate RueDuCommerce (08/10/2009)
CP: Déclaration des transactions sur actions propres septembre 2009	Site internet Finance RueDuCommerce (08/10/2009) et Euronext (08/10/2009)
CP: Compte-Rendu de l'Assemblée Générale Mixte du 22 septembre 2009	Site internet Finance RueDuCommerce (29/09/2009) et Euronext (29/09/2009)
CP: Partenariat stratégique entre Decitre et RueDuCommerce dans la vente de livres sur Internet	Site internet Corporate et Finance RueDuCommerce (24/09/2009) et Euronext (24/09/2009)
CP: Déclaration des transactions sur actions propres août 2009	Site internet Finance RueDuCommerce (14/09/2009) et Euronext (14/09/2009)
CP: L'intégration réussie d'Alapage.com confirme la position de RueDuCommerce dans le trio de tête du e-commerce en France	Site internet Corporate et Finance RueDuCommerce (08/09/2009) et Euronext (08/09/2009)
CP: Assemblée générale mixte du 22 septembre 2009 – Mise à disposition des documents préparatoires	Site internet Finance RueDuCommerce (07/09/2009) et Euronext (07/09/2009)
Avis de réunion valant avis de convocation de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 22/09/2010	BALO (17/08/2009)
CP: Déclaration des transactions sur actions propres juillet 2009	Site internet Finance RueDuCommerce (17/08/2009) et Euronext (17/08/2009)
CP: Mise à disposition du document de référence 2008	Site internet Finance RueDuCommerce (30/07/2009) et Euronext (30/07/2009)
CP : Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2009/2010	Site internet Corporate et Finance RueDuCommerce (28/07/2009) et Euronext (28/07/2009)
CP : Déclaration des transactions sur actions propres juin 2009	Site internet Finance RueDuCommerce (23/07/2009) et Euronext (23/07/2009)
CP : Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social	Site internet Finance RueDuCommerce (23/07/2009) et Euronext (23/07/2009)

CP : Mise à Disposition du Rapport Financier Annuel 2008 / 2009	Site internet Finance RueDuCommerce (22/07/2009) et Euronext (22/07/2009)
CP : Bilan semestriel du contrat de liquidité au 30 juin 2009	Site internet Finance RueDuCommerce (03/07/2009) et Euronext (06/07/2009)
CP : RueDuCommerce rachète Alapage.com	Site internet Corporate et Finance RueDuCommerce (02/07/2009) et Euronext (02/07/2009)
CP : RueDuCommerce renforce sa régie publicitaire en interne	Site internet Corporate et Finance RueDuCommerce (29/06/2009) et Euronext (29/06/2009)
CP : Exclusif : RueDuCommerce lance le widget parrainage !	Site internet Corporate RueDuCommerce (19/06/2009)
CP : Déclaration des transactions sur actions propres mai 2009	Site internet Corporate et Finance RueDuCommerce (17/06/2009) et Euronext (17/06/2009)
CP : Résultats annuels 2008/2009	Site internet Corporate et Finance RueDuCommerce (09/06/2009) et Euronext (09/06/2009)
CP : Déclaration des transactions sur actions propres avril 2009	Site internet Finance RueDuCommerce (14/05/2009) et Euronext (14/05/2009)
CP : Chiffre d'affaires annuel 2008/2009 : + 3,4% à 319,7 M€	Site internet Corporate et Finance RueDuCommerce (05/05/2009) et Euronext (05/05/2009)
CP : Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social	Site internet Finance RueDuCommerce (10/04/2009) et Euronext (10/04/2009)
CP : Déclaration des transactions sur actions propres mars 2009	Site internet Finance RueDuCommerce (10/04/2009) et Euronext (10/04/2009)
CP : RueDuCommerce confie sa communication financière à Quadrant Finance	Site internet Corporate et Finance RueDuCommerce (12/03/2009)
CP : Déclaration des transactions sur actions propres février 2009	Site internet Finance RueDuCommerce (12/03/2009) et Euronext (12/03/2009)

CP : Déclaration sur actions propres janvier 2009	Site internet Finance RueDuCommerce (20/02/2009) et Euronext (20/02/2009)
CP : RueduCommerce lance sa carte de e-paiement	Site internet Corporate RueDuCommerce (19/02/2009)